



PR11.11PR

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2010

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondés sur l'article 93b de la loi sur les communes du 28 février 1956 et sur l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2010 :

Sommaire

Conseil communal	3
Dicastère de l'Administration générale, Finances et Ressources Humaines.....	19
M. Daniel von Siebenthal, Syndic.....	19
Dicastère des Affaires sociales et Culture.....	37
Mme Nathalie Saugy, Municipale.....	37
Dicastère Éducation et Jeunesse.....	67
M. Jean-Claude Ruchet, municipal	67
Dicastère des Energies	105
Monsieur Cédric Pillonel, Municipal	105
Dicastère de la Police et Sports	121
M. Jean-Daniel Carrard, Municipal.....	121
Dicastère des Travaux et de l'Environnement.....	159
M. Marc-André Burkhard, Municipal.....	159
Dicastère de l'urbanisme et des bâtiments	173
M. Paul Arthur Treyvaud, Municipal	173
Projet d'agglomération AggloY	197



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU POUR 2010	4
SECRETARIAT, HUISSIERS POUR L'ANNÉE 2010	4
COMMISSIONS POUR 2010	4
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	7
OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION	13
VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	15
ELECTIONS ET VOTATIONS	16



BUREAU POUR 2010

Premier semestre

SAVARY Marianne (V), Présidente ;
 GABERELL Thierry (S), 1^{er} Vice-président ;
 JAGGI WEPF Valérie (R), 2^{ème} Vice-présidente ;
 RAYMONDAZ Jean-Luc (R), scrutateur ;
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E), scrutateur ;
 LECHMANN Madeleine (V), scrutatrice suppléante ;
 SCHNEIDER Maryse (UDF), scrutatrice suppléante.

Deuxième semestre

GABERELL Thierry (S), Président ;
 JAGGI WEPF Valérie (R), 1^{ère} Vice-présidente ;
 DESSEMONTET Pierre (S), 2^{ème} Vice-président ;
 LECHMANN Madeleine (V), scrutatrice ;
 SCHNEIDER Maryse (UDF), scrutatrice ;
 GANDER Anne (S), scrutatrice suppléante ;
 GONÇALVES-MOJONNIER Stéphanie (UDC), scrutatrice suppléante.

SECRÉTARIAT, HUISSIERS POUR L'ANNÉE 2010

MORLEO Christine, secrétaire ;
 OUTEMZABET Valérie, secrétaire adjointe ;
 DOUDIN Danielle et FREI Karene, huissières.

COMMISSIONS POUR 2010

Commission de gestion

Présidence :

CARP Catherine (L)

Membres :

CARP Catherine (L), GABERELL Thierry (S),
 GENTIZON Eric (R), HALIMI Bexhet (S&E),
 PITTET Sylvain (V), REITER Alfons (S),
 SCHNEIDER Maryse (UDF), TESSA Josy (S),
 WILLOMMET Alain (UDC).

Membres suppléants :

BRIAND Aude (L), BUCHS Steves (R),
 COUSIN Jean-Marc (S), DYENS Jean-Claude

(UDC), FREY TAILLARD Martine (S&E),
 TANNER Carmen (V), WULLIAMOZ David
 (UDF).

Commission des finances

Présidence 1^{er} semestre:

HUNKELER Pierre (V)

Présidence 2^{ème} semestre:

FREY TAILLARD Martine (S&E)

Membres :

DYENS Jean-Claude (UDC), FIVAZ Jacques
 (S), FREY TAILLARD Martine (S&E),
 HUNKELER Pierre (V), LAYAZ-ROCHAT
 Christiane (S), MÜLLER Philipp (S),
 RAYMONDAZ Jean-Luc (R), VIQUERAT
 Dominique (L), WULLIAMOZ Jérôme (UDF).

Membres suppléants :

BÜTTIKER Roland (R), CARP Catherine (L),
 DESSEMONTET Pierre (S), GRAND-GREUB
 Hélène (S&E), MÜLLER Walter (UDF),
 MUTRUX Etienne (V), RICHARD Fabien
 (UDC).

Commission des affaires immobilières

Présidence :

VENIZELOS Vassilis (V)

Membres :

CHAPUIS Jean-David (UDF), COUSIN Jean-
 Marc (S), FÉKIH Soufïa (S&E), JAGGI WEPF
 Valérie (R), KLAUS Jean-Louis (S), LAYAT-
 ROCHAT Christiane (S), VENIZELOS Vassilis
 (V), WERKLE Michel (L), WILLOMMET Alain
 (UDC).

Membres suppléants :

DEWARRAT Anilda (S&E), INDULZI Nunzio
 (L), JACINTO Antonio (UDC), MUTRUX
 Etienne (V), PAVID Philippe (R), PERRET
 André (S), MÜLLER Walter (UDF).

Commission de recours

Présidence :

GENTIZON Eric (R)

**Membres :**

BRIAND Aude (L), GABERELL Thierry (S), GENTIZON Eric (R), GRAND-GREUB Hélène (S&E), KLAUS Jean-Louis (S), LAYAZ-ROCHAT Christiane (S), TANNER Carmen (V), Michaël THÉVENAZ (UDC), WULLIAMOZ David (UDF).

Membres suppléants :

DYENS Jean-Claude (UDC), CARP Catherine (L), FREY TAILLARD Martine (S&E), GUYON Jean-Yves (S), HOFMANN Daniel (R), Walter MÜLLER (UDF), Fanny SPICHIGER (V).

Commission des pétitions**Présidence :**

BALET Stéphane (S)

Membres :

BALET Stéphane (S), CHAPUIS Jean-David (UDF), GILLIÉRON Johann (R), GINDROZ Yvan (L), HALIMI Bexhet (S&E), KLAUS Jean-Louis (S), LACHAT Corinne (S), LECHMANN Madeleine (V), VIAL Jean-Louis (UDC).

Membres suppléants :

BUCHS Steves (R), FÉKIH Soufïa (S&E), GUIBERT Chantal (S), INDULZI Nunzio (L), SCHNEIDER Maryse (UDF), TANNER Carmen (V), WAGNIÈRE Emilienne (UDC).

Membres du Conseil communal au début 2010**Parti libéral (PLY)**

BILLAUD Lionel, BRIAND Aude, CARP Catherine, FER Pascal, GABELLA Laurent, GINDROZ Yvan, HEFTI Marie-Louise, INDULSI Nunzio, JUSTO Isidro, OOSTERHOFF Brian Peter, VIQUERAT Dominique, WERKLE Michel.

Parti socialiste (PSY)

AMARELLE Cesla, BALET Stéphane, BARAGAÑO Martin, BLUM Pascal, COUSIN Jean-Marc, DESSEMONTET Pierre, DONKER Magrieta, ETAMBA Jeannette, FIVAZ Jacques, GABERELL Thierry, GIORGIATTI SUTTERLET Silvia, GIROUD Jean-Paul, GUIBERT Chantal, GUYON Jean-Yves, HERZOG Jean-Jacques, KERNEN Olivier, KLAUS Jean-Louis, LACHAT Corinne, LAYAZ-ROCHAT Christiane, LECHMANN Nora, MAIBACH Olivier, MÜLLER Philipp, NICOLLIN

Marinette, NIGGELER Christine, PERRET André, PETIT Dino, REITER Alfons, TESSA Josy, VUAGNIAUX Thierry, VUAGNIAUX Yves, WINTEREGG Sarah.

Parti radical démocratique (PRDY)

ALFONZO Giuseppe, ANGÉLOZ Alain, ANGÉLOZ Guy, BAROLOTTA Anna Rita, BUCHS Steves, BÜTTIKER Roland, CAPT Gloria, DURUZ Patrik, GENTIZON Eric, GILLIÉRON Johann, GRANDJEAN David, HOFMANN Daniel, JAGGI WEPF Valérie, LEVAILLANT Jacques, MARTIN Albert (Conseiller décédé en fonction le 11 mai 2010), NICODET Marc, PASTEUR Jean-Noël, PAVID Philippe, PIDOUX Thierry, RAYMONDAZ Jean-Luc, RICHARD Yves, SCHÜLÉ Jean-Hugues.

Solidarité et Ecologie (S&E)

DEWARRAT Anilda, FÉKIH Soufïa, FREY TAILLARD Martine, GRAND-GREUB Hélène, HALIMI Bexhet, SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Verts et Ouverts (VERTS)

BALET Laurence, GIROUD Christian, HUNKELER Pierre, JOSEPH Rachel, LECHMANN Madeleine, MUTRUX Etienne, PITTET Sylvain, RADIC Luka, SANDOZ Jean-Marc, SAVARY Marianne, SPICHIGER Fanny, TANNER Carmen, VENIZELOS Vassilis.

Union démocratique du centre (UDC)

DYENS Jean-Claude, GAFNER Pascal, JACINTO Antonio, KÖHLER Raymond, RICHARD Fabien, THÉVENAZ Michaël, VIAL Jean-Louis, WAGNIÈRE Emilienne, WILLOMMET Alain.

Union démocratique fédéral (UDF)

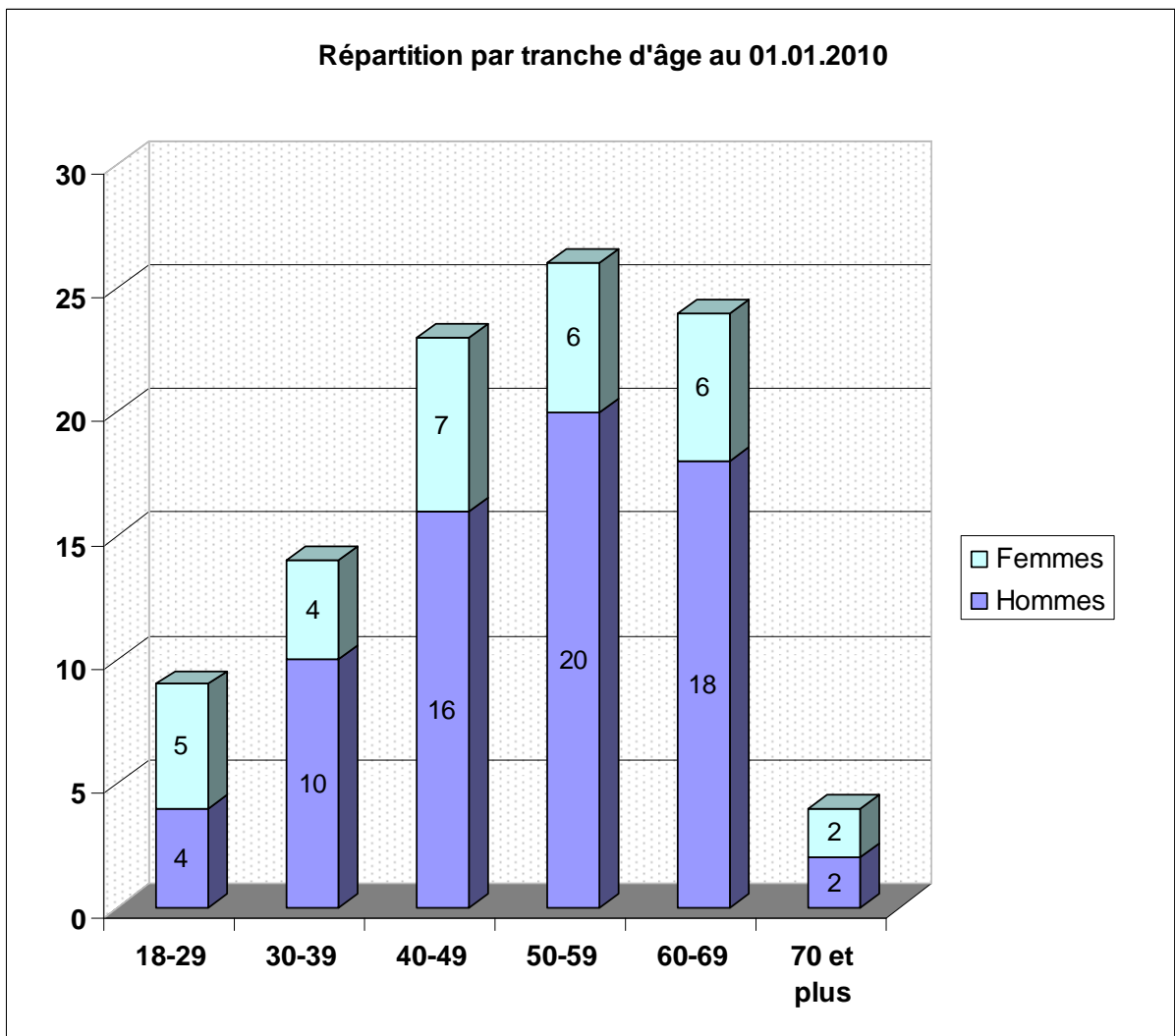
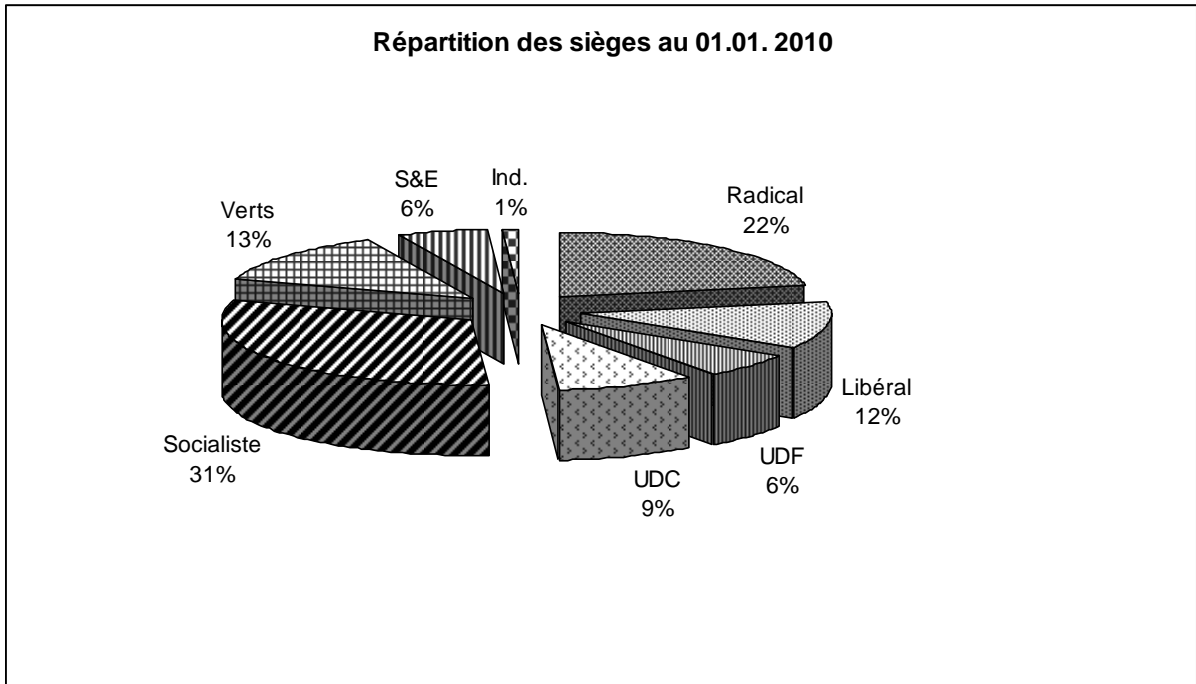
BERNHARD Maximilien, CHAPUIS Jean-David, MÜLLER Walter, SCHNEIDER Maryse, WULLIAMOZ David, WULLIAMOZ Jérôme.

Indépendant

FORESTIER Charles.

Remarque :

Le 24 février 2010, les deux partis PRDY (parti radical démocratique yverdonnois) et PLY (parti libéral yverdonnois) ont fusionné pour constituer le nouveau PLRY Les Libéraux-Radicaux Yverdon-les-Bains.





SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2010.

Jeudi 4 février 2010

Assermentations

- M. David GRANDJEAN est assermenté en remplacement de M. Quentin COCHAND, démissionnaire.
- M. Antonio JACINTO est assermenté en remplacement de M. Daniel BERCHER, démissionnaire.

Rapports de commissions

- PR09.42RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 797'600. -- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz. **Accepté.**
- PR09.44RA Rapport sur une demande d'autorisation pour diverses opérations immobilières dans la zone d'activité des Champs Lovats. **Accepté.**
- PR09. 45RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 80'500.-- pour l'installation d'un système de vidéosurveillance sur la place de la Gare. **Accepté.**
- PR09.46RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 321'000. -- pour les travaux de réparation et de réhabilitation du collecteur du Vounoz, à l'aval du stand de tir. **Accepté.**
- PR09.47RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 921'900. -- pour l'acquisition de véhicules de service. **Accepté.**
- Rapport sur le postulat de Mme la Conseillère Hélène GRAND-GREUB du 1er octobre 2009 visant à la mise en place de jours « sans viande » officiels dans les cantines scolaires et les crèches. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Rapport sur la motion de Mme la Conseillère Silvia GIORGIATTI SUTTERLET du 5 novembre 2009 demandant l'élaboration d'un règlement des modalités financières liées au départ des Municipaux. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Stéphane BALET sur les intentions de la Municipalité suite à l'extension de la communauté tarifaire Mobilis. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées trois questions ayant pour sujets : le nouveau règlement de police ; les personnes douteuses au centre-ville ; le parking souterrain au centre-ville ; et trois interventions ayant pour sujets : un geste en faveur de Haïti ; l'illisibilité du programme du 750ème anniversaire dans le journal « Bonjour » et la Saga Yverdon-sport / Ville d'Yverdon-les-Bains, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 4 mars 2010

Rapports de commissions

- PR10.02RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 3'905'000. -- pour la réfection des façades et de la toiture du bâtiment de l'Ancienne Poste n° 4. **Accepté.**
- PR10.03RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 490'000.-- pour le renouvellement du matériel informatique de l'administration communale. **Accepté, avec ajout d'un article 2 et amendement à l'article 3.**
- Postulat de Mme la Conseillère Gloria CAPT du 1er octobre 2009 : pour la mise en valeur de la place de la Gare. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité acceptés.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Maximilien BERNHARD sur la garderie Le Lapin Bleu. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Sylvain PITTET pour une mise en valeur les menhirs de Clendy. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées quatre questions ayant pour sujets : les nuisances sonores des acrobaties



aériennes ; la réorganisation et l'avenir du camping des Iris ; l'annonce des coupes d'arbres ; les mesures d'économie d'eau et résultat de l'action de mobilité, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 25 mars 2010

Rapports de Commissions

- PR10.01RA Rapport sur la réponse de la Municipalité à la motion « augmentation de la prévention dans les rues d'Yverdon-les-Bains » de Mme la Conseillère Silvia GIORGIATTI-SUTTERLET. **Accepté.**
- PR10.04RA Rapport sur plusieurs projets de modifications du règlement du Conseil communal, répondant à : 1. une proposition de M. le Conseiller E. Gentizon de modification de l'article 36 ; 2. une proposition de modification de l'article 39 ; 3. la motion de M. le Conseiller P. Duruz portant sur une modification de l'article 64 ; 4. une motion de Mme la Conseillère V. Jaggi Wepf sur la diffusion et l'archivage des séances du Conseil communal sur Internet. **Accepté, avec amendement à l'article 3.**
- PR10.05RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 229'500.-- pour la réalisation de la deuxième étape de l'installation photovoltaïque sur la toiture de la salle de gymnastique du collège du Cheminet. **Accepté.**
- PR10.06RA Rapport sur l'adoption du Plan de quartier de Clendy (PQ Clendy) ainsi que l'adoption des réponses aux oppositions et à l'observation suscitées par l'enquête publique. **Accepté.**
- PR10.08RA Rapport sur l'adoption du projet de convention de fusion avec la commune de Gressy. **Accepté.**
- Postulat de M. le Conseiller Vassilis VENIZELOS du 2 avril 2009 : Quel avenir pour le village Leclanché ? **Prise en considération et renvoi à la Municipalité acceptés.**

Propositions individuelles et interpellations

- Durant cette séance ont été posées deux questions, ayant pour sujets : le respect des normes en matière d'isolation thermique et l'affectation de l'ancienne usine Arkina, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 6 mai 2010

Assermentations

- Mme Anne GANDER est assermentée en remplacement de Mme Sarah WINTEREGG, démissionnaire.
- Mme Irma Teresa NÄSCHER est assermentée en remplacement de M. Guisepepe ALFONZO, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.07RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 25'450'000.-- pour la réalisation de la deuxième étape du centre sportif des Isles. **Accepté.**
- PR10.09RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 3'775'000.-- pour la réalisation des travaux nécessaires au réaménagement du chemin de la Sallaz entre l'avenue des Sciences et l'avenue Pierre-de-Savoie, augmentation du gabarit à hauteur de 4 m 50 au droit du pont CFF. **Accepté.**
- PR10.10RA Rapport de Majorité sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'100'000.-- pour l'acquisition de 7'950m² de la parcelle 2'174 dite du Parc Piguët, en réponse à la motion de Mme la Conseillère Sarah WINTEREGG. **Refusé.**
- PR10.10RM Rapport de Minorité sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'100'000.-- pour l'acquisition de 7'950m² de la parcelle 2'174 dite du Parc Piguët, en réponse à la motion de Mme la Conseillère Sarah WINTEREGG. **Accepté.**
- PR10.11RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 344'000.-- pour le renouvellement du réseau électrique basse tension aux rues de la Faïencerie, Elie Bertrand, Acacias et de Félice. **Accepté.**
- PR10.12RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'000'000.-- pour la réalisation de la 5ème étape 2010-2011 du Plan décennal des écoles. **Accepté.**
- PR10.13RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'525'000.-- pour la construction et/ou la modification de sept stations électriques MT-BT. **Accepté.**



Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Jean-Louis VIAL sur l'animation « Service Pâques » du 2 au 8 avril 2010. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une Motion de M. le Conseiller Pierre DESSEMONTET pour un congé paternité de 20 jours dans l'administration yverdonnoise. **Transformée en postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Pierre DESSEMONTET sur l'e-government à Yverdon-les-Bains : pour un pilier public virtuel sur le site internet de la Ville. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Brian OOSTERHOFF pour associer l'Association vaudoise du Coin de terre à l'étude de faisabilité du plan partiel d'affectation « Coteau-est ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées trois questions ayant pour sujets : les panneaux signalétiques de la Ville ; les goûts et des couleurs liés au bâtiment à la rue des Moulins ; l'ordre du jour du Conseil communal et sa non parution dans le journal « La Région » auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude ainsi que des remerciements à la Municipalité par rapport à la poursuite de l'activité de la garderie du Lapin Bleu.

Jeudi 3 juin 2010

Assermentation

- M. Patrick DÉRIAZ est assermenté suite au décès de M. Albert MARTIN.

Rapports de Commissions

- PR10.15RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 300'000.-- pour la réalisation des travaux de sécurisation du bâtiment de l'Hôtel de Ville. **Accepté.**
- PR10.17RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 702'000.-- pour les travaux de remplacement de la

conduite d'eau Montélaz-Beauregard. **Accepté.**

- Pétition Despland du 13 juillet 2009 pour la vente de différents biens de la Ville. **Prise en considération refusée.**
- Pétition « pour la sauvegarde de la garderie Au Lapin bleu ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de Mme la Conseillère Hélène GRAND-GREUB demandant l'abrogation des articles 7 à 10 du règlement communal sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS). **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Hélène GRAND-GREUB demandant que la formation professionnelle soit accessible aux « Sans papiers ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Brian OOSTERHOFF concernant la Sécurité de l'espace public. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur la Biodiversité en Ville. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées dix questions ayant pour sujets : Yverdon-les-Bains et ses cours d'eau ; les troubles à la Villette ; les troubles à la Villette devant les cases postales ; les travaux en bordure de la Forge ; l'accès aux adresses électroniques des Conseillers ; le soutien de la Ville aux infrastructures sportives ; le projet de ressourcerie de la STRID ; la présence d'une déléguée de la Communication à Yverdon-les-Bains ; le dépôt du postulat du 1er mars 2007 pour l'introduction de la dation en paiement dans l'arrêté d'imposition communale ; le rapport de la CG sur le site du Conseil communal ; la dangerosité de la route Floreyres-Bellevue et la pose des caméras de surveillance à la Gare, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.



Jeudi 24 juin 2010

Assermentation

- M. Giancarlo VALCESCHINI est assermenté en remplacement de M. Jean-Jacques HERZOG, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.16RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 274'000.-- pour la réalisation des aménagements complémentaires de modération de trafic sur les zones 30 existantes ; et une demande de crédit d'étude complémentaire de Fr. 140'000.-- pour établir le projet définitif, l'appel d'offre, le devis estimatif sur la base de l'appel d'offre et la mise à l'enquête publique de la zone 30 du quartier de Floreyres-Bellevue. **Accepté.**
- PR10.18RA Rapport sur une demande de crédit de Fr. 1'715'000.-- pour la finalisation des étapes 1 et 2 de l'équipement du Parc scientifique et technologique (paysage, mobilité douce et gestion de l'eau), une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'030'000.-- pour la participation en qualité de copropriétaire à la finalisation de l'étape 3, le pré-paysagement des étapes 4 et 5, ainsi que pour la mise en place de la compensation forestière, une demande de crédit de Fr. 100'000. -- pour acheter les terrains nécessaires à la réalisation des travaux. **Accepté.**
- PR10.19RA Rapport sur la fixation du taux de rémunération des municipaux pour la législature 2011-2016 et une réponse au postulat de Mme la Conseillère Marianne SAVARY sur une possible professionnalisation des municipaux. **Accepté, à l'exception de l'article 1.**
- PR10.20RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'060'000.-- pour l'aménagement de la place en bordure sud du château et de Fr. 920'000.- - pour l'installation d'une plateforme élévatrice et le remplacement de l'étanchéité de la cour intérieure. **Accepté.**
- PR10.21RA Rapport sur le nouveau concept de transports publics pour l'agglomération yverdonnoise à l'horizon 2020 ; une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'490'000.-- pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en place du concept TP 2010-2011 simultanément à l'entrée en

vigueur de MOBILIS ; l'augmentation de la participation communale à l'exploitation par la société Travys SA du réseau de bus urbains à hauteur de Fr. 1'400'000. -- par année, dès 2011 ; l'adoption de mesures compensatoires à l'augmentation des tarifs suite à l'introduction de la communauté tarifaire Mobilis ; la réponse à la motion du Conseiller Roland FAVRE du 7 avril 2005. **Accepté.**

- PR10.23RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 316'000.-- pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau AIT CFF P+R (branche sud). **Accepté.**
- PR10.25RA Rapport pour les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2009. **Accepté, avec amendement à l'article 1.**
- PR10.22RA Rapport sur les comptes communaux de l'exercice 2009. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Durant cette séance ont été formulées deux questions ayant pour sujets le nombre d'amendes d'ordre dans les zones interdites à la gare et les mesures prises par la Municipalité contre l'ancien secrétaire municipal adjoint, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 2 septembre 2010

Assermentations

- Mme Stéphanie GONÇALVES-MOJONNIER est assermentée en remplacement de M. Raymond KÖHLER, démissionnaire.
- M. Didier FORESTIER est assermenté en remplacement de M. Fabien RICHARD, démissionnaire.
- M. Jean-Claude TÉTAZ est assermenté en remplacement de Mme Rachel JOSEPH, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.14Rabis Rapport sur l'adoption du Règlement communal sur l'Aide individuelle au Logement. **Accepté.**
- PR10.24RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 858'000.-- pour des travaux à effectuer au complexe patinoire-piscine. **Accepté.**



- PR10.27RA Rapport sur une demande de crédit d'étude de Fr.107'000.-- pour achever l'étude d'impact sur l'environnement liée à la révision du Plan partiel d'affectation du Parc scientifique et technologique Y Parc. **Accepté.**
- PR10.29RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 273'000.-- pour couvrir l'excédent de dépenses dans les travaux de rénovation du café du Château et la création de l'espace Jules Verne. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Pierre DESSEMONTET concernant les fonds d'infrastructures pour la politique d'agglomération. **Soutenue par 5 membres, transformée en résolution, résolution acceptée.**
- Une Motion de M. le Conseiller Laurent GABELLA concernant le projet de réaménagement de l'ensemble formé par la rue des Remparts, l'av. de la Gare et la Place d'Armes. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées douze questions ayant pour sujets : l'insécurité régnant dans le quartier de la Villette ; les incivilités dans le quartier Félice, Faïencerie, Acacias et Elie-Bertrand ; une clarification de l'affectation des logements d'habitation à des salons de massage ; le problème de distribution du courrier par la Poste ; l'interdiction de parquer au Quai de Nogent 5 ; le Motel des Bains ; la Colline de Floreyres et ses modérateurs de trafic ; l'installation d'une ligne à haute tension ; la Télé, Vaud-Fribourg ; les travaux chemin de la Sallaz et route de Lausanne ; la loi sur la rénovation de bâtiment ; le formulaire pour le personnel engagé lors de manifestation organisée à la Marive par les Sociétés locales, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude, ainsi qu'une intervention musicale.

Jeudi 7 octobre 2010

Assermentations

- Mme Valérie DUVOISIN est assermentée en remplacement de Mme Nora LECHMANN, démissionnaire.

- M. Nuri HAJDARI est assermenté en remplacement de Mme Christine NIGGELER, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.26RA Rapport sur une demande de crédit d'étude pour la planification du secteur « Les Parties » pour un montant de Fr. 670'000.--, dont Fr. 255'000.-- à charge de la ville. **Accepté.**
- PR10.28RA Rapport sur la 1ère série de compléments au budget 2010. **Accepté.**
- PR10.37RA Rapport sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2011. **Accepté.**
- PR10.30RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 366'000.-- pour le remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police. **Accepté.**
- PR10.31RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 98'000.-- pour l'implantation d'un « Jardin de poche » sur la parcelle communale 461 dans le quartier Pierre-de-Savoie. **Accepté.**
- PR10.32RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 210'000.-- pour les travaux de mise en conformité des places de jeux dans les bâtiments HLM de la ville. **Accepté.**
- PR10.34RA Rapport sur le renforcement des mesures communales de réinsertion des demandeurs d'emploi et l'introduction d'une aide familiale en réponse à la motion de M. le Conseiller Philipp MÜLLER, du 10 décembre 2009, portant sur le développement de mesures sociales contre la crise. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI concernant le site internet de la Ville. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Carmen TANNER concernant la ligne à haute tension à Yverdon-les-Bains. **Soutenue par 5 membres, transformée en résolution, résolution acceptée.**
- Durant cette séance, ont été formulées quatre questions ayant pour sujets : le trafic automobile et le respect des vitesses ; l'équipement pour attacher les cycles dans les places de stationnement ; les vélos volés-vandalisés, suite motion de 2003 ; le remplacement de l'horloge du



Collège des Quatre-Marronniers ; ainsi que deux interventions sur les accusations par le journal « Vigousse » à l'encontre de M. le Municipal Jean-Daniel CARRARD, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 4 novembre 2010

Assermentations

- Mme Louisa DIAZ est assermentée en remplacement de Mme Laurence BALET, démissionnaire.
- M. Mathias HUMBERT est assermenté en remplacement de Mme Soufïa FÉKIH, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.35RA Rapport sur la participation de la Commune d'Yverdon-les-Bains à l'« Association de la Grande Cariçaie » et l'adoption de ses statuts. **Accepté.**
- PR10.36RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 5'100'000.-- pour les travaux de reconstruction du passage supérieur de Pomy (PS), dit pont des Condémines. **Accepté.**
- PR10.38RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.-- pour la 3ème étape de l'aménagement du Parc des Rives du Lac, réponse au postulat de M. le Conseiller Pierre-André MICHOU « pour la création du Forum des Rives », réponse au postulat de M. le Conseiller Jean-David CHAPUIS « pour la création de deux nouveaux terrains de mini football aux Rives du Lac », réponse au postulat de Mme la Conseillère Aude BRIAND « pour la création d'une place de jeux pour seniors ». **Accepté avec amendements sous la forme d'un rajout de trois articles.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI concernant l'avant-projet de la loi cadre sur l'organisation de la police cantonale. **Soutenue par 5 membres.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Marianne SAVARY concernant un concours de terrasses. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

- Durant cette séance, ont été formulées quatre questions ayant pour sujets la sécurité en ville d'Yverdon-les-Bains et la position de la Municipalité ; la surveillance à la sortie des classes à la rue Pestalozzi ; le projet AggloY et son avancée et les différends au SEY, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 2 décembre 2010 : séance annulée

Jeudi 9 décembre 2010

Rapports de Commissions

- PR10.39RA Rapport sur la demande d'adhésion de la Commune d'Yverdon-les-Bains à l'association régionale pour l'action sociale du Jura-Nord Vaudois. **Accepté.**
- PR10.41RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 3'206'000.-- pour l'installation d'une conduite d'eau sous-lacustre de Grandson à Yverdon-les-Bains. **Accepté.**
- PR10.43RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 100'000.-- pour la reprise des archives de canal NV (canal Nord-vaudois- Broye). **Accepté.**
- PR10.45RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'900'000.-- pour l'acquisition d'une parcelle de terrain actuellement propriété de la société VHF-technologies SA (Flexcell). **Accepté.**
- PR10.46RA Rapport sur la 2^{ème} série de compléments au budget 2010. **Accepté.**
- PR10.44RA Rapport sur l'adoption du budget pour l'année 2011. **Accepté, avec 1 amendement.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de Mme la Conseillère Marianne SAVARY concernant une demande de sortir du capital-actions de La Télé). **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de M. le Conseiller Johann GILLIÉRON concernant la fermeture du pont de la rue de Montagny). **Soutenue par 5 membres.**
- Durant cette séance ont été formulées cinq questions ayant pour sujets : La Télé ; la réglementation pour les octrois de



mandats à des PME ; la nouvelle télévision et retransmission du Conseil communal ; la sécurité à la rue du Buron ; l'éclairage public, ainsi qu'une Intervention ayant pour sujet la sécurité à la rue du Buron et la suite de la pétition, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION

Observations concernant toute l'administration communale

Observation 1.1

La CG constate un accroissement du travail des Services de la Ville, vu l'augmentation de la population et suggère qu'en plus de l'engagement de nouveaux fonctionnaires, les processus de travail soient analysés et, si possible, simplifiés.

Réponse :

Un groupe de travail a été constitué en début d'année avec pour tâche d'étudier les missions administratives. Son rapport permettra d'apporter des éclaircissements au terme de la démarche, en fin d'année. De même, l'élaboration de tableaux de bord fait l'objet d'une réflexion concertée entre les services. Parallèlement, la Municipalité les incite régulièrement à maintenir et développer encore les collaborations internes. Par ailleurs, l'engagement de nouveaux fonctionnaires pour faire face à l'accroissement du travail n'est pas systématique : la valorisation des compétences existantes lui est privilégiée.

Observation 1.2

La CG constate qu'il n'a pas été donné suite à son vœu de 2007 pour une meilleure harmonisation des horaires au sein des services communaux, ceci afin de répondre aux besoins des administrés et du public (minimum 17h00).

Réponse :

La réflexion sur cette question, qui vise notamment l'ouverture prolongée de manière à

permettre d'accueillir les administrés ne pouvant pas se libérer en journée, sera reprise une fois réglée la question de l'organisation du Secrétariat général et du Service RH. Elle s'inscrit également, plus généralement, dans le cadre de la réorganisation de l'administration.

Administration générale / Observation 1.1

La CG demande que le Service RH soit libéré de l'accueil à l'Hôtel-de-Ville, activité incompatible avec son devoir de confidentialité. Par conséquent, des lieux plus appropriés à sa fonction doivent lui être attribués.

Réponse :

La libération du Service RH de l'accueil à l'Hôtel-de-Ville pose des questions de locaux et de personnel qui doivent être réglées préalablement. Une étude est en cours à ce sujet. De même, un montant sera vraisemblablement porté au budget 2011 dans ce but.

Education et Jeunesse / Observation 2.1

Camps de skis : Le Municipal nous assure que, suite à notre remarque de l'année dernière, les chefs de camp ont été rendus attentifs au problème de l'occupation des chalets pendant les week-ends précédant les camps. Cette mesure est insuffisante aux yeux de la CG. Aussi elle demande qu'une procédure claire et identique pour tous les camps soit mise en place. Cette procédure devra assurer une information aux directions des établissements scolaires quant à la durée de l'occupation, le nombre de personnes. Les montants perçus devront figurer de manière distincte dans la comptabilité.

Réponse :

Une procédure sera rédigée par le Service éducation et jeunesse afin de préciser les modalités de mise à disposition des logements faisant l'objet d'une location d'un samedi à l'autre et qui sont donc susceptibles d'être inoccupés le week-end précédant les camps de ski. Le principe est de mettre gratuitement le logement à la disposition des enseignants et des moniteurs, respectivement de leurs conjoints et de leurs enfants. Les autres personnes devront s'acquitter d'un montant de Frs 10.-- par nuit. Les montants perçus seront

versés sur les comptes « recettes » des camps sportifs des établissements secondaires.

Observation 2.2

La CG souhaite une réadaptation de la table des subventions aux soins dentaires en fonction des revenus.

Réponse :

Le barème de la participation communale aux frais facturés pour les prestations de la clinique dentaire de la jeunesse datait du 5 septembre 1990. Conformément au vœu de la Commission de gestion, la Municipalité a adopté un nouveau barème qui indexe les tranches de revenus imposables selon l'indice des prix à la consommation (inflation de 30%). Par ailleurs, les principes suivants ont été admis : la participation maximale de la Commune a été fixée à 90% (contre 95% auparavant), les traitements d'un montant inférieur à Frs 50.-- sont désormais à la charge des parents, et, en cas de participation communale, celle, minimale, des parents s'élève à Frs 50.--.

Service des Energies /

Observation 5.1

La CG invite la Municipalité à prendre très rapidement des dispositions afin que la sérénité règne dans ce dicastère.

Réponse :

La Municipalité suit les procédures qu'elle a entamées en décembre dernier au sein du SEY. Des lignes stratégiques claires dans le domaine des énergies ont été définies par la Municipalité à fin avril. Cette dernière a également mis en place un coaching du Chef de service. La Municipalité évalue régulièrement la situation.

Police et Sports /

Observation 6.1

La CG demande la réalisation d'un véritable Hôtel de Police. Dans l'intermédiaire, dès la libération des locaux de la Gendarmerie, une redistribution pratique des lieux, adaptée aux besoins de la Police est indispensable.

Réponse :

La Municipalité attache une attention toute particulière à cette question. Elle fera figurer

au plan des investissements les dépenses nécessaires à l'édification d'un tel bâtiment.

Observation 6.2

La CG demande que l'image du Centre funéraire soit améliorée.

Réponse :

L'aménagement et l'entretien des locaux accessibles au public du Centre funéraire a fait l'objet d'une adaptation tenant compte des remarques de dite commission.

Observation 6.3

La CG demande que l'image du camping, carte de visite de la Ville, soit améliorée

Réponse :

Le service fait en sorte, avec les moyens dont il dispose, que l'image du camping soit la meilleure possible en matière d'accueil.

S'agissant des bâtiments, dont certains vieillissant, les installations sanitaires ont été partiellement rénovées entre l'automne 2009 et le printemps 2010.

Par ailleurs, la Municipalité a repris ses réflexions concernant l'avenir du camping et son aménagement. Des propositions concrètes pourront être formulées d'ici au début 2011.

Observation 6.4

Abattage "non programmé" des tilleuls du stand de tir: il s'est produit un abattage malheureux pour lequel l'autorisation n'a pas été demandée au bon Service de notre administration communale!!! La Police du Commerce assume cette erreur et a déjà fait replanter des arbres.

La CG demande quelles sont les raisons qui ont amené le CPO à abattre ces arbres sans en référer au Service compétent (STE) et quels sont les frais qui en ont découlé.

Réponse :

Le gérant du Stand de tir, en place depuis le début de l'année 2009, a été interpellé par le tenancier du café-restaurant du Stand à propos des deux arbres plantés en bordure de la terrasse qui nécessitaient un entretien particulier vu l'ampleur qu'ils avaient prise. Le gérant a fait connaître cette demande à son supérieur qui l'invita à s'adresser au responsable de l'entretien arboricole. Il résulta du constat fait par ce dernier que les deux



arbres pourrissaient de l'intérieur ce qui nécessitait leur abattage. Une telle mesure nécessite une procédure particulière que ne connaissait pas le gérant du Stand de tir à ce moment. Il prit donc l'initiative de faire abattre les arbres en ayant recours au jardinier du cimetière, bûcheron de formation, sans en référer à sa hiérarchie. Les collaborateurs concernés ont été informés par écrit depuis lors de la procédure applicable en matière d'abattage.

Le coût de l'opération s'élève globalement à Fr. 2'500.- : Fr. 1'000.- pour le retrait des souches et frs 1'500.- pour la plantation de deux nouveaux arbres.

Affaires sociales et culture

/ Observation 7.1

La CG souhaite que la Municipalité veille à une meilleure mise en valeur du kiosque à musique par des activités multiculturelles et populaires.

Réponse :

Cette question sera revue dans le cadre de la probable proposition à venir de mise sur pied d'un véritable Service culturel avec à sa tête un chef de service, lors de la réorganisation qui suivra (ou précédera) le départ à la retraite de M. Pierre Bauer, directeur du TBB, au 31 janvier 2012.

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

Vœu no 1

La CG relève que les délais de rédaction des rapports après les séances de commission pour les préavis sont trop courts, voire impossibles (ex : PR.10.11PR). Elle demande à la Municipalité et au Greffe d'y être attentifs.

Réponse :

La Municipalité observe qu'elle ne maîtrise qu'une partie du processus d'envoi et de traitement des préavis par le Conseil communal et les commissions ad hoc. En particulier la gestion des délais entre la tenue de la commission d'examen du préavis et la production des rapports n'est pas de son ressort, mais de la compétence du législatif.

Par ailleurs, elle signale systématiquement les situations dites d'urgence et n'en fait usage

que très parcimonieusement. En 2010, deux préavis sur cinquante-trois ont fait l'objet d'une requête de traitement accéléré.

Vœu no 2.1

La CG relève la surcharge de travail du secrétariat du SEJ et suggère une réévaluation de son organisation.

Réponse :

Le service éducation et jeunesse s'est développé depuis sa constitution en 2007 (augmentation des prestations, nouvelles prestations, arrivée de nouveaux collaborateurs) alors que l'effectif de son secrétariat est resté constant.

Une réflexion est en cours sur la répartition des différents domaines de responsabilité entre certains dicastères. C'est en particulier le cas pour les prestations assumées par le service des affaires sociales, notamment en ce qui concerne le domaine de la petite enfance. Un regroupement de tous les domaines en relation avec l'enfance et la jeunesse, au sein du service éducation et jeunesse, est à l'étude. La Municipalité attend son aboutissement avant de décider d'une augmentation de dotation en matière de personnel administratif au sein de ce dernier.

Vœu no 2.2

La CG invite le SEJ et la Police à intensifier leur collaboration.

Réponse :

Le partenariat entre le service de la jeunesse et la police est avéré dans de nombreux dossiers. On citera les rencontres qui ont lieu dans le cadre notamment de la prévention au sein des écoles, des démarches communautaires dans les quartiers, du projet Ma gare ?, du programme Railfair ou de la commission « prévention alcool chez les jeunes ». Le SEJ a notamment aussi accueilli les responsables de brigade dans les nouveaux locaux du service afin de mieux faire connaissance et de présenter le travail des éducateurs de rue. Avec l'arrivée du nouveau commandant de police, il est également prévu d'organiser des séances de travail inter-services autour de problématiques et/ou de thématiques communes. L'amélioration de la collaboration et la meilleure connaissance réciproque des personnes constituent ainsi un objectif commun aux deux services.

Vœu no 3.1

La CG invite le Service à développer un tableau de bord – échéancier qui permettra la vision d'ensemble de tous les projets, l'état d'avancement des travaux, les échéances, droits de réméré, etc.

Réponse :

Une nouvelle application « Programme de travail-gestion des tâches-échéances » a été mise en place sur Outlook dès décembre 2010, en remplacement de l'ancien tableau Excel utilisé dans le service depuis six ans. Elle permet de suivre l'évolution des projets en cours et de fixer des délais pour l'exécution de tâches diverses d'Urbat. Une réflexion est encore en cours pour la gestion des documents de la gérance communale.

Vœu no 4.1

La CG demande la démolition des caches se trouvant au bord du Buron et la remise en état des lieux.

Réponse :

Le cache a été démonté, l'ensemencement se fera ce printemps.

Vœu no 4.2

La CG souhaite que la population soit sensibilisée par la problématique de déchets jetés aux égouts, tels que lingettes, Qtips et mégots de cigarettes.

Réponse :

Différentes actions ont été entreprises : tout d'abord une campagne d'information a eu lieu dans le journal communal Bonjour, en mai 2009 (voir extrait Bonjour 34/2009).

En 2010, le service des travaux et de l'environnement a organisé 12 visites guidées de la STEP pour les groupes (écoles) durant lesquelles ce thème a été abordé.

Les 20 et 21 mai 2011, lors de la journée suisse de l'assainissement, nous allons encore insister sur la responsabilité que chacun a vis-à-vis de l'environnement et de l'assainissement en général pour ne pas confondre les toilettes avec les poubelles.

Par ailleurs, le camion Hydrocureur est paré de panneaux de sensibilisation sur le respect de nos collecteurs depuis 2004 en regard des huiles et solvants.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Votations fédérales du 7 mars 2010

Objets fédéraux

1. Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain.
2. Initiative populaire du 26 juillet 2007 "Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)".
3. Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal).

Participation : 1) 46.22% 2) 46.35% 3) 46.35%

Résultat du scrutin			
	1	2	3
Yverdon-les-Bains	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Suisse	Oui	Non	Non

Votation communale du 13 juin 2010

Acceptez-vous la convention de fusion entre les communes de Gressy et d'Yverdon-les-Bains ?

Résultats de la Commune d'Yverdon-les-Bains :

Electeurs inscrits : 18'679 Carte de vote reçues conformes : 4'171

Participation : 22.30%

Bulletins	Objet communal
Rentrés	4'166
Blancs	58
Nuls	11
Valables	4'097
OUI	3'496
NON	601

Résultats de la Commune de Gressy :

Electeurs inscrits : 115 Carte de vote reçues conformes : 104

Participation : 91.30%

Bulletins	Objet communal
Rentrés	104
Blancs	1
Nuls	0
Valables	103
OUI	63
NON	40

Votations fédérale et cantonales du 26 septembre 2010

Objet fédéral:

Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI).

Participation : 38.35%

Résultat du scrutin	
Yverdon-les-Bains	Non
Vaud	Non
Suisse	Oui

**Objets cantonaux:**

1. Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions des communes).
2. Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail.

Participation : 1) 37.80% ; 2) 37.91%

Résultat du scrutin		
	1	2
Yverdon-les-Bains	Oui	Non
Vaud	Oui	Non

Votations fédérales du 28 novembre 2010**Objets fédéraux:**

- 1a. Initiative populaire du 15 février 2008 "Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)"
- 1b. Contre-projet, à savoir l'arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution.
- 1c. En cas d'acceptation par le peuple de l'initiative populaire "Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)" et du contre-projet, **est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?**
2. Initiative populaire du 6 mai 2008 "Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)"

Participation : 1) 48.7% ; 2) 48.4%				
Résultat du scrutin				
	1a	1b	1c	2
Yverdon-les-Bains	Non	Non	Contre-projet	Oui
Vaud	Non	Non	Contre-projet	Non
Suisse	Oui	Non	Contre-projet	Non



**DICASTERE DE
L'ADMINISTRATION GENERALE,
FINANCES ET RESSOURCES
HUMAINES**

**M. DANIEL VON SIEBENTHAL,
SYNDIC**

SITUATION ECONOMIQUE EN 2010	20
MUNICIPALITÉ	20
GREFFE MUNICIPAL/SECRETARIAT GÉNÉRAL	22
COMMUNICATION.....	23
ARCHIVES	25
RESSOURCES HUMAINES	29



SITUATION ECONOMIQUE EN 2010

L'économie suisse a mieux résisté à la crise économique que la moyenne des pays occidentaux en 2009 et 2010. Les principales raisons de cette meilleure résistance sont le bon degré de diversification de l'économie suisse, le bon positionnement de ses produits, des entreprises et des ménages peu endettés et des capitaux disponibles, une consommation préservée par un bon filet social, ainsi qu'un marché du travail souple¹.

Situation structurelle vaudoise

Les économies suisse et vaudoise sont fortement dépendantes de la situation économique européenne, puisqu'en 2010, approximativement 70% des exportations se sont faites à destination de pays de cette zone.²

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 41.1 milliards de francs, le canton de Vaud pèse 7.7% du PIB suisse en 2010. La plupart des indicateurs économiques démontrent une dynamique supérieure du canton de Vaud en comparaison nationale. C'est en particulier le cas pour la croissance du nombre d'emplois (taux de variation par an depuis 2001) : + 1.33% sur VD contre 0.91% pour la Suisse ; la croissance de la population : + 1.32% contre + 0.86%.

L'économie vaudoise est en phase de tertiarisation avancée, le secteur primaire (agriculture, sylviculture, chasse, pêche) a chuté de 1.4% par an entre 1997 et 2009, tandis que le secteur secondaire a augmenté

de 1.6% par an et le secteur tertiaire a crû de 1.8% par an.

Evolution conjoncturelle vaudoise en 2010

Le brusque ralentissement de l'économie en deuxième moitié de 2008, s'est prolongé jusqu'au troisième trimestre 2009. Depuis, porté par la consommation des ménages et la reprise du commerce extérieure, le PIB est reparti à la hausse. Les prévisions des différents organismes de prospective économique tablent autour d'une augmentation de 2.7% du PIB pour 2010.

Sur 2010, les chiffres actuellement disponibles indiquent que le canton de Vaud connaît une croissance des exportations plus forte que la moyenne nationale, avec une augmentation de 11% contre 9.3% pour la Suisse.

Après un net ralentissement de la demande de main d'œuvre étrangère en 2009, une forte demande a provoqué une croissance du taux de travailleurs frontaliers sur le canton, qui s'établit à 5%.

Quand à l'évolution de l'emploi, en 2010, au 2^{ème} semestre, le canton de Vaud voyait le taux de création d'emplois atteindre + 1.28% contre + 0.55% au niveau national. La statistique du chômage continue en revanche à rester supérieure à la moyenne helvétique, avec un taux de 5.6%, contre 3.9%.

Perspectives 2011

Le dynamisme vaudois devrait se confirmer en 2011, même si les prévisionnistes tablent sur un ralentissement global de la croissance du PIB. Ce ralentissement devrait être moins sensible que la moyenne nationale (+ 1.9% contre + 1.6%).

MUNICIPALITÉ

L'année 2010 a permis à la Municipalité conduite par le syndic désigné au printemps 2009,

M. von Siebenthal, de trouver son régime de croisière et de travailler à la concrétisation des projets inscrits au programme de fin de législature, communiqué en septembre 2009.

¹ Portrait et situation conjoncturelle de l'économie vaudoise – exposé de M. Marc-Jean Martin – SCRIS – 25 novembre 2010

² Les chiffres pour 2010 sont des chiffres provisoires.



Projets régionaux

- Le projet d'agglomération yverdonnoise a connu quelques moments forts en 2010, avec l'engagement d'une cheffe de projet permanente, Mme Probst-Outzinout, la signature du protocole additionnel concernant la répartition des financements des mesures d'agglomération et quelques tensions aujourd'hui en voie d'apaisement, avec certains de nos partenaires. La visibilité et compréhension de ce projet ne cessent de croître au fur et à mesure de la réalisation des premières étapes : citons la mise en place du concept de transports publics pour les prochaines années, la requalification de la rue de l'Industrie, de l'avenue des Sports, rue de Clendy, et l'aménagement d'un cheminement de mobilité douce le long du Buron, ainsi que l'avancée de l'étude pour la Traversée Centre ;
- La finalisation du projet de régionalisation du service de lutte contre l'incendie et le secours, projet rassemblant quelques quarante six communes et ayant fait l'objet de longues négociations et ajustements pour parvenir à un projet de statuts qui reflète l'engagement du chef-lieu du District Jura-Nord vaudois ;
- l'avancée substantielle du projet d'association régionale de police, englobant neuf communes et qui s'inscrit dans le cadre du projet de loi sur l'organisation policière cantonale (LOPC) ;
- des projets d'infrastructures sportives, à l'échelle régionale, avec l'aboutissement du projet de piste BMX sur le sol grandsonnois et la construction du Centre sportif Aux Isles.

Vitalité économique

- En partenariat avec l'ADNV, un protocole d'accord a été conclu avec l'entreprise Bière du Boxer SA, pour l'implantation de l'entreprise dans les locaux ex-Arkina et l'étude de la commercialisation d'une eau minérale yverdonnoise ;
- la réorganisation de la société Y-PARC SA, en charge de développer des prestations à l'intention des sociétés implantées au PST, et de créer une identité attractive, a vu le jour avec une recapitalisation et la gestion de projets parallèles, comme la création d'un incubateur d'entreprises, en

partenariat avec le SELT, l'ADNV et la HEIG-VD ;

- l'intensification des échanges avec les partenaires locaux pour créer des conditions cadres favorables au renforcement de l'attractivité commerciale du Centre-Ville ;

Développement durable

Les actions dans ce domaine appartiennent à plusieurs dicastères, néanmoins nous souhaitons citer celles qui retiennent principalement l'attention de la Municipalité :

- le développement de la production d'électricité via les énergies renouvelables : le solaire, avec une installation supplémentaire de panneaux photovoltaïques sur le centre sportif Aux Isles, la poursuite du projet Eoliennes du Mollendruz en phase de consultation préalable auprès du Canton, un partenariat avec la ville de Winterthur pour l'analyse du potentiel de la Plaine de l'Orbe en vue de l'installation d'Eoliennes urbaines, etc.
- mise en œuvre du 1er volet du plan de mobilité entreprise ;
- la Ville a reçu la certification « Label Cité de l'Energie »

Accueil – Intégration – Qualité de vie

- la deuxième édition de la journée d'accueil des nouveaux habitants a été un franc succès ;
- les projets quartiers solidaires s'étendent avec le lancement d'une initiative de ce type sur le quartier de La Villette ;
- l'amélioration du cadre de vie, sur un plan architectural et urbanistique, est traitée dans le rapport d'activité du service urbanisme et bâtiments. Citons néanmoins quelques projets phares, la finalisation de la réfection de la façade sud du château, le rachat du Parc Piguet pour y aménager un parc accessible au public ;
- la finalisation du projet d'introduction de la taxe au sac.

Politique sociale et familiale

- introduction d'une aide aux familles les plus démunies ;



- un subventionnement des abonnements Mobilis pour les seniors afin de limiter l'impact des hausses tarifaires sur cette catégorie d'usagers.

Vivre et sortir à Yverdon-les-Bains

- de très nombreux événements festifs ont émaillé l'année 2010, pour mieux rebondir sur l'année du 750^{ème}, dont l'organisation d'un 1^{er} août, selon une nouvelle formule, incluant deux parties, l'une officielle, l'autre plus festive sur la plage, à l'intention des jeunes ;
- une réflexion a été menée sur la politique culturelle à Yverdon-les-Bains et des principes directeurs seront annoncés en 2011 ;
- la place de la Gare est devenue un lieu d'accueil et d'échanges avec la mise en place provisoire d'un « couvert », permettant aux associations et sociétés locales, désireuses d'y développer une animation, de le faire avec un minimum d'équipements.

Infrastructures

- Outre les grands travaux de réfection qui sont relatés dans les rapports d'activité fournis par les services techniques, la Municipalité souhaite attirer l'attention sur sa volonté de permettre l'installation de la fibre optique dans l'ensemble des quartiers. Pour ce faire, chaque renouvellement de réseau souterrain est utilisé pour installer les tubes nécessaires à cet effet.

Service public adapté à ces enjeux

- Réflexion initiée sur l'adaptation des structures et des méthodes, laquelle a été ralentie en raison de manque de ressources à disposition.

GREFFE MUNICIPAL / SECRÉT ARIAT GÉNÉRAL

L'année 2010 a permis de consolider un mode de fonctionnement visant l'efficacité et l'efficacité, malgré une dotation en personnel

encore insuffisante. Le Secrétariat général a pu augmenter sa contribution aux services, notamment en matière d'appui juridique à ces derniers, dans la gestion de dossiers litigieux, la rédaction ou le contrôle de conventions de droit privé ou administratif, la rédaction de projets de statuts d'associations et/ou de règlements.

Mode de fonctionnement

Deux constats : le premier tient en la position particulière d'un service central vers lequel l'ensemble des demandes externes et internes converge et d'où toute décision ou position de plus ou moins grande ampleur émane. L'image de « l'entonnoir » illustre bien les difficultés qui peuvent en résulter dans la régulation du traitement des dossiers, de manière à ce que chaque dicastère soit traité avec la même attention et au même rythme. Plusieurs principes de fonctionnement ont été introduits pour permettre d'atteindre cet objectif (partage des dossiers par dicastère entre l'adjoint et la secrétaire, et/ ou partage thématique).

Le deuxième tient en l'énorme masse de projets d'envergure dont la Municipalité a directement la charge (délégations municipales auprès des personnes morales, affaires générales et extérieures par exemple), lesquels vont à un moment ou à un autre impliquer ou concerner les services et nécessiter l'appui du Secrétariat général. Le travail de coordination nécessaire est intense, la coopération des spécialistes et généralistes s'impose pour parvenir à un traitement optimal des dossiers. Les outils ne sont à cet égard pas encore suffisants (informatiques et méthodologiques). Le Secrétariat général doit pouvoir disposer de toutes les informations existantes à un moment donné pour un dossier donné. La gestion de ces flux d'information est un défi quotidien.

Dossiers particuliers pour l'année 2010

- la Municipalité a accru substantiellement le nombre de ses entrevues thématiques avec les partenaires locaux, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, d'acteurs économiques et sociaux, d'associations, etc. La volonté est d'approfondir et d'élargir les partenariats et les démarches participatives. Outre ce type de séances, de nombreux groupes de travail se mettent en place ponctuellement, pour appuyer le traitement d'un dossier.



- L'ensemble de ces démarches nécessite pour divers collaborateurs du Secrétariat général, la convocation et préparation des séances, la prise de procès-verbaux, le suivi des décisions prises. A titre d'exemple, nous pouvons citer la recherche de partenariats publics privés dans le cadre de la construction de logements, de l'extension de l'offre hôtelière, de la revalorisation du camping, etc.
- conclusion de nombreuses conventions, directives, règlements particuliers, qui nécessitent soit une rédaction complète du document de base, soit une supervision des documents émis par d'autres organismes. A titre d'exemple, citons la convention pour la mise à disposition de météo-suisse d'un mât au camping, la mise au point de la convention tripartite BMX-Grandson-Yverdon, le protocole d'accord Bière du Boxer SA, etc.
- participation aux groupes de travail, avec le chef des finances, sur la régionalisation de la police et du service incendie et secours, rédaction et adaptation des versions successives des statuts ;
- appui juridique aux services dans quelques litiges en matière de responsabilité civile, d'usage du domaine public, de marchés publics, etc.
- augmentation inexorable du nombre de préavis et communications produites ;
- préparation des élections pour la législature 2011-2016.

COMMUNICATION

Fonctionnement

La politique de communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains contient deux volets. D'une part, le volet consacré à la communication institutionnelle, consistant à travailler un ensemble de supports rédactionnels aux fins de transmission des messages retenus. D'autre part, un travail sur les éléments qui forgent l'identité yverdonnoise et leur ancrage au travers d'actions ou de projets marketing.

Délégation municipale de communication

La Commission communication est chargée de piloter les démarches entreprises par la Déléguée. Elle est composée de M le Syndic, Daniel von Siebenthal, Mme Nathalie Saugy, Municipale et de M. Marc-André Burkhard, Municipal.

Presse

Tout au long de l'année, une à deux communications hebdomadaires de l'administration communale ont été organisées soit par le biais d'une conférence de presse, soit par celui de la diffusion d'un communiqué. De plus, dans le cadre des opérations de promotion de la ville, de nombreuses communications et articles nous ont permis de faire connaître différents atouts de notre Cité à l'extérieur de la ville.

Journal communal

Le Comité de rédaction du Journal communal, composé de représentants des services, propose pour chaque édition de nombreux sujets d'articles, raison pour laquelle nous avons réussi à faire paraître 8 numéros de Bonjour en 2010. Les thèmes proposés sont variés et offrent une vision dynamique et complète des activités de l'administration.

Site internet

En 2010, le site internet a fait l'objet d'une restructuration totale. Un accent tout particulier a été mis sur la promotion d'une image dynamique de la ville par le biais de ce support. Au niveau technique, l'arborescence du site a été optimisée. Une collaboration active entre l'Office informatique et la Communication ainsi qu'une implication de tous les services communaux ont permis la mise en ligne de la nouvelle version dans un temps record.

Positionnement de la Ville

Pour rappel, dans un objectif de cohérence dans le domaine de la promotion de notre Cité, la Municipalité a réfléchi durant plusieurs mois à la mise en place d'outils visant la création de liens entre les différents axes de positionnement de la Ville (eau, formation, technologies, culture, développement durable,



cadre de vie). Un mandat a donc été attribué dans l'objectif d'analyser l'environnement académique, culturel et événementiel yverdonnois, en tenant compte des programmes et des buts des acteurs locaux.

La deuxième phase de cette démarche a été d'élaborer des concepts communs visant la création d'actions phares à fort rayonnement, qui serviraient de vitrine pour la valorisation de l'image d'Yverdon-les-Bains au niveau suisse et international.

Depuis quelques années, les axes identitaires d'Yverdon-les-Bains ont été renforcés par la constitution de la HEIG-VD, par le développement du Parc Scientifique et Technologique et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, ainsi que par l'ouverture de l'Espace Jules Verne. Les perspectives en termes d'augmentation des habitants et des emplois sont grandes et les projets d'urbanisme sont ambitieux. Yverdon-les-Bains est en phase ascendante et il s'agit de lui donner des couleurs nouvelles qui lui sont propres, basées sur un positionnement clair, ressenti et géré.

Dans cet esprit, la Municipalité a choisi de valoriser particulièrement certaines de ses valeurs, soit l'eau, la formation et les technologies.

Tout en travaillant sur ses liens, Yverdon-les-Bains favorise le développement:

- D'un laboratoire à ciel ouvert pour des étudiants
- D'un vecteur pédagogique *grand public* pour les sciences et les technologies
- D'un pôle de rencontre entre des entreprises et des étudiants des écoles polytechniques, d'ingénieurs et techniques au niveau suisse et international

Projet initiés ou réalisés en 2010 :

Kinetika

Programme de valorisation des canaux d'Yverdon-les-Bains, via le déploiement de projets scientifiques et techniques, sous forme de la réalisation de prototypes dans le domaine énergétique, robotique, climatique... Ce projet a été suspendu durant l'année 2010, pour l'inscrire dans un événement plus international qui est un concours de jeunes ingénieurs organisé dans le sillage du WEC, Congrès mondial des ingénieurs, qui aura lieu à Genève du 4 au 9 septembre 2011.

Université d'été : « Développement de la ville nouvelle entre Gare et Lac »

Initiée par la Ville, l'édition 2010 de l'université d'été s'est déroulée à Yverdon-les-Bains du 21 juin au 1^{er} août 2010. Waterfront 2010 a exploré des thématiques liées au développement urbain de la ville et sa région. Les étudiants ont été invités à mener une réflexion décomplexée et audacieuse sur la création d'une ville nouvelle dans la zone située entre Gare et Lac.

Very

Réalisation d'imageries 3d destinée à la valorisation de deux embarcations romaines exposées au Musée d'Yverdon-les-Bains (projet se déployant sur 3 ans).

Ces actions ont atteint les objectifs fixés. Elles ont été consacrées principalement à établir et mener des projets avec une triple fonction: établir un bilan des ressources locales, coopter des nouveaux partenaires susceptibles de soutenir nos projets et constituer un socle sur lequel d'autres démarches peuvent prendre appui. A ce titre, de nombreux partenariats européens destinés à étendre le rayonnement de nos actions, ont été développés et verront le jour en 2011.

Autres projets de promotion de la ville

Présence lors du Salon de l'Automobile Genève :

Fleurons de la région d'Yverdon-les-Bains, l'innovation et la formation dans le domaine des nouvelles technologies, représentés à cette occasion par le Centre Professionnel du Nord Vaudois ont eu l'honneur d'être invités par la Direction du Salon de l'Automobile 2010 à Genève. Associés pour l'aventure, le Tourisme Région Yverdon-les-Bains et la Ville ont proposé aux visiteurs du Salon, dans l'espace du développement durable, des rencontres interactives aux couleurs d'une « Green Power Region » dynamique et accueillante.

Bilan des événements qui ont rythmé les célébrations du 750^{ème} anniversaire de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Organisation : dès l'automne 2009, les actions de communication et la coordination

des activités liées au 750^{ème} anniversaire de la Ville ont été menées par la Cellule communication.

Domaines d'activités : histoire, théâtre, arts de la rue, musée, peinture, écoles, science de l'éducation, orchidophilie, braderie, cinéma, écriture, musique classique, course à pied, voile, mode.

Environ 80'000 personnes ont participé aux différents événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2010.

Les habitants de la ville et de toute la région ont participé en grand nombre. Des visiteurs de la France voisine et de plusieurs cantons suisses sont venus à Yverdon-les-Bains. Des sportifs européens ont participé aux manifestations qui leurs étaient proposées. Il est aussi à relever que des scientifiques du monde entier se sont réunis lors du colloque Pestalozzi.

Un questionnaire de satisfaction a été adressé à tous les organisateurs d'événements impliqués dans les festivités du 750^{ème}. Voici un condensé de leur réponse :

- Beaucoup de remerciements pour l'aide financière, logistique et organisationnelle de la ville. Globalement les remarques sont très positives ;
- La plupart des événements n'auraient pas pu voir le jour sans apport financier particulier ;
- Les spectacles ont bénéficié d'un rayonnement important grâce au soutien de la ville ;
- Le taux de satisfaction général des organisateurs est de 5.3 sur une échelle de 1 à 6.

ARCHIVES

L'année 2010 a été marquée par plusieurs déménagements, ceux des fonds jusqu'alors dispersés dans divers locaux appartenant à la ville, désormais regroupés dans le dépôt de Biens culturels et celui du bureau et de la salle de travail des archivistes qui ont été déplacés du rez-de-chaussée au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville.

Ces travaux, assumés essentiellement avec le personnel habituel, ont eu des répercussions sur l'avancement des tâches ordinaires, surtout sur les recherches et les réponses aux demandes de particuliers.

Personnel

Le personnel fixe des Archives reste formé d'une archiviste à 70% et d'un assistant à 50%. Les déménagements et prise en charge d'un fonds exceptionnel (Leclanché) ont exigé de ce dernier la réalisation d'une soixantaine d'heures supplémentaires.

Trois auxiliaires ont effectué une centaine de journées de travail.

Une apprentie AID (Bibliothèque du gymnase d'Yverdon), a effectué 24 journées de stage en mars-avril.

L'apprentie de commerce du Secrétariat général a passé 2 journées aux Archives pour se familiariser avec les aspects de l'archivage qu'il faut maîtriser dans son secteur d'activités.

Au printemps, les Archives ont fait les démarches pour être reconnues comme établissement d'affectation pour le service civil. Dès leur enregistrement, elles ont reçu de nombreuses offres de service. Dans ce cadre, un civiliste a effectué 26 journées de travail.

Déménagement

Le dépôt de biens culturels a été investi progressivement par les Archives à partir de décembre 2009.

En février 2010, la Protection civile a consacré 3 journées au déménagement des fonds d'archives et mis à disposition 15 hommes et 3 véhicules pour ce travail. Du côté des Archives, 3 collaboratrices et collaborateurs étaient impliqués.

En trois jours, environ 400 mètres linéaires ont été transférés et mis en place dans le dépôt de biens culturels et les dossiers conservés à l'hôtel de ville replacés dans le local du premier étage.

Dès lors, les locaux occupés à la Marive, dans le bâtiment administratif du service des énergies ont été libérés. En ce qui concerne les combles de l'hôtel de ville, tout ce qui était identifié comme ayant une valeur historique a





été déplacé. Quelques reliquats doivent encore être triés.

Tout au long de l'année, plusieurs journées de déménagement ont été effectuées pour déplacer des documents plus fragiles ou nouvellement annoncés. Ainsi, les archives de Leclanché, un reliquat d'archives Arkina, le solde des registres de classes, quelques fonds en attente d'archivage, des maquettes, les plans et documents de grand format et les panneaux peints de Dangin pour ne citer que les plus importants ont été transportés dans le nouveau dépôt.

Locaux de conservation

Hôtel de ville

Les variations de température et d'hygrométrie du local du premier étage sont comparables aux années précédentes.

En ce qui concerne l'occupation, elle a été densifiée, du fait que tous les rayonnages sont à disposition des archives. Dans ce local, sont conservés les documents les plus souvent consultés.

Les étagères sont très remplies par des objets sensiblement plus lourds que précédemment ce qui entraîne quelques difficultés pour les crémaillères.

Dépôt de biens culturels

La climatisation du rez-de-chaussée est réglée pour offrir une température de 18° et une humidité d'environ 50%. Comme de nombreux mouvements ont eu lieu durant l'année, le contrôle systématique des variations de température et d'hygrométrie n'a pas encore été effectué. Mais les appareils de relevés sont en place. Les contrôles ponctuels laissent voir une régularité des conditions très satisfaisante.

Le premier étage n'est pas équipé de climatisation. L'isolation des parois est renforcée et un chauffage s'enclenche lorsque la température est inférieure à 16°. Le contrôle de la température et de l'hygrométrie, effectué dès la fin du mois d'août montre que les variations sont acceptables. Toutefois, nous ne disposons pas encore de mesures durant une période de canicule.

En ce qui concerne l'occupation des zones réservées aux Archives, les étagères mobiles du rez-de-chaussée offrent encore plusieurs dizaines de mètres linéaires de réserve, la zone réservée aux fonds en attente d'archivage étant plus densément remplie que celle attribuée aux fonds archivés.

Contrairement aux prévisions, la zone du premier étage s'est rapidement remplie avec des fonds reçus, et pour l'instant laissés, en palettes. Toutefois, le maximum du remplissage n'est pas atteint.

Collaborations et contacts internes

Les Archives ont poursuivi plusieurs projets avec des services de l'administration.

Secrétariat général

- Contrôle de toutes les positions du plan de classement et révision de leur contenu, tant électroniques que papier. Etablissement d'une liste topographique (plan de situation) pour éviter la constitution de doubles dossiers.
- Mise en place progressive du calendrier de conservation et rédaction de décision.
- Archivage d'environ 3 mètres linéaires d'anciens dossiers du Greffe, conservés aux archives intermédiaires.

URBAT

- Transfert des mises à l'enquête et des dispenses, plus de 70 mètres linéaires, et mise en place d'un processus de prêt de ces dossiers pour les collaborateurs du service.
- Identification des dossiers d'enquête manquants et mise en route d'un processus de recherche.
- Discussion sur la gestion des mises à l'enquête en vue de la mise en commun des outils constitués.
- Conseil pour archivage des dossiers. Prise en charge de dossiers et de documents anciens, rédaction du bordereau de versement.
- Transfert des maquettes.

Culture

- Elimination de documents du Secrétariat des Affaires culturelles et consignes sur les délais de conservation.
- Préparation du transfert des livres d'or de l'Echandole au dépôt et discussion de la conservation des enregistrements des spectacles.
- Conseils et soutien à la Galerie de l'hôtel de ville pour la mise en place du plan de classement.

Service des affaires sociales

- Prise en charge de dossiers et éliminations usuelles.

Ecoles

- Prise en charge du solde des registres scolaires.

Versements

En 2010, les Archives ont reçu 21 nouveaux versements représentant environ 100 m.l. dont 10 provenaient des services de l'administration communale et des autorités (30 m.l.) (URBAT ; Secrétariat général, Municipalité, Conseil communal, Affaires culturelles). Pour chacun, un bordereau de versement a été rédigé.

Les fonds privés proviennent de :

- Leclanché
- Arkina
- Jean-François Mamin, archives de l'Eglise libre
- Amis du Musée d'Yverdon, interview d'Henri Cornaz
- Catherine Carp, livres de compte d'Yverdon-Revue
- Jacqueline Pillard, divers documents anciens

- Jean Mermod, 1 exemplaire du Bourdon
- Mme Beausire, 1 photo ancienne des autorités judiciaires
- Par l'intermédiaire d'URBAT, 1 photographie de la Lyre yverdonnoise
- Lionel Zeller, photographies
- Albert Bécherraz, photographies encadrées et diapositives

La convention avec Leclanché est en préparation.

En ce qui concerne les archives de Canal NV, les travaux préparatoires se sont poursuivis. Les coûts de cette prise en charge (préparation, matériel de lecture et informatique, indexation) ont été évalués et le Conseil communal a accepté à la fin de l'année le préavis. Sous la supervision de M. Brouard, le personnel de Créavision avait déjà entrepris la préparation de ces cassettes en prévision de leur versement aux Archives de la ville.

Transfert

A la demande du Musée géologique (Université de Lausanne), il a fallu retrouver les matériaux d'un forage effectué à plus de 600 mètres de profondeur pour Arkina à la grève de Clendy. Ce matériel, plusieurs mètres cubes, a été pris en charge par le Musée géologique qui le conservera.

Archivage et inventaires

L'archivage définitif des fonds ou dossiers suivants est terminé :

Producteur	Fonds et travaux effectués	m.l.
SG	Nonagénaires	0.5
Privé	Bourdon	0.1
URBAT	Mises à l'enquête : inventaire, conditionnement	1.0

L'archivage des fonds suivants est en cours :

SG	Sociétés locales : le contrôle et la saisie des fiches ainsi que l'étiquetage sont partiellement terminés	3.0
Fondation Petitmaître	Dossiers du Comité de gérance provenant du SG et du fonds ancien : tri et classement en cours	5.8
Ecoles	Registres de classes, 1930-1998 : classement chronologique, tri documents volants, récapitulation par année scolaire et degré, liste registres manquants. Conditionnement et étiquetage en cours	28.0
	Total	38.4

A la fin de l'année, la base de données comptait environ 12'500 fiches.



Dossiers thématiques

Le dépouillement de *La Région* et de *24 Heures*, commencé en 2006, se poursuit. Celui de *La Presse Nord vaudois* est terminé pour les années 2002 à 2004.

Plus de 1200 dossiers thématiques ont été créés et sont alimentés par les coupures de presse.

Prestations au public

Demandes de recherches et consultation

Le transfert des dossiers de mises à l'enquête aux Archives a augmenté le nombre des demandes puisque les collaboratrices et collaborateurs doivent régulièrement consulter d'anciens dossiers.

Pour 2010, il y a eu :

- 81 demandes (sauf mises à l'enquête)
- 65 demandes de mises à l'enquête
- 218 mises à l'enquête prêtées (URBAT)
- 30 consultations au bureau (hôtel de ville)
- 2 consultations au dépôt

Pour marquer le 750^{ème} anniversaire de la ville, *La Télé* a souhaité réaliser quelques reportages évoquant ce passé. Deux propositions ont été retenues, sur le château et sur les panneaux peints de Dangin. Toutefois, seul le premier a été diffusé. Le travail fourni pour le second est resté sans suite.

Prêts et reproductions

- Plans et calculs pour la construction de l'usine Arkina prêtés à un mandataire de la commune
- 1 cahier de comptes du 15^{ème} siècle prêté pour une exposition au château de Grandson
- 3 autorisations de reproduction, pour 7 documents, délivrées pour des publications et une exposition

Publications

Journal communal *Bonjour !*, n°41 : présentation du dépôt de biens culturels

Participation à la réalisation du dépliant *Yverdon-les-Bains, d'une fontaine à l'autre*

Rédaction des pages *Archives* du nouveau site internet de la ville

Dépôt de biens culturels

La mise en service du dépôt de biens culturels a suscité l'organisation de plusieurs visites et manifestations :

Février : Mme Nathalie Saugy, municipale

Mars : archiviste de Morges

Mars : collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général

Avril : commission de gestion

Septembre : inauguration officielle, suivie d'une matinée de visites destinées au public. Une centaine de personnes ont fait le déplacement.

Novembre : syndic, secrétaire municipal et archiviste de Romont

Exposé

Présentation de la collaboration Archives – Protection des Biens Culturels (subventions pour inventaires et déménagements) lors de l'assemblée générale de l'Association Vaudoise des Archivistes à Aigle, le 18 juin.

Restauration, reliure

- Restauration de l'onglet du Conseil communal Ad 6
- Reliure des numéros 2009 et 2010 de **La Région**
- Contrôle des cadres des panneaux de Dangin et mise en place de fixation permettant de les suspendre

Délégations

Participation aux séances du comité de l'association Films Plans-Fixes.

Membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes et, dans ce cadre, participation à la réalisation d'un manuel pour soutenir les personnes chargées de la mise en place d'un records management dans les petites communes.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2010 a été marquée principalement par le démarrage du projet GEPY (Gestion du Personnel Yverdon-les-Bains), consécutif à la restitution des résultats d'une vaste enquête de satisfaction réalisée en deux temps à partir de la fin de l'année 2009 et au début de l'année 2010. Il semble important de rappeler que la GRH (gestion des ressources humaines) à Yverdon-les-Bains se construit sur la base d'une stratégie et d'une méthodologie adoptée par la Municipalité en septembre 2009. La stratégie consiste à assurer le développement de la GRH en partenariat, soit avec la participation et dans la consultation des partenaires concernés (Municipalité, Chefs de service, cadres et collaborateurs, syndicat). Quant à la méthodologie, elle se base sur des processus compatibles avec un système qualité ; elle a été conçue par les professeurs Yves Emery (IDHEAP) et François Gonin (HEIG-VD).

I. Processus de pilotage :

1. *Politique du personnel*
2. Objectifs, indicateurs et tableaux de bord

III. Processus de soutien :

1. Fonction Personnel
2. Système d'information et de gestion du personnel
3. Réglementation du personnel

II. Processus centraux :

1. Gestion prévisionnelle du personnel
2. Engagement du personnel
3. Management des performances
4. Développement des compétences
5. Evolution professionnelle
6. Rémunération
7. Personnalisation des conditions de travail
8. Communication interne
9. Processus transversaux

(Emery, Gonin, 2009)

Le rapport de gestion sera désormais construit selon cette grille des processus, par souci de cohérence.

Effectif du personnel communal au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2010

Effectif au 01.01.2010								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	UP	Contrat	Nombre	UP	Sexe	Nombre	UP
Administration générale	42	20.74	Temporaires	110	23.59	Femmes	274	126.33
Finances	17	15.10	Apprentis	21	21.00	Hommes	340	274.47
URBAT	110	57.27	Droits privés	113	30.44			
STE	90	86.90	Fonctionnaires	363	321.77			
SEJ	111	36.64	Municipalité	7	4.00			
Police et Sports	123	95.04						
Aff. sociales et culture	55	26.63						
SEY	66	62.48						
Totaux	614	400.80		614	400.80		614	400.80

Effectif au 31.12.2010								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	UP	Contrat	Nombre	UP	Sexe	Nombre	UP
Administration générale	46	21.53	Temporaires	70	29.66	Femmes	276	129.21
Finances	16	14.90	Apprentis	21	21.00	Hommes	351	282.53
URBAT	109	57.16	Droits privés	161	33.18			
STE	90	86.40	Fonctionnaires	368	323.89			
SEJ	113	37.09	Municipalité	7	4.00			
Police et Sports	132	101.07						
Aff. sociales et culture	52	28.11						
SEY	69	65.48						
Totaux	627	411.74		627	411.73		627	411.74

Il faut relever 9 départs à la retraite, 27 démissions pour le personnel fixe, 6 résiliations des rapports de travail par l'employeur et 2 mises à l'assurance-invalidité (totales et partielles). Pour le personnel temporaire, ce ne sont pas moins de 286 sorties qui ont été enregistrées. 77 rapports ont été adressés à la Municipalité par le service RH en 2010 (73 en 2009).

Processus de pilotage - les résultats de l'enquête de satisfaction et le projet GEPY

L'enquête de satisfaction a été préparée dans le courant de l'été 2009 en collaboration avec le mandataire, soit l'Unité Ressources Humaines & Management de la HEIG-VD. Elle avait pour but d'obtenir une appréciation représentative des pratiques existantes en matière de GRH, de récolter les attentes et souhaits de développement et de permettre à la Municipalité et au service RH de disposer de quelques recommandations pour la construction de l'avenir. Le questionnaire abordait tous les processus de la GRH, selon schéma ci-dessus, et comportait environ 150 questions, en deux versions, l'une électronique en ligne et l'autre sous forme papier pour les personnes ne disposant pas d'un compte informatique. Grâce à des mesures d'accompagnement destinées à celles et ceux qui n'avaient pas une bonne maîtrise du français ou de la lecture, nous avons pu compter sur un taux de 70% de participation de tout collaborateur ayant un taux d'activité de 25% et plus.

Les résultats donnent une appréciation assez positive, mais montrent qu'une marge de progression existe. La satisfaction du personnel est importante pour ce qui concerne le recrutement, l'utilité et le sens du travail et de la fonction, les nombreux contacts possibles avec la population, l'adéquation entre les exigences requises et les capacités des collaborateurs. De manière générale, la GRH doit progresser dans la clarté des lignes directrices, les aspects liés au management des performances, l'information et la formation continue. Le souhait d'une meilleure reconnaissance et équité est apparu. Une progression peut être sans aucun doute accomplie dans le management et la communication interne. Le rapport met en évidence la nécessité pour le service RH de pouvoir disposer de ressources complémentaires pour pouvoir piloter et accompagner ces changements et l'évolution induite par l'important et rapide développement de la deuxième ville du Canton.

Le démarrage du projet GEPY a été rendu possible par le fait que le chef de service a pu dégager un peu de temps, hors des responsabilités de gestion et opérationnelles habituelles ou spécifiques à des problématiques, pour se pencher sur le

développement de la GRH suite à l'entrée en fonction le 1^{er} mars de Monsieur Julien Crot, adjoint RH remplaçant du chef de service. Ainsi il a été proposé à la Municipalité d'adopter une organisation de projet pour GEPY et de désigner un Comité de pilotage (ci-après CoPil) qui a commencé ses travaux en automne 2010. La stratégie de développement en partenariat a été respectée dans la constitution du CoPil, puisque celui-ci est dirigé par le Syndic ; il intègre deux chefs de service, deux représentants du personnel (y compris SSP) et le chef de projet en la personne du responsable RH. Les rapports émanant de ce CoPil, sur mandat de la Municipalité, seront mis en consultation auprès des chefs de service et de la commission paritaire, avant d'être soumis à la décision de notre Exécutif.

Le premier objectif du CoPil est de rédiger la **politique du personnel** de la Ville d'Yverdon-les-Bains qui sera soumise à l'approbation de la Municipalité. Elle se constituera sur la base des enjeux et défis globaux que l'administration yverdonnoise devra assumer ces prochaines années. Elle affirmera quelles sont les valeurs-clés de l'entreprise dans la réalisation de ses prestations et de ses modes de collaboration. Elle évoquera les qualités recherchées chez le personnel, indépendamment des fonctions ou métiers, ainsi que les principales attentes de l'employeur. Elle mettra en évidence les qualités et pratiques que la Municipalité entend développer et cultiver comme employeur, afin de se positionner clairement sur le marché de l'emploi et dans le monde du travail. La politique du personnel est donc un document faitier qui précisera quelles sont les grandes orientations que l'Exécutif entend poursuivre dans les différents domaines de la GRH. La politique du personnel ne doit pas être confondue avec le statut du personnel et son règlement d'application dont la révision aura lieu en 2012-2013 selon toute vraisemblance.

Compte tenu de la charge croissante du service RH, il n'a malheureusement pas été possible d'avancer autant qu'escompté dans la réalisation d'un tableau de bord de la GRH et la création d'indicateurs. Si le service possède déjà un certain nombre d'indicateurs, il s'agit toutefois de les fiabiliser, d'en faciliter l'alimentation en données et autres informations et de pouvoir en assurer un suivi régulier. Un séminaire sera organisé en automne 2011 à Yverdon-les-Bains, sous l'expertise conduite du professeur Yves Emery, destiné aux responsables RH des villes



vaudoises qui font pratiquement toutes état d'un cruel défaut dans ce domaine.

Gestion prévisionnelle du personnel

Ce premier processus n'est pas développé de manière structurée à Yverdon-les-Bains et un effort particulier devra être fait à un moment ou à un autre. Cela ne signifie pas pour autant que rien n'est entrepris dans ce domaine. Ainsi, le service RH a participé à plusieurs réflexions et a accompagné tel chef de service ou municipal dans l'anticipation de départs à la retraite ou d'analyse des besoins dans la perspective de la mise en œuvre de nouvelles prestations ou de nouveaux équipements ou installations. D'autre part, chaque année, lors de la préparation du budget, il est procédé à une analyse des demandes de nouveaux postes, en collaboration avec les chefs de service concernés. Le premier travail important qui doit être réalisé est le plan des postes de l'administration. Il importera de se pencher sur la problématique et les risques liés à un déficit de candidats potentiels dans certaines professions, principalement techniques (informaticiens, ingénieurs, dessinateurs GC et géomaticiens, monteurs de réseaux, etc.).

Engagement du personnel

Le processus d'engagement du personnel comprend l'analyse du besoin, le recrutement, la sélection et l'intégration. Lors des principaux engagements, le service RH discute du besoin (description de poste, synergies, profil, etc.) avec les cadres concernés, avant de mettre le poste au concours.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2008	33	656	96
2009	36	963	146
2010	23	491	81

A cela, il faut ajouter les contrats d'auxiliaires, soit de personnes à des taux d'activité très petits ou engagées pour de courtes périodes, dont les postes ne sont pas mis au concours, mais pour lesquels fréquemment une collaboration existe avec des organismes comme l'ORP, IPT, OSEO, l'Office AI ou d'autres.

Un poste de chef de service a été mis au concours, celui de chef de la sécurité publique, qui s'est concrétisé par l'engagement de M. Pascal Pittet en qualité de Commandant de police le 1er septembre 2010. Dans ce cas, nous avons recouru à un assessment chez un mandataire.

D'autre part, le service RH a étudié l'acquisition d'un système d'analyse de la personnalité, utilisable par des professionnels formés uniquement, dans le cadre du recrutement, des mutations ou de la mobilité interne, de la mise en œuvre de plan d'évolution professionnelle et dans l'analyse et la composition d'équipe. L'acquisition est prévue courant 2011.

Le service RH participe dans tous les cas aux entretiens, au moins lors du 1^{er} tour, en présence d'un ou de deux représentants des services concernés. Dans de nombreux cas, il est procédé à des mises en situation des candidats, lors d'un 2^e tour.

L'accueil et l'intégration de la personne engagée sont entièrement placés sous la responsabilité des services. Le service RH va réaliser une procédure d'accueil en bonne et due forme afin qu'une égalité de traitement existe pour le minimum nécessaire. Le seul point commun actuellement pour les nouveaux engagés est qu'ils participent tous à un bilan au terme de 3 mois environ, en présence d'un spécialiste RH qui accompagne les cadres des services concernés.

Management des performances

Les descriptions de poste actuelles doivent évoluer. Elles ont le mérite d'exister, toutefois sans qu'un strict contrôle n'ait pu être effectué en termes de validation et signatures, ni de suivi de l'évolution dans le dossier personnel. Il s'agira de revoir le formulaire, d'ajouter aux documents actuels les chapitres concernant les compétences exigées et le profil requis pour assumer le poste. D'autre part, il faudra également consacrer une partie aux spécificités (liens hiérarchiques, délégations, etc.) Un référentiel des compétences et un mode d'emploi permettront aux cadres, après une formation par RH, d'assumer la base de ce travail et de ne recourir à RH que pour des conseils et la validation du document final.

Cette opération de refonte de la méthodologie et du document se fera en 2011 et les nouvelles DP devront être effectives dans le courant de 2012. Un groupe de travail sera prochainement constitué par le CoPil GEPY.



Ensuite ce groupe de travail s'attaquera à une révision des formulaires et de la méthodologie des entretiens de collaboration. Il est nécessaire que ces entretiens, orientés évaluation, se mutent en entretiens de collaboration, dans le but de favoriser de plus en plus la responsabilisation individuelle et de donner davantage de sens à l'activité professionnelle.

Les entretiens de collaboration 2010 ont été réalisés dans la très grande majorité des cas. Une analyse des formules rentrées est en cours à RH. Toute demande particulière ou dysfonctionnement ou insuffisance constatée devraient pouvoir être suivis de mesures individuelles (fixation d'objectifs, bilans intermédiaires, formations spécifiques, coachings, sanctions, etc.) Un développement du service RH devra permettre la sensible progression du feed-back et du suivi, ainsi que de l'accompagnement des cadres dans ce processus primordial pour la qualité et l'efficacité des prestations.

Dès 2011, une attention toute particulière sera mise sur l'amélioration des performances en termes de management.

Développement des compétences – Evolution professionnelle

La formation continue représente l'essentiel du développement des compétences. Elle s'est organisée sur quatre piliers principaux en 2010. Tout d'abord relevons les cours individuels au CEP (Centre d'Education Permanente) à raison de 21 collaborateurs et 11 apprentis qui ont suivi 44 jours au total de formation. L'organisation des séminaires suivants à Yverdon-les-Bains, avec plusieurs mandataires :

1. La conduite de projets – a. formation de chefs de projet – b. sensibilisation de membres de groupes de projet
2. Encadrer des jeunes dans leur activité professionnelle (destiné aux formateurs d'apprentis)
3. Mieux gérer les situations relationnelles délicates avec les enfants et adolescents (destiné aux devoirs surveillés)
4. Visioning, règles du jeu et dynamique d'équipe (destiné aux municipaux et chefs de service)
5. Gérer les situations relationnelles délicates
6. Mieux rédiger des rapports
7. Démarches de postulation (apprentis)

D'autre part, plusieurs coachings de collaborateurs ou cadres ont été mis sur pied avec des intervenants professionnels différents au SEY (REG + REL), CPO (police administrative), SEJ (Clinique dentaire de la jeunesse), STE (Voirie et jardins), GRF. Un team-building a été proposé à URBAT pour la filière Bâtiments, ainsi que pour toute l'équipe de direction du service ; ce dernier s'est poursuivi au début 2011.

Les cours interentreprises et autres pour les apprentis mobilisent une partie importante du budget, soit près de 40'000 francs en 2010 (environ 30%).

Quant à l'évolution professionnelle, plusieurs demandes sont en cours d'évaluation et des formations de type article 32 (acquisition d'un CFC en cours d'emploi) se sont poursuivies, ceci pour une assistante socio-éducative, une assistante en information documentaire, un maçon et un menuisier. Ce processus devra être dynamisé et structuré. Un groupe de travail sera créé lors de la prochaine législature.

Rémunération – Personnalisation des conditions de travail – Communication interne

Il a été procédé ponctuellement à la révision de la classification d'une fonction ou d'une autre, compte tenu de l'évolution des postes concernés, de l'étendue des missions et responsabilités, ainsi que des compétences exigées. D'autre part, la rémunération des jeunes agents de police, sortant de leur formation à Savatan, a été revue légèrement à la hausse, afin, d'une part d'être concurrentiels avec les autres Corps de police du canton et, d'autre part, de tenir compte de l'expérience utile acquise dans un début éventuel de carrière dans un autre domaine.

Il faut également noter que le système de rémunération actuel pose quelques difficultés pour l'engagement dans les principales fonctions de cadres, ainsi que dans quelques métiers techniques bien précis, au vu de la raréfaction de la main d'œuvre et des capacités d'adaptation plus rapides des milieux de l'économie. Les atouts de notre administration, en contrepartie, sont sa plus grande ouverture aux taux d'activité partiels, le régime des 40 heures, mais principalement l'attractivité qui tient au sens que les individus peuvent trouver à travailler au service du public et de la communauté, dans la proximité,



mais aussi de la ville d'Yverdon-les-Bains dont l'image évolue considérablement.

Un travail est en cours pour l'adaptation du règlement des temps et de l'outil de relevé qu'est le système Time AS, collaboration entre le bureau des salaires et RH.

Il en va de même pour la communication interne et prochainement le personnel pourra bénéficier d'un Info_RH, sous la forme d'une newsletter diffusée par courriel et en version papier pour celles et ceux qui ne disposent pas d'un compte informatique. Le service RH se penche également sur une utilisation mieux structurée et systématique d'intranet pour donner accès aux procédures de la GRH, aux règlements et formulaires.

Les processus transversaux

En matière de gestion des conflits, la Municipalité aura à se prononcer prochainement sur une étude du service RH qui a démarré en automne 2010. Créer une cellule propre à l'administration de notre Ville serait inapproprié, compte tenu de la taille de l'administration. Une autre voie, à travers un mandat externe, est envisagée et pourrait, en cas de décision favorable, entrer en fonction durant le second semestre de 2011.

En matière de sécurité et santé au travail, un collaborateur à 70% est rattaché au service RH, en la personne de M. Pierre-Alain Landry. Un effort particulier a été apporté à son accompagnement par la direction du service. Les principaux dossiers suivants ont été abordés ou réglés : mise à jour des vaccinations du personnel exposé (tétanos, hépatite B, tiques), examens de l'ouïe en collaboration avec la SUVA, diverses actions de sensibilisation (réalisation et planification), suivi et actualisation des réglementations et autres publications techniques concernant les mises en conformité en matière de santé et sécurité au travail, assistance et conseils aux services en rapport avec le choix d'équipements de protection individuelle (EPI) en collaboration avec des entreprises spécialisées, participation à divers cours ou séminaires dans le domaine, assistance à une étudiante de la HEIG-VD pour son mémoire d'examen sur le thème de la gestion des accidents professionnels, contrôles de l'amélioration des mesures de sécurité STEP (audits partiels) ainsi que des machines de l'atelier réseau électrique du SEY. Le chargé de sécurité a également préparé un cours destiné aux nouveaux collaborateurs et

collaboratrices de l'administration qui a pour but de les sensibiliser à l'importance de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que de leur rappeler les responsabilités qui leur incombent en la matière. Ce cours a pu être donné pour la première fois à la fin 2010 et sera repris une fois par trimestre dès 2011. Ajoutons que les visites de chantiers ont été intensifiées à la demande du responsable RH et que des rapports sont faits par écrit lorsque des manquements ou erreurs sont constatés, destinés à la hiérarchie concernée pour mise en œuvre de mesures correctrices. Le chargé de sécurité a dû prononcer l'interruption des travaux dans un cas précis. Ce sont 122 séances de coordination, de suivi de chantiers, d'élaboration de plans d'hygiène et sécurité, qui ont été tenues ou auxquelles il a été appelé à participer.

En matière d'apprentissage, l'année 2010 fut plus difficile et a nécessité un engagement soutenu de notre spécialiste RH, notamment dans l'appui aux formateurs et le recadrage, la fixation d'objectifs, ou tout autre mesure destinée à corriger des comportements ou manques de motivation. Toute l'action conduite vise à professionnaliser le rôle des formatrices et formateurs, afin que nous puissions encore jouer un rôle plus important dans ce modèle d'intégration d'une partie importante de la jeunesse. Sur 25 places disponibles d'apprentissage, seules 21 ont pu être pourvues en 2010, principalement en raison du manque d'intérêt des jeunes pour l'apprentissage d'électricien de réseau ainsi que pour celui d'horticulteur-trice.

Le ratio « apprentis-collaborateurs » est favorable à la Ville d'Yverdon-les-Bains, en comparaison avec la moyenne des administrations publiques. Celui-ci résulte d'un rapport entre le nombre de places occupées par les apprentis et les EPT de l'ensemble de l'administration ; il est de 5.1% à fin décembre 2010 (4.1% pour la moyenne suisse en administration publique). Ce ratio est de 4.9% du total des emplois dans le canton de Vaud, alors qu'il s'élève à 5.7% du total des emplois en Suisse (tous secteurs confondus).

Les processus de soutien

La GRH, telle qu'il a été décidé de la mettre en œuvre, ainsi que la multiplication des attentes et besoins vis-à-vis de la fonction « personnel » va nécessiter une adaptation progressive, mais contenue du service RH. Un obstacle de taille s'est mis en travers du chemin qui s'ouvre : les locaux. En effet, il est apparu nécessaire de conduire une réflexion plus globale de réaffectation de l'Hôtel de ville et il semble tout à fait judicieux que le service RH y demeure localisé avec les deux autres

services de l'administration générale. Le développement escompté a donc pris du retard et il faudra vraisemblablement attendre l'année 2012 pour voir l'évolution reprendre son cours.

Il sera profitable à toute l'administration et, par voie de conséquence à la population, que le service RH et la fonction « personnel » dans son ensemble puissent passer d'une optique réactive, dans laquelle le personnel est considéré comme un facteur de coûts, à une logique anticipatrice et proactive, dans laquelle le personnel est considéré principalement comme une ressource importante dans la réalisation des missions de l'administration.



DICASTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

MME NATHALIE SAUGY, MUNICIPALE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES	38
OFFICE DU LOGEMENT	43
ASSURANCES SOCIALES.....	45
CENTRE SOCIAL REGIONAL	46
AFFAIRES CULTURELLES	51
THEATRE BENNO BESSON	51
PETIT GLOBE.....	54
THEATRE DE L'ECHANDOLE	54
LA FETE DE LA MUSIQUE	57
LA COUR DU THEATRE	59
GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE	59
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE (BPY).....	63



SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Accueil de la petite enfance

Les accueillantes en milieu familial (AMF) sont payées par une caisse centrale depuis le 1^{er} janvier 2010 et les parents reçoivent des factures mensuelles établies selon les fiches d'horaires établies et signées par les AMF et les parents placeurs.

Un nouveau règlement fixant les principes de l'accueil familial permet à toutes et tous de se référer à un document officiel et de s'y reporter en cas de litige ou de doute.

Une secrétaire à temps partiel est venue compléter l'équipe dès octobre 2010.

Logiciel kibe

Ce logiciel permet à toutes et tous de véritablement travailler en réseau. Après des débuts et une mise en place difficile, nous ne pouvons que constater son efficacité et le gain de temps autant pour les parents à la quête de renseignements, que pour les crèches garderies dans leurs statistiques.

Par deux fois les utilisateurs de Kibe, au niveau cantonal, se sont réunis afin de voir comment atteindre plus facilement certains objectifs (introduction de données, analyses, etc.).

La collaboration avec cette entreprise (CSE) est agréable et efficace.

Adhésions et résiliations au réseau RéAjoy

En 2010, RéAjoy a été très heureux d'accueillir dans son réseau :

- La HEIG-VD;
- Le Secteur psychiatrique du Nord Vaudois (CHUV);
- Les eHnV.

En revanche, nous avons vu démissionner de petites entreprises :

- W. Hoffmann;
- Cabinet d'ORL Monod;
- Saraï Marketing.

Fusion des réseaux RéAjoy, RYMaje (Yvonand), RADEGE (Grandson) et Ste Croix

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) aurait souhaité que ces 4

réseaux soient réunis en un seul réseau qui aurait le même découpage que l'Association RAS Yverdon-Grandson. Les membres politiques de ces réseaux se sont réunis 5 fois en 2010 afin de négocier et trouver une solution avec la FAJE. Pour l'instant, il est prévu de maintenir les réseaux actuels. Une étude est également lancée pour voir si le travail administratif pourrait être rationalisé.

La fusion permettrait une vue globale des accueils et, pour les parents, un seul endroit où s'informer.

Avril 2010

Le P'tit Phare est ouvert. La capacité d'accueil est ainsi augmentée de 27 places, soit 44 places au total qui sont à ce jour déjà toutes occupées (les enfants placés à l'Oasis ont tous été transférés au P'tit Phare).

Août 2010

L'Arche de Noé ouvre 12 places en UAPE pour des écoliers du cycle initial. Ces enfants sont scolarisés dans le quartier, et le trajet, pour le plus grand plaisir des enfants, se fait avec Pédibus.

Lapin Bleu

Suite à la volonté manifestée par l'Entraide familiale de cesser l'exploitation de cette garderie, c'est l'AYAPE qui en a repris la gestion.

Dès août 2010 le Lapin Bleu fonctionne comme une crèche garderie, toutefois sans offrir les repas. A fin 2010, nous ne pouvons que constater que cette garderie a toute sa place à Yverdon-les-Bains et répond à un réel besoin.

Réunion entre crèches, garderies, accueil familial

Afin de mieux échanger et collaborer, les directrices et secrétaires des différentes structures membres du réseau se réunissent tous les 3 mois. Ceci permet de clarifier certains problèmes et d'harmoniser la façon de travailler.

Liste d'attente

Un des objectifs pour 2010 était de gérer une seule et unique liste d'attente. C'est chose faite. Les parents désormais font un appel téléphonique qui les renseigne sur toutes les possibilités et centralise la demande. Grâce au logiciel kibe, un gain de temps appréciable est reconnu pour ce travail en particulier.



Fin 2010, pas moins de 102 enfants, de tous âges confondus, étaient inscrits sur la liste d'attente, laquelle permet ainsi de mieux évaluer les besoins en matière de places d'accueil.

Projets 2011

- un site Internet unique pour RéAgy : tous les liens pour les barèmes, adresses et autres y figureront. Les communes membres recevront le lien et pourront l'enregistrer sur leur propre site. Un avantage de plus pour RéAgy et sa centralisation.
- déménagement des Goélands aux Îles et augmentation de la capacité d'accueil, le quartier des Îles offrira ainsi un accueil en milieu collectif important;
- une 2ème UAPE ouvre ses portes;
- les 4 réseaux collaborent mieux et centralisent l'administration en un seul lieu;
- pérenniser l'exploitation du Lapin Bleu.

Jumelage avec Nogent-sur-Marne - échange de seniors

Notre ville est jumelée avec Nogent-sur-Marne depuis 1965.

En 2010 nous avons accueilli un groupe de 10 seniors nogentais du 13 au 18 septembre. Cette année ils ont été accompagnés par différents membres de la Commission de Jumelage qui leur a concoctés un programme des plus alléchants.

La fête des voisins

Le mardi 25 mai 2010 a eu lieu la troisième fête des voisins dans plusieurs quartiers de notre ville. Pas moins d'une bonne trentaine d'organiseurs se sont inscrits.

Née en 2000 à Paris, cette fête connaît un succès grandissant et a largement dépassé les frontières européennes. Célébrée dans les 5 continents, elle fait maintenant le tour du monde. A ce jour, elle est célébrée dans plus de 32 pays dont 20 dans l'Union Européenne.

Cette année, les villes Suisses qui ont participé à la fête des voisins sont : Bellevue, Bernex, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Confignon, Crissier, Genève, Gland, Grand-Saconnex, Lausanne, Lugano, Meyrin, Morges, Nyon, Onex, Prangins, Puplinge, Russin, Satigny, Sierre, Sion, Thônex, Vernier, Vevey-Riviera, Veyrier, Yverdon-les-Bains, Zürich.

La fête des voisins est l'occasion idéale pour apprendre à connaître les gens qui nous entourent, ces gens que l'on salue à peine puis avec qui, peu à peu, on crée des liens d'amitié. Elle permet de nous faire sortir un peu de notre train-train quotidien et de partager les cultures, les modes de vie, les préoccupations et d'apprendre de nouvelles choses.

Cette année encore, la ville d'Yverdon-les-Bains a mis du matériel à disposition des organisateurs : des affiches et des cartons d'invitations, des ballons de toutes couleurs et des t-shirts de toutes tailles. Le Service des Travaux et de l'Environnement a encore une fois, lui aussi, mis de grandes tables à disposition des participants.

Les nombreux courriers et photos reçus par les organisateurs nous ont fait constater qu'une fois encore la fête a été très appréciée.

L'impressionnant développement de la Fête des Voisins est la preuve que la volonté de mieux-vivre ensemble n'a pas de frontières ! Nous nous réjouissons de savoir que la plupart des organisateurs ont l'intention de recommencer cette belle expérience l'année prochaine.

Parrainage de gare – opération RailFair

Les gares sont des lieux de première importance dans notre vie sociale. Chaque jour, des personnes de tous horizons y convergent pour diverses raisons.

Malheureusement, les actes de violence et de vandalisme se multiplient dans le périmètre des gares suisses. Le projet parrainage des gares est une méthode éprouvée pour contrer ce phénomène. L'idée fondamentale de cette entreprise consiste à marquer sa présence.

A Yverdon-les-Bains, la Municipalité, en collaboration avec les CFF, a initié le concept depuis septembre 2007. Au 31 décembre 2010, 22 parrains-marraines bénévoles étaient engagés dans le périmètre de la gare pour assurer une présence. En 2010 ce ne sont pas moins de 3'300 heures de présence qui ont ainsi été assurées.

Les parrains et marraines ont confirmé leur rôle au sein de "leur" domaine et sont aujourd'hui un élément déterminant dans le territoire de notre gare. Leur présence renforce le sentiment de sécurité et le bien-être permanent des visiteurs et voyageurs.

Être marraine ou parrain de gare est une activité bénévole. Par conséquent, ils ne touchent pas de salaire en espèces hormis un petit dédommagement sous forme de titres de



transport. Mais leur contribution est un service à la communauté qui mérite remerciements et reconnaissance. C'est une bonne occasion d'enrichir leur expérience et de développer leurs propres compétences.

A la fin de leur formation, les nouveaux parrains et marraines ne sont pas "lâchés" seuls dans la nature. Nos autorités locales sont impliquées et ont délégué au comité de pilotage un représentant par service concerné : affaires sociales, police et jeunesse.

Basée essentiellement sur le contact avec les usagers, cette action s'inscrit dans un concept général de prévention que nous souhaitons encore développer pour le bien-être de notre population.

Intégration

Depuis janvier 2010, la Déléguée à l'Intégration travaille à 60%. Son bureau se situe toujours dans les locaux du Service des Affaires Sociales. En plus du travail administratif fourni par le secrétariat du Service, une stagiaire a été engagée pour 3 mois en qualité webmaster afin de mettre en ligne des pages Intégration sur le nouveau site Internet de la ville. Une recherche intensive a été effectuée pour regrouper toutes les informations, les adresses des acteurs, les projets, les recherches, les articles de presse qui concernent l'intégration, dans le but d'offrir un outil de renseignement fiable pour la population, les services de la ville et pour tous les intervenants sociaux dans ce domaine.

Au niveau communal, la Déléguée a participé à différents groupes de travail tels que les groupes de qualité de vie dans les quartiers (SEJ), le service des gérances sur la formation des concierges (URBAT), le groupe de réflexion communal sur l'information (GRF), la formation interculturelle dans les services (RH). Elle a aussi participé à des séances d'information à la population telles que les naturalisations, la présentation des partis pour les élections.

En outre, elle a été mandatée par la Municipalité pour représenter la Commune aux événements suivants : auprès des communautés musulmanes à la fête de l'Aït ; à la réunion nationale du Service de Lutte contre le Racisme à Lausanne ; à l'inauguration de l'Institut d'études albanaises à Lausanne; à la Fedevaco; aux assises de l'interprétariat communautaire organisé par Appartenances à Lausanne.

Dans le journal Bonjour, régulièrement, des articles sont publiés et mettent en avant le travail des associations de migrants, des

associations culturelles et d'entraide. Des contacts sont établis avec les comités des associations puis les articles sont écrits sur un mode d'interview ou de récit. La page intégration dans le journal communal est importante car elle offre un espace d'expression à une partie de la population dont le travail doit être valorisé.

Un projet de lecture multilingue à la plage a été développé durant l'été avec la bibliothèque, à laquelle plusieurs communautés de migrants ont participé.

Des contacts ont été pris avec les écoles de langues maternelles. 12 enseignants étaient présents à la première séance. Des cours en albanais, espagnol, italien, portugais, tamoul sont donnés chaque semaine à environ 500 élèves du niveau primaire au secondaire. Chaque année, ils passent un examen et à la fin de leur cursus, ils reçoivent un diplôme par une université de leur pays ou par un comité suisse. Nous avons rencontré les directeurs des écoles d'Yverdon-les-Bains pour leur demander de bien vouloir inscrire systématiquement les notes et les résultats des examens de langues maternelles dans le dossier d'évaluation de l'élève.

Politique d'Intégration

En avril, la politique d'intégration a été validée par la Municipalité pour 5 ans. Elle a été présentée à la population et aux partenaires lors d'un Forum de l'Intégration à l'Aula Magna. Nous avons pu écouter une conférence sur les «Tendances récentes et enjeux liés à l'intégration» par Madame Denise Efnay-Mäder de Forum Suisse des Etudes sur la Migration de l'Université de Neuchâtel (SFM). Un autre objectif de cette matinée était de reconnaître le travail accompli dans le domaine de l'intégration par les services communaux, les écoles, les associations. Puis, nous avons informé les invités sur les cinq priorités définies dans la politique d'intégration : 1. Les services communaux : faire connaître et valoriser les prestations ; 2. Le marché du travail ; 3. L'accueil des nouveaux habitants ; 4. Les cours de français et l'ouverture vers la société ; 5. Les associations de migrants. Par la suite la politique a aussi été présentée au Conseil des Jeunes. Elle a été bien reçue et les jeunes ont exprimé leur soutien dans le travail d'intégration.

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants a été réalisé avec succès à la Marive. La plupart des

services communaux ont répondu présents avec enthousiasme et professionnalisme. Dès le départ, la CCSI a été intégrée dans le processus afin d'accueillir au mieux toutes les communautés. Nous avons accueillis 200 personnes et à la suite de la cérémonie, nous leur avons proposé 5 visites guidées dans les lieux importants de la ville : la bibliothèque ; la ballade des fontaines à vélo ; le musée d'Yverdon et Région ; la Maison d'Ailleurs et la visite du centre historique. Ces visites ont été très appréciées par les participants.

Ateliers citoyens

Un cycle d'ateliers citoyens a été terminé en automne : 27 ateliers ont été organisés avec 136 participants en cinq langues et dans dix salles différentes de la ville.. Ces ateliers ont été bien accueillis par la population et les autres services de la Commune. D'une manière générale, les animateurs des ateliers sont satisfaits de la formation reçue et de leur travail. Ils regrettent le manque d'enthousiasme des personnes autour des questions politiques. Proposition a été faite d'élargir les thèmes aux questions pratiques de la vie en société en abordant les questions citoyennes. La culture citoyenne est complexe, elle doit être abordée régulièrement dans les communautés migrantes afin qu'elle s'inscrive dans la réalité quotidienne. Grâce à leur engagement, les animateurs se sont fait connaître dans leur communauté et participent déjà à d'autres projets (permanences civiques; visite de la CCSI au Parlement Européen; traductions...).

Divers

La Déléguée a suivi une formation à l'Université de Lausanne sur «les rites funéraires dans l'histoire et la modernité» afin de mieux comprendre à ce sujet les demandes des différentes communautés d'Yverdon-les-Bains.

Au niveau cantonal, la Déléguée participe à différents groupes de travail : la plateforme des cours de français, les séances de coordination des délégués à l'intégration, la conférence latine des délégués et la séance annuelle de la Commission Consultative Cantonale des Immigrés. Ces séances permettent d'échanger au niveau des projets, d'être au courant des développements régionaux et de fortifier le réseau des professionnels.

Au niveau fédéral, chaque année la Commission Fédérale pour les questions de Migrations (CFM) organisent une journée de réflexion et d'information sur un thème actuel. Cette année, nous avons débattu sur la

citoyenneté. Ces rencontres nationales permettent d'écouter des conférenciers à la pointe de la recherche en la matière et de tisser des liens pour développer et obtenir des subventions pour des projets locaux bien ancrés dans la politique fédérale.

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

Les buts de cette commission sont les suivants :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale.
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles.
- Favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'Etat de droit.

Membres de la CCSI

La CCSI est actuellement composée de représentants des communautés étrangères suivantes : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Italie, Kosovo, Macédoine, Mexique, Portugal, Serbie, Sri Lanka et Thaïlande. Elle est également composée de représentants des partis politiques siégeant au Conseil communal, ainsi que de la responsable du Contrôle des Habitants et du chef du Service des Affaires Sociales. En fonction des objets débattus, d'autres personnes proches des milieux liés à l'immigration siègent avec la Commission : EVAM, Appartenances, etc.

En 2010, la Commission s'est réunie à 7 reprises. Certaines séances se sont tenues au sein des associations ce qui a permis à chacun de mieux connaître les activités des diverses associations actives à la CCSI.

Le travail effectué par la CCSI est désormais étroitement lié aux activités de la Déléguée à l'Intégration. Les actions et projets sont organisés conjointement dans des groupes de travail.

Des spectacles ont été organisés en collaboration avec le théâtre de l'Echandole, avec des repas préparés par les Communautés et servis avant les concerts (75 en moyenne par soir). Ces soirées sont très appréciées du public.

Le site Internet <http://ccsi-yverdon.org> est régulièrement mis à jour. On y retrouve différents informations telles que les dates des fêtes nationales, l'agenda des manifestations des associations, les photos des activités, et les liens avec toutes les associations.

Une dizaine de représentants de la CCSI d'Yverdon-les-Bains s'est rendue aux Assises de l'Immigration à Moudon où les thèmes débattus ont été très intéressants.

Les appels d'offres pour les projets concernant l'apprentissage de la langue et les ateliers d'intégration présentés par les différentes associations et bénéficient des subventionnements cantonaux.

La brochure de présentation de la CCSI est mise à jour en 9 langues et transmise au Contrôle des Habitants pour être distribuée aux nouveaux citoyens.

L'accueil des nouveaux habitants a été organisé le 6 novembre conjointement entre le Service des Affaires Sociales et le bureau de la Déléguée à la Communication. La CCSI s'est impliquée particulièrement pour accueillir personnellement les nouveaux membres de leur communauté. Nous avons reçu un très bon accueil de cet événement. Les associations qui viennent en aide aux migrants ont apprécié d'être invitées. De tels événements leur permettent d'être plus visible auprès de la population.

Chômage

Selon la nouvelle loi sur le travail adoptée par le Grand Conseil, les Offices communaux de travail ont été supprimés dès le 1er janvier 2007. La plupart des tâches avaient déjà été reprises par les ORP et le Service cantonal de l'Emploi.

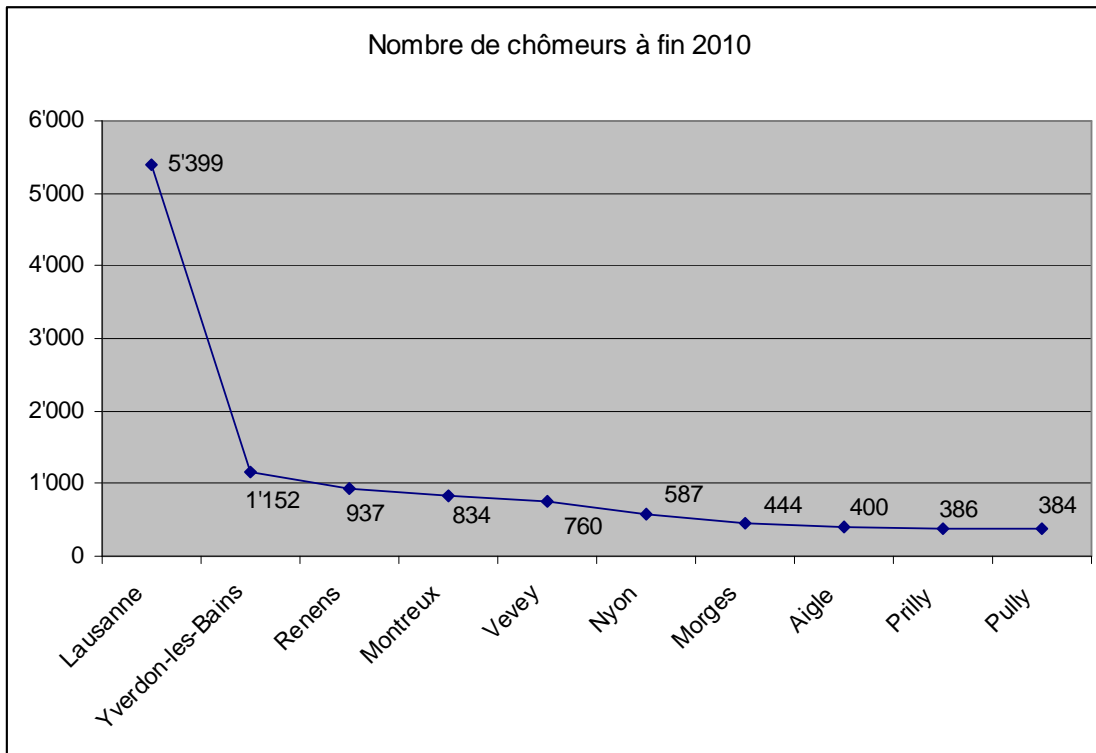
Bien que l'Office du travail n'existe plus, nous estimons intéressant pour la Municipalité et le Conseil communal de prendre connaissance des chiffres relatifs à l'évolution du chômage dans notre ville, ce qui constitue une indication importante pour l'évolution de l'économie locale.

Nous pouvons donc constater que notre ville n'a pas été épargnée par la crise qui sévit actuellement. Le nombre de chômeurs a ainsi progressé de plus de 30% en l'espace d'une année.

Nombre de chômeurs	Yverdon-les-Bains	Vaud	% population active Yverdon-les-Bains
décembre-08	757	14308	6.3%
décembre-09	1064	19699	8.9%
décembre-10	1152	20406	9.6%



Comparaison des 10 communes les plus touchées par le chômage



OFFICE DU LOGEMENT

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'entrée en vigueur de l'Aide Individuelle au Logement a débuté au mois de mars 2010 avec les premiers bénéficiaires. La commune renforce ainsi sa politique de soutien aux familles yverdonnoise et cette mesure est grandement appréciée.

Durant cette année, il y a eu 23 octrois, 21 refus, 44 entretiens, 89 demandes de renseignements divers dont 61 envois de documents pour dépôt d'une demande AIL.

Liste des logements subventionnés

L'Office, en collaboration avec les gérances concernées, a procédé au contrôle de 147 logements. D'autre part, il y a eu une cinquantaine d'admissions et de refus.

Immeuble	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	Total	type de subvention
Sous-Bois 17-23	10	27	20	3	60	fédérale
Sous-Bois 11-15	3	9	15	3	30	fin de subvention *
Bullet	2	10	8	2	22	canton+commune+fédérale
Moulins 123	0	10	9	5	24	canton+commune
Moulins 125	0	17	9	2	28	canton+commune
JA Venel 27-33	0	6	18	6	30	canton+commune
JA Venel 146-150	3	12	9	0	24	canton
Payerne 3	0	4	8	0	12	canton+commune
Sous-Bois 1	0	0	6	6	12	canton+commune
JA Venel 23-25	0	4	10	14	28	canton+commune
Plaisance 4-6-8	8	8	8	0	24	canton+commune
Moulins 36-42	6	9	11	1	27	fédérale
Jordils-Moulins 25	3	20	10	0	33	canton+commune+fédérale
Total	35	136	141	42	354	

* mais toujours sous contrôle de l'Office communal du logement

Répartition des subsides communaux versés en 2010 par immeuble

Immeuble	Montant
Bullet 3	SFr. 3'270.00
Moulins 25 *	SFr. 47'388.00
Moulins 123	SFr. 7'773.00
Sous-Bois 1	SFr. 20'854.00
J.-A. Venel 23-25	SFr. 59'803.00
J.-A. Venel 27-33	SFr. 53'073.00
Rue des Moulins 125A-B*	SFr. 94'920.00
Rue Plaisance 4-6-8	SFr. 52'468.00
Rue de Payerne 3	SFr. 17'088.00

* prend également dans 2010 le complément versé pour 2007 à 2009

Demande de logements subventionnés

Notre office, en collaboration avec les gérances concernées, a procédé au contrôle d'une centaine de demandes de location. Des contrôles périodiques sont effectués afin de vérifier si les locataires occupant les logements subventionnés remplissent toujours les conditions requises.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La tendance sur le marché du logement yverdonnois confirme la situation sur le plan cantonal. Le taux de logements vacants est dérisoire. Nous sommes toujours en situation de pénurie. Le recensement du marché des logements vacants au 01.06.2010 s'établit comme suit :

Total des appartements vacants à louer :	52
Total des appartements vacants à vendre en PPE :	4
Total des villas à louer :	7
Nombre d'objets disponibles sur le marché au 01.06.2010 :	63
soit 0.52% de l'ensemble du marché yverdonnois (0.38% au 01.06.2009).	

Logements vacants

Nombre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nombre de logements	7	7	21	20	7	1	63
dont à louer	7	6	21	20	5	0	59
dont à vendre	0	1	0	0	2	1	4

Le parc locatif yverdonnois compte actuellement 11'775 logements. Ce nombre a été mis à jour suite aux informations transmises par le Service des Energies au 31.08.2007.

Prix moyen des loyers des appartements vacants

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655.00	993.00	1'324.00	1'626.00	1'965.00	2'100.00
Moyenne 2009	741.00	1'004.00	1'338.00	1'719.00	1'980.00	3'850.00
Moyenne 2010	644.00	1'099.00	1'348.00	1'517.00	1'910.00	0.00

ASSURANCES SOCIALES

Le secteur des assurances sociales a pour tâche la gestion de l'agence d'assurances sociales et des prestations complémentaires communales de la ville d'Yverdon-les-Bains. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2005, les communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson sont rattachées à une des trois agences suivantes, gérées par l'Association RAS Yverdon-Grandson :

- l'agence d'assurances sociales d'Yverdon-les-Bains et district;
- l'agence d'assurances sociales de Grandson, avec une antenne à Yvonand;
- l'agence d'assurances sociales de Ste-Croix.

Quelques chiffres sur les assurances sociales

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de prestations complémentaires communales	508	520	534	547	551
- Dépense annuelle en francs	834'265.00	846'573.00	871'792.00	893'406.00	919'295.00
- Prestation complémentaire moyenne annuelle en francs	1'642.00	1'628.00	1'632.00	1'633.00	1'668.00
Prestations complémentaires fédérales					
- Nombre de dossiers en cours	1'516	1'428	1'481	1'566	1'624
- Nombre de nouvelles demandes	205	258	255	255	212
Contrôle de l'obligation d'assurance-maladie					
- Nombre de personnes ou familles contrôlées	984	1'084	1'087	1'116	1'019
- Nombre de frontaliers contrôlés	456	654	537	385	609
Demandes de subsides pour assurance-maladie (LAVAMal)	932	---	---	---	---
Demandes de mutations pour subsides pour assurance-maladie (LAVAMal) *	1'065	2'316	2'396	3'520	3'184
Nombre de personnes subsidiées (LAVAMal)	7'966	8'141	8'170	8'698	9'152
Demandes d'assurance-invalidité (AI)					
- pour adultes	84	79	80	33	44
- pour mineurs	46	37	9	11	9
Demandes de rentes AVS	108	190	147	182	204
Demandes d'allocations familiales	64	51	31		142
Demandes d'affiliation pour paiement des cotisations AVS/AI/APG en qualité de :					
- Indépendants ou employeurs	180	184	205	218	185
- Non actifs	401	390	473	505	432
- Etudiants	307	452	451	456	425
Radiations d'affiliation en qualité de :					
- Indépendants ou employeurs	93	98	59	12	23
- Non actifs	181	175	138	59	63

*dès 2007, le nombre indiqué regroupe des deux catégories : demandes de subsides et demandes de mutations.

CENTRE SOCIAL REGIONAL

Le CSR dépend juridiquement de l'association RAS Yverdon-Grandson formée des 56 communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson. Un comité de direction, formé de sept municipaux et syndics, est responsable de la gestion de l'association.

Tous les chiffres indiqués comprennent l'ensemble des dossiers et interventions pour les 56 communes.

Le Revenu d'Insertion (RI)

Le 1er janvier 2006 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'action sociale vaudoise du 2 décembre 2003. Cela a entraîné la disparition des deux régimes d'aide antérieurs soit l'aide sociale et le revenu minimum de réinsertion (ASV et RMR). Outre la fusion de ces deux régimes, cette nouvelle loi instaure le revenu d'insertion (RI) qui a notamment pour avantage de proposer des mesures

d'insertion socio-professionnelle à un plus large éventail de population. Auparavant, les bénéficiaires ASV n'y avaient pas accès.

Cinq années après son entrée en vigueur, les premières évolutions commencent à se dessiner.

Nombre de dossiers financiers

L'évolution du nombre de dossiers financier traités au cours de l'année a été la suivante :

Année	Nombre de dossiers traités	Moyenne mensuelle
2006	1384	843
2007	1533	937
Augmentation 2006 - 2007	10%	11%
2008	1569	962
Augmentation 2007 - 2008	2%	3%
2009	1718	1033
Augmentation 2008 - 2009	10%	7%
2010	1789	1101
Augmentation 2009 - 2010	4%	7%

La croissance du nombre de dossiers financiers en 2010 s'est quelque peu ralentie. Toutefois la charge mensuelle présente une progression constante.

Dépenses et recette d'aide sociale vaudoise

Les montants des dépenses et des recettes d'aide sociale se présentent ainsi :

Année	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
2006	19'817'995.85	1'167'885.50	18'650'110.35
2007	21'457'874.50	1'893'431.47	19'564'443.03
Augmentation 2006 - 2007	8%	62%	5%
2008	22'825'150.15	2'794'424.75	20'030'725.40
Augmentation 2007 - 2008	6%	48%	2%
2009	25'044'537.50	3'843'586.90	21'200'950.60
Augmentation 2008 - 2009	10%	38%	6%
2010	26'120'915.65	3'884'576.21	22'236'339.44
Augmentation 2009 - 2010	4%	1%	5%

L'augmentation des dépenses a suivi le même rythme que celle du nombre de dossiers financiers traités, donc croissance certes, mais ralentie.

Répartition des dossiers par commune

Nous vous communiquons ci-après le nombre de dossiers par commune pour les plus importantes. Cela nous est également utile pour nous assurer que la présence de notre personnel à l'antenne de Sainte-Croix est en rapport avec le volume de la clientèle.

Commune	2010		2009		2008		2007		2006	
Yverdon-les-Bains	1285	72%	1261	74%	1151	74%	1082	71%	972	70%
Ste-Croix-Mauborget-Bullet	252	14%	221	13%	217	14%	231	15%	188	14%
Grandson	77	4%	58	3%	64	4%	72	5%	83	6%
Yvonand	21	1%	44	3%	36	2%	37	2%	34	2%
Autres communes	154	9%	119	7%	94	6%	111	7%	107	8%
Total	1789	100%	1703	100%	1562	100%	1533	100%	1384	100%

Jeunes adultes en difficultés (JAD)

Au cours des dernières années, nous avons observé une très forte augmentation des dossiers financiers pour la tranche d'âge des 18 à 25 ans. Il s'agit non seulement de marginaux ou de situations de rupture familiale mais aussi de jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage ou n'ayant pas trouvé de travail à la fin de leur formation.

Année	moins de 25 ans		plus de 25 ans		Total
2006	303	22%	1081	78%	1'384
2007	339	22%	1194	78%	1'533
2008	444	28%	1125	72%	1'569
2009	492	29%	1226	71%	1'718
2010	501	28%	1288	72%	1'789

La stabilisation amorcée en 2009 se confirme en 2010.

Pour maximaliser les possibilités d'insertion rapide, pour tous les jeunes de 18 à 25 ans présentant une demande d'aide, nous enclenchons tout de suite le processus d'insertion en proposant, cas échéant, dans les meilleurs délais, une orientation soit vers l'Office régional de placement, soit vers une mesure d'insertion sociale.

Les mesures d'insertion sociale (MIS)

Pour rappel, les MIS peuvent être de différents types :

- des mesures d'aide au rétablissement du lien social : il s'agit de mesures qui ont pour but d'éviter la perte de ses relations sociales et l'enfermement dans la solitude. Par exemple : développement personnel et remise en confiance, reprendre pied dans la vie, ...
- des mesures d'aide à la préservation de la situation économique : la plupart des personnes entrant dans le régime RI doivent faire face à une importante baisse de revenus par rapport à leur situation antérieure. Cela implique notamment deux difficultés : changer de niveau de vie puis éviter ou limiter l'endettement. Ces mesures apportent une aide pour surmonter ce type de difficulté. Par exemple : mieux compter pour moins dépenser, atelier informatique et gestion de la vie quotidienne.
- des mesures de formation et des mesures visant à recouvrer l'aptitude au placement.

Depuis 2006, voici le nombre de mesures d'insertion sociale octroyées dans notre région :

	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de MIS	322	213	177	193	134



L'augmentation notable du nombre de mesures octroyées provient de la nécessité grandissante d'insertion socio - professionnelle des bénéficiaires RI, nécessité bien comprise par le département qui a augmenté conséquemment le budget des mesures.

Un effort de plus en plus intense est fait en faveur des jeunes adultes pour leur octroyer des mesures visant à les mener vers une formation professionnelle. Voici la répartition de ces mesures en fonction de l'âge des bénéficiaires :

Âge des bénéficiaires	2010	2009	2008	2007	2006
moins de 25 ans	160	116	124	105	46
plus de 25 ans	162	97	53	88	88
% des moins de 25 ans	50	54%	70%	54%	34%

Pour un certain nombre de ces jeunes, des formations professionnelles ont pu être mises en place. Ils participent ainsi au programme FORJAD et bénéficient d'un encadrement tout au long de leur formation. Voici, le nombre de jeunes bénéficiant de cet encadrement dans notre région:

	2010	2009	2008	2007	2006
Jeunes FORJAD	65	58	48	27	5

Sanctions

Le dispositif législatif prévoit une sanction financière pour les bénéficiaires n'ayant pas un comportement adéquat ou faisant peu d'effort pour retrouver leur autonomie financière. Cette sanction consiste en une diminution de 15 ou de 25 % des sommes octroyées à titre d'entretien et pour une durée d'1 mois à 1 année. Voici le nombre de dossiers concernés par des sanctions selon leur cause et le montant total qui n'a ainsi pas été versé.

	2010	2009	2008	2007	2006
Rendez-vous manqués	71	32	0	0	0
Dissimulation des ressources	29	22	19	25	15
Démarches requises / refus	71	70	66	19	16
Détournement du RI	19	12	14	8	1
Emploi / efforts insuffisants	19	6	33	38	18
Absence de recherche de travail	96	40	6	0	0
Emploi / refus	1	5	10	4	6
Refus d'une mesure	8	7	1	0	0
Mauvaise exécution du contrat d'insertion	15	12	28	12	4
Abandon d'une mesure	4	4	1	0	0
Violation de l'obligation de renseigner	28	12	14	4	2
Renvoi d'une mesure	3	3	0	0	0
Refus d'un emploi convenable	5	2	0	0	0
Dissimulation d'éléments de fortune	2	1	0	0	0
Dessaisissement	3	0	0	0	0
Refus d'observer les instructions	1	2	0	0	0
Dissimulation de la composition du ménage	3	1	2	0	0
Dissimulation de la domiciliation	0	1	2	0	0
Allocations familiales non demandées	4	12	0	0	0
Total	382	244	196	110	62
Montant total	37'377.70	103'502.70	103'502.70	58'363.10	37'377.70

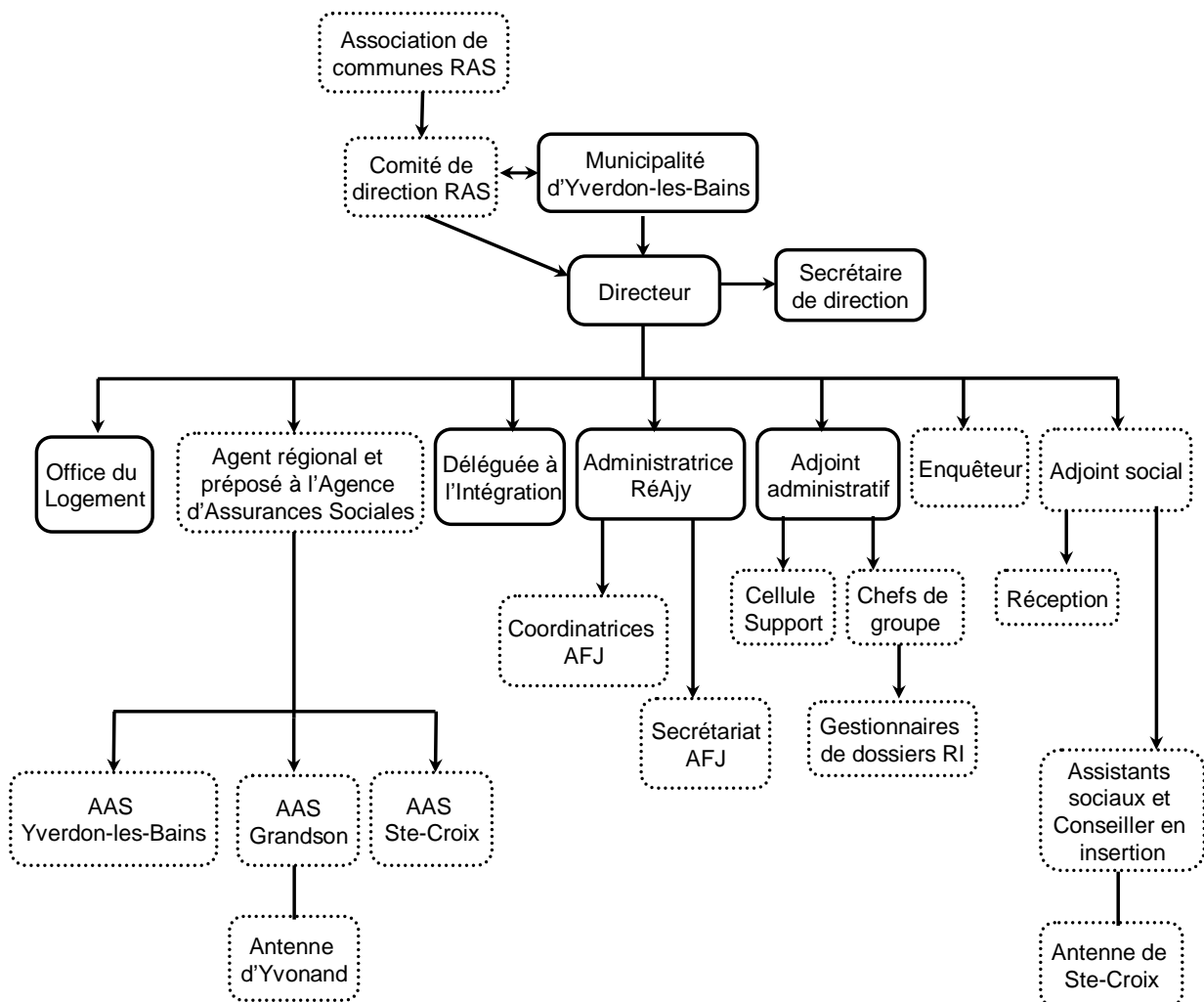
Indus

Il s'agit là de prestations financières qui ont été versées à un bénéficiaire et qui n'auraient pas dû l'être. Différents cas de figure peuvent se produire : concours de circonstance fortuit, erreur de l'administration, fausses déclaration du bénéficiaire, salaires non déclarés,....Ces indus sont remboursables. De plus, s'ils résultent d'une faute du bénéficiaire, ce dernier sera sanctionné voire dénoncé pénalement.

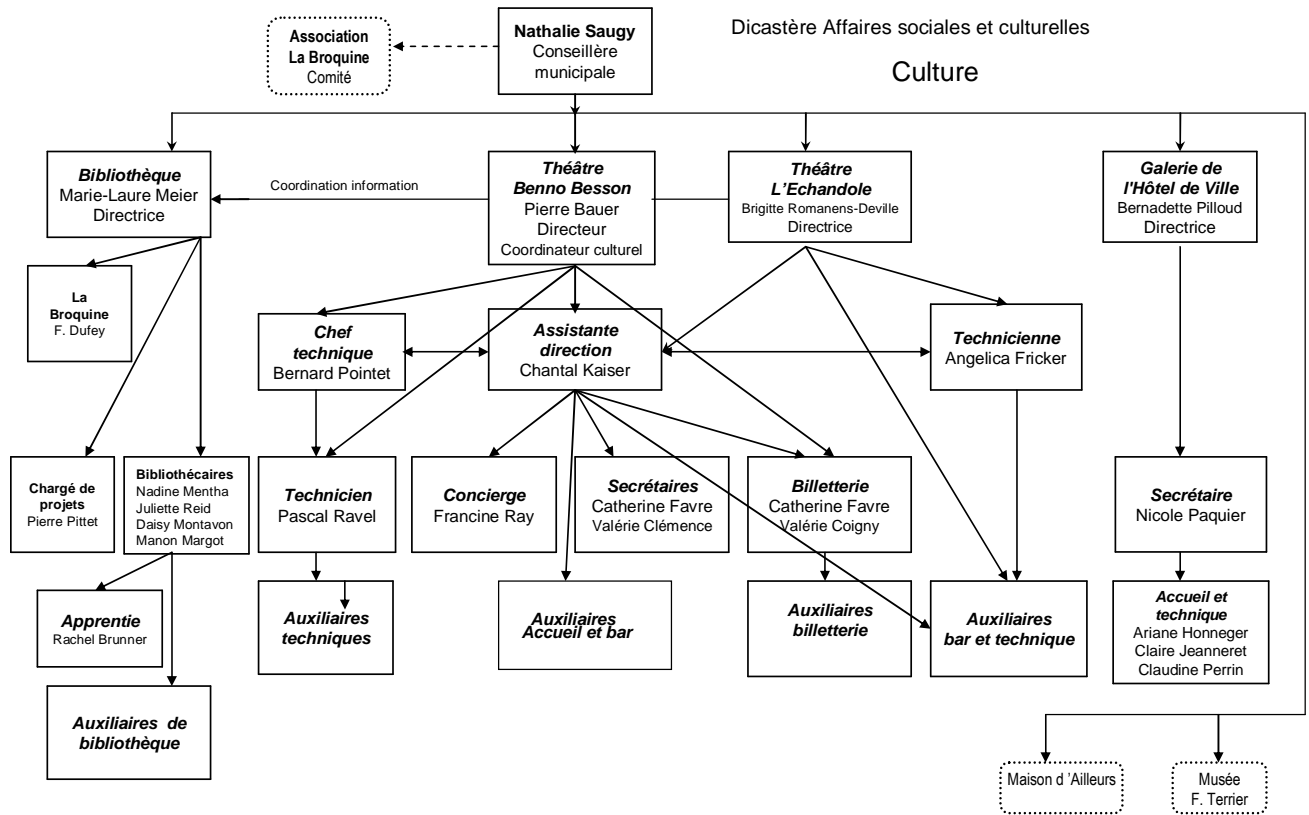
Vous trouverez ci-après le nombre de situations d'indu, leur montant total ainsi que le montant remboursé au 31.12.2010.

	Nombre d'indus	Montant de l'indû	Montant du remboursement
2006	107	280'754	6'486
2007	155	530'227	141'955
2008	177	453'492	127'678
2009	189	606'587	85'259
2010	163	524'324	30'050

Organigramme SAS-CSR



AFFAIRES CULTURELLES



Yverdon-les-Bains, le 27.01.11

THEATRE BENNO BESSON

Si 2009 fût « l'année de la crise » - une crise qui, finalement, ne nous toucha qu'assez peu au vu des statistiques satisfaisantes affichées en fin de saison - 2010 restera sans doute pour le TBB « l'année du stress »... Stress pour notre calendrier, au vu du travail effectué notamment sur les créations du 750^e anniversaire de la Ville, stress pour un personnel lourdement mis à contribution, qui a conduit malheureusement à d'importants congés de maladie au sein de notre équipe administrative à l'été et à l'automne, stress aussi pour son directeur qui, en approchant de la fin de son parcours, a eu la glorieuse idée de se charger d'une importante création théâtrale qui a essaimé à travers la Romandie ! Si l'opération fut réussie au-delà des espérances, elle a entraîné quelques bousculades et pas mal de retard dans les tâches courantes. Finalement, au 31 décembre

2010, tout le monde est bien là, un rude labeur a été accompli, avec la satisfaction d'avoir mené à bien une aventure artistiquement exaltante et gratifiante.

Confirmation d'une impression ressentie fin 2009 : notre bar remodelé, dont la gestion a été reprise par nos soins, a conquis le public. L'objet est désormais rentable, même en tenant compte des heures de personnel nécessitées. L'endroit est vivant, animé, agréable, bien des spectateurs s'y donnent rendez-vous avant les spectacles, et des demandes arrivent pour y organiser des conférences de presse, des réunions ou de petites agapes.

Revenons un instant sur le « 750^e ». Si cette fête a été relativement discrète dans son ensemble (c'était une volonté d'en faire une pépinière d'événements locaux plutôt qu'une grande manifestation populaire), elle a généré tout un cortège de projets qui ont presque tous, de près ou de loin, rejailli sur le Théâtre Benno Besson. De loin lorsqu'il ne s'agissait que d'assurer une vente de tickets à notre billetterie (pour une douzaine de spectacles ou

concerts), de plus près lorsque ces manifestations avaient lieu au TBB même (27 soirées dans le courant de l'année), et de très près enfin pour deux d'entre elles, deux créations théâtrales qui ont été réalisées en nos murs : Le spectacle du Cercle Littéraire *Le Bourgeois gentilhomme* a été répété ici une dizaine de jours et nous avons assuré une partie importante de ses besoins techniques, tandis que *Le Baladin du Monde occidental*, production-maison professionnelle, a été répété 28 jours au TBB, qui en a encadré la création au Petit Globe et assumé une partie de sa réalisation technique et de ses nécessités administratives.

Il faut aujourd'hui souligner, à l'heure de la proche mise en place d'une nouvelle direction et d'une reconsidération des structures de la culture et de nos théâtres, combien l'exploitation d'une salle de spectacles s'est alourdie au fil des années. L'affinement de la programmation, les exigences techniques, le besoin en promotion et communication, les standards de qualité ont profondément évolué depuis les années nonante. Le TBB a obtenu de la Municipalité en 2010 le passage du statut d'auxiliaire à celui d'employé fixe à temps partiel (30%) pour son troisième technicien, et début 2011 l'accroissement de 50 à 80% du temps de travail de son deuxième technicien (temps supplémentaire à partager avec l'Echandole). Mais il y a 25 à 27 spectacles à l'abonnement maintenant quand il y en avait 15 en 1992, et les recettes générées par les billets d'entrées sont passées de quelque 85'000 francs en 1992 à 255'000 en 2010 (pic de 340'000 en 2008 !) A elle seule, la production-maison du *Baladin du Monde occidental* générera des dépenses et des recettes (subventions, tournée et billetterie) à hauteur de 385'000 francs dans les comptes finaux de la saison 2010-2011 ! Et dire que certains se demandent ce qu'on peut bien faire la journée dans les théâtres... Ces considérations expliquent qu'à l'heure des comptes, si ceux-ci sont dans leur ensemble très bien maîtrisés, ce sont dans les décomptes d'heures supplémentaires ou d'auxiliaires, ainsi que dans les prestations de tiers qu'on découvre quelques dépassements, ceux-ci étant compensés par les recettes supplémentaires.

Saison 2009 – 2010

Un abonnement de 26 spectacles, l'accueil de plusieurs concerts, l'hébergement de la création « 750^e » du *Bourgeois gentilhomme* et la prestation de l'Ecole de Cirque ont marqué cet exercice, dont le programme théâtral s'est

distingué par plusieurs pièces touchant nos doutes et nos joies intimes, bref « les choses de la vie ».



Baby Doll

Des œuvres en création comme « Les Peintres au Charbon » de Lee Hall (Cie du Passage de Neuchâtel) et « Jocaste Reine » de Nancy Huston (Théâtre des Osses de Fribourg) ont fait autant de spectateurs que les tournées parisiennes, ce qui est absolument remarquable ! « Scènes de la vie conjugale » de Bergman, « Journal à quatre mains » de Flora et Benoîte Groult ont généré les meilleurs moments d'émotion de la saison. Les *Sea Girls* ont ravi notre public par leur malicieuse interprétation de chansons souvent coquines. Trois spectacles pour jeune public ont confirmé notre

volonté de développer cet aspect particulier de notre programmation.



Scènes de la vie conjugale

13'967 spectateurs ont suivi le programme culturel, ainsi que les créations du 750^e de janvier à juin ; 5'000 entrées sont enregistrées par le cycle « Exploration du Monde » ; plus de 4'000 places ont été occupées cette année en matinées scolaires. Avec les locations diverses – certaines publiques comme Sonia Grimm ou des spectacles d'élèves, d'autres privées comme des réunions d'information de la Ville ou du Canton –, avec les films Plans-Fixes, ceux du Festival d'Ailleurs ou le rassemblement de chant choral, la fréquentation globale du TBB tourne annuellement, le plus souvent, aux environs de 30'000 entrées.

Saison 2010 – 2011

C'est au Petit Globe, avec la création-maison du TBB estampillée 750° du *Baladin du Monde occidental*, que s'est ouverte la nouvelle saison de l'abonnement théâtral. Ce spectacle a été largement exploité : 7 représentations à Yverdon-les-Bains, 24 à Genève, 1 à Vevey et 12 à Lausanne.



**Le Baladin
du Monde
occidental**

La campagne d'abonnement de la rentrée d'automne a généré une vente de 5'820 places. Si les productions venues de la

Métropole française ont toujours leurs nombreux adeptes, le succès des classiques et de productions romandes telles *Comment élever un ado d'appartement* ou *Allume la rampe*, *Louis* est particulièrement sympathique. Le bouleversant *Confidences à Allah* et l'hommage de Michel Jonasz à sa famille juive, *Abraham*, ont sans doute constitués les moments les plus bouleversants de l'automne.



Confidences à Allah

Tableau comparatif des campagnes d'abonnement de la rentrée

	Musique	Théâtre Benno Besson
2001-2002	9'114.00	94'463.00
2002-2003	12'302.00	99'743.00
2003-2004	7'582.00	102'619.00
2004-2005	8'348.00	135'889.00
2005-2006	9'432.00	133'872.00
2006-2007	10'725.00	145'325.00
2007-2008	8'656.00	155'041.00
2008-2009	7'880.00	177'838.00
2009-2010	13'094.00	162'073.00
2010-2011	7'223.00	172'232.00

Manifestations du TBB en 2010

41 représentations d'abonnement ou de programmation culturelle dont 7 liées au 750e

9 représentations du Cercle littéraire dont 6 liées au 750e

15 projections d'Exploration du Monde

15 représentations scolaires

30 manifestations diverses dont 14 liées au 750e

Soit 110 manifestations, auxquelles s'ajoutent les répétitions citées plus haut, les montages et l'occupation du foyer du 1^{er} étage, et maintenant du bar, pour des réunions publiques ou privées. Notre service de billetterie a œuvré pour la plupart de ces manifestations et pour quelques autres à l'extérieur (Marive), dont celles ayant trait au 750e.



Saison musicale classique

Avec 1'506 entrées sur l'ensemble de la saison musicale, l'exercice 2009-2010 se situe dans le haut de la fourchette. Il est vrai qu'un événement « mixte » musico-théâtral comme *L'Histoire du Soldat* de Ramuz et Stravinski, qui plus est monté par le fameux duo Lapp et Simon, y est pour une part non négligeable, alors que la traditionnelle soirée de chant choral restait cette année loin des résultats habituels du genre ; c'est que le programme était consacré aux chants de la Nouvelle Espagne, une idée très originale mais certainement moins populaire que les œuvres sacrées habituellement à l'affiche dans ce domaine.

Les excellents ensembles de musique de chambre, les récitals ou les quatuors de qualité internationale continuent de constituer le menu principal de cette saison classique. La fréquentation tourne autour de 100 à 150 personnes par concert, et il est difficile de sortir de ce schéma quasi immuable. La commission musicale multiplie ses appels vers la jeunesse, mais la moyenne d'âge des habitués de cette saison reste élevée, un constat qui se vérifie partout ailleurs en Romandie. Cette commission, toujours constituée de Christian Delafontaine, Guilhem Lavignotte et Friedemann Sarnau, appuyée par Pierre Bauer pour sa gestion, s'efforce de donner le plus de lustre possible à sa programmation et se dévoue sans compter. Elle se fait néanmoins beaucoup de soucis pour la suite de son activité, quand la direction du TBB changera et que le fonctionnement de la saison musicale classique aura besoin d'être réétudié.

PETIT GLOBE

Troisième saison de spectacles d'été au Petit Globe sur les Rives du Lac, dont on rappelle qu'il est géré par une association indépendante, mais en forte liaison avec les affaires culturelles et le Théâtre Benno Besson en particulier. La moyenne de fréquentation par représentation est passée de 78 en 2009 à 93 en 2010. Un éventail de spectacles et de concerts propres à attirer des publics différents côtoient les derniers « concerts populaires » classiques de la saison, des événements comme la création « 750^e » du TBB se sont déroulés ici, des spectacles d'élèves, les Dix ans de la Broquine, les Vingt ans de l'Association Lire et Ecrire et quelques soirées privées ont traversé un été peut-être un brin plus clément que le précédent du côté du ciel.

La buvette pose toujours quelques problèmes de structure technique, mais un crédit a été consenti pour améliorer la situation en 2011, tout comme s'avère nécessaire le renforcement des parois nord et sud du « ciel » (la tour qui surplombe le théâtre) pour résoudre le problème des infiltrations d'eau. Si une maintenance suffisante lui permet de survivre à ces désagréments, le Petit Globe a encore quelques beaux étés devant lui, et sa réputation auprès du public comme des professionnels va continuer de s'étendre.

THEATRE L'ECHANDOLE

Fin de saison 2009 – 2010

Bref aperçu artistique

La deuxième partie de saison 2009-10 de L'Echandole est marquée par la coproduction du spectacle Pour l'instant je doute avec la compagnie ad-apte, L'arsenic théâtre (Lausanne), le théâtre St Gervais (Genève) et le pour-cent culturel Migros. Après une belle tournée suisse romande, ce spectacle sera présenté au Nouveau théâtre de Montreuil (France). Une autre pièce de théâtre sera accueillie à L'Echandole : Hiroshima, mon amour de Marguerite Duras par la Cie Krajewski et deux cabarets : Marlène avec amour, en hommage à Marlène Dietrich et Battre le cœur tant qu'il est chaud, par les ArTpenteurs présenté sous leur chapiteau, dans les jardins du Théâtre Benno Besson. L'intégration de la création 2010 des ArTpenteurs dans la saison de L'Echandole s'inscrit dans le cadre de la future convention tripartite entre la ville d'Yverdon, l'Etat de Vaud et cette compagnie théâtrale itinérante de notre région.

En matière de chanson le bilan artistique de fin de saison est très positif avec des propositions variées. Viennent chanter à L'Echandole, les slameurs, Narcisse et Koumekiam, Les petits chanteurs à la gueule de bois à l'énergie communicative, le poétique Bertrand Belin, l'humoriste et chanteur français Wally, la jeune auteure, compositrice et interprète suisse Loraine Félix, la fabuleuse rappeuse à la gouaille « Piafienne » : Karimouche et le chanteur et excellent guitariste, Presque oui.

**Karimouche**

Nous collaborons à deux reprises avec La Commission Consultative Suisse Immigrés autour des concerts de musique mexicaine avec Flor y canto, et de Flamenco avec Sonido Negro. Les communautés mexicaines et espagnoles d'Yverdon-les-Bains, proposent aux spectateurs des repas traditionnels servis dans les caves avant les concerts.

L'offre composite en direction du jeune public est très appréciée. Sont proposés du théâtre avec un magnifique spectacle mis en scène par François Marin, Pacamambo de l'auteur libano-québécois Wajdi Mouawouad, de la chanson avec Abel et son spectacle Chocobelou, et un ciné-concert du groupe de swing manouche Poum Tchack sur des courts métrages de Ladislav Starewitch : Dark swing. Le spectacle de marionnettes Bouton et le chaperon, sera malheureusement annulé pour cause de maladie grave de la comédienne, décédée depuis.

L'humoriste français Pierre Aucaigne fera salle comble les quatre soirs de représentation de son spectacle « Cessez ».

Ont été programmés dans le cadre des soirées « Debout à L'Echandole », la fanfare yverdonnoise « La grand-mère indigne » en



co-plateau avec la fanfare rock/hip hop, NMB Brass Band.

Et en collaboration avec la Maison d'Ailleurs, à l'occasion de l'un de leur vernissage, le groupe rock Les Young Gods en acoustique a rempli L'Echandole.



THE YOUNG GODS unplugged - Zürich 2006

photo jeanmarmeisse.com

Young Gods

Un premier festival d'improvisation théâtral est organisé en collaboration avec La Compagnie du Cachot. Plusieurs concepts d'improvisation sont proposés par les compagnies locales, des visites guidées sont organisées dans la ville, deux compagnies françaises sont invitées et des jam d'impro concluent les soirées. Au total, un programme de 13 manifestations sur trois jours attire plusieurs centaines de spectateurs, en particulier des jeunes de 18 à 25 ans.

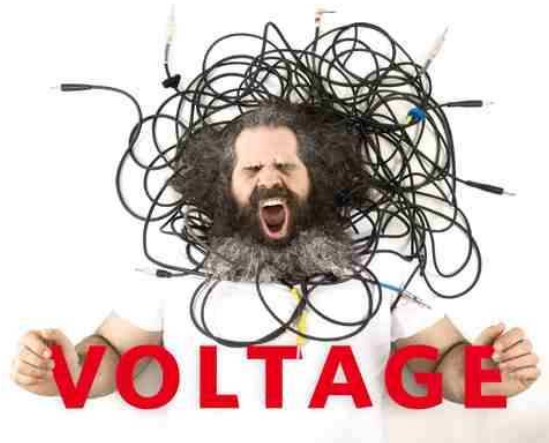
Quelques chiffres

Pour cette saison 2009-2010, nous enregistrons 7'613 entrées et des recettes de Frs 143'700.-. A cela, se rajoutent les entrées des manifestations hors saison soit un total d'environ 13'200 entrées, chiffre supérieur à la saison précédente. L'équipe de L'Echandole organise 30 spectacles, sept concerts *Jazz'o'château*.

La Grand-mère indigne



MALCOLM BRAFF MARC ERBETTA PATRICE MORET



Voltage

dix soirées d'improvisation théâtrale, un festival d'improvisation et *La Fête de la Musique*. De plus, la salle de L'Echandole est mise à disposition pour une soirée caritative, pour 3 représentations de *La TAC* (troupe de théâtre amateur de la région), pour *La Cour du théâtre* (Ecole de théâtre d'Yverdon-les-Bains), pour le *Foyer du Mujon* (établissement médico-social d'Yverdon qui organise des cours de théâtre dans les caves du château) et pour les cours de théâtre donnés dans le cadre scolaire. Les vernissages des expositions du bar font l'objet de soirées hors programme. Ce qui fait un total de 140 soirées et matinées de manifestations organisées par L'Echandole, sans compter les jours de répétitions, de montages et démontages techniques et les représentations scolaires données pour les écoles au nombre de 33 cette saison.

Début de saison 2010-11

Bref aperçu artistique

La saison s'ouvre avec un co-plateau chanson réunissant deux découvertes aux talents prometteurs : Alee et Sarah Olivier. Elle se poursuit avec l'humoriste Karim Slama, qui s'installe deux semaines à L'Echandole avec son spectacle « Karim Slama cherche encore un titre à son spectacle ».

La saison jeune public s'ouvre avec un spectacle tout en finesse, de conte et manipulation d'objets autour de la xénophobie, *Le chat de Tigali*, présenté dans les caves. Elle se poursuit avec un spectacle musical inspiré du roman d'Italo Calvino, *Le vicomte pourfendu*, à l'occasion duquel se réunissent sur scène huit musiciens classique et de jazz. Les plus jeunes découvrent à l'occasion de la

nuit du conte, le conteur Philippe Campiche accompagné d'une harpiste nous racontant des histoires de loup. Le comédien zurichois, Peter Rinderknecht, propose une histoire d'amour agricole *Les petites bricoles* et les tout-petits dès 2 ans découvre *Bonheur d'une étoile*, un moment de création picturale joué par Le Teatro all'improvviso de Mantoue.



Bonheur d'une étoile

Sarcloret vient créer son nouveau spectacle à L'Echandole avec une nouvelle partenaire de scène, la comédienne Mélanie Depuiset qui accompagne avantageusement notre chanteur national.

Le festival Transfrontaliers « Transvoisines » réunit la suisse Anna Aaron, découverte du printemps de Bourges et la lyonnaise N'Relax.

Jean-Claude Issenmann, le créateur des célèbres Babibouchettes, reconstitue sur la scène de L'Echandole, les enregistrements des marionnettes mythiques pour le plus grand plaisir de plus de 500 spectateurs nostalgiques.



Les Babibouchettes

La compagnie Les Voyages extraordinaires, crée également son dernier spectacle *Brazul*, fantaisie théâtrale et musicale avec les musiciens du Boulouris 5. Le tournage de l'un des films faisant partie intégrante de ce spectacle, se fait pendant l'été, aux abords du château avec la participation d'une dizaine de figurants yverdonnois.

Le début du mois de décembre est marqué par la venue des chanteurs et musiciens du groupe *Entre deux caisses*. Avec la

participation de quatre de leurs auteurs : Volo, Michel Bühler, Romain Didier et Sarcloret, ils chantent pendant plus de quatre heures chaque soir, à L'Echandole et dans les caves et proposent à l'entracte, soupe et Côte du Rhône. Des soirées festives et conviviales où la chanson française de qualité est à l'honneur et où tout le monde chante.

La clown Marlo présente son dernier spectacle Ich wünsche love, en préambule duquel, ses élèves clowns de l'école Ste cri Lezarti'cirque animent le bar.

Nous accueillons également Michèle Guigon et son très touchant La vie va où ?, quelques mois avant de le présenter au Théâtre de Vidy de Lausanne et après avoir eu un grand succès au Théâtre du Rond Point à Paris.

La saison jazz'ô'château propose ses rendez-vous mensuels habituels et s'ouvre avec Voltage présenté par Malcom Braff, Marc Erbetta et Patrice Moret. Le concert du mois d'octobre se fait dans le cadre du festival transfrontalier JazzContreBand avec les français Lunatic Toys et le trio Rusconi.

En décembre, on retrouve le fabuleux tromboniste Samuel Blaser avec Lucien Dubuis et Luigi Galati, dans La fanfare du por©.

La compagnie du Cachot réitère pour la 7^{ème} saison, ses rendez-vous mensuel d'improvisation théâtrale avec leur nouveau concept Timing et le groupe GIN se produit en octobre.

Ressources humaines

Les difficultés liées au recrutement d'un personnel auxiliaire technique disponible et formé sont récurrentes. Cela a pour conséquence pour notre équipe technique d'être dans l'impossibilité de répondre positivement à toutes les demandes d'organisation de spectacles scolaires. Ces difficultés seront en partie réglées avec l'augmentation du pourcentage dès 2011, d'un des techniciens du Théâtre Benno Besson, dont bénéficiera pour une petite part L'Echandole. La création d'un demi-poste reste la solution.

Le manque en matière de ressources humaines pour la promotion des spectacles est récurrent. Il est en partie compensé par l'engagement d'une stagiaire à 30% pour les deux théâtres. Néanmoins, il apparaît indispensable d'envisager la création d'un poste de chargé de promotion afin d'assurer la présence régulière de l'actualité des théâtres dans les médias et de soulager les

collaboratrices administratives surmenées, des deux théâtres.

Travaux

L'année 2010 voit la rénovation d'une des loges et la pose de lino dans les locaux techniques.

Après une inondation sur la scène suite à une fuite du chauffage, la scène est entièrement poncée pour la première fois depuis 30 ans. Elle est ensuite repeinte.

Depuis 10 ans, les différents travaux et amélioration des locaux de L'Echandole se sont toujours faits partiellement ou par nécessité fonctionnelle et/ou technique. Une rénovation approfondie est à envisager avec URBAT après les travaux de réfection du Château de l'année 2011 afin de régler définitivement des fuites récurrentes et de rajeunir la fonctionnalité et l'esthétique des locaux de plus de 30 ans.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Bilan artistique

Malgré une journée fraîche pour la saison mais sans pluie, le public a répondu présent sur tous les sites pour cette 7^{ème} édition de La Fête de la Musique. Nous pouvons évaluer à environ 4'000 le nombre de spectateurs. Plus de septante groupes ont joués dans 15 lieux différents, ce qui représente plus de 700 musiciens-nes et chanteurs-ses de styles différents (Hip Hop, Country, Rock, Reggae, Chanson Française, musiques Populaires, Electro, etc...).

Projets financés par l'association LaFMY

Cette année, LaFMY a financé trois créations musicales :

Une commande faite à Fabian Tharin et réalisée avec les écoles de la ville - Dans nos sacs - et deux autres projets, lauréats du concours lancé en septembre 2009 à tous les musiciens-nes du Canton de Vaud. Ces créations ont été pensées spécialement pour animer la ville d'Yverdon-les-Bains, des projets de proximité, innovants et rassembleurs, pour un lundi en musique.



METRO – BOULOT – DODO par le QUATUOR BOCAL.

Pour l'occasion, le Quatuor yverdonnois s'en est allé à la rencontre du public yverdonnois dans des lieux insolites : transports publics, commerçants et domiciles privés.



CONTREBAND & FRIENDS par le trio CONTREBAND (Raphaël Pedroli, Colin Vallon et Lorenz Beyeler)

Ce projet simple mais techniquement sophistiqué a consisté en l'enregistrement d'une composition originale sur la place de la gare dès 6h. Plusieurs invités ont rejoint le trio et son open studio: Olivia Pedroli aka Lole, Mark Kelly, Domenic Landolf, Thierry Romanens et Fabian Tharin. Le public a assisté, non seulement à la création et à l'interprétation en live, mais il a pu télécharger gratuitement ces morceaux sur son téléphone portable depuis une page spéciale créée sur le site internet de LaFMY <http://contreband.lafmy.ch/>. Ce site recèle tous les titres en téléchargement libre qui permet de graver l'album au complet ainsi que la pochette du disque.



DANS NOS SACS - Pièce pour chœur d'enfants et groupe de rock

Forte de sa collaboration très réussie avec les écoles primaires d'Yverdon-les-Bains en 2008, LaFMY s'est approchée des enseignants de musique des écoles secondaires pour mettre sur pied un projet avec les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années. Elle a commandé à Fabian Tharin la composition et l'écriture de ce concert rock qui a été interprété par les élèves du Cycle de transition de l'établissement F.-B. De Félice. 320 écoliers ont appris ces chants pendant l'année scolaire avec leurs professeurs (France Dupasquier, Jannic Vallon, Anna-Maria Ryther et Simon Jordan) et ont ouverts leurs sacs et un peu de leur cœur pour venir chanter leur vie d'écolier.

À ce chœur est venu s'ajouter deux « anciens élèves » incarnés par le comédien Karim Slama et le chanteur ténor, Pascal Crisinel. Tout ce petit monde a été dirigé par France Dupasquier et accompagné par 4 musiciens professionnels dont le compositeur et auteur, Fabian Tharin.

Bilan financier

La ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud ainsi que la Loterie Romande restent les principaux organes de financement de la manifestation. Le bilan financier de cette édition 2010 est positif. Quelques sponsors et donateurs ont complété le budget, soit : la BCV, la Migros, Grobet Publicité, Lavazza, Sicli, Bovay boissons.

LA COUR DU THEATRE

Saison 2009 – 2010

Activités artistiques

L'école de théâtre yverdonnois a proposé, de fin septembre à fin juin, 6 cours à tous dans les caves du Château : 2 cours pour enfants, 3 cours pour adolescents et 1 cours pour adultes.

Le travail, les spectacles et présentations de travaux.

Les jeunes enfants : travail d'approche (Christophe Nicolas). Présentation, un samedi après-midi de début juin d'une fenêtre ouverte sur nos activités.

Les moyens ados : (Christophe) expression, improvisation, travail du texte : Présentation d'un *cours ouvert* dans le courant du mois de mai.

Les enfants : (Catherine Pauchard) pas de spectacle ni de présentation de travaux.

Jeunes ados : (Catherine) pas de spectacle ni de représentation des travaux.

Grands ados : (Catherine) Cours jusqu'à Noël puis création du spectacle *Au pays de mon père on voit des bois sans nombre* les 29, 30 avril et 1^{er} mai dans les Caves du Château. Collaboration avec le SEMOY pour les décors.

Les adultes : (Christophe) Création *A toute à l'heure* présentation du travail le 18 juin au Théâtre L'Echandole.

Activités administratives

Production des spectacles *Au pays de mon père on voit des bois sans nombre*. Coordination du projet avec le SEMOY. Publicité & Presse.

Administration générale

Organisation générale et gestion de l'association.

Organisation de l'assemblée générale.

Préparation d'un important dossier de demande de subvention auprès de la commune.

GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE

Présentation de 5 expositions collectives et thématiques organisées par la Galerie de l'Hôtel de Ville dans le cadre des célébrations des trente ans d'activité de la Galerie. Au cours de cette année, les différents objectifs développés et mis en place ont été mis à l'honneur, citons la création du Fonds d'art visuel, le répertoire d'artistes « art.suisse romande » anciennement intitulé cartothèque des artistes de Suisse romande, les échanges avec Winterthur en lien avec la Commission de jumelage, ainsi que l'étroite collaboration avec les artistes Yverdonnois et les artistes suisses qui ont fait la renommée du lieu.

Un catalogue étoffé de nombreux textes et photos a été édité sous le titre de « rés'eau ». Il retrace le parcours de la Galerie ainsi qu'un récapitulatif de toutes les expositions organisées et présentées entre 1980 et 2010.



un vernissage à la Galerie (photos Ariane Honegger)



F.A.V. Fonds d'art visuel de la Ville

Du 24 janvier au 7 mars 2010. Pour la deuxième présentation publique des œuvres du F.A.V. un choix de 80 pièces, principalement parmi les dernières acquisitions, ont été sélectionnées dans la collection municipale qui compte actuellement plus de 400 œuvres. Durant cette exposition, chaque collaborateur de la Commune était invité à venir faire son choix afin de renouveler la décoration de son bureau. Les œuvres non retenues sont maintenant accrochées aux grilles ou contenues dans les compactus au Dépôt des archives de la route de Lausanne. L'inventaire informatisé comprend également une photographie numérisée de l'œuvre. Le tout est également sur intranet.

Magnifique succès pour cette exposition présentée par Madame Nathalie Saugy.



art.suisse romande 2010 – 26 artistes yverdonnois

Du 28 mars au 16 mai 2010. A l'occasion de la première exposition portant le nom de la nouvelle appellation de la vénérable cartothèque, devenue « art.suisse romande » – place aux artistes yverdonnois ! 26 artistes ont participé à cette exposition : Richard Aeschlimann, Françoise Bolli, Gilles Boss, Cédric Bregnard, Albin Christen, Monique Darbre, Valérie de Roquemaurel, Roger Equey, Paul Estier, Suzanne Fourné-Dubois, Jean-Pierre Fritschy, Doris Grivel, Marie-Claude Iseli, Etienne Krähenbühl, Pierre Küenzi, Ginette Magnenat, Mick Müller, Sylvie Müller-Ferrier, Pierre Oulevay, Yann Oulevay, Patrick Piccinelli, Alfons L. Reiter, Anne-Claude Rigo, François Ruegg, Patrick Savary, Ljubiša Stojanovic.

Il a été relevé par Françoise Jaunin que depuis qu'Yverdon-les-Bains a mis de la « culture dans son image », bien des artistes sont venus y vivre et y travailler.

La formule actuelle se veut plus allégée, les dossiers peuvent contenir au maximum cinq photos A4, (mais renouvelables en tout temps), un CV et une coupure de presse. Il est également possible d'étoffer la documentation par un CD ou DVD. « art.suisse romande est en libre consultation dans la Galerie de l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture ou sur notre site internet.

Belle réussite pour cette exposition qui a été présentée par le plasticien et chroniqueur beaux-arts Monsieur Nicolas Pahlisch.

rés'eau – aman iman « l'eau est la vie » (proverbe touareg)

Du 6 juin au 1^{er} août 2010. Si la Galerie de l'Hôtel de Ville a choisi de faire de l'eau son thème central de réflexion pour marquer ses trente ans d'activité, c'est précisément pour souligner, non seulement les liens indéfectibles qui nous unissent à ce précieux liquide, mais également pour révéler les innombrables et indispensables réseaux ou connexions générés par cette intimité « forcée » avec une ressource à l'équilibre si fragile. Depuis toujours les civilisations mettent leur intelligence et leur pouvoir au service de techniques et d'inventions permettant d'exploiter, de détecter et de protéger ce bien.

En demandant aux artistes de réfléchir à ces multiples réseaux activés par et pour tout ce qui touche à l'eau, la Galerie avaient envie d'ajouter une dimension atemporelle, un regard philosophique, créateur et poétique. Trente artistes ont participé à cette réflexion : Ricardo Abella, Daniel Aeberli, François Burland, Olivier Estoppey, Pierrette Favarger, Laurent-Dominique Fontana,



Philippe Fretz, Frossard, Marie Gailland, Jean-Pierre Gerber, René Guignard, Jean-Jacques Hofstetter, Umberto Maggioni, Luc Marelli, Serena Martinelli, Marcel Mathys, Gilbert

Mazliah, Sébastien Mettraux, Atelier Reymond Meyer, Francine Mury, Luc Palandella, Roger Pfund, Antoine Poncet, Gérald Poussin, André Raboud, Claudia Renna, Jean-François Reymond, Fabian Sbarro, Hans Thomann, Manuel Torres.

Bel exploit pour cette exposition présentée par Madame Françoise Jaunin, critique d'art.

Trois tables rondes ont été organisées durant cette exposition :

« Successions d'artistes, gestion des œuvres, fonds d'atelier » avec la participation de Peter Fürst, peintre-sculpteur-musicien ; Madeleine Hirtzel, gestionnaire de l'œuvre de Jean Hirtzel ; Jean-François Laurent, notaire ; Jean Menthonnex, président de la Fondation « ateliers d'artiste » Luc Robert, président de la Fondation Maurice Robert, Walter Tschopp, conservateur arts plastiques Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Médiateur : Nicolas Pahlisch.

« Collectionneurs et collections à démocratiser » avec la participation de Laurent Delaloye, rédacteur en chef, passeur d'art ; Les nufnuf's, collectionneurs d'art ; Alain Petitpierre, galeriste et collectionneur à Hauterive et Bruxelles, Dominique Radrizzani, directeur du Musée Jenisch à Vevey. Médiateur : Armande Reymond.

« Eau d'ici et eau delà...l'eau est la vie » avec comme intervenants : Markus Baertschi, architecte de la Ville, Marie Garnier, Ingénieur agronome et directrice du centre Pro-Natura à Champittet ; Philippe Hohl, chef de la division économie hydraulique au service des eaux sols et assainissement de l'Etat de Vaud ; Cédric Pillonel, municipal du Service des Energie, Daniel de Raemy, historien et collaborateur au service des biens culturels du canton de Fribourg, Philippe Roch, biochimiste, ancien directeur de l'office fédéral de l'environnement, Antoine Sordi, fontainier. Médiateur : Frédéric Ravussin, journaliste à 24 heures.

Yverdon-les-Bains au passé, présent, futur...10 artistes de Winterthur

Du 22 août au 10 octobre 2010. Dans le cadre du 750^{ème} anniversaire de la Ville et à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de jumelage avec la Ville de Winterthur, dix artistes alémaniques ont été invités à découvrir Yverdon-les-Bains, le cœur de la ville et sa périphérie, les musées, le site des menhirs, les cours d'eau et ses rives du lac...s'imprégner de son passé, de son présent

et imaginer son futur... En fonction de ses émotions et de ses rencontres, chaque artiste nous a offert un regard sur notre ville telle que nous ne l'avions pas encore imaginée !

Ont participé à cette exposition, Irène Curiger, Mia Diener, Gregor Frehner, Dominique Heim, Katharina Henking, Christian Schwager, Théo Spinnler, Ron Markus Temperli, Kaspar Toggenburger, Walter Weiss.

Au cours du vernissage, une œuvre de la peintre Irène Curiger a été offerte à la Ville d'Yverdon-les-Bains par les autorités de Winterthur.

Dode Lambert et Gaspard Delachaux « Parallèles, bipèdes et plus si entente »

Du 31 octobre au 24 décembre 2010. Un couple d'artistes établi dans notre proche région. Des conteurs d'histoires, un regard sur le monde, grave quelquefois, mais toujours teinté d'un certain humour. De la couleur pour la peintre Dode Lambert, une étrange galerie de portraits qui hésitent entre personnages pseudo historiques et mutants de science fiction. Le noir et blanc avec des nuances de gris bleuté de la Pierre de Soignies, tantôt brute, tantôt polie ou adoucie pour les hybrides du sculpteur Gaspard Delachaux.

Présentation de l'exposition par le plasticien et chroniqueur beaux arts Monsieur Nicolas Pahlisch. Magnifique enthousiasme du public et engouement des collectionneurs pour terminer une année très festive.



Dossier « visiteurs en herbe »

Pour chaque exposition un dossier « visiteurs en herbe » est réalisé par Ariane Honegger pour être remis aux jeunes visiteurs. Retrouver les œuvres dont les photographies proposées



ne révèlent qu'un détail...un simple jeu qui permet aux enfants de découvrir l'exposition sous forme ludique et offre également l'opportunité d'un bon moment de complicité parents-enfants. Cette formule remporte un beau succès !

Les ateliers du mercredi

Animés par Claudine Bonzon et réservés aux enfants entre 7 et 12 ans, les trois « ateliers du mercredi » organisés durant chaque exposition connaissent un réel enthousiasme. Une douzaine d'enfants viennent découvrir et s'initier au dessin, à la peinture ou au collage sous l'œil expérimenté d'une enseignante spécialisée.

Animations scolaires

Les visites de classes animées par Catherine Beausire rencontrent un succès considérable. Ce ne sont pas moins de 300 enfants qui, accompagnés de leur enseignante, viennent passer une heure dans la Galerie pour y découvrir non seulement une exposition mais apprendre à regarder les œuvres, reconnaître les techniques, se familiariser avec la créativité. Nous ne pouvons qu'encourager et souhaiter que cette formule demeure ! A noter que régulièrement les enfants reviennent voir les expositions, enchantés de pouvoir y amener leurs parents !

Intermède de musique

La fréquentation grandissante du public à l'occasion des sept intermèdes de musique organisés au cours de cette année a confirmé l'intérêt des mélomanes comblés de pouvoir découvrir une exposition par la même occasion. Rappelons le principe de l'intermède qui se déroule durant une heure. La recette de

la collecte est entièrement reversée aux musiciens qui ne touchent pas de cachet. Un apéritif est offert.

25 février 2010 : Elena Fedorova cantatrice et Hjalmar Berg piano. 22 avril 2010 : Christophe Auer et Alexis Gfeller pianistes de jazz. 10 juin 2010 : Christian Delafontaine flûte et Adalberto Maria Riva pianiste. 9 septembre 2010 : Carpe Dièse Trio avec Jonas Grenier, Esther Monnat et Céline Portat. 7 octobre : Janek Rosset flûte et Olivier Lattion piano. 11 novembre 2010 : Filidh Ruadh avec Isabelle Watson chant et bodhran, Christiane Rupp harpe celtique bodhran et tambour, Nikita Pfister, hackbrett, accordéon et percussions. 9 décembre 2010 : Duo Froschhammer avec Félix Froschhammer violon et Julia Froschhammer piano.

Commission d'achat d'œuvres d'art

La commission est composée de 5 membres, Madame Nathalie Saugy, municipale en est la présidente, Mesdames Françoise Jaunin, critique d'art et Anne-Claude Rigo plasticienne, Monsieur Jean-Jacques Jobin, architecte-adjoint à URBAT et Madame Bernadette Pilloud, secrétaire. Deux achats ont été effectués en 2010 dans le cadre de l'exposition de Dode Lambert et Gaspard Delachaux pour enrichir notre patrimoine communal, respectivement une peinture et une sculpture.

Espace d'une sculpture - Place des Droits de l'Homme

Inaugurée le 5 juin, la sculpture intitulée « les danseurs » 2002 en acier corten de Gillian White, demeurera durant une année sur la place des Droits de l'Homme. Dimensions : 2 x 268 cm.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE (BPY)

Une bibliothèque ancrée dans le présent mais qui regarde vers demain, voilà la devise de la BPY de 2010. Si le service aux lecteurs, l'enrichissement de la collection, l'action culturelle ont fait partie de nos priorités, deux projets pour 2011 ont demandé un grand investissement : les 250 ans de la bibliothèque et la concrétisation de la bibliothèque scolaire.

Gestion des collections

3'205 documents ont été intégrés à la collection : 2'326 livres, 270 documents multimédias (DVD et livres-audio) et 609 revues. L'actualité, l'état de la collection, les parutions, les intérêts et souhaits des lecteurs ont guidé les achats des bibliothécaires. Les secteurs « médecine » et « géographie » ont été particulièrement enrichis. Du fait que de nombreux DVD et certains documentaires sont destinés aussi bien aux adolescents qu'aux adultes, les achats pour la section Adulte sont plus nombreux que ceux réalisés pour la section Jeunesse. Des livres en langues étrangères ont été empruntés à Globlivres et échangés trois fois. Afin d'avoir une collection attractive et actuelle, les secteurs suivants ont été désherbés : « roman », « policier », « médecine », « techniques », « gestion », « sciences », « sport », « récit de voyage » chez les adultes et « archéologie », « préhistoire », « histoire », « biographie » chez les jeunes. Ce sont 1'220 livres qui ont été mis au pilon. 230 livres ont été réparés. L'équipe de la bibliothèque a assuré le nettoyage des étagères et a ainsi vérifié le classement des ouvrages durant l'été.

	TOTAL	Livres	Revues	Multimédia
Nouvelles entrées (acquisitions et dons)	3'205	2'326	609	270
Notices cataloguées sur PMB	56'955			

La BPY a reçu plusieurs dons, notre gratitude va à tous les donateurs. Un don précieux pour la bibliothèque et la Ville est à signaler, il s'agit du Fonds sur l'écrit - don Henri Cornaz consacré à l'écriture. Nous remercions les éditeurs de l'Express et de La Région de leur générosité.

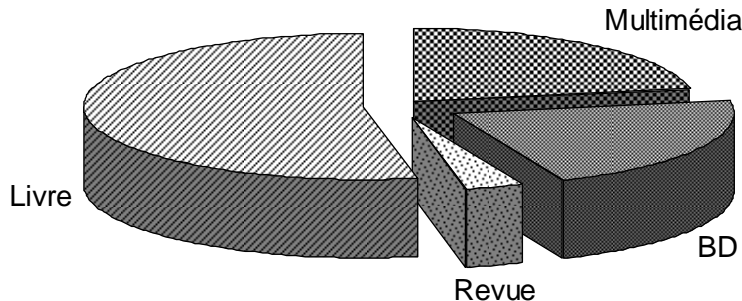
Prêts et fréquentation

Nous constatons une légère baisse de la fréquentation le samedi matin (204 lecteurs en 2010 pour 212 en 2009), diminution largement compensée par l'augmentation de la fréquentation durant la semaine (en moyenne 24 personnes de plus par jour qu'en 2009). Quant à la fréquentation estivale, elle est stable. L'horaire non-stop du mardi est apprécié de ses habitués, surtout l'accès à la salle de lecture. Cette dernière est d'ailleurs bien occupée en semaine.

Fréquentation (moyenne par jour)		
Jour de la semaine	Samedi	Été (horaires spéciaux)
379	204	290

En 2010, 107'636 prêts ont été enregistrés. 22,5 % des prêts correspondent à des prêts de documents numériques. Ce pourcentage était de 26,5 % en 2009 ; le prêt de ce type de support ne se fait donc pas au détriment de la lecture. Contrairement à notre ancien logiciel, PMB ne tient pas compte des prolongations ; cette année encore notre nombre de prêts ne peut être comparé avec les années précédentes. Il faudra attendre le rapport 2011 pour cela. 3'029 personnes sont venues au moins une fois emprunter des livres en 2010 et 583 nouveaux lecteurs se sont inscrits. Il faut rappeler que ces chiffres recensent seulement les lecteurs qui empruntent des documents alors que nombreuses sont les personnes qui viennent lire les journaux sur place, travailler en salle de lecture, surfer sur Internet ou participer à une rencontre.

Répartition des prêts



Personnel

L'année 2010 a préparé les changements à venir en 2011, année qui verra la BPY devenir bibliothèque mixte (publique et scolaire). Afin que la Broquine puisse répondre aux exigences du Canton qui financera des postes de bibliothécaires scolaires, elle a été rattachée administrativement à la BPY. L'association continue de fonctionner normalement. Madame Françoise Dufey fait donc désormais partie de l'équipe de la BPY et le poste d'assistante en information documentaire à 30% de la Broquine a été supprimé. Madame Daisy Montavon qui occupait ce poste a vu son temps de travail augmenter de 30% à la BPY et passer à 90%. Désirant suivre l'apprentissage d'agente en information documentaire, Madame Montavon a réduit momentanément son temps de travail à 80%. Une fois par mois et en cas d'absence de Madame Dufey, Madame Reid ou Madame Meier assurent le prêt à la Broquine avec une benvole. Le recrutement des futures collaboratrices pour le scolaire, à savoir deux spécialistes en information documentaire et une assistante en information documentaire, a été effectué à l'automne.

La BPY s'investit encore davantage dans son rôle de bibliothèque formatrice et forme actuellement 2 apprenties. Mademoiselle Rachel Brunner a commencé en août sa troisième année d'apprentissage d'assistante en information documentaire et Mademoiselle Caroline Neeser sa première année d'apprentissage d'agente en information documentaire. Mademoiselle Neeser avait déjà effectué un stage d'un peu plus d'un an à la BPY.

Nous continuons d'engager deux étudiants pour la surveillance de la salle de lecture le samedi matin. Plusieurs jeunes ont été accueillis afin de découvrir le métier d'assistant en information documentaire.

Informatique

Le personnel de la BPY s'est adapté au logiciel libre PMB, les lecteurs apprécient les différentes possibilités offertes par ce nouvel outil. Le dernier jour de formation a eu lieu. Des améliorations sont encore attendues. Les lecteurs ont depuis le mois de septembre la possibilité de recevoir, par mail, des listes mensuelles de nouveautés ciblées ainsi que le programme mensuel de l'action culturelle. La BPY a maintenant un blog (<http://blogbibyv.wordpress.com/>). Madame Reid s'est chargée de la migration de nos pages vers le nouveau site Internet de la Commune. Les pages de la BPY sont régulièrement mises à jour et semblent être bien consultées par nos lecteurs.

Action culturelle

Cette année, de nouveau, la BPY a mis beaucoup de ses forces dans l'action culturelle. Aller à la rencontre d'un nouveau public, promouvoir la lecture et la collection, favoriser la découverte de la diversité culturelle, proposer un espace public de réflexions, d'échanges et de débats, créer du lien social, voilà les objectifs de l'action culturelle. Ses lignes directrices permettent de proposer un programme riche, cohérent et pour tous. Il serait trop long de présenter toutes les activités organisées en 2010 à la

BPY. Le Prix Chronos, la Journée mondiale du Livre, Lettres frontière, les rencontres du Groupe lecteurs, quatre conférences documentaires, deux rencontres avec des écrivains (Laurent Cachard et Janine Massard), un cours Internet, un atelier d'écriture avec Loraine Félix, un cycle créatif autour du conte, trois expositions, quatre rencontres artistiques proposées en collaboration avec l'Echandole et le Petit Globe et enrichies par la présence d'un intervenant extérieur, une projection de court-métrage (mise en avant du secteur multimédia) ont été organisés.

Trois expositions ont été organisées cette année : « D'un voyage à l'autre », « Un portrait » exposition photographique proposée par la Commission Consultative Suisses-Immigrés et « Yverdon au fil des pages » présentée dans le cadre des 750 ans de la Ville. La plus importante des trois mérite quelques lignes. « D'un voyage à l'autre : Patrick Savary et Béat de Hennezel à travers l'Europe » a présenté des peintures, des esquisses et des textes nés de voyages aux 18^{ème} et 20^{ème} siècles, voyages effectués par Savary et de Hennezel. La conférence de Robert Netz, historien qui a assemblé et présenté les carnets de voyage de Béat de Hennezel, « J'ai retrouvé les bergers de Virgile » a clôturé l'exposition. En parallèle à cette exposition, un atelier créatif pour les jeunes « Jeux de voyage » a été organisé sur deux jours.

Cette année, nous avons voulu proposer régulièrement des ateliers pour les jeunes, soit pendant les vacances scolaires soit le mercredi après-midi. Ils ont ainsi pu s'initier au dessin de manga avec Julien Cordebar, créer des marionnettes avec Maya Zeller et se familiariser avec la BD avec Julien Cachemaille (activité proposée dans le cadre du passeport-vacances). Durant l'été, ils ont participé à notre nouvelle animation « Lisez-les avec à la clé un abonnement-livre d'une année. Cette activité s'est terminée par un spectacle d'improvisation autour des livres avec la Compagnie du Cachot. Nous remercions sincèrement Madame Brigitte Romanens d'avoir mis à notre disposition les Caves du Château.



L'évènement-phare de l'été a été Biblio Plage. La BPY a installé sa tente à la plage, lieu très fréquenté l'été, sept jeudis après-midi entre le 17 juin et le 29 juillet. Espace de lecture, d'échanges et d'activités, Biblio Plage est le reflet de la bibliothèque. Il était ainsi possible de lire des revues, la presse, des romans, des BD ou d'écouter un livre-audio confortablement installé sur une chaise longue. Quatre fins d'après-midi ont été consacrées aux animations. Ont ainsi été proposés « Par monts et par jeux », en collaboration avec Action ludique, « Gens d'ici, mots d'ailleurs » en collaboration avec la CCSI, « La voix d'Aimé Césaire » rencontre artistique avec David Valère et enfin « Les mô sous la capuche », spectacle qui a finalement eu lieu sous la tente de la Cure d'Air à cause de la pluie. D'ailleurs les enfants de la Cure d'Air ont été accueillis deux fois à Biblio Plage et une fois à la bibliothèque. Le bilan de Biblio Plage est très positif, le public a réservé un excellent accueil à cette nouveauté.

Autre nouveauté, les rencontres Profession et Passion ont donné la parole à des personnes du Nord Vaudois. Nous avons ainsi reçu Carole Pantet (Profession : journaliste), Markus Baertschi (Profession : urbaniste et architecte) et Jonathan Conti (Passion : apiculteur, des abeilles dans la ville).

C'est donc un programme culturel riche et pour tous qui a été proposé en 2010, parallèlement à l'élaboration de celui consacré aux 250 ans de la BPY en 2011.

En ce qui concerne les visites de la bibliothèque, nous avons accueilli huit classes, Lire et écrire, les nouveaux Yverdonnois et un groupe de requérants d'asile.

Fonds ancien

Le Fonds ancien a été mis en valeur dans le cadre de deux expositions, « D'un voyage à l'autre » et « Yverdon au fil des pages ». L'Encyclopédie de De Felice a été présentée à deux classes ; suite à cette visite, des portraits de De Felice réalisés par les élèves ont été exposés à la bibliothèque. L'Encyclopédie de Paris a également fait l'objet d'une présentation. Trois volumes de l'Encyclopédie de De Felice sont exposés au Musée d'Yverdon et région. Des ouvrages ont été prêtés au Musée d'histoire des sciences de la Ville de Genève afin de préparer leur future exposition.

Des dons de la Loterie Romande et de la Fondation Sandoz ont permis de poursuivre les restaurations. Ainsi les volumes 2, 3 et 4 du Supplément de l'Encyclopédie de Diderot ont été restaurés. Afin d'établir une politique de conservation cohérente pour les décennies à venir, un sondage des dégâts du fonds ancien a été réalisé par Messieurs Strebel et Schlup. Pour définir les priorités en matière de restauration sont pris en compte l'état des ouvrages et leur valeur historique pour Yverdon-les-Bains.

Des documents précieux nous permettant de retracer les premières années de la bibliothèque ont été numérisés, à savoir le Livre blanc, le tableau des bienfaiteurs et le tableau des souscripteurs.

Locaux

Afin de pouvoir remplir son rôle de bibliothèque scolaire, la BPY a besoin d'espace. Ainsi, quelques travaux et des aménagements ont été effectués au premier étage pour avoir une salle suffisamment grande dans le but d'accueillir une classe durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, la salle de lecture étant occupée à ce moment-là. Des locaux au deuxième étage se sont libérés et sont maintenant à disposition de la BPY. Ces locaux nous permettront, dans un premier temps, de stocker les collections des écoles ; idéalement, ces dernières devraient être intégrées à notre collection mais l'exiguïté de la section jeunesse ne le permet pas.

Collaboration

Dans le cadre de son programme d'action culturelle, la BPY a collaboré, entre autres, avec les théâtres yverdonnois, la Broquine, les Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, les Editions Campiche, la Commission Consultative Suisses-Immigrés, Action ludique, la Cure d'Air. Elle a accueilli le Conseil des Jeunes pour une table ronde sur le thème de l'ennui et a participé à la Journée sans voiture, à l'accueil des nouveaux Yverdonnois, au passeport-vacances et au passeport-ados, à l'enveloppe culturelle pour les nouveaux citoyens. Plusieurs séances ont eu lieu avec des partenaires multiples pour organiser « Rousseau 2012 ».

Madame Reid fait partie de la Commission scientifique de la fondation De Felice. Madame Meier a participé à des séances en vue de la création d'une association des bibliothèques vaudoises de lecture publique et représente la BPY au sein de l'Association romande des bibliothèques patrimoniales.

Jours ouvrables : 288



DICASTERE ÉDUCATION ET JEUNESSE

M. JEAN-CLAUDE RUCHET, MUNICIPAL

CONSEILS ET COMMISSIONS.....	68
FAITS MARQUANTS 2010.....	70
DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE.....	73
CHARGÉ DE MISSION JEUNESSE ET CULTURE.....	74
ÉDUCATION ET FORMATION.....	76
UAPE LA CROQUETTE.....	77
CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE.....	79
ÉDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS.....	82
ANIMATION SOCIOCULTURELLE.....	86
CAMPS, COLONIE ET VACANCES.....	90
PRESTATIONS PARASCOLAIRES.....	92
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD....	94
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLEMY DE FELICE (ESDF).....	97
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON-MICHAUD.....	100



CONSEILS ET COMMISSIONS

Commission jeunesse

Considérant l'implication probable des mêmes acteurs locaux tant au sein du Conseil d'établissement que dans la Commission jeunesse et afin de ne pas les solliciter davantage, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé de dissoudre la Commission jeunesse. Considérant, par ailleurs, que le rôle dévolu à la Commission jeunesse peut également être garanti tout ou partie par le Conseil d'établissement, la municipalité ne souhaite pas non plus la redondance des instances.

Conseil d'établissement

Les 32 membres du Conseil d'établissement – soit huit représentants des autorités politiques communales, huit parents d'élèves, huit représentants des organisations et des milieux concernés par la vie de l'école et huit représentants des professionnels actifs dans les établissements scolaires yverdonnois - ont été désignés, respectivement élus. En ce qui concerne les représentants des parents d'élèves, ceux-ci ont été élus lors d'une séance organisée à la Marive en septembre et à laquelle tous les parents d'élèves avaient été invités à participer. Formellement, les membres du Conseil d'établissement ne se sont pas encore réunis. La séance constitutive devra avoir lieu courant 2011.

Commission de l'entente scolaire intercommunale

Durant l'année sous revue, la Commission de l'entente scolaire intercommunale s'est réunie à trois reprises. Elle a notamment traité des sujets suivants :

- projet de construction d'un nouveau collège à Ependes ;
- rapport sur la planification scolaire 2020-2030 ;
- désignation des membres du Conseil d'établissement ;
- organisation des transports scolaires – sécurité, transports spéciaux et introduction du titre de transport unique Mobilis valable sur l'ensemble du

périmètre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) ;

- comptes 2009 et budget 2011.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Il a pour but d'offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent (en particulier en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou n'importe quel domaine pouvant intéresser les jeunes) ainsi que de leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée.

Election du comité pour l'année scolaire 2010-2011

Le comité est élu au mois d'octobre pour une année. Bastien Morleo, membre du Conseil des jeunes depuis 2 ans succède à Albulen Lokaj, président sortant. Deux autres membres de l'ancien comité ont également été réélus. La particularité de ce nouveau comité est qu'il est composé uniquement de gymnasiens avec comme désavantage qu'il n'est pas représentatif des différents publics jeunes d'Yverdon-les-Bains. Son avantage réside dans le fait que ses membres peuvent se rencontrer quotidiennement sur leur lieu d'études. Afin de promouvoir l'élection du CDJY auprès des jeunes, il a été décidé en 2010 de remplacer les présentations faites dans les écoles par la diffusion de cinq vidéos au travers du réseau social Facebook et sur You Tube (1 vidéo teaser, 2 vidéos micro-trottoirs, 1 vidéo d'une séance du CDJY et d'une interview de la déléguée de la jeunesse, 1 vidéo sur les membres du CDJY). En plus des vidéos, la pose d'affiches et la distribution de flyers dans les différents collèges et écoles d'Yverdon-les-Bains ont été organisés. Ces vidéos et leur mode de diffusion ont permis de dynamiser l'image du CDJY, d'accroître l'intérêt des jeunes et de recruter de nouveaux membres. D'autres publics jeunes ont ainsi pu être touchés.

Le comité 2010-2011

Président	Bastien Morleo
Vice-président	Anthony Richard
Trésorier	Arthur Guex
Membre	Misha Barraud (écoles)
Membre	Marion Baula (scrutatrice et collation)



Membre Nabi Tobish (scrutateur et collation)

Membre Quentin Richard (écoles)

Réalisations du CDJY en 2010

- Table ronde du 18 mars 2010 sur « l'ennui », organisée en collaboration avec la Bibliothèque publique, pour prolonger la réflexion suite au sondage réalisé en 2009 sur ce thème.
- Séminaire romand de la Fédération Suisse des parlements des jeunes (FSPJ) à Yverdon-les-Bains le 8 mai 2010, organisé par le CDJY pour la 1ère fois en Suisse romande.
- 1er Août à la plage, participation à la manifestation dans le cadre du 750e anniversaire de la ville. Animation de la journée avec un bar aquatique à sirops gratuits, des concerts les pieds dans l'eau, de la musique solaire grâce au Solar Sound System, un Contest de pédalos avec Areriroru, une pétition pour avoir des pédalos à Yverdon-les-Bains et la tenue d'un bar CDJY (sans alcool fort) en soirée.
- Amalgame - CDJY ON AIR, les 18 juin, 15 octobre et 10 décembre 2010. Programmation de concerts à l'Amalgame.
- Journée sans voiture le dimanche 12 septembre 2010. Stands et animations pour promouvoir, de manière ludique, des thèmes comme le développement durable, la santé, l'alimentation saine ainsi que la découverte d'autres milieux culturels et sociaux.
- Soirée pour les moins de 16 ans le 23 avril 2010. Accueil d'une soixantaine de jeunes à Espace Jeunes avec la collaboration des animateurs socioculturels.
- Débat sur la votation du 28 novembre 2010 : « Initiative populaire sur le renvoi des étrangers criminels ».

Projets soutenus

- Fest'y'Rives, association de jeunes yverdonnois pour la création et la réalisation d'un festival pop-rock aux Rives-du-Lac pour l'été 2011. Soutien financier au projet et participation au comité de membres du CDJY.
- Azul Capoeira, participation à l'inauguration du centre culturel avec un stand boissons et sandwiches. Les bénéfices ont été reversés à l'association.

Présentations/invités lors des séances du CDJY

- Rise in Paradise (R.I.P), présentation du projet Skate-Park Yverdon-Grandson par M. Frank Fischer.
- Secrétaire du Conseil communal et du bureau électoral, Mme Christine Morleo, recherche de scrutateurs.
- Azul Capoeira, présentation du nouveau centre culturel.
- Baleinev, présentation et demande de collaboration.
- Fédération Suisse des parlements des jeunes (FSPJ), visite de la nouvelle répondante romande Mme Léa Genoud.
- L'Amalgame, présentation de l'association par son président.
- Action 72 heures.
- GLAJ - VD (groupe de liaison des activités jeunesse du canton de Vaud).

Représentation du CDJY

- Fédération Suisse des parlements des jeunes (FSPJ), participation le 13 mars 2010 à l'assemblée annuelle ordinaire des délégués-es.
- AER Youth Regional Network, 7 - 9 juin 2010, participation de 2 membres du comité à la 4ème rencontre sur le thème « Empowering Youth through Subsidiarity! » en Croatie.
- Conférence des parlements des jeunes (CPJ), participation du 29 au 31 octobre 2010 à Langenthal (BE).
- Parlement des jeunes de Neuchâtel, 10 novembre 2010.

Commission «Alcool chez les jeunes»

Les travaux se sont concentrés sur les mesures préconisées dans le cadre de la problématique liée à la surconsommation d'alcool chez les jeunes. Les actions préventives dans les manifestations festives destinées à la jeunesse et les interventions dans les bars ont été poursuivies grâce à l'excellent partenariat entre Espace Prévention, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et la police administrative et du commerce d'Yverdon-les-Bains.



FAITS MARQUANTS 2010

Plaquette de présentation du service

Une plaquette de présentation du service a été élaborée et éditée à quelque 4'000 exemplaires. Destinée prioritairement aux écoliers, aux parents et aux familles, la plaquette présente les orientations de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse et fait état des différents domaines d'activités du service : bien-vivre ensemble, prestations aux écoles et aux élèves, clinique dentaire de la jeunesse, activités pour les jeunes, prestations parascolaires, camps, colonies et vacances.

Maison de la jeunesse

Fin juin 2009, le service éducation et jeunesse emménageait dans ses nouveaux locaux à la rue de Neuchâtel 2. L'année 2010 a été l'occasion pour ses habitants de véritablement s'installer dans leurs nouveaux locaux et de les apprécier à leur juste valeur (caractère agréable des espaces, convivialité, fonctionnalité, rapprochement des collaborateurs, etc.). En 2010, le service éducation et jeunesse a accueilli dans ses locaux les collaborateurs de l'antenne Département Nord. Départ s'adresse aux jeunes de 12 à 20 ans, à leur entourage et aux professionnels du réseau et propose aux jeunes un accompagnement, un soutien ainsi qu'un espace de réflexion confidentiel autour de la consommation de produits psychotropes (cannabis, alcool et autres substances).

Mise sur pied du groupe de travail « Ados »

Un groupe de travail permanent regroupant les responsables des travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) et des animateurs socioculturels, le chargé de mission jeunesse et culture, la déléguée à la jeunesse et le chef de service a été constitué afin d'améliorer le travail en équipe et la transmission d'informations entre les différents professionnels du service en lien avec les jeunes de 12 à 25 ans. Le but de ces rencontres vise aussi à fédérer l'équipe autour de projets communs destinés au même public et de coordonner les actions prévues ou entreprises. Ces rencontres ont aussi permis

de partager des réflexions, de renforcer les collaborations et de partager sur des problématiques générales ou spécifiques rencontrées par l'un ou l'autre des acteurs.

Démarches communautaires / quartiers

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée à développer la communauté afin d'améliorer la qualité de vie conformément au concept défini par l'OMS de ville en santé : « une ville en santé est une collectivité qui met en place et améliore continuellement son environnement physique et social et qui utilise les ressources de la communauté afin de rendre ses citoyens aptes à s'entraider mutuellement dans la réalisation de leurs activités courantes et à développer leur plein potentiel ». Yverdon-les-Bains intègre ainsi dans sa politique la promotion de la qualité de vie dans un environnement durable. L'objectif visé est d'enrichir le lien social urbain en privilégiant la relation sociale de proximité, ainsi qu'en suscitant et en soutenant les initiatives et les rencontres d'habitants permettant la valorisation des quartiers et de la ville.

Qualité de vie à Pierre-de-Savoie

Depuis 2007, un processus communautaire est en cours dans le quartier Pierre-de-Savoie. L'action a pour objectif de mettre sur pied un processus de participation des citoyens au niveau de l'amélioration de la qualité de vie en apportant plus de convivialité et de solidarité au quotidien. En particulier, les objectifs sont de mettre en relation les habitants et créer du lien social, de mobiliser les potentiels du quartier, de faire ressortir les besoins et les envies des habitants et de favoriser l'émergence de projets. Aujourd'hui, l'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions et de proposer des projets pour leur quartier ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville. L'année 2010 aura ainsi vu l'organisation des 6^e et 7^e forums du quartier Pierre-de-Savoie.

Quartier de la Vilette

Suite à l'expérience positive menée à Pierre-de-Savoie, le projet initié à la Vilette en 2009 a véritablement démarré en 2010. Deux travailleurs sociaux (un travailleur social hors-murs du service éducation et jeunesse et un animateur de proximité de Pro Senectute



Vaud) ont ainsi investi le terrain à la rencontre des aînés et des jeunes dans le but de créer du lien au sein des groupes d'habitants et de prendre contact avec les forces vives du quartier. Avec l'appui d'habitants investis, une enquête a été conduite auprès de l'ensemble de la population, mais en particulier auprès des aînés, pour connaître leur point de vue sur la qualité de vie dans leur quartier. Quant aux jeunes (12 - 25 ans), ils ont réalisé un court-métrage pour exprimer leur vision et leurs besoins (diffusé sur You Tube). Les résultats de l'enquête et le film ont été présentés et discutés lors d'un premier forum intitulé « C'est quoi mon quartier ? » qui a eu lieu en octobre 2010 à la salle de gymnastique du collège de La Villette. Ce sont environ 40 habitants, des professionnels et des élus qui sont venus échanger sur les principaux thèmes ressortis de l'analyse des entretiens : 1. la mobilité et les espaces publics, 2. l'insécurité, 3. le « vivre ensemble », quelles places pour les jeunes, les aînés et les différentes cultures ?, 4. le rôle des concierges et 5. le sentiment de solitude et la peur de l'isolement. Pour clôturer ce premier forum, une fondue a réuni plus de 80 personnes, mélangeant générations et cultures dans une ambiance conviviale.

Ma gare ?

En 2008, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Porteur du projet, le service éducation et jeunesse a coordonné cette mission en impliquant la population et les usagers de la gare, les services de la Ville ainsi que les acteurs locaux concernés. Au travers des interviews, échanges et autres débats, il est ainsi apparu une réelle volonté de faire de la gare un véritable lieu de vie où les contacts et les rencontres seraient facilités. Il est aussi ressorti que le développement d'animations serait un moyen privilégié pour y parvenir. C'est dans cette perspective que le service éducation et jeunesse a proposé d'installer un couvert permettant l'organisation par les acteurs locaux de diverses manifestations telles que musique, festivals, expositions itinérantes ou animations sportives. Un espace couvert, sous forme d'une tente de 100m², a ainsi été installé sur la place de la gare et inauguré en juin 2010. Depuis l'inauguration, le service a coordonné une trentaine de projets pour cinquante jours d'animation. On peut souligner certains projets marquants comme « Voulez-vous danser ? », invitation à la danse pendant dix jours en collaboration avec les

écoles de danse de la ville ou encore « tubes express », un concert des professeurs de la Fodge Music School, école des musiques actuelles, « Action 72 heures » lors de laquelle les scouts de la Roselière ont fabriqué sur trois jours un babyfoot et les « soupes d'ici et d'ailleurs » offertes au public tous les soirs par un collectif constitué de représentants d'institutions sociales de la ville et de la région, du 1er au 24 décembre. Cette succession de projets a donné lieu à un bilan mettant en évidence les particularités de ce dispositif d'animation. D'abord, la plupart des organisations ayant utilisé le couvert de la gare ont été très satisfaites de cette prestation proposée par la Ville. En revanche et malgré une certaine densité d'activités pendant six mois, de nombreuses personnes ont exprimé leur regret par rapport à la sous utilisation du couvert. Ensuite, trois facteurs ont pu être mis en évidence comme renforçant l'impact d'une animation : ainsi elle se doit d'être démonstrative, interactive et répétitive (plusieurs jours consécutifs par exemple). Par ailleurs, les horaires les plus intéressants du point de vue de la participation du public, semblent être de 7h à 8h et de 16h à 19h, du lundi au vendredi. Enfin et si du point de vue de l'infrastructure, le podium, le couvert et les fermetures latérales sont très appréciés, les utilisateurs regrettent le manque de solutions efficaces pour communiquer ainsi que l'absence d'un lieu de stockage à proximité du couvert (pour des tables et des chaises, par exemple).

Planification scolaire 2020-2030

Sur la base des projections démographiques des effectifs scolaires effectuées par le SCRIS, de l'état du patrimoine immobilier (bâtiments scolaires existants et possibilités d'agrandissement) ainsi que de l'étude Microgis (provenance des écoliers et scénarios en matière de localisation de nouvelles constructions scolaires), le service éducation et jeunesse a élaboré la planification scolaire yverdonnoise 2020-2030. La planification est établie à partir du constat démographique qui prévoit qu'entre 600 et 900 élèves supplémentaires devront être scolarisés dans les établissements yverdonnois en 2020, chiffre passant à 1'000 -1'300 élèves supplémentaires en 2030. Ce constat conduit à envisager, dans une première étape, la construction de plus de 30 nouvelles salles de classe d'ici à 2020. La planification scolaire

2020-2030 acceptée par la municipalité repose sur les principes suivants :

- prise en compte des nouvelles constructions scolaires découlant du Concordat sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et de la Convention scolaire romande (CSR) ;
- application du principe de l'enclassement des élèves des villages au lieu de domicile lorsque cela est possible ;
- application du principe de proximité qui suppose que les élèves soient scolarisés dans une école proche de leur domicile lorsqu'ils fréquentent les degrés inférieurs et de celui du regroupement pour les degrés supérieurs ;
- taille critique des bâtiments scolaires visant la cohérence et les synergies ;
- application de la responsabilité d'organiser un accueil parascolaire surveillé sous la forme d'une école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité (art 63 A de la Constitution vaudoise) ;
- mixité sociale pour éviter une école à deux vitesses ou toute forme de ségrégation.

Pour parvenir à la mise à niveau du parc immobilier scolaire, les étapes suivantes ont été retenues :

8. construction d'un nouveau collège à Épendes ;
9. construction d'un nouvel établissement/bâtiment secondaire dans le secteur Gare - Lac pour les élèves de l'établissement secondaire de Felice ;
10. réorganisation de l'enclassement des élèves du degré primaire dans les bâtiments existants et notamment au sein des bâtiments/classes laissés vacants par le départ des élèves de l'établissement secondaire de Felice ;
11. ouverture de structures d'accueil parascolaire (APEMS) dans les établissements principaux ;
12. construction de nouveaux bâtiments primaires et rénovation ou extension des bâtiments existants en fonction des développements de la ville (nouveaux quartiers et/ou constructions dans des quartiers mal desservis).

Les prévisions démographiques font ressortir le caractère urgent du processus. La réalisation du premier ouvrage (bâtiment secondaire) devrait pouvoir débuter dans les meilleurs délais afin de pouvoir être mis à la disposition des élèves et du corps enseignant d'ici à cinq ans au plus tard. Il en va de même de l'agrandissement du collège des Quatre-

Marronniers qui a atteint sa limite de capacité. Dans une deuxième étape, il apparaît nécessaire de procéder à la surélévation du collège de la Villette et à la construction d'un nouveau bâtiment destiné aux classes primaires dans le nouveau quartier Les Parties. Enfin, une troisième étape devrait prévoir une construction primaire dans le secteur Gare - Lac. Les salles de gymnastique devront aussi être intégrées à la planification des nouvelles constructions sachant que le nombre de salles de gymnastique mis à la disposition des écoles yverdonnoises est aujourd'hui insuffisant.

Midnight sports

En février 2010, la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association Midnight Projets Suisse ont signé une convention pour la réalisation et le développement du projet pour la jeunesse « Midnight Sports » en Ville d'Yverdon-les-Bains. Midnight Sports œuvre pour ouvrir des salles de sports le samedi soir entre 20 heures et 23 heures ou minuit afin d'occuper les jeunes et éviter qu'ils ne traînent dans les rues. Aujourd'hui et après dix ans d'existence, l'organisation propose plus de 70 lieux ouverts régulièrement tous les samedi soirs. Gratuits et ouverts à tous les enfants et adolescents, indépendamment du sexe, de l'origine et du statut social, les projets Midnight Sports sont dédiés à la pratique du sport sous toutes ses formes que ce soit du football en salle, du basketball ou du break-dance. Le but est de créer un lieu de rencontre pour les adolescents et les jeunes où ils peuvent pratiquer du sport dans un environnement sans alcool et sans drogue, ouvert systématiquement chaque semaine. La responsabilisation et la collaboration avec les jeunes sont un élément central du projet. La responsabilité de chacun est mise en avant ; elle s'exprime notamment via l'absence d'arbitre qui contribue à ce que les jeunes recherchent entre eux des solutions constructives aux conflits. Les jeunes sont aussi engagés comme junior coaches pour la planification et l'organisation des événements ainsi que pour la gestion des soirées. Cette forme d'organisation leur permet de développer des aptitudes et contribue à accroître leur confiance en soi ainsi que leur valorisation personnelle. La mise en place du projet yverdonnois s'est déroulée en deux phases. Une première phase-pilote a eu lieu d'avril à juillet (11 soirées) avec une participation moyenne de 63 jeunes. Une phase de consolidation qui s'est déroulée entre septembre et décembre (11 soirées également) a vu une participation moyenne par



soirée de 43 jeunes. Considéré comme une réussite - bonne fréquentation, pas d'incidents majeurs, bon engagement des coachs (seniors et juniors), présence régulière de partenaires (police, délégué aux sports, travail social hors-murs, animation socioculturelle) -, le projet « Midnight 1400 » sera reconduit en 2011.

Passeport-ados

En partenariat avec l'association pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et région (AJYR), le service éducation et jeunesse a mis sur pied le premier passeport-ados d'Yverdon-les-Bains et région qui a eu lieu pendant les vacances scolaires d'automne. Le passeport-ados permet aux jeunes de 13 à 16 ans de bénéficier d'entrées et de prestations auprès de différents partenaires (piscine, patinoire, bowling, cinéma, bibliothèque, musées, transports publics, etc.) à un tarif (forfait correspondant au prix d'achat du passeport) sans concurrence.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire

Le service éducation et jeunesse a répondu à la procédure de consultation de l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) organisée par le département de la formation, de la jeunesse et de la culture. L'avant-projet de loi avait pour premier objectif l'adaptation de la législation scolaire vaudoise aux trois accords intercantonaux en rapport avec l'enseignement obligatoire (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire - Accord HarmoS, Convention scolaire romande - CSR et Accord sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée - RPT). Pour le service éducation et jeunesse et nonobstant les considérations pédagogiques ne relevant pas de ses attributions, l'avant-projet de loi paraissait contenir les principes essentiels au bon fonctionnement de l'école obligatoire. Dans les grandes lignes, les responsabilités et les compétences des autorités cantonales et communales ne changeaient pas. Le service exprimait toutefois ses regrets quant à l'absence dans le projet d'une véritable collaboration avec le personnel enseignant lors des phases/moments de transition «école - famille» ou «école - prestations parascolaires».

DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE

Accompagnement du Conseil des jeunes

L'encadrement du Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) représente l'activité stratégique prépondérante du cahier des charges de la déléguée à la jeunesse. Tout au long de l'année, elle a coordonné les actions du CDJY, réalisé le suivi des projets sur les plans administratif et organisationnel, relayé l'information et facilité la mise en place des processus permettant un meilleur fonctionnement. Elle a aussi assuré l'accompagnement des membres du comité du CDJY et de leurs projets. La déléguée à la jeunesse est présente lors de chaque séance plénière du CDJY (1x par mois), elle prépare les séances de comité (1 à 2 x par mois) et y assiste, elle prend également part aux commissions de travail, est présente sur le terrain pour veiller au bon déroulement des projets et épauler les membres du Conseil dans leurs tâches respectives individuelles.

Accueil des jeunes citoyens

En collaboration avec le secrétariat général et le chargé de mission jeunes et culture, une nouvelle formule de réception pour les jeunes citoyens a été mise sur pied. L'idée est de marquer cette étape importante de la vie des citoyens par un événement symbolique et convivial sur le lieu même de la vie politique de la commune. L'accueil des jeunes citoyens ayant fraîchement acquis leur droit de vote a eu lieu le jeudi 4 novembre 2010 en présence du Président du Conseil communal, du Syndic, des Municipaux et du président du Conseil des jeunes. Au programme : discours officiels dans la salle du Conseil communal, présentation de l'organisation des instances politiques yverdonnoises ainsi que de celle du Conseil des jeunes puis apéritif dînatoire à la Galerie de l'Hôtel-de-Ville. A cette occasion, un carnet culturel - sous forme de bons - pour une participation active à la vie culturelle locale a été remis aux jeunes citoyens (entrées et invitations pour le Théâtre Benno Besson, l'Échandole, l'Amalgame, le musée d'Yverdon-les-Bains, la bibliothèque, et la Maison d'Ailleurs). Ces derniers ont aussi eu la possibilité d'assister à la séance du Conseil communal et de rencontrer les élus.



Soutien à la parentalité – « Jardin des Parents » 2009-2010

Le groupe de réflexion sur le soutien à la parentalité conduit par la déléguée à la jeunesse avait décidé de mettre sur pied à Yverdon-les-Bains un « Jardin des Parents » et de confier à Espace Ressources le mandat de son organisation ainsi que la formation d'une animatrice. De septembre 2009 à la fin de l'année scolaire, le « Jardin des Parents » yverdonnois a ainsi eu lieu dans les locaux du service éducation et jeunesse. Le principe du Jardin des Parents est simple : être plusieurs à réfléchir ensemble permet d'avoir plus d'idées. La présence d'animateurs assure que les échanges soient respectueux de chacun, que la parole puisse être écoutée, entendue, que chacun ait une place et que la mise en commun des idées, des préoccupations puisse alors enrichir tous les participants. Les Jardins sont ouverts à tous les parents, quel que soit l'âge des enfants. Les thématiques abordées sont issues de leur vie quotidienne, selon leur envie et leurs besoins. Dans l'intervalle, le Jardin des Parents a été choisi comme prestation du service de protection de la jeunesse (SPJ) dans le cadre des interventions de politique socio-éducative du canton. Aussi et dès la rentrée 2010, tous les Jardins des Parents (20 dans le canton) seront-ils financés en entier par l'Etat et organisés par des associations de parents locales. Pour Yverdon-les-Bains, le partenariat avec le service éducation et jeunesse s'en trouve modifié. Ainsi et si les locaux du service continuent d'être mis à disposition, l'association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains reprendra l'organisation de la prestation depuis l'automne 2010. Le service éducation et jeunesse a ainsi permis que le projet-pilote soit développé et organisé comme une prestation durable offerte aux parents de la région.

Action 72h

L'Action 72 heures est un projet du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) et de ses organisations membres. La manifestation s'est déroulée dans toute la Suisse du 9 au 12 septembre 2010. Pendant 3 jours, en 72 heures exactement, 28'000 enfants et jeunes, réunis en groupes, ont mis en œuvre 580 projets simultanément dans toute la Suisse afin de valoriser et de rendre visible l'engagement social et le travail bénévole des jeunes. La déléguée à la jeunesse a participé

aux travaux du groupe de coordination mis sur pied dans le canton de Vaud pour promouvoir la manifestation. Elle a également coordonné les projets yverdonnois. Ainsi, 35 projets ont été réalisés dans le canton de Vaud dont 6 projets par les jeunes d'Yverdon-les-Bains (lors de l'édition précédente en 2005, aucun projet n'avait été réalisé à Yverdon-les-Bains).

- journée sans voiture initié par le CDJY ;
- théâtre de rue Les Vert-Mode (animation de la journée sans voiture) ;
- concerts et bar à sirop du CDJY (animation de la journée sans voiture) ;
- animation pour les enfants (radeaux, dessins, jeux) des scouts de la Roselière (animation de la journée sans voiture) ;
- fabrication d'un baby-foot par les scouts de la Roselière, offert ensuite au centre d'animation Espace jeunes ;
- festival Cajo (festival de musique pour les jeunes musiciens organisé sur la place de la gare).

Communication « jeunes »

Le profil Facebook de la déléguée à la jeunesse a été créé fin 2009. Après plus d'une année d'utilisation, le choix de ce moyen de communication s'avère être approprié. Cet outil permet à la déléguée à la jeunesse d'être en contact avec différents publics jeunes (tranches d'âge, sexe, statuts sociaux, jeunes suisses et immigrés), de pouvoir interagir avec eux et de diffuser quasi quotidiennement de l'information en lien avec la jeunesse. Le nombre actuel d'« amis » a dépassé les 2'000 contacts. L'âge des jeunes « amis » s'est rajeuni avec des créations de profil dès l'âge de 11 - 12 ans. On peut aussi relever que le profil « déléguée jeunesse Yverdon » intéresse de plus en plus de professionnels de la jeunesse (collègues, délégués jeunesse, animateurs, etc.) et des adultes. Facebook devient ainsi également une plateforme de travail et d'échanges d'informations.

CHARGÉ DE MISSION JEUNESSE ET CULTURE

Le poste de chargé de mission répond à une volonté de la municipalité de renforcer la participation des jeunes dans la vie culturelle de la ville, de participer à la formulation d'une politique culturelle et de collaborer à la mise en



place d'une nouvelle organisation du secteur de la culture. Le cahier des charges du poste comprend ainsi diverses tâches et domaines d'implication à cheval sur les terrains des affaires culturelles et du service éducation et jeunesse.

Les projets jeunes et culture

Le chargé de mission a collaboré avec la déléguée à la jeunesse à de nombreux projets « jeunes et culture ». Il a principalement piloté la réalisation de la journée du 1er août à la plage et le soutien à l'Amalgame.

Le 1er août à la plage

Le comité d'organisation du 750e anniversaire de la ville souhaitait compléter l'offre des festivités par une manifestation spécialement dédiée aux jeunes. La municipalité a confié l'organisation de l'événement à une toute nouvelle association, Fest'y'riveres, sous la responsabilité du chargé de mission. L'association a eu pour mandat de s'entourer d'autres organisations culturelles et de développer un projet conduit par les jeunes pour l'ensemble de la population. Ainsi, le projet a pris forme avec la collaboration du Conseil des Jeunes, de l'Amalgame ainsi que des associations Mille Quatre Son et Areriroru. D'envergure, la manifestation a touché plus de 4'000 personnes. Les objectifs ont été pleinement atteints autant du point de vue du divertissement que de la participation active des jeunes à l'organisation et à l'animation de la journée. Une édition 2011 est prévue avec une contribution de plusieurs organisations jeunes du domaine de la culture.

Le soutien à l'Amalgame

L'Amalgame, salle de musiques actuelles depuis 1994, connaît des difficultés récurrentes depuis sa création. En effet et malgré une programmation de qualité, le lieu s'enlise dans les problèmes financiers et peine à intéresser le public local, en particulier les jeunes. Le chargé de mission a rendu un rapport en avril 2010 contenant une analyse du fonctionnement et des propositions de restructuration. Tout au long de 2010, il a également proposé différentes mesures visant à améliorer le fonctionnement de la structure et à tisser des liens avec des partenaires locaux. Ainsi, un poste de concierge a pu être créé en collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI) pour améliorer l'entretien de la salle dont l'état

laissait à désirer. Un poste de stagiaire a également été constitué afin d'assurer un meilleur suivi des tâches quotidiennes, ce qui a conduit à une nette amélioration de la qualité d'organisation des concerts. Un soutien financier supplémentaire a aussi été accordé à l'association dans la perspective de professionnaliser la structure en créant, dès 2011, deux postes fixes : l'un de programmeur à 50% et l'autre d'administrateur à 50%. Des groupes de travail ont vu le jour impliquant de nouveaux bénévoles dans l'association. Animés par le chargé de mission, ces groupes ont proposé de formaliser de nouveaux outils dans les domaines des finances, de la communication, de la programmation, de la vie associative et de la logistique. Un nouveau projet pour l'Amalgame pourra ainsi être proposé au grand public dans le courant de l'année 2011.

Les projets « culture »

Le chargé de mission a participé à la vie des affaires culturelles de la ville en se rendant aux séances de la commission culturelle et à celles de la « direction culture », en conseillant la Municipale du dicastère concerné et en l'assistant ou en la représentant dans le cadre de nombreux projets. Son intégration au sein de l'administration, d'une part, et auprès des milieux culturels, d'autre part, a permis au chargé de mission de renforcer rapidement ses connaissances du tissu culturel de la ville et d'alimenter un état des lieux débuté fin 2009.

Le rapport « Politique culturelle à Yverdon-les-Bains, état des lieux et propositions »

Elaboré dans le courant 2010 et remis à la municipalité début 2011, le rapport « Politique culturelle à Yverdon-les-Bains, état des lieux et propositions » contient un état des lieux de la vie culturelle yverdonnoise, la formulation d'une politique culturelle ainsi que la proposition de la création d'un service de la culture et de deux postes de travail, celui de chef de service et celui d'assistant de direction. L'état des lieux a été réalisé grâce à une série d'entretiens, l'envoi d'un questionnaire et l'étude des différentes réflexions entreprises ces quinze dernières années. Il met en évidence des revendications communes aux nombreux acteurs culturels. Il s'agit principalement d'une volonté d'encourager davantage la création, de renforcer l'aide à la promotion des manifestations culturelles et de mettre en place un poste de délégué culturel. Il ressort de l'analyse que trois phénomènes singuliers caractérisent la vie culturelle de la

ville. D'abord, il est relevé l'excellente santé des principales institutions communales ou paracomunales (L'Échandole, le Théâtre Benno Besson, la Galerie de l'Hôtel-de-Ville, la Bibliothèque publique, la Maison d'Ailleurs et le Musée d'Yverdon et région), ces six institutions constituant le noyau dur de l'offre culturelle. Ensuite, on enregistre un manque d'offre culturelle pour les jeunes et une faible intégration de ces derniers dans les principales institutions de la ville. Enfin, le manque d'élan ou de motivation des acteurs culturels est constaté. En effet et en dehors des structures fortement soutenues par la ville, les acteurs culturels revendiquent peu de place et de moyens pour développer leurs projets. On

assiste ainsi à un renforcement de la culture institutionnalisée au détriment d'une culture alternative. La mise en place d'une politique culturelle et d'un service de la culture sont proposés comme des moyens permettant de mieux défendre les intérêts de tous les acteurs culturels et d'encourager plus fortement la création, l'innovation et la place des jeunes dans la vie culturelle. De plus, un tel service serait susceptible de porter l'offre culturelle au-delà des frontières de la Ville en développant davantage les collaborations avec des partenaires publics comme les autres communes, le canton, la Confédération, la Loterie Romande ou encore la presse et les partenaires privés.

ÉDUCATION ET FORMATION

Nombre d'élèves et d'étudiants fréquentant les établissements sis à Yverdon-les-Bains

	2008-2009	2009-2010	2010 - 2011
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantines)	578	658	702
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'132	3'155	3'133
Primaires 1 à 4	1'204	1'254	1'276
Degrés 5 à 6	653	640	644
Degrés 7 à 9	1'105	1'088	1'040
Classes d'accueil	21	34	16
Classes de développement	68	71	72
Raccordement I et II	81	68	85
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	154	134	134
Centres d'enseignement spécialisé	221	223	219
Fondation Entre-Lacs	98	98	96
Fondation de Verdeil	123	125	123
dont enseignement spécialisé	58	55	54
dont TEM	59	64	63
dont RECI	6	6	6
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'480	4'674	4'902
Gymnase	960	994	1'043
dont division maturité	682	691	698
dont division diplôme	278	303	345
CPNV	2'025	2'155	2'259
dont apprenti -e	1'734	1'867	1'990
dont maturité professionnelle	291	288	269
HEIG (environ)	1'495	1'525	1'600
Écoles privées	133	107	94
École Rudolf Steiner (à Épendes depuis 2009)	22	-	-
École Aquarelle	73	74	65
École Courte Échelle	38	33	29
Insertion professionnelle	241	241	277
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	157	160	174
Semoy	84	81	103
TOTAL	8'939	9'192	9'461

UAPE LA CROQUETTE

Organisation

Contrairement aux exercices précédents, la rentrée scolaire 2010 n'a apporté que peu de changements dans l'organisation générale de la Croquette. Les adaptations dues aux changements d'horaire scolaire de 2009 ont trouvé leur rythme. Concernant les repas, les enfants mangent dans trois salles différentes : deux salles pour les enfantines et une salle pour les primaires, ce qui permet de maintenir un niveau sonore raisonnable... Pour le goûter, les enfantines mangent ensemble à la cuisine et les primaires dans leur salle. En dehors des repas, les enfants se retrouvent pour les moments de jeux. Les élèves de 2e et 3e primaire prennent leurs repas de midi au pavillon des Cygnes. Le nombre des enfants dépassant régulièrement la vingtaine, leur encadrement est désormais assuré par trois personnes. Le nombre d'écopiers primaires inscrits n'a pas permis d'assurer la prise en charge des enfants de 4e qui ont été orientés vers les cantines scolaires. Avec douze écoles desservies et une répartition des enfants pas toujours égale entre les établissements, l'organisation autour des transports demande chaque année à être revue ; 2010 n'a pas échappé à la règle. Les transports restent aussi toujours le secteur où l'absence de personnel se fait durement ressentir.

L'organisation des vacances de Pâques et d'automne s'est bien déroulée : 33 enfants issus de 23 familles ont profité de la prestation à Pâques et 28 enfants pour 22 familles à l'automne.

Le réseau d'accueil de jour d'Yverdon-les-Bains et environ (RéAJY) a trouvé ses marques et des rencontres ont été organisées régulièrement afin de coordonner les actions. L'utilisation du programme informatique a encore demandé régulièrement des adaptations qui ont ralenti le travail administratif.

L'ouverture de la deuxième UAPE à la rentrée scolaire d'août 2011 permettra de proposer douze places de plus pour les écopiers des classes enfantines, mais aucune de plus pour le groupe des primaires. La garderie de l'Arche de Noé proposera douze places supplémentaires pour des écopiers d'enfantine et celle des Goélands est en réflexion sur le même sujet pour leur structure des Isles qui ouvrira en 2011. La question des places

disponibles pour les écopiers de primaire reste posée et se posera avec davantage d'acuité à l'avenir.

Équipe

Après les nombreuses mutations de personnel intervenues l'année précédente, l'équipe a pu apprendre à mieux se connaître, prendre un rythme et affiner ainsi sa réflexion et son action auprès des enfants. Un colloque, en plus petit comité (personnel éducatif au bénéfice d'une formation), a été mis sur pied et a eu lieu environ une fois par mois. Trois soirées autour du thème du deuil ayant pour but de sensibiliser l'équipe sur les processus de deuil, particulièrement chez l'enfant, ont été mises sur pied au printemps. Ces soirées se sont déroulées sur le mode de l'échange d'expériences, de la discussion et d'apports théoriques de la part d'une formatrice engagée pour l'occasion.

En août 2007, la Croquette avait engagé une première apprentie assistante socio-éducative. Cette formation était une nouvelle filière pour travailler auprès d'enfants, de personnes âgées ou handicapées. En août 2008, une collaboratrice avait à son tour débuté une telle formation mais en emploi pour une durée de deux ans. Dans le cadre de leur apprentissage, des échanges avec les apprenties des garderies de L'Arche de Noé et de Tom Pouce ont été organisés. Les futures assistantes socio-éducatives ont ainsi pu connaître d'autres réalités professionnelles (groupe d'âge, organisation, équipe, etc.) ce qui leur a donné une vision plus globale de leur métier. En 2010, elles ont brillamment obtenu leur CFC.

Ligne pédagogique et objectifs

La notion de respect est toujours une valeur essentielle de la ligne pédagogique de la Croquette et se décline dans tous les aspects de la vie quotidienne : respect et estime de soi, respect de l'autre, respect du matériel et de l'environnement.

Afin de garder en vue les objectifs et de créer un lien entre les activités, l'équipe a défini un thème sur lequel elle souhaitait travailler. Pour quelques mois, l'accent a ainsi été mis sur la nature et les vacances d'automne se sont prêtées à l'organisation de sorties « nature » : visite d'un élevage de chèvres, chocolaterie de Broc, balade en calèche et en forêt, bricolages avec divers éléments de la nature, etc.

Une enseignante à la retraite qui souhaitait faire du bénévolat auprès d'enfants a contacté la Croquette dans cette perspective. Elle se rend maintenant à la Croquette deux fois par semaine après le goûter pour aider les enfants à effectuer leurs devoirs. C'est un plus pour les enfants qui la sollicitent volontiers.

Suite aux retours positifs du projet « vers le Pacifique » (prévention de la violence) et de la semaine prévention dentaire, les deux actions ont été reconduites et vont probablement l'être régulièrement.

La Croquette a participé aux réseaux mis sur pied autour d'un enfant rencontrant des difficultés. Ces réseaux ont réuni les différents intervenants qui rencontrent l'enfant et/ou sa famille ; ils ont permis de mieux comprendre l'enfant, de bénéficier de conseils de la part des spécialistes (psychologue, médecin, assistant social) et d'adapter l'encadrement en conséquence. L'éducatrice de référence de l'enfant et/ou la responsable de la Croquette s'y sont rendues et ont donné un retour au reste de l'équipe durant le colloque hebdomadaire.

La Cordée qui est un atelier protégé pour personnes handicapées situé au rez-de-chaussée de l'avenue des Sports 14, utilise la salle de rythmique de la Croquette une fois par semaine. Dans ce contexte, un projet a été mis sur pied avec comme objectif l'intégration et l'acceptation des personnes handicapées dans le quotidien. Les personnes handicapées et les enfants se sont retrouvés lors d'un moment de gymnastique partagé. Les enfants ont ainsi pu être en contact avec des personnes différentes d'eux, souffrant d'un handicap mental avec parfois des difficultés physiques, ce qui n'a empêché personne de passer un bon moment ensemble. La visite de la Cordée a aussi débouché sur un projet culinaire avec le groupe des écoliers des classes enfantines inscrits le mercredi matin. Les enfants se sont rendus régulièrement, par petits groupes, à l'atelier et ont cuisiné des biscuits, spécialité de la Cordée.

Projets et événements

La Croquette ayant un grand groupe de « fans de foot », l'équipe s'est mobilisée autour du

mondial de football. Plusieurs fois par semaine durant le tournoi, diverses activités ont été organisées autour de cet événement. Les activités se déroulant principalement après le goûter, cela a permis aux enfants fréquentant l'école l'après-midi d'en profiter. Les enfants ont ainsi dessiné les drapeaux des pays pour décorer la salle dédiée aux activités « foot ». Quatre matchs ont été choisis et regardés ensemble sur une télévision installée à cet effet. Les goûters proposés ces jours-là ont été préparés à partir d'une spécialité culinaire d'un des deux pays représentés. A cette occasion, les enfants ont également eu la possibilité de peindre sur un tee-shirt le drapeau de leur équipe favorite.

Un mercredi après-midi, un groupe de 24 enfants de la Croquette est allé chanter et partager un goûter avec des personnes âgées à l'EMS des 4-Marronniers. Les échanges ont été parfois émouvants, les personnes âgées ravies de côtoyer des enfants et les enfants, même les plus turbulents, se sont montrés attentifs et attentionnés envers les personnes âgées.

Afin d'avoir le temps de rencontrer les parents avant le repas canadien du mois de juin, une soirée a été organisée à fin octobre. Elle visait à créer des échanges avec les parents, à mieux les connaître et à les faire se rencontrer. La soirée s'est déroulée à l'extérieur, au « skate parc » de la rue des Cygnes. Les familles ont pu écouter les enfants chanter, partager une soupe, un vin chaud et du thé aux épices. Un grand tableau et de la peinture étaient à disposition et chacun a pu « mettre sa patte » sur une fresque commune. La météo fut clémente et la soirée réussie. L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel repas canadien des familles au refuge de l'Escarbille. La fête d'au revoir pour les enfants quittant la Croquette ayant été fort appréciée l'année précédente, elle a également été reconduite sur le même principe : les enfants concernés sont conviés avec leurs parents à une soirée avec concours de château de sable et grillades au bord du lac.

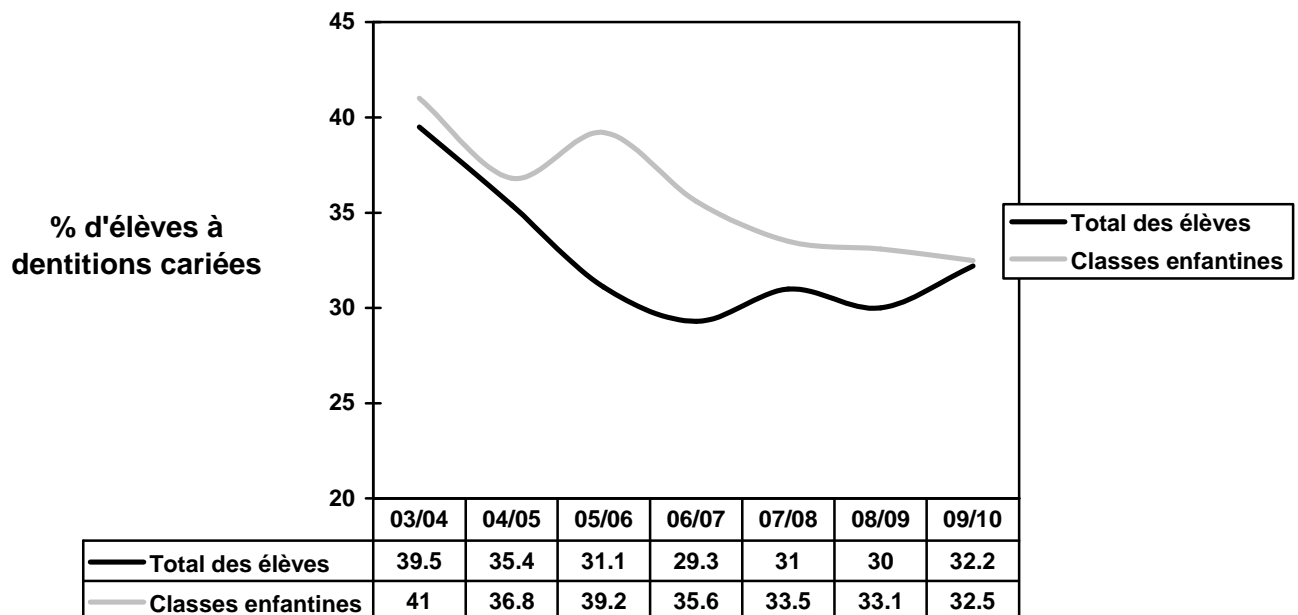
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	13	16	19	16	12
Repas de midi (11h-14h)	52	58	31	58	39
Repas de midi aux Cygnes (11h-14h)	21	23	0	23	20
Après-midi (14h-16h)	13	15	29	15	10
Goûters (16h-18h)	51	53	29	56	38

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Dépistage scolaire

Le dépistage bucco-dentaire des 3'979 élèves - réalisé dans les locaux de la Clinique dentaire de la jeunesse (CDJ) et au collège Léon-Michaud - s'est déroulé dans une bonne ambiance. Avec 32,2% contre 30.0% l'année précédente, le nombre d'enfants présentant des caries a légèrement augmenté. Les résultats des années précédentes sont mis en évidence dans le graphique de la figure 1. Chez les enfants des classes enfantines, le nombre de dentitions nécessitant des soins est plus au moins resté le même: 32,5% pour l'année scolaire 2009-2010 contre 33.1% pour 2008-2009. Pour la première fois depuis au moins 6 ans, le taux de carie de ces petits écoliers n'est donc plus supérieur à celui de l'ensemble des élèves. L'avenir montrera si cette tendance positive se confirme.

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiqués lors du dépistage (depuis l'année scolaire 2003-2004)



Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

Comme chaque année, toutes les classes du CIN et CYP ont bénéficié d'une animation concernant l'hygiène bucco-dentaire. Une deuxième séance d'information – pourtant recommandée par la SSO - a été refusée en classe CYP par 39 enseignantes. Pour information, les éducatrices suisses alémaniques en santé bucco-dentaire passent 6 fois par année en classe. 264 parents d'élèves du CIN ont profité de l'invitation à assister à une leçon de prophylaxie dans la classe de leur enfant, ce qui fait en moyenne 7,7 parents par classe. Durant le dépistage, les élèves du CYT5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8e ont assisté à une séance d'information sur

« les dangers du piercing dans la cavité buccale ». La visite du « bus Elmex » a permis à tous les élèves de 7e de profiter d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire. Six classes de la Fondation de Verdeil ont profité pendant les mois de mai et de juin d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorée (10 périodes). En mars, la Croquette a organisé une semaine « santé bucco-dentaire » à laquelle la CDJ a participé pour la deuxième fois en organisant des colorations de la plaque dentaire et une instruction du brossage après le repas de midi. La CDJ a fourni des jeux, des fiches didactiques et un flacon révélateur de plaque dentaire et continue à apprécier cette collaboration enrichissante. Les cantines scolaires du Quai de la Thièle, du Cheminet et des 4-Marronniers ont reçu la visite de

l'éducatrice en santé bucco-dentaire pour une séance d'information destinée aux élèves.

Prophylaxie individuelle

62 élèves ont été signalés pour un suivi individuel. 33 élèves ont terminé leurs séances (y compris les élèves signalés en 2008, 2009 et 2010) et 38 élèves ont encore des rendez-vous (y compris les élèves signalés en 2008, 2009 et 2010). Le nombre de rendez-vous manqués de ce suivi préventif gratuit reste un problème (90 rendez-vous manqués entre janvier et novembre 2010). Les prestations 2010 du dépistage et de la prophylaxie sont estimées à environ CHF 150'000 (dépistage annuel 2009-2010 CHF 95'000, prophylaxie en classe CHF 30'000, prophylaxie individuelle CHF 25'000).

Prestations facturées

La Clinique dentaire de la jeunesse continue d'être très sollicitée. De nombreux parents la contactent eux-mêmes pour un rendez-vous pour leur enfant, mais il y a aussi de plus en plus de médecins-dentistes installés et de cliniques dentaires qui lui adressent leurs jeunes patients pour une prise en charge spécialisée. De plus, les parents et les patients

satisfaits des soins continuent leur suivi bucco-dentaire à la CDJ. Avec un nombre croissant de patients, la facturation des prestations a augmenté d'environ 22,4 % cette année par rapport à 2009. Le pourcentage des participations représentait 22% des soins facturés (contre 18,8% en 2009 et 21,6% en 2008). Les consultations ont augmenté de 22,8% en 2010. Le nombre de sédations conscientes sous protoxyde d'azote est resté stable (202 en 2010 contre 204 en 2009). Pour l'équipe soignante, cette technique est plus exigeante que des soins classiques mais elle permet aux enfants anxieux de mieux supporter les soins et ainsi de revenir chez le médecin-dentiste sans appréhension. Beaucoup de nouveaux patients s'adressent à la CDJ spécifiquement pour une prise en charge sous protoxyde d'azote (transférés par des médecins-dentistes de la région ou par « le bouche à oreille »). Par rapport à 2009, les traitements de restauration dentaire ont augmenté de 21,4% pour les dents lactéales et de 32,5% pour les dents définitives. Le nombre d'extractions dentaires a diminué de 17,8%. Les traitements prophylactiques (fluoruration, scellement de fissures) ont augmenté de 39,3%. Comme en 2009, 6 enfants ont suivi une thérapie myofonctionnelle correspondant à 49 séances.

Statistique des prestations facturées

	2010	2009	2008	2007	2006
Consultations	1'596	1'299	1'240	1'171	970
Radiographies	2'345	1'913	1'896	1'788	1'614
Anesthésies	1'589	1'471	1'295	1'055	1'135
Anesthésies protoxyde d'azote	202	203	98	20	0
Extractions	418	509	411	322	340
Composites sur dents de lait	1'170	964	752	561	608
Composites sur dents définitives	816	616	475	475	485
Scellements de fissures	992	621	673	709	468
Fluorations	1'932	1'676	1'535	1'277	946
Séances thérapie myofonctionnelle	49	77	64	58	0
Rendez-vous manqués	248	220	232	220	174

La proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations baisse pour la deuxième année consécutive. Les efforts consentis (rappel téléphonique le jour précédent la consultation) commencent à porter leurs fruits, mais le nombre de rendez-vous manqués reste malgré tout toujours trop élevé (248 en 2010). Le premier rendez-vous manqué n'est pas facturé, le deuxième l'est. Le nombre de consultation d'enfants préscolaires a augmenté: 79 enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) en 2010, contre 53 en 2009 et 38 en 2008. Les raisons de ces consultations sont principalement des accidents dentaires et des caries. Pour des raisons liées au jeune âge, au manque de collaboration ou à l'importance du traitement, 21 enfants ont dû être transférés à l'hôpital de l'enfance pour des soins bucco-dentaires sous anesthésie générale (contre 8 en 2008 et 14 en 2009). La CDJ espère toujours pouvoir offrir un jour cette prestation à ses patients à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains.



Réunions / Rencontres

En plus des réunions hebdomadaires, l'équipe de la clinique s'est réunie à trois reprises pour discuter de projets, parler de problèmes et échanger des idées. La CDJ a organisé dans ses locaux deux réunions avec le groupe « Santé », composé des médecins scolaires - la doctoresse C. Hefti et le docteur P. Carp -, des infirmiers/infirmières scolaires, du médecin-dentiste scolaire et de l'éducatrice en santé bucco-dentaire. Ces réunions sont des moments d'échanges enrichissants. Un projet de collaboration entre les pédiatres et la CDJ pour la prévention de la carie chez les enfants de 0 à 4 est actuellement en développement. La clinique a été invitée à présenter ses prestations lors de la soirée d'information organisée par les établissements primaires pour les parents dont les enfants débutent leur scolarité. Elle a aussi pu se présenter lors de la soirée d'information pour les parents d'enfants fréquentant l'établissement secondaire De Félice. Douze « médecins-dentistes en herbe » ont été accueillis à la clinique dans le cadre du passeport vacances durant les vacances d'automne. Cette rencontre annuelle permettant de présenter l'activité professionnelle de la clinique est très appréciée de son équipe.

Personnel

L'augmentation de 0.2 ETP d'assistante dentaire et de 0.2 ETP d'hygiéniste dentaire a permis de répondre partiellement à l'augmentation du nombre de patients. Une nouvelle médecin-dentiste, la doctoresse Maria Guevara, remplaçante de la doctoresse K. Schlegel, a pris ses fonctions le 1er février 2010. Grâce à ses compétences et à sa personnalité, elle s'est immédiatement intégrée à l'équipe. Actuellement, la clinique est dotée de 2 ETP de médecins-dentistes, de 2,3 ETP d'assistantes dentaires, de 0.6 d'éducatrice en santé bucco-dentaire et de 0.2 d'hygiéniste dentaire.

Formation continue

Les trois médecins-dentistes ont assisté à différents cours de formation continue afin de se perfectionner en médecine dentaire en général et en médecine dentaire pédiatrique en particulier (congrès de l'association suisse de médecine dentaire pédiatrique, cours de protoxyde d'azote, « up date » de médecine dentaire pédiatrique, congrès SSO, cours de facette, cours d'orthodontie). Les assistantes dentaires ont participé à un cours de formation

pour assistantes dentaires lors du Congrès SSO à Bâle ainsi qu'à un cours sur le sujet « harmonie et efficacité au cabinet dentaire » organisé par l'école de médecine dentaire de Genève. L'éducatrice en santé bucco-dentaire s'est perfectionnée en participant à des cours de formation continue en prophylaxie bucco-dentaire et en thérapie myofonctionnelle. Du 11 au 13 juin 2010 avaient lieu à la Chaux-de-Fonds et au Locle les « Special Olympics », un programme sportif international proposant des entraînements et compétitions au niveau mondial à des personnes souffrant d'handicaps multiples ou d'un handicap mental. Les participants venaient de Suisse et de plusieurs pays européens. Entre les épreuves, des dépistages divers étaient proposés aux athlètes. Le dépistage bucco-dentaire était organisé par l'équipe du service dentaire scolaire du Locle. Mesdames L. Neveu, E. Matkova et A.-M. Schaller ont participé à l'événement en tant que bénévoles afin d'effectuer des dépistages bucco-dentaires et prodiguer des conseils d'hygiène.

Conditions de travail

Les efforts consentis depuis des années et les prestations supplémentaires comme l'hygiéniste et le traitement sous protoxyde d'azote contribuent tous les jours à la bonne réputation de la CDJ. Ceci se traduit par une augmentation de la demande soit spontanée soit recommandée par les médecins-dentistes et les pédiatres. Le nouveau poste d'hygiéniste dentaire à 20% octroyé en 2010 ne suffit pas pour répondre à la demande et ne permet que partiellement de décharger les médecins-dentistes. L'attente pour un rendez-vous n'a donc pas diminué et se situe actuellement entre 2 et 3 mois. En 2010, la dotation en assistante dentaire a aussi été augmentée de 20%. Avec l'augmentation des traitements conservateurs mais aussi en raison de l'âge des patients (majoritairement entre 4-10 ans), cette dotation reste insuffisante et nuit à la qualité du travail (prise en charge des patients, hygiène, etc.). A cet égard, on relèvera que depuis 2005, le nombre de consultations a progressé de 78,5 % alors que les ressources en personnel n'ont augmenté que de 13.3%.

Projet 2011

Suite à la réponse positive du Conseil communal à la demande de renouvellement de l'ancien fauteuil dentaire Siemens, un nouveau unit KaVo sera installé pendant les vacances de Pâques. L'installation d'une radiographie digitale (Digora^R) se fera dans le courant des



mois d'avril et mai. Elle permettra, entre autres, une diminution d'exposition radiologique des patients ainsi qu'une meilleure communication avec les différents partenaires (services sociaux et orthodontistes, par exemple). Avec la radiographie digitalisée, les dossiers des patients pourront être gérés uniquement par informatique ce qui facilitera le travail administratif.

Au mois de juin 2010, la clinique a accueilli Mme Annick Brossard, hygiéniste dentaire et enseignante en techniques d'hygiène dentaire au Cégep de Saint-Hyacinthe au Québec (Canada). La richesse de cette rencontre a conduit à organiser en commun l'accueil d'une équipe d'élèves d'hygiénistes québécoises qui interviendra dans quelques classes yverdonnoises en mai 2011.

ÉDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS

« La boue cache un rubis, mais ne le tache pas. » Proverbe chinois.

L'activité des TSHM a pour objectif d'investir les personnes dans une approche éducative et sociale, individuelle et/ou collective, dans le cadre de leur libre-adhésion et dans le but de favoriser le dialogue, l'échange, l'inclusion sociale, la réduction des risques et la promotion de la santé. En 2010, les TSHM ont poursuivi leur activité en assurant, dans la continuité des années précédentes, des présences aux heures d'affluence dans le périmètre de la gare et au centre-ville, en se déplaçant dans certains quartiers et en étant présents lors de diverses manifestations. Ils ont rencontré les personnes selon le principe de l'« aller vers », au gré des déplacements des populations et dans une attitude de non-ingérence, là où il y a intérêt à se rassembler en vue de donner ou redonner du pouvoir d'agir ainsi que de faciliter la mise en place d'un projet ou l'accès à tel ou tel service.

L'année 2010 a été marquée par la nomination d'un TSHM de l'équipe au poste de coordinateur et responsable du travail social hors-murs. Aboutissement d'une longue réflexion en équipe et au sein du service éducation et jeunesse, cette nouvelle fonction s'est avérée nécessaire pour coordonner le travail social hors-mur et assurer la conduite d'une équipe de cinq personnes.

Travail de nuit et périmètre de la gare

Les présences au centre-ville certains vendredis et samedis soirs en particulier ont permis chez certains jeunes des prises de conscience quant à leur consommation d'alcool et d'autres produits, notamment sur la notion de plaisir et lorsqu'il s'agit de prendre le volant (conduire sa vie et respecter celle d'autrui). Les personnes sujettes à des comportements violents (envers elles-mêmes ou autrui) vivent souvent une forme ou une autre d'insécurité (financière, affective, professionnelle, physique, familiale, etc.). La rencontre avec les TSHM les conduit bien souvent à éviter l'escalade vers la surconsommation et à adopter une posture plus raisonnable.

Au niveau de la gare, les TSHM ont assisté, les premiers mois qui ont suivi l'installation des caméras, à un déplacement de populations, en particulier celles en marge avec des problèmes de toxicomanie, de chômage, sans accès au marché du travail, en rupture d'apprentissage, etc., vers les angles morts et aux abords d'autres commerces de la ville (Bel-Air, Migros, rue du Lac, par exemple). Espace riche d'échanges et de convivialité, la gare est restée un lieu central pour le travail social. Indépendamment des usagers des trains, les commerces, ouverts jusqu'à 23h, attirent aussi beaucoup de monde. Des populations viennent également chercher du contact, faire des rencontres et aiment se sentir à l'intérieur du « move ». Au début de l'hiver, plusieurs opérations « coup de poing » ont été menées conjointement par la police ferroviaire, une société de sécurité privée et la police municipale. Des interventions principalement dirigées vers la population jeune africaine et caractérisées par des « interdictions de gare » et des amendes. Beaucoup se sont sentis visés, se sont révoltés et n'ont pas compris. Conscients du sentiment d'insécurité vécu par certaines personnes, les TSHM se sont toutefois interrogés sur la pertinence de telles actions qui n'apportent pas de solutions durables. Le projet de « soupes d'ici et d'ailleurs », à l'initiative d'une résidente d'Arcadie (structure de soin en alcoologie), s'est déroulé tout au long du mois de décembre. De nombreux partenaires du réseau santé-social de la Ville et la région se sont investis. La TSHM « adultes », soutenue de temps à autre par ses collègues, a joué le rôle de « courroie de transmission ». Des moments conviviaux et chaleureux ont eu lieu

malgré la bise et les températures proches de zéro...

Démarches communautaires / Qualité de Vie

Un TSHM a collaboré à la construction d'un organigramme, document précisant les limites et les rôles dans le processus « Qualité de Vie », et a participé aux séances des groupes stratégique et consultatif mis en place au niveau de la Ville pour accompagner le processus. Il s'est également rendu aux journées « Projets Urbains » de la Confédération organisées à Olten sur le thème de « l'évaluation des activités 2009 » et à Yverdon-les-Bains sur le thème de la « mixité sociale ».

2010 aura été marqué par le lancement d'une session de formation « entrer en relation, mettre en lien dans le quartier » organisée sur trois samedis et à laquelle ont participé des publics divers, jeunes et moins jeunes, impliqués dans les quartiers, participant aux accueils organisés par l'animation socioculturelle ou encore simplement intéressés par la thématique. Dans ce même ordre d'idée et de manière plus implicite, le concept de « Personnes relais » offrant la possibilité de vivre une expérience formative comme acteurs de la vie de leur quartier, pourrait démarrer dans le courant de l'année prochaine. Les trois TSHM impliqués dans les démarches communautaires ont rencontré des chercheurs de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) mandaté par la Fondation Leenaards de Lausanne pour étudier l'impact de ces démarches sur la qualité de vie et la santé des habitant-e-s, les aîné-e-s en particulier.

Pierre-de-Savoie

Comme prévu dans le processus Qualité de Vie, l'organisation des forums se poursuit. L'année 2010 aura été celle des 6e et 7e forums du quartier Pierre-de-Savoie. Lors du 6e forum, une plénière s'est déroulée à Pavisud avec les adultes pendant qu'avait lieu un atelier « rap » au local avec les jeunes. Une restitution de « rap » s'est faite avant le repas dans les limites de disponibilité des habitants affamés et de compréhension des chansons. Les jeunes (10-14 ans) ont eu du plaisir à se produire malgré tout. S'en sont suivies deux soirées distinctes jeunes - adultes pour n'en faire finalement plus qu'une, les jeunes ayant rejoint les adultes dans le cadre d'un bal

champêtre. Les jeunes actifs dans l'organisation des différents projets du 7e forum changeaient sans cesse d'avis. Il a été constaté un décalage entre leur réalité et celle des aînés qui s'est exprimé par une difficulté à se mélanger. Au final, ont lieu un tournoi de jeux vidéos au local avec les jeunes et des discussions en plénière à Pavisud. Les jeunes n'ont pas du tout investi le temps de discussions malgré un aménagement du temps prévu à leur intention. A l'inverse, l'activité de vente de pâtisseries (pour une activité jeunesse), lors de laquelle les aînés ont géré la caisse, a connu un franc succès.

Une séance de concertation a été mise sur pied suite à un conflit ayant engendré des dégâts occasionnés par les jeunes dans le local. La mesure « réparatrice », accompagnée par un TSHM et les animateurs, a consisté à repeindre l'arrêt de bus principal avec les jeunes concernés. Le local a alors été de nouveau ouvert aux jeunes et une nouvelle charte a été travaillée. L'hiver a vu arriver de nombreux jeunes dont la grande majorité venait d'autres quartiers de la Ville.

Diverses activités et réflexions ont essaimé l'année comme l'émergence d'un groupe Respect, des ateliers intergénérationnels (rencontres entre aîné-e-s et enfants de moins de 12 ans, les mercredis après-midi), le projet Jardin de poche (Agenda 21 et Équiterre), un groupe Femmes, la fête de départ des habitants de l'EVAM, une cantine de quartier, un groupe Terrain (adultes et aînés surtout) ou encore l'opération Bonjour Sourire et la fête des voisins.

Villette, Sous-Bois

Au début de l'été a eu lieu une rencontre avec des représentant-e-s de l'association du quartier, des jeunes du quartier et la police municipale en vue de préparer un moment convivial à l'occasion du 1er août. Au final, une huitantaine d'habitants se sont réunis autour de grillades préparées par les jeunes. En soirée, la fameuse pétarade annuelle a de nouveau passablement secoué le quartier et ému ses habitants...

Deux TSHM ont accompagné une cinquantaine de jeunes (9 à 22 ans) pour une journée foot et grillades sur un terrain vague situé entre les deux quartiers. Une occasion de réaliser un film en vue du 1er forum et d'exprimer le besoin des jeunes de pouvoir bénéficier d'un terrain synthétique dans leur quartier. Mis à part quelques petits, la présence des jeunes a été plutôt faible tout au long de la journée de ce premier forum. Ceux-ci ont rejoint la manifestation en soirée lors de



la fondue ce qui a permis la rencontre de plusieurs générations.

En dehors de sa participation au « groupe Terrain » (production du slogan « Accueil – Partage – Convivialité – Respect » en présence de quelques jeunes) prévu dans le cadre du processus communautaire, le TSHM répondant pour le quartier a assisté aux rencontres thé-café-seniors, a effectué une quinzaine d'ouvertures de la salle de gymnastique du quartier (foot et breakdance avec la tranche 7 - 25 ans), a rencontré les concierges avec les animatrices de Pro Senectute. Il regrette de ne pas avoir un lieu à disposition pour favoriser les rencontres avec les jeunes ; un container « Qualité de vie » placé sur le terrain proche du tunnel serait idéal.

Accompagnements individuels

Les TSHM ont assuré des accompagnements individuels auprès de personnes pour leur redonner du pouvoir d'agir sur leur quotidien. Ils ont exercé leur activité en particulier au niveau du renforcement social (en brisant l'isolement et en favorisant le contact avec les familles, les proches, les enseignants ou les organismes communautaires, par exemple) ou en aidant les personnes à prévenir, respectivement à surmonter certaines difficultés (au plan familial, scolaire et dans toute autre sphère de la vie).

Des situations...

- Un jeune adulte en séjour à l'hôpital psychiatrique du Nord vaudois se suicide.
- Médiation autour de la garde de l'enfant avec de jeunes parents au Service de la protection de la jeunesse.
- Une personne dépendante à l'héroïne sans statut administratif en Suisse.
- Relais vers l'association Jardin du cœur pour des requérants d'Afrique de l'ouest afin qu'ils « s'essaient » au bénévolat.
- Joggings avec un jeune qui consomme divers produits psychotropes.
- Médiation familiale : un jeune « armé » tire sur sa grand-mère avec un puissant fusil à billes.
- Soutiens divers pour du courrier, de la recherche d'apprentissage, de travail.
- Une jeune fille avec des problèmes d'anorexie et de consommation de drogues.

- Médiations entre jeunes et parents, jeunes et concierges, jeunes et police.
- Suite à un téléphone de sa mère qui souhaite renouer contact avec son fils, un jeune reste indifférent aux demandes parentales.
- Déménagement et soutien de copains du quartier.
- Jeunes filles dans des choix difficiles face à des grossesses non planifiées.
- Originaire d'un autre canton, un adulte avec des troubles psychiatriques et dépendant à l'alcool veut s'établir à Yverdon-les-Bains où il s'est constitué une « famille ».

Projets et accompagnements collectifs

Nightfoot

Le concept d'ouverture de salle « seuil bas » (règles de base minimales et accès à des jeunes de 16 ans et plus), à cheval sur deux années (du mois de novembre au mois d'avril) et caractérisé par la pratique de foot en salle, honore sa 4^e édition et compte une participation moyenne de soixante jeunes chaque mercredi de 20h00 à 22h30. Le profil de ces populations va du sportif confirmé qui veut se confronter à d'autres styles de jeu (« foot de rue » et foot en salle) à celui qui a stoppé toute activité sportive souvent en prise à certaines addictions (tabac, joints, alcool) et qui souhaite avoir une pratique sportive plutôt ponctuelle et moins instituée, en passant par celui qui « galère en ville », vient chercher du contact et rencontrer ses potes et/ou le TSHM. Le contrat de pair (expérience sociale et formative) est arrivé à terme. Une nouvelle personne, bien impliquée, devrait prendre le relais au début de l'année prochaine.

Certains jeunes souhaiteraient participer à des tournois en Suisse, voire aller à l'étranger. Cette activité, rendez-vous incontournable pour de nombreux jeunes, pourrait devenir un excellent outil d'animation socioculturelle permettant aux TSHM de libérer du temps pour la rue et de s'orienter vers de « nouveaux » publics et d'autres projets.

BeachSport

Compte-tenu des nouvelles missions attribuées au TSHM répondant, le rythme a quelque peu été revu à la baisse. Une participation de jeunes âgés de 12 à 16 ans

des quartiers des Cygnes et du Cheminet est cependant à souligner.

Mondial des quartiers 2010

Dans la continuité de l'« euro des quartiers 2008 » et dans le cadre des dramatiques événements survenus en Haïti et au Sri Lanka, le mondial des quartiers a été organisé en portant une attention toute particulière à la notion de solidarité internationale. Le tournoi a été le fruit d'un collectif de jeunes et adultes qui a réuni le temps d'un week-end plus de cinq cents personnes. Durant le tournoi, les équipes inscrites ont porté les couleurs d'un pays tiré au sort ; une manière d'aborder le thème du repli identitaire et de la xénophobie. Les prix remis aux vainqueurs l'ont été sous la forme de chèques de soutien à l'intention d'associations à vocation humanitaire. Les partenaires qui ont bénéficié de cette aide sont les associations ADCO (soutien aux enfants en situation de rue au Congo), Ceylon Child (association caritative pour les populations tamoules en exil), Gzah (soutien à la construction d'une école en Haïti) et Tisserands du Monde (soutien aux demandeurs d'asile d'Yverdon et sa région). Le développement durable a aussi été mis en avant avec de la vaisselle compostable, des ballons issus du marché équitable et des tee-shirts bio coton. Les tee-shirts, réalisés et imprimés par des jeunes, ont pu se faire grâce au soutien d'une entreprise locale qui a mis de son temps ainsi que son infrastructure à disposition. L'événement a été soutenu financièrement par l'association pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et sa région (AJYR), la Migros ainsi que le centre de compétences Intégration par le sport de la Haute école fédérale de sport de Macolin.

Club de kick boxing

Un TSHM a accompagné un club de kick boxing dans la recherche d'une salle plus grande. L'idée était de mettre en place une convention de collaboration dans la perspective d'offrir un espace éducatif de confrontation physique comme facteur de diminution de la violence en rue. Après s'être entretenu avec le secrétariat aux sports, la possibilité de collaborer avec le club de boxe, siégeant à titre gracieux dans les bâtiments de la ville depuis plusieurs décennies, s'est avérée impossible. La recherche de locaux se poursuit.

Quartier des Moulins

Un TSHM a accompagné des jeunes (10-15 ans) dans le cadre d'une demande à la Ville

pour l'installation d'un terrain synthétique multisports dans leur quartier. Avec des représentants de la police municipale et du service des travaux et de l'environnement, il a également participé à des rencontres initiées par la direction de l'établissement scolaire primaire Pestalozzi suite à des déprédations enregistrées de manière répétitive sur la place de jeux jouxtant l'école du quartier ainsi que sur celle-ci. Une TSHM a aussi initié une démarche avec des filles du quartier. Un espace de partage leur a été dédié dans un local d'immeuble vite remis en question par des garçons les jalouxant. A suivre...

Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA

Les TSHM se sont impliqués dans l'organisation de la Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA le 1^{er} décembre à la gare et ont été présents et actifs à travers diverses actions telles que le collage d'affiches, la distribution de préservatifs, de café et la construction d'une mosaïque en collaboration avec des jeunes de l'OPTI.

Midnight 1400

Une TSHM assure une présence régulière dans le cadre des soirées Midnight 1400. Elle travaille en particulier aux abords du lieu et participe au suivi et aux soutiens des jeunes coachs engagés pour l'occasion.

Et encore...

Les TSHM ont accompagné divers groupes de jeunes et jeunes adultes dans différents projets et autres situations comme le projet de film « Eldorado chez les helvètes » (thématique de la vente de drogues), la soirée congolaise à Grandson, un tournoi de foot dans le quartier du Cheminet auquel ont participé quelque 60 jeunes de 12 à 16 ans, l'organisation de la soirée « Disco PS Night » à l'Amalgame, une balade en vélo avec des jeunes de la Villette dans les gorges de Covatannaz, une initiation à la voile tractée « kite », l'accompagnement de trois jeunes pour une soirée débat dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme dans le sport à Lausanne, les soirées organisées à l'Amalgame par le Conseil des jeunes, l'action « 72 heures », le projet de journée sans voiture ou encore les funérailles d'un papa de la Villette.

Réseau

Les contacts avec le réseau naturel des personnes ou celui des professionnels sont primordiaux pour un professionnel en travail de



ru. Les partenaires et les organismes avec lesquels les TSHM sont amenés à collaborer sont non seulement nombreux mais aussi très variés. Sans pouvoir les citer tous, on notera les contacts récurrents établis avec les organismes suivants : SemoNord, Cartons et Jardins du Cœur, ProFa, Du côté des filles, Service de protection de la jeunesse, Antenne Départ Nord, Relais-Contact, Tribunal des Mineurs, Tribunal, Relaid's, Bartimée, Caritas, CHUV, Commission Précarité, Espace Prévention, Armée du Salut, Point d'eau, CSR, Appartenances, Fabricants de Joie, Graap, Prison La Croisée, Bois Mermet, Binovita, Arcadie, Fondation Cherpillod, Fondation Pro-XY, Déléguée à l'Intégration, Evam, Pro-Senectute, Centre Portugais, Croix Bleue, Pompes funèbres, Association Thaïs & Friends, Fondation de Vernand, Fondation Petitmaitre, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Fondation St-Georges, « Cité et intégration », Tamaris, Tuteur/rice, Relier, Zone Bleue.

Formations et supervisions

Les TSHM ont poursuivi les formations suivantes : « Diplôme universitaire Art en thérapie - Responsable d'atelier thérapeutique ou psycho-éducatif à médiation artistique » Université Paris Descartes et « Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales - Responsable d'études et de projet social », Université de Strasbourg et HES La Source.

Deux TSHM ont participé au colloque international sur l'intersectorialité dans le travail communautaire à Toulouse. Un TSHM a participé à un colloque intercantonal sur l'image des jeunes à Tramelan dans le Jura. Une TSHM s'est rendue à un colloque organisé par l'Académie des dépendances à Lausanne. Toute l'équipe était présente lors des 2e Assises romandes du Travail social hors-murs qui ont eu lieu à Genève et qui ont réuni pas moins de deux cents personnes. Deux TSHM ont participé à la plate-forme vaudoise du travail social de proximité (Relier)

Deux TSHM sont toujours engagées dans des séances de supervision (interdisciplinaire par les méthodes d'action et systémique). La TSHM « adultes » poursuit ses interventions avec l'institution Zone Bleue.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Une année de mise au point

L'année 2010 a été particulièrement riche en événements et nouveautés pour l'animation socioculturelle. Que ce soit la réorganisation de l'accueil à Espace Jeunes pour les 12-15 ans, l'ouverture du Check comme centre de rencontre pour les jeunes de 16 ans et plus, la participation à des projets hors-murs ou l'implication dans la démarche communautaire à Pierre-de-Savoie, l'équipe d'animation a fait preuve d'une grande souplesse. Les divers projets mis en place ont permis de faire des expériences autant enrichissantes que mouvementées avec les jeunes qui fréquentent les centres de loisirs de la ville. Les deux centres ont fonctionné au cours de l'année comme des lieux d'accueil, de rencontre, d'échange et d'expression. Des activités diverses ont été organisées pour et par les jeunes, telles que tournois de baby-foot, de billard, de ping-pong, jeux de société, soirées dansantes, spectacles, sorties, cuisine, repas communautaires... Le bienfondé d'avoir deux lieux spécifiques pour des tranches d'âge différentes n'a pas été admis facilement par les plus grands qui essaient régulièrement de venir prendre possession d'Espace Jeunes ou passent avec une attitude provocatrice. Pourtant ils peinent à s'investir dans le processus d'appropriation du Check, dont le taux de fréquentation reste très variable. En parallèle les inscriptions et fréquentations à Espace Jeunes ont tout de suite été en progression, les signataires de la charte étaient déjà 75 au mois d'avril pour atteindre les 150 en décembre.

Dans les deux centres, l'équipe des animateurs a été confrontée à bon nombre d'incivilités ; l'effet de groupe donnant un sentiment de pouvoir, les animateurs ont parfois du mal à limiter les débordements surtout lorsque des jeunes sont sous l'effet de l'alcool ou d'autres produits. Le non-respect trop fréquent des règles de vie a obligé la mise en place d'un système de sanction amenant à des exclusions momentanées. Parfois des réunions avec les parents ont été nécessaires pour trouver des solutions afin que leur enfant comprenne les limites à ne pas franchir. Les deux centres ont également subi en fin d'année une série d'effractions et de dégradations. Certains jeunes qui ont été identifiés ont dû s'acquitter de travaux de



réparation en faisant du bénévolat pour des associations ou des collectivités avec lesquelles des conventions de partenariat ont été établies. L'ensemble de ces expériences et événements met en évidence le besoin de structures et de cadre pour une partie des jeunes de la Ville. Les animateurs socioculturels sont là pour les aider, les accompagner et les soutenir dans la concrétisation de leurs projets que ce soit pour leur avenir professionnel ou pour leurs loisirs. Cependant force est de constater que cela prend beaucoup de temps pour gagner la confiance, tisser du lien, susciter l'intérêt et essayer d'impliquer les jeunes dans ces démarches.

Espace Jeunes

En janvier, 2'000 affichettes annonçant des portes ouvertes et les horaires d'Espace Jeunes ont été distribuées dans les classes pour inviter les jeunes de 12 à 15 ans à (re)découvrir cet espace. Une quinzaine de jeunes sont venus le premier jour puis, au fil des semaines, la fréquentation a atteint une moyenne annuelle de 25 jeunes par accueil, dont 30% de filles. Les accueils sont ouverts du mercredi au samedi avec un repas communautaire le vendredi soir. En général, 5 à 10 jeunes participent au repas, les différentes tâches sont réparties et chacun y contribue en faisant les courses, la cuisine, la mise en place de la table ou les rangements. Avec les beaux jours, les soirées grillades sur la terrasse d'Espace Jeunes ont eu un joli succès. Pendant la coupe du monde de football, une télévision installée à l'accueil a permis de suivre les matches, suscitant de riches discussions sur les pays représentés. Les samedis après-midi, les jeunes ont eu la possibilité de faire du foot et du basket à la salle de gym de la place d'Armes ; cette activité a été mise en suspens fin avril pour faciliter le démarrage du Midnight 1400 (salle de sport tous les samedis soirs). Pendant 2 mois, un atelier de percussion a permis de faire découvrir toutes sortes de rythmes entraînants sur des tambours brésiliens. Cette expérience sera reconduite en 2011 après la construction de plusieurs tambours. Lors des vacances de Pâques, une première sortie a été organisée à Aquaparc avec la participation de 18 jeunes. Puis un groupe de sept filles et garçons s'est mobilisé pour préparer une soirée dansante (boum) qui s'est déroulée le 23 avril sur le thème « Black & Pink ». Les jeunes ont créé la décoration, compilé des musiques, organisé une démonstration de rap et confectionné le buffet ainsi que les cocktails

sans alcool. Une quarantaine de jeunes ont pu danser jusqu'à minuit dans une bonne ambiance. Une soirée « Star » a été organisée sur le même modèle en décembre. Au mois de juin, une virée à Europa Park a fait la joie des 7 jeunes qui y ont participé. Pendant les vacances de fin d'année, un programme spécial proposant des sorties et des animations a démontré qu'il était difficile pour les jeunes d'anticiper leur emploi du temps et de s'organiser pour ramener un bulletin d'inscription dans les délais. Les sorties neige, Papiliorama et bowling ont dû être annulées car seul un jeune était inscrit. Par contre et en acceptant des inscriptions de dernière minute, le karting a pu avoir lieu avec la participation de 10 jeunes. Les activités prévues au centre : projection d'un film, tournois de billard et baby-foot, jeux de société et coopératifs, ont rencontré un franc succès.

Tout au long de l'année, les animateurs ont eu beaucoup de travail pour faire respecter les règles en vigueur à Espace Jeunes. Que ce soit pour des questions en lien avec des règles élémentaires de savoir-vivre et de politesse ou simplement pour le respect de la limite d'âge, les confrontations avec les jeunes ont été fréquentes. La gestion de comportements déplacés envers le voisinage et de nombreuses incivilités sur le parking derrière le centre ont nécessité l'intervention de la police à plusieurs reprises. Pour tenter de mieux cerner leurs attentes et besoins, les jeunes ont rempli un questionnaire qui a révélé qu'ils n'avaient pas beaucoup d'idées ou de projets. La plupart se contente des accueils libres qui leur permettent simplement de se retrouver entre eux.

Le Check

Depuis novembre 2009, le Check a ouvert ses portes pour des accueils les vendredis et samedis soirs à l'intention des jeunes de 16 ans et plus. La fréquentation a pu varier entre 10 à 40 jeunes par accueil, avec une forte baisse après les vacances d'été où presque plus aucun jeune ne venait le samedi soir. En automne et malgré le retour du froid, ces accueils n'ont pas repris et seuls ceux du vendredi ont été maintenus.

Ce sont principalement des garçons qui ont fréquenté le Check, une ou deux filles y ont passé parfois un moment mais n'ont pas semblé y trouver leur compte. En début d'année, une bonne ambiance s'était installée grâce à la complicité d'un pair qui avait incité les jeunes à préparer des repas avec lui. Cette activité n'a malheureusement pas perduré



après son départ : les jeunes étaient motivés à faire de la cuisine avec un de leur semblable mais pas avec les animateurs. Plusieurs tentatives pour amener une animation particulière ou pour faire une sortie avec les jeunes ont échoué. Un samedi de février, il était prévu de rejoindre une soirée gratuite « Tropical Night » organisée par l'espace K'Danse mais aucun des jeunes présents sur le moment n'était intéressé malgré le mini-bus qui les attendait devant le Check pour les y emmener. Certains ont par la suite émis le désir de faire une sortie paint-ball, mais aucun d'entre eux n'a souhaité participer à l'organisation de cette journée alors que les animateurs avaient déjà pris des contacts et monté une bonne partie du projet.

Considérant que les jeunes de plus de 16 ans peuvent s'investir dans le but d'être acteur d'un projet et de développer des compétences, les animateurs ont choisi de ne pas mettre sur pied des activités sans une collaboration active de la part des jeunes. Cet état de fait n'a pas évolué au cours de l'année, les jeunes qui ont fréquenté le Check viennent y passer un moment, écouter de la musique, faire des jeux, retrouver leurs amis pour sortir ailleurs... Pendant les vacances de Pâques, l'intérieur du Check a été repeint par une équipe de Caritas et malgré de nombreuses sollicitations, il a été impossible d'impliquer les jeunes dans cette démarche. Par contre, ces rénovations ainsi que le nouvel agencement de la cuisine ont été appréciés. Le lieu étant devenu assez vétuste, les couleurs vives qui l'animent désormais lui ont redonné vie et le rendent plus accueillant. Dans le même élan, une table de ping-pong a été achetée pour compléter l'offre des accueils et elle est utilisée à chaque ouverture. Tout comme à Espace Jeunes, les animateurs doivent beaucoup lutter pour faire respecter les règles, en particulier par rapport à la consommation d'alcool ou de produits illicites à l'intérieur ou devant le centre. Certains jeunes ne sont pas gênés et se montrent parfois agressifs lorsque les animateurs interviennent pour les empêcher de continuer en toute impunité.

Le local de Pierre-de-Savoie

L'année 2010 aura permis de mieux cerner les besoins et demandes par rapport à la démarche communautaire « Qualité de vie » entreprise à Pierre-de-Savoie. En proposant une ouverture hebdomadaire et régulière du local pour les jeunes du quartier, l'animation socioculturelle a pu se rendre compte que,

même dans un quartier, il n'était pas facile d'obtenir une participation active de la part des jeunes. Ces derniers ont du plaisir à venir au local pour se faire à manger ou pour jouer, mais lorsqu'il s'agit de ranger ou de s'investir dans des projets collectifs, ils ne se sentent plus concernés. Cette situation a provoqué quelques mésententes avec les autres utilisateurs du local et nécessité plusieurs mises au point avec les jeunes. Lors d'une soirée où il était question de la répartition des tâches ménagères pour l'entretien du local, les jeunes se sont « révoltés » ; leur comportement a débordé et ils ont saccagé une partie du mobilier, projetant des œufs et de la farine partout. Suite à cet événement, le local leur a été fermé le temps de mettre en place des mesures de réparation. Les parents avertis ont été convoqués à une réunion avec leur enfant afin de décider d'un acte de réparation. C'est ainsi qu'avec la collaboration d'un peintre professionnel habitant le quartier, la petite maison servant de toilettes publiques et d'abribus a été repeinte par les jeunes concernés. Depuis sa réouverture, le local a été de plus en plus fréquenté par des jeunes n'habitant pas le quartier mais connaissant ceux de Pierre-de-Savoie. Ce phénomène a inquiété les habitants et les travailleurs sociaux qui ont vu les jeunes du quartier se faire déposséder de leur local et s'installer une ambiance éloignée de l'esprit « qualité de vie ».

Afin de bien coordonner les actions et les démarches de chacun, les animateurs ont participé aux réunions avec le TSHM et l'animateur de Pro Senectute actifs dans le quartier. Ils relèvent également la très bonne collaboration avec les habitants de Pierre-de-Savoie pour l'organisation des forums.

Travail avec les pairs

Le travail avec les pairs s'est révélé profitable et indispensable. En effet, pour les jeunes qui souhaitent s'engager en venant faire du monitorat à Espace Jeunes ou au Check, c'est une formidable expérience leur permettant de se positionner et de prendre des responsabilités. Comme présumé l'année dernière et démontré plus haut avec les repas du Check, la présence des pairs amène un climat différent et une relation avec les jeunes plus détendue. Cependant, cela reste fragile et demande un bon encadrement de la part de l'équipe. Pour les pairs, ce n'est pas non plus toujours évident de se retrouver de l'autre côté de la barrière ; il s'agit souvent de leur premier emploi et ils sont amenés à faire respecter des règles qu'ils ont parfois de la peine à accepter



eux-mêmes. Certains d'entre eux ont pu bénéficier de la formation « Entrer en relation » organisée dans le cadre des projets communautaires et ils y ont trouvé des clés de compréhension et des outils par rapport à leur rôle. Pour l'animation, ce sont également des ressources permettant une présence accrue pendant les accueils. Leur soutien apporte un réel renfort à l'équipe qui se voit toujours plus sollicitée dans le développement de l'animation socioculturelle.

Actions hors-murs

Dans le cadre du projet communautaire « Ma Gare », Espace Jeunes a déplacé son accueil sous le couvert de la gare. Deux mercredis après-midi de suite, les jeunes ont pu se confronter au baby-foot, au ping-pong ou aux jeux de stratégie avec les passants et usagers de la gare. Cette expérience fut très fructueuse autant pour les jeunes qui ont eu du plaisir à partager leurs jeux que pour les animateurs qui ont pu observer des échanges intergénérationnels et multiculturels très riches. L'animation socioculturelle a aussi pris une grande part dans l'organisation de la « Journée sans voiture » du 12 septembre. L'événement a permis aux Yverdonnois de redécouvrir leur ville sous une autre dimension en profitant d'un espace urbain unique et animé par 18 stands proposant toutes sortes d'attractions autour de la mobilité douce. Les habitants venus se promener dans les rues du centre-ville libérées de la circulation habituelle ont pu déguster les fameuses pommes au four des scouts ou faire un tour sur leurs radeaux tout en nettoyant le Canal Oriental de ses déchets. Au détour d'une rue, ils auront participé à la réalisation d'une fresque sur la mobilité ou simplement pris le temps de s'asseoir pour écouter une lecture choisie sur le thème de la journée. Les passants auront peut-être été surpris par différents partis politiques faisant la promotion de la mobilité douce et ils auront certainement apprécié les instructions de Po Vélo pour circuler en toute sécurité dans les giratoires ou en testant leur agilité dans des parcours gymkhanas et des slaloms divers. Découvrir les rues autrement, c'est aussi se lancer dans une partie de baby-foot ou de ping-pong avec des inconnus après avoir dégusté une crêpe. S'arrêter quelques minutes pour regarder une pièce de théâtre, une démonstration de capoeira ou écouter un concert sur la scène du Conseil des jeunes aura permis à plus d'une personne de faire des rencontres.

Pendant les quatre premières semaines des vacances d'été, Ados Loisirs a confirmé un besoin de prise en charge pour les

adolescents qui se montrent très demandeurs d'activités « fun » et sportives. Néanmoins tout comme pour le passeport-vacances, les jeunes qui fréquentent habituellement le centre ne viennent pas à ces activités qui ont un coût et qui nécessitent une inscription préalable. La possibilité d'organiser et de gérer les prestations d'Ados Loisirs et du passeport-vacances est toutefois une grande source de motivation pour l'équipe qui se retrouve réunie pour de longues périodes dans des tâches et des rôles spécifiques à l'animation. Le jeune public qui participe à ces loisirs apporte un peu de sang neuf et change pour quelques temps le dynamisme dans les relations animateurs - jeunes.

Autres projets réalisés avec les jeunes

La collaboration avec Espace Prévention s'est poursuivie en 2010 avec l'étiquetage de bouteilles d'eau portant des messages de prévention à distribuer à la plage, avec la confection de panneaux pour la journée mondiale de lutte contre le suicide ou encore avec la préparation d'animations pour la journée mondiale de lutte contre le Sida. Toutes ces occasions sont de merveilleuses opportunités pour parler avec les jeunes de sujets sensibles les concernant directement. L'animation a conclu des contrats de confiance avec trois groupes de jeunes danseurs Hip-hop et un groupe de jeunes faisant de la danse folklorique kurde, leur donnant ainsi la possibilité d'utiliser de manière autonome le local du Check pour leurs répétitions. En contrepartie, les groupes s'engagent à venir faire une démonstration lors d'une fête ou à intégrer des jeunes du centre intéressés à faire de la danse. Ils ont pu ainsi démontrer leurs talents lors d'une soirée du « Midnight 1400 », plusieurs danseurs des différents groupes s'étant mis ensemble pour préparer une chorégraphie. Leur prestation a été largement appréciée par les participants au Midnight.

Quelques chiffres

En 2010, Espace Jeunes a accueilli en moyenne 25 jeunes par jour d'ouverture, les mercredis la fréquentation est plus élevée avec au moins une trentaine de jeunes en général. Le mois de mai a eu une moyenne record de 43 jeunes par jour et l'accueil le plus fréquenté a vu passer 58 jeunes. Les jeudis restent les moins sollicités avec une vingtaine de jeunes. On peut relever la forte proportion de filles par rapport à l'année dernière ; leur nombre a plus

que doublé, elles représentent un 30% des présences ! Quant au Check, le nombre de jeunes par soirée peut passer de deux à quarante en une semaine sans que l'on puisse y trouver de raison. En ce qui concerne les filles, celles de cette tranche d'âge ne semblent toujours pas intéressées par l'offre.

Conclusion et perspectives 2011

L'ouverture du Check pour les plus grands a permis aux jeunes de 12 à 15 ans de se réapproprier Espace Jeunes. Cependant dans les deux centres le climat est fluctuant et les jeunes ne s'impliquent pas ou peu dans la réalisation de projets. La plupart des jeunes qui fréquentent les centres sont en rupture avec les règles et ne voient pas la nécessité d'en avoir dans un lieu où ils sont entre eux. Il y a également quelques leaders négatifs qui se mettent régulièrement en opposition pour tester les limites des animateurs qui se retrouvent tantôt dans le rôle de l'éducateur, tantôt dans celui du policier qui doit intervenir pour empêcher un événement indésirable de se produire. Convaincue que l'offre des accueils libres n'est pas suffisante pour tisser des liens solides ni pour permettre aux jeunes de développer leurs capacités, l'équipe d'animation est en phase de mettre sur pied un programme proposant des activités et des animations régulières avec notamment une offre d'accueil réservée aux filles. Il est prévu de distribuer ce programme dans toutes les classes concernées des établissements scolaires de la Ville afin d'amener un autre public jeune à se mélanger avec les jeunes souvent précarisés qui fréquentent Espace Jeunes. Pour le Check, une réflexion est menée pour donner une ambiance plus détendue aux accueils et un accord concernant le respect des règles.

CAMPS, COLONIE ET VACANCES

Centre aéré

Le Centre aéré destiné aux enfants de 4 ans révolus jusqu'à 10 ans (4^e année de la scolarité) a lieu au bord du lac, à la Cure d'Air, à proximité du camping. Les enfants sont amenés le matin directement sur place par leurs parents (entre 7h30 et 8h45) qui viennent les rechercher au plus tard à 18 heures. Le nombre de places est limité à 60 par jour. Les activités sont organisées sous la responsabilité des moniteurs et monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc.) Ouvert durant les 7 semaines des vacances scolaires estivales le Centre aéré a accueilli lors de cette édition 2010 282 enfants issus de 177 familles et pour lesquels ont été organisées 2'243 journées-enfants.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

Deux colonies d'été sont organisées dans les maisons du Jura appartenant à la commune d'Yverdon-les-Bains, soit quatre semaines à la colonie Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (44 places) et deux semaines à celle de Bellevue à Mauborget (42 places). Les colonies ont lieu durant les premières semaines de vacances scolaires estivales et s'adressent aux enfants scolarisés âgés de 4 à 13 ans révolus qui peuvent participer à choix à une ou à plusieurs semaines de camp. Depuis 2009, un camp de vacances de deux semaines a également lieu pendant les relâches d'automne à la colonie Jolie Brise. En 2010, ce sont 177 enfants qui ont fréquenté Jolie Brise pendant la période estivale du 3 au 31 juillet 2010 et 60 enfants du 16 au 30 octobre 2010. Bellevue à Mauborget de son côté a accueilli 83 enfants durant les deux semaines d'été, soit du 3 au 17 juillet 2010.

Fréquentation des camps – nombre d'enfants

	Été				Automne	
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue, Mauborget	43	40	-	-	-	-
Jolie-Brise, Les Replans	45	45	43	44	28	32
Totaux	88	85	43	44	28	32

Ados Loisirs'10

Durant les quatre premières semaines de vacances d'été, 38 loisirs (activités, ateliers et autres sorties « fun » ou sportives) - dont 2 organisés sur 2 jours – se sont déroulés avec un grand succès. Pour proposer l'offre auprès des jeunes âgés de 11 à 16 ans, ce sont environ 3'900 bulletins d'information qui ont été distribués dans les classes des écoles concernées de la Ville et des communes environnantes. Lors de cette 3e édition, ce sont 207 participant(e)s qui ont occupé 588 places de loisirs sur les 611 disponibles, soit un taux global de participation de 96%. Rapidement, au retour des inscriptions, une forte demande de participation à certains loisirs a été constatée (aquaparc, aquasplash, huskysafari, accrobranches, 2 jours en Gruyère). Pour répondre au mieux à ce succès, le nombre de places disponibles par groupe a alors été augmenté au maximum. En complément, une demande financière à l'Association pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et région (AJYR) de CHF 5'000 a renforcé le budget communal d'animation initialement alloué. Dans le souci d'assurer un encadrement optimal des jeunes lors des activités et durant les transports, 3 auxiliaires sont venus renforcer l'équipe d'animation socioculturelle. En 20 jours, 3 minibus loués ont effectué au total environ 3'500 kilomètres pour se rendre sur 31 lieux d'activité différents. Durant quatre semaines, le Centre aéré a fourni 693 repas au total dans le cadre d'une précieuse collaboration qui dure depuis 3 ans et se révèle très efficace. Cette année, l'accueil du matin à Espace Jeunes (dès 07h30 avec la possibilité de prendre son petit déjeuner sur place) ainsi que l'accueil au retour des activités jusqu'à 18h30 ont suscité un intérêt progressif de la part des jeunes et s'est révélé indispensable pour certains parents. Des centaines de photos prises au cours des loisirs ont été publiées et mises à la disposition des participants via Internet. Elles sont la parfaite illustration de la bonne ambiance, des joies vécues et exprimées par tous durant les activités partagées. Comme les années précédentes, on peut relever la satisfaction générale des participant(e)s de plus en plus nombreux au fil des années. Les parents rencontrés au fil des jours ont manifesté leurs plus chaleureux remerciements et ont fait part de la joie de leur(s) enfant(s) de participer.

Passeport-vacances

La 31e édition du passeport-vacances d'Yverdon-les-Bains et sa région s'est déroulée du 18 au 29 octobre 2010. 530 enfants de 8 à 16 ans venant d'une quarantaine de communes différentes (dont 249 venant d'Yverdon) y ont participé. La tranche d'âge majoritaire est toujours celle des 9-11 ans (plus de 60% de l'effectif), alors que la répartition filles - garçons était légèrement en faveur des garçons (10% de plus) cette année. Malgré le lancement du passeport-ados, la proportion des 13-16 ans n'a que très peu baissé en comparaison avec 2009. C'est donc la confirmation que le public-cible du passeport-ados est bel et bien constitué par des jeunes qui ne participent pas ou plus au passeport-vacances.

Quelque 3900 places réparties sur 160 activités ont été proposées avec vingt-huit nouvelles activités (dont par exemple: accrobranches, atelier naval, bateau solaire, chiens de traîneaux, dessert de Bretagne, fabrication de cerfs-volants, parc polaire, photo...génie, théâtre d'impro, etc.). Environ 60% des enfants ont participé à six activités ou plus avec un record de 13 activités cette année. Une équipe de 50 bénévoles soutenue par cinq personnes de la protection civile a permis d'assurer les 85 activités à accompagner soit 110 transports à effectuer et 262 accompagnements. Une flotte de 6 minibus a été nécessaire à l'accomplissement de tous les transports.

Au niveau opérationnel, l'interface Internet du logiciel « Farfadet » a mieux fonctionné que l'année précédente. Cela a permis, d'une part, à un nombre non négligeable d'enfants (26% des passeports saisis) de remplir leur inscription par Internet et, d'autre part, une meilleure lisibilité et gestion des annulations (les participants pouvaient voir en direct les places qui se libéraient et s'y inscrire auprès des organisateurs). Cette amélioration a généré plus de travail pour la permanence mais aussi moins de places vides dans les bus et aux activités.

Concernant les chiffres, la baisse sensible des inscriptions en 2009 (- 9% par rapport à 2008), ne s'est pas confirmée puisque celles-ci ont augmenté de 3% cette année. Côté finances, les différents postes de dépenses 2010 se situent à un niveau équivalent à 2009, malgré le coût plus élevé de cette édition en raison du 30e anniversaire du passeport-vacances, et conduisent à un déficit.

Passeport-ados

La première édition du passeport-ados d'Yverdon-les-Bains et sa région s'est déroulée du 18 au 31 octobre 2010. La naissance du passeport-ados trouve son origine dans le constat, établi depuis plusieurs années déjà, de la quasi-absence des 13-16 ans au passeport-vacances. En s'inspirant du modèle lausannois du passeport « Farniente » (qui propose une gratuité de transport dans la zone concernée, des entrées libres dans les piscines et les musées et trois entrées gratuites dans les cinémas), la formule locale passeport-ados a été élaborée. Le but était d'offrir une formule souple, adaptée aux ados, leur permettant d'organiser leur emploi du temps librement et de sortir entre copains sans que tout le monde ne soit forcément détenteur d'un passeport-ados. En se basant sur les spécificités et le patrimoine yverdonnois, le passeport-ados a proposé les prestations suivantes : gratuité des transports en bus sur Yverdon-les-Bains, deux entrées à la patinoire, deux entrées à la piscine, deux parties de bowling ou 1 heure de billard, entrée libre et gratuite à la Maison d'Ailleurs, deux entrées au centre thermal, deux entrées de cinéma, deux semaines d'abonnement multimédia et une demi-heure d'accès Internet à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains.

Grâce à la participation des communes, le prix de vente du passeport a pu être ramené à CHF 25 pour le premier enfant et à CHF 20 pour les frères et sœurs suivants. Les enfants des communes ne subventionnant pas l'opération ont payé le prix coûtant réel soit CHF 50 pour le premier enfant et CHF 45 pour les suivants. Pour cette première édition,

Semaines d'école à la montagne

Les plans des semaines d'école à la montagne dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget) ont été établis pour les classes des établissements scolaires yverdonnois. La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside de CHF 3 par élève et par jour (CHF 4 pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de CHF 20 par jour (CHF 40 par jour dès la rentrée d'août 2010) pour les accompagnants et rémunéré les heures de travail des deux cuisiniers.

	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées dont	14	17
- nombre de semaines occupées par les établissements primaires	10	10
Nombre de classes enfantines et primaires	16	14
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaires	370	314
Nombre de classes secondaires	6	10
Nombre d'élèves des classes secondaires	124	192

l'objectif était de vendre une centaine de passeports mais, d'entente avec les prestataires d'activités et les communes participantes, 130 au maximum. L'objectif a été atteint puisque ce sont 113 passeports-ados qui ont été vendus, témoignant ainsi que l'offre répondait à un réel besoin. Provenant d'une quarantaine de communes différentes (dont 62 venant d'Yverdon), la tranche d'âge majoritaire des adolescents ayant participé est celle des 13-14 ans (plus de 70% de l'effectif général). La répartition filles-garçons est elle presque égale avec légèrement plus de filles inscrites (4% de plus). En ce qui concerne la participation aux activités et en l'absence de données relatives à la fréquentation de la piscine et de la patinoire, c'est l'activité cinéma qui arrive en tête (118 bons utilisés), devant le centre thermal (106 bons) et le bowling (63 bons). La participation aux prestations de la bibliothèque (11 bons) et de la Maison d'Ailleurs (6 visites) est beaucoup plus faible.

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le secrétariat du service éducation et jeunesse a géré l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les cantines scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon-Michaud, les transports scolaires et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2,5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Sport scolaire facultatif

En 2010, la session d'été a compté 330 inscriptions tandis que 1'090 enfants se sont inscrits aux activités proposées pour l'hiver. La natation a toujours la cote mais on observe un fléchissement de la fréquentation des cours durant le courant de l'année. Alors que toutes les confirmations sont envoyées avant les vacances d'automne, certains enfants ne débutent leur cours qu'en février et... oublient de commencer ! Le patinage, qui avait connu un franc succès en 2009, est en veilleuse cette année mais peut-être est-ce dû au hockey qui a été proposé le samedi matin... ? Le Panathlon d'Yverdon-les-Bains assure toujours son soutien au sport scolaire facultatif tout au long de l'année en véhiculant un message de fair-play et en récompensant les élèves méritants lors d'une cérémonie au mois de mai. Les responsables du sport facultatif tiennent à remercier ici toutes les instances solidaires de la démarche, au niveau de la Ville, de l'Etat de Vaud ainsi que et surtout au niveau des clubs.

Session printemps - été 2009		Session hiver 2009-2010					
Discipline	Nbre d'élèves	Discipline	Nbre d'élèves	Discipline	Nbre d'élèves	Discipline	Nbre d'élèves
Tennis	78	Agrès filles	72	Hip-Hop	64	Rock & danses latines	70
Rugby	6	Aikido	11	Hockey	20	Sauvetage	11
Flag football	14	Badminton	67	Hulla-Hop	26	Sport Stacking	8
Minigolf	101	Basket	130	Jeux & danses	13	Squash	4
Athlétisme	26	Billard	16	Judo	38	Tennis	40
Tir à l'arc	12	Capoeira	36	Karaté	19	Tir au pistolet	33
Sport stacking	63	Escalade	14	Modern Jazz	30	Unihockey	28
Aviron	14	Escalade parents-enfants	30	Natation débutant	148	Volley	19
Voile	16	Escrime sportive	18	Natation perfectionnement	39	Mini-volley	10
		Gym artistique garçons	23	Pétanque	13		
		Mini-handball	32	Ragga	8		

Devoirs surveillés

Le service éducation et jeunesse a organisé les devoirs surveillés pour les élèves des établissements primaires (de la 2e à la 4e année) et secondaires (5e année pour l'établissement Léon-Michaud et 5e - 6e années pour l'établissement de Felice). Contre une finance d'inscription de CHF 30, les élèves sont inscrits aux devoirs surveillés pour toute l'année (de la semaine du Jeûne jusqu'au milieu du mois de juin) du lundi au jeudi. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. Au collège Léon-Michaud, une salle d'étude est également mise à disposition de 12 à 14 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de début octobre à fin mars. La rémunération des surveillants est assumée par la commune.

		Heures / semaine	Nbre élèves
EPP	19 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	76	156
EPEG	17 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	68	130
ESLM	3 personnes: 1x10h 1x8h 1x5h	23	36
ESDF	6 personnes (3x9h, 1x8h, 1x7h, 1x6h)	48	88
ESLM	Salle d'études	8	7

Cantines scolaires

Les trois structures actuellement à disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois (cantines du Cheminet, du Quai de la Thièle et des 4-Marronniers) accueillent les élèves sur inscription de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration des élèves à la cantine du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure et dans celle du Cheminet sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaitre) tandis que ceux de la cantine des 4-Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Le label Fourchette verte junior garantit pour les trois lieux une alimentation équilibrée et de qualité. Les élèves du secondaire ont la possibilité de bénéficier des prestations fournies par la cafétéria du Centre Professionnel du Nord vaudois (CPNV). Ces repas sont subventionnés à hauteur de CHF 3 par repas, sur la base de coupons remis aux élèves par l'établissement scolaire et remis au restaurant du CPNV.

	Cheminet	Thièle	4-Marronniers	Total
Repas servis (nombre annuel)	4'279	4'378	1'898	10'555
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	28.3	29.0	12.6	69.9
Nombre d'élèves inscrits	52	50	25	127
Nombre de repas DSR (participation)				1'898

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD

Ce sont 113 enseignants qui sont rattachés à l'établissement primaire Pestalozzi ou qui y collaborent. Les 55 classes des cycles initial et primaires sont réparties dans 14 bâtiments scolaires, soit Pestalozzi, Jordils, Casernes, Pré-du-Canal, Général-Guisan, les Isles, Fontenay, Cheminet, Prés-du-Lac et dans les villages Chamblon, Champ Murat, Method, Suscévaz et Treycovagnes. L'établissement Edmond Gilliard compte quant à lui 100 enseignants qui travaillent dans les 49 classes des cycles initial et primaires réparties dans 8 bâtiments scolaires, soit Pierre-de-Savoie, Quatre-Marronniers, Villette, La Passerelle, rue de Montagny et Belmont, Épendes et Suchy.

Établissement primaire Pestalozzi, classes et effectifs

Nombre de classes	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classes
19	Classes CIN	CIN	374	19.7
2	Classes de langage 1P-2P	OES	17	8.5
6	Classes 1P	CYP1	304	19.0
6	Classes de 1P- 2P			
4	Classes 2P			
6	Classes 3P	CYP2	314	20.9
3	Classes de 3P-4P			
6	Classes 4P			
3	Classes de développement	DEP	31	10.3
55	Total des classes		1'040	18.9

Établissement primaire Edmond Gilliard, classes et effectifs

Nombre de classes	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classes
16	Classes CIN	CIN	315	19.7
1	Classe SE (semi-enfantine)	CIN+CYP1	16	16.0
2	Classes 1P			
12	Classes de 1P- 2P	CYP1	292	19.5
1	Classes 2P			
1	Classes de 2P-3P		21	
5	Classes 3P			
6	Classes de 3P-4P	CYP2	318	19.9
5	Classes 4P			
49	Total des classes		962	19.6

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignants, acceptés par les directions et réalisés avec les élèves. En ce qui concerne les projets soutenus par la commune, nous citerons ceux qui se sont inscrits dans le cadre du 750^{ème} anniversaire de la Ville neuve d'Yverdon et qui ont été menés dans tous les bâtiments scolaires primaires. De nombreuses réalisations ont vu le jour rappelant l'histoire de notre vénérable cité et celle plus particulière du bâtisseur Pierre de Savoie. Un livre montrant la vision des élèves d'aujourd'hui sur la cité d'il y a 750 ans a été réalisé. Les directions des établissements primaires sont en train de définir les modalités et conditions de son impression. Les enseignantes du collège des 4-Marronniers ont fêté les cinquante ans de leur école en organisant une semaine d'enseignement « comme il y a 50 ans » et une matinée portes ouvertes le samedi avec démonstrations de leçons, expositions et animations diverses. Les élèves de La Villette et de Pierre-de-Savoie ont été plusieurs fois associés aux démarches communautaires liées à la « Qualité de vie » dans ces quartiers (participations ponctuelles à des forums, chantées pour les habitants, association des élèves à la création d'un jardin communautaire à Pierre-de-Savoie, etc.). Le collège de Pré-du-Canal a réalisé un projet en interaction avec divers services communaux visant au réaménagement des abords de l'école avec la création d'une place de jeu qui tienne compte aussi bien des besoins des enfants que de ceux des adolescents.

Prévention et santé

Les projets des classes visant à favoriser le maintien d'une bonne santé des élèves ont été développés. De nombreuses classes ont participé à l'action « L'école bouge ». Des animations spéciales concernant cette thématique ont été introduites dans les classes. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de bouger « à leur place de travail » sous l'expertise direction des animatrices d'éducation physique et de leurs enseignantes. Comme en 2009, les quatre établissements scolaires yverdonnois se sont associés pour mener réflexion et actions sur la thématique des incivilités et de la violence en milieu scolaire. Ils ont poursuivi leur collaboration avec le Professeur Jean Dumas de l'Université de Genève, psychologue et spécialiste de l'anxiété et de la violence chez l'enfant et l'adolescent. Une seconde journée pédagogique a eu lieu le 17 mars 2010 réunissant plus de quatre cents enseignants. Nos partenaires institutionnels tels que le SPJ, la psychologie scolaire, la Fondation Petitmaitre, le service de l'éducation et de la jeunesse, la préfecture et la police de proximité ont été invités à se joindre à nous. Une active collaboration entre les quatre Conseils de direction, les travaux de groupes conduits par les enseignants durant les journées pédagogiques des 16 septembre 2009 et du 17 mars 2010 ont permis aux directions de présenter une synthèse des réflexions menées et la première ébauche d'un document présentant les trois valeurs communes retenues et les six axes prioritaires sur lesquels directions et enseignants vont s'engager à fonder leur activité professionnelle.

Education physique et sport

Les classes primaires yverdonnoises se sont rendues à la piscine couverte et à la patinoire selon un tournus régulier ou en utilisant les plages libres. Afin de développer chez les élèves une curiosité pour les sports proposés par les sociétés locales, le projet de promotion de la santé par le sport a été intensifié. Les classes qui ont choisi de participer à ce projet vont à raison d'une période hebdomadaire durant quatre semaines participer à des activités de l'école du cirque, jouer au badminton, découvrir le judo ou, depuis cette année, pratiquer le tennis.

Nouveau collège des Isles

Le 4 juin 2010 a eu lieu l'inauguration officielle du collège des Isles.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé en faveur des sinistrés d'Haïti.

Coup de pouce lecture

Cette activité en est à sa sixième année et consiste à soutenir l'apprentissage de la lecture. Des élèves du secondaire viennent rencontrer des élèves de première année primaire et partager avec eux des activités de lecture. Dans chaque groupe, une enseignante primaire supervise le déroulement des opérations. Dans d'autres bâtiments scolaires, les enseignantes ont fait appel à une animatrice de l'Association romande pour la lecture qui vient animer des ateliers d'expression et de lecture. D'autres activités sont organisées autour de la lecture, notamment dans le cadre de « Lire et faire lire ». Des retraités viennent une fois par semaine lire des histoires à de petits groupes d'élèves d'une même classe et vivre ainsi un magnifique moment de partage transgénérationnel et interculturel.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématique

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques. Ces activités rencontrent énormément de succès auprès des élèves dont le nombre d'inscrits au concours va croissant.

Perspectives

Les diverses nouvelles constructions à Yverdon-les-Bains, mais aussi dans les villages membres de l'Entente scolaire, ont eu des répercussions sur les effectifs des classes primaires de certains quartiers. En 2009 déjà nous avons évoqué la possibilité de placer des Portakabins dans l'enceinte du collège des 4-Marronniers pour faire face à l'augmentation des élèves. Cette opération n'ayant pu avoir lieu pour la rentrée 2010, nous avons dû supprimer la salle de rythmique, le bureau du médecin scolaire et divers locaux d'appui pour les transformer en salles de cours. Il n'y avait à la rentrée d'août 2010 qu'une seule salle de classe libre pour les cent cinq classes que comptent les deux établissements primaires yverdonnois. Les directions des établissements primaires, les enseignantes, les élèves et leurs parents remercient les autorités municipales de leur préoccupation constante à fournir les locaux en qualité et quantité suffisantes afin que l'école puisse s'organiser de manière sereine et pérenne.



ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLEMY DE FELICE (ESDF)

Ce sont 115 enseignants qui sont rattachés à l'établissement scolaire secondaire Fortuné Barthélemy De Felice et qui y exercent leur activité (2'303 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Pestalozzi, Place d'Armes, Jordils et Marive.

Mutations

En juillet 2010, 12 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements ou départs à la retraite) contre 16 arrivées (des maîtres de classe ainsi que des maîtres pour les disciplines suivantes : ACT, allemand, anglais, arts visuels, économie, éducation physique, géographie, histoire, informatique, mathématiques, sciences et travaux manuels).

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 23 décembre 2010

Nombre de classes	Classes	Nombre d'élèves
8	Classes du cycle de transition 5ème	160
8	Classes du cycle de transition 6ème	157
2	Classes de 7e voie secondaire de baccalauréat	45
3	Classes de 7e voie secondaire générale	66
4	Classes de 7e voie secondaire à options	59
2	Classes de 8e voie secondaire de baccalauréat	44
3	Classes de 8e voie secondaire générale	69
4	Classes de 8e voie secondaire à options	57
2	Classes de 9e voie secondaire de baccalauréat	53
3	Classes de 9e voie secondaire générale	59
5	Classes de 9e voie secondaire à options	59
3	Classes de raccordement type I	63
4	Classes de développement	42
51	Total	933

Effectif moyen (les classes de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19.8
Voie secondaire de baccalauréat	23.6
Voie secondaire générale	21.5
Voie secondaire à options	13.4

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2009-2010, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. De Felice : voie secondaire à options : 35 %, voie secondaire générale : 36 %, voie secondaire de baccalauréat : 28 %, pédagogie compensatoire : 1 %. Deux recours relatifs à l'orientation ont été déposés par les parents au Département de la jeunesse, de la formation et de la culture (DFJC).



Degrés 7 à 9

Deux recours ont été formulés par des parents. Le DFJC a rejeté ces demandes : octroi d'un demi-point pour une réorientation de 7VSO en 7VSG ; octroi d'un demi-point pour une attestation d'admissibilité au Gymnase (ECGC).

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2009-2010

51 certificats ont été délivrés aux 51 élèves quittant la voie secondaire de baccalauréat (VSB) ; 48 certificats et 1 attestation ont été délivrés aux 49 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG) ; 45 certificats et 7 attestations ont été délivrés aux 52 élèves quittant les classes de raccordement de type I ; 48 certificats et 4 attestations ont été délivrés aux 52 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO) ; 12 attestations ont été délivrées aux 12 élèves quittant les classes de développement ; 16 attestations ont été délivrées aux 16 élèves achevant leur scolarité avant le 9e degré.

Établissement partenaire de formation

Une quinzaine de "praticiens-formateurs" collaborent avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Camps et courses

Camps sportifs

Cette année encore, l'établissement a organisé des camps de ski de piste et de fond auxquels 486 élèves de 5e, 6e et 7e ont participé. Les 26 élèves ayant obtenu une dispense pour des raisons économiques ou médicales ont été accueillis dans deux classes dites « non-skieurs » avec des activités particulières tout au long de la semaine. Les moyens financiers à disposition n'ayant pas évolué, des logements dans des stations à petit domaine skiable et n'assurant pas un enneigement sur l'ensemble de celui-ci en mars ont été privilégiés. Le nombre de familles demandant un allègement financier est resté stable par rapport à l'année précédente. En juin 2010, 172 élèves de 8e ont participé à des camps sportifs. Ces camps ont eu lieu à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch, Bellecin et Yverdon-les-Bains. Les élèves dispensés ont profité de la semaine pour faire un stage professionnel

ou ont été placés dans d'autres classes de l'établissement.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9e année a été plafonné à CHF 500 par élève, tout compris. Les enseignant-e-s préparent ces voyages avec les élèves en faisant des liens pertinents avec les programmes scolaires. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories : les visites culturelles de grandes villes européennes telles que Barcelone ou Amsterdam et les camps nature dans des régions telles que la Camargue.

Ecole à la montagne

L'établissement De Felice profite pleinement des infrastructures situées à Mauborget et aux Replans s/Sainte-Croix. Ainsi, 4 classes du cycle de transition et 2 classes de 7e ont passé une semaine d'école à la montagne à aux Replans s/Sainte-Croix, alors que 3 classes de développement, 4 classes de 7e et 2 classes de 9e sont allées à Mauborget. Dans ce dernier lieu, le week-end du chœur Scala ainsi qu'un camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques ont pu être organisés, en sus du traditionnel camp de ski de fond.

Echanges scolaires

Du 21 au 28 avril, 28 élèves de 8e année des 3 voies VSO – VSG – VSB de la volée 2009 - 2010 se sont rendus à Berlin pour la 2e partie de l'échange scolaire avec le lycée Coppi. Durant ce séjour, ils ont rédigé un Tagesbuch en allemand, illustré par des images des visites faites dans cette ville. Ils ont découvert la vie d'une école de Berlin Est, et ont visité le musée de l'Holocauste, Potsdam et le centre-ville. Les élèves de 8e année de la volée 2010 - 2011 ont accueilli leurs camarades allemands du 22 au 30 septembre au sein de leurs classes et dans leurs familles. Les Berlinois ont également visité Yverdon-les-Bains, le musée olympique de Lausanne et le château de Chillon. Les élèves yverdonnois et leurs correspondants se sont rendus à Berne pour visiter le Palais Fédéral ; ils se sont entretenus avec Mme Glauser et M. Steiert, conseillers nationaux. Nos élèves se rendront à Berlin du 11 au 19 mai 2011.

Projets d'établissement

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année : Solidarité SIDA (classes DE, 8e, 9e et RAC) ; Théâtre-forum (théâtre interactif) : thèmes de la cigarette (6e) et des relations garçons - filles (9e et RAC) ; Thème de l'exclusion traité par les contes (5e) ; Réponses aux demandes des enseignants : journée d'information sur le diabète ; Internet et nouvelles technologies (élèves 7e, DE + enseignants d'informatique). Une conférence intitulée « Souris, mon amie ?... » a été proposée aux parents en collaboration avec l'APEY le 5 octobre. Une brochure de présentation des risques liés aux nouvelles technologies a été distribuée aux parents de 7e année et aux enseignants. Des forums de discussion autour de thèmes proposés par les élèves ont été mis sur pied. Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT5, les différents membres du GPS ont présenté leur rôle et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

Une des 8 demi-finales régionales suisses des 24e championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 10 mars 2010 dans le cadre de l'établissement F. B. de Felice. 350 concurrents, venant du Nord vaudois (Yverdon, Grandson, Orbe, Yvonand, Payerne, Vallée de Joux) et de la Broye fribourgeoise ont été accueillis aux collèges du Cheminet et de Fontenay. Parmi eux, une quarantaine se sont qualifiés pour la finale suisse et huit d'entre eux pour la finale internationale à Paris. L'organisation de cette manifestation est assurée par une dizaine d'enseignants de l'établissement, épaulés le jour-même par une cinquantaine de bénévoles. Elle est rendue possible grâce à la ville d'Yverdon qui met à disposition les infrastructures et à de nombreuses communes de la région, d'entreprises et d'associations qui nous soutiennent financièrement, permettant ainsi d'offrir des prix appréciés à chaque participant.

Championnat suisse de la First Lego League

Le 20 novembre, 18 équipes se sont affrontées au Centre Professionnel d'Yverdon, dans le but d'être qualifiées pour la finale suisse du

lendemain. Deux équipes ont représenté notre établissement scolaire (les Dr House, et les Dr Maboule). Elles se sont entraînées avec une grande motivation depuis la mi-septembre avec l'appui de Marc Chapuis et Stéphane Geslain, enseignants de notre établissement. Les résultats du concours sur table sont, pour nos représentants : 5e sur 18 pour les Dr House, et 7e sur 18 pour les Dr Maboule. Sur l'ensemble du concours, les Dr House ont obtenu une belle 3ème place, ce qui leur a permis d'être qualifiés pour la finale suisse du lendemain. Au niveau de la technique du robot, ils ont même terminé à la première place, et ils ont donc obtenu une coupe. Pour la première fois, la finale suisse de la FLL s'est déroulée au Centre Professionnel d'Yverdon, et pour la première fois, une équipe de notre établissement a atteint ce niveau : les Dr House ! Ils se sont montrés à la hauteur de la situation même s'ils n'ont pas été qualifiés pour la finale européenne en Allemagne.

Enerschool

Une classe de RAC et une classe de 7e ont participé au projet Enerschool, dont le but est de réaliser des économies d'énergie au sein des collèges participants. En 2010, l'accent a été mis sur la consommation électrique. Pour les collèges de Fontenay et du Cheminet, les élèves ont repéré les installations électriques sous la conduite du concierge, puis ils ont identifié les différentes dépenses d'énergie pour les salles de classe, corridors... Ils ont ensuite, selon leurs observations, proposé des changements qui pourraient réduire la consommation. Un groupe d'élèves a également relevé régulièrement tous les compteurs, et a été formé pour entrer les données relevées sur le site professionnel de la Commune. Les travaux réalisés ont été publiés sur le site Internet webenergie.ch.

Activités culturelles

Cette année, 3 spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5e à 9e et de raccordement. Avant chaque représentation, Mme C. Pauchard ou les maîtres concernés ont présenté le spectacle aux élèves.

Bâtiments et équipement

La cuisine de la salle des maîtres du collège de Fontenay a été réaménagée, afin que les enseignant-e-s puissent s'y restaurer lorsqu'ils ne peuvent pas rentrer à domicile entre les périodes d'enseignement. Une table supplémentaire a été ajoutée, vu le grand

nombre d'enseignant-e-s attachés à ce bâtiment. L'achat indispensable d'une scie de précision et d'une perceuse d'établi a permis de renouveler minimalement l'équipement des

travaux manuels. 32 nouvelles tables et une armoire ont été livrées au collège de Pestalozzi dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON-MICHAUD

L'établissement secondaire Léon-Michaud accueille le cycle de transition (CYT 5 - 6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7 - 8 - 9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG de satisfaire aux exigences du certificat de la voie secondaire de baccalauréat au terme d'une année supplémentaire. Les élèves fréquentant l'établissement sont domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (789), Belmont-sur-Yverdon (1), Chamblon (16), Champvent (1), Chavornay (1), Cheseaux-Noréaz (7), Combremont-le-Petit (1), Cossonay (4), Cronay (1), Donneloye (1), Eclépens (1), Grandson (2), Le Chenit (1), Method (28), Orbe (1), Poliez-le-Grand (1), Pomy (2), Saint-Cierges (1), Sainte-Croix (1), Suchy (1), Suscévaz (5), Thierrens (1), Treycovagnes (19), Valeyres-sous-Ursins (1), Vuiteboeuf (2).

Effectifs, orientations et certificats

Effectifs des classes au 1^{er} septembre 2010

Nombre de classes	Classes	Nombre d'élèves
8	Classes de 5e cycle de transition	159
9	Classes de 6e cycle de transition	167
5	Classes de 7e voie secondaire à options	71
2	Classes de 7e voie secondaire générale	42
3	Classes de 7e voie secondaire baccalauréat	64
5	Classes de 8e voie secondaire à options	77
3	Classes de 8e voie secondaire générale	62
2	Classes de 8e voie secondaire baccalauréat	44
4	Classes de 9e voie secondaire à options	62
3	Classes de 9e voie secondaire générale	55
2	Classes de 9e voie secondaire baccalauréat	52
1	Classe de raccordement II	22
2	Classes d'accueil	12
49	Total	889

Evolution des effectifs

L'établissement compte 44 élèves de moins par rapport à la rentrée 2009. Ce léger fléchissement est dû en partie au fait que l'ESLM n'accueille dorénavant plus les élèves de VSB domiciliés dans la zone de recrutement de l'établissement primaire et secondaire d'Yvonand.

Choix des options spécifiques en 7^e VSB

OPTIONS EN 7 ^e VSB	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Économie et droit	28	20	24	21	13	26
Italien	16	14	16	13	19	11
Latin	11	11	6	0*	4	6
Mathématique-physique	18	29	33	15	14	21
Total	73	74	79	49	50	64

Certificats délivrés en juillet 2010

Classes	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Échecs	% de réussite
9VSO	4	58	7	88
9VSG	3	51	11	78
9VSB	4	75	6	92
RAC II	1	14	0	100
TOTAL	12	198	24	89

Projets d'établissement

Journée pédagogique

Le 17 mars a eu lieu la seconde journée pédagogique réunissant l'ensemble des enseignants des quatre établissements yverdonnois (EP Pestalozzi, EP Edmond-Gilliard, ES F.B. de Felice, ES Léon-Michaud). « Quatre établissements, un même engagement » telle est la thématique proposée aux enseignants par les quatre Conseils de direction qui ont été accompagnés dans cette démarche par le Pr. Jean Dumas, professeur de psychologie à l'Université de Genève. Grâce à la collaboration du CPNV, d'URBAT et de STE, la salle de gymnastique de l'ESLM a été une nouvelle fois transformée en salle de conférence pour accueillir l'ensemble des participants (400 maîtres). Les travaux entamés par les enseignants à cette occasion ont été poursuivis durant l'année 2010.

Prévention

Le groupe prévention santé (GPS) est composé de deux animatrices de santé (ADS), de l'infirmière scolaire, de deux médiatrices, de la psychologue scolaire rattachée à l'établissement, d'une des responsables des spectacles et d'une doyenne. Le GPS rencontre les nouveaux maîtres de l'établissement au début de l'année scolaire et leur présente les activités qui seront proposées aux élèves. Ce moment d'échange permet aux enseignants de mettre un visage sur un nom et de découvrir le concept de prévention de l'établissement.

Le GPS prend contact avec toutes les classes (1/2 période de la 6^e à la 9^e). Les élèves de 5^e font connaissance avec les membres du GPS. Les ADS et l'infirmière rencontrent chaque classe de 5^e durant deux périodes pour permettre aux nouveaux élèves de s'exprimer sur leurs premiers contacts avec l'ESLM (projet « Mon arrivée à ESLM »).

Les thèmes abordés sont les suivants :

- l'intégration au sein de l'école
- l'estime de soi
- les relations avec les membres de la communauté scolaire (élèves, maîtres, secrétaires, concierges)
- les éléments permettant d'être bien dans sa peau (sommeil, alimentation, mouvement, etc.)
- les petits trucs pour gérer le stress
- l'organisation personnelle au quotidien (école, maison, devoirs, horaires, activités)
- les personnes ressources : mise en évidence d'une liste de personnes à qui parler (parents, maîtres, médiatrices, infirmière, 144).

Cette prévention a pour but d'apprendre à cerner et gérer au mieux les soucis, trouver des pistes ou des solutions. Le GPS a pu entrer en contact avec les parents des élèves de 7^e dans le cadre d'une soirée d'information organisée en septembre.

Prévention SIDA

La journée du 1^{er} décembre est traditionnellement marquée dans l'établissement par la distribution d'un ruban



rouge à chaque élève. Une action de parrainage en faveur de l'association créée par Lotti Latrous est proposée à tous les élèves. Les élèves de 6^{ème} reçoivent une information de 2 périodes sur la maladie et l'action menée par cette association.

Education sexuelle

Les animatrices de *Profa* (éducation sexuelle) assurent une animation de deux périodes dans les classes de 6e, 8e, 9e et ACC.

Détection et intervention précoce

Depuis la rentrée d'août et avec l'accord de la Conférence des maîtres, l'établissement est entré dans une démarche de « Détection et Intervention Précoce » pour une durée de deux ans. Le réseau Suisse des Ecoles en Santé (RADIX) et la Haute Ecole fribourgeoise de travail social HEF-TS sont les coordinateurs de ce projet dont les principes de base sont essentiellement fondés sur le partenariat et la collaboration entre l'école, la famille et des services spécialisés appartenant au domaine social. L'établissement a ainsi l'opportunité de collaborer avec les partenaires externes que sont M. Pierre-Alain Lüthi d'*Histoire de Parents* de la Fondation Jeunesse et Famille, Mme Monique Jan et M. Eric Defferard, éducateurs de rue à Yverdon-les-Bains (SEJ). La thématique choisie est : « la motivation, l'absentéisme réel et virtuel (présentéisme) ainsi que le désinvestissement scolaire ». L'objectif de cette démarche est de toucher les élèves, les parents et les enseignants en élaborant des techniques et outils permettant d'identifier au plus vite les élèves qui seraient dans une situation de vulnérabilité. Enfin, ce projet devrait permettre la création d'un réseau entre l'école et les ressources locales afin d'agir et réagir face aux problèmes spécifiques à l'établissement scolaire.

Marche de l'Etablissement

Toutes les classes de l'établissement participent à une marche d'environ 4 heures au cours de la dernière semaine d'école (culture d'établissement). Le parcours est choisi et testé par le GPS et les maîtres impliqués dans l'Agenda 21. Sur le parcours, quelques activités ludiques sont proposées aux élèves (ex. réalisation d'une photo de classe, questionnaire en lien avec l'itinéraire emprunté, etc.). Ce projet a eu pour but cette année de faire découvrir aux élèves la rive sud du lac de Neuchâtel entre Cheyres et Yverdon-les-Bains.

Joutes de fin d'année

Dans le cadre des joutes sportives, une information relative aux dangers du soleil, à la nécessité d'une bonne hydratation et d'une bonne alimentation a été donnée aux élèves par l'intermédiaire des maîtres d'éducation physique.

Le développement durable

L'Agenda 21 mis en place au sein de l'établissement dans le cadre du projet interdisciplinaire en 2005 se poursuit selon le même principe et les mêmes objectifs. Cette année, 117 élèves de 8e et 9e VSG y ont participé et ont été encadrés par 10 maîtres dont un maître de TMA. Les actions initiées au cours des années précédentes se sont poursuivies, soit l'exploitation du rucher, l'exploitation du jardin, la gestion des déchets dans l'école, le suivi des dépenses énergétiques du collège, l'entretien des biotopes existants, la radio sur Internet et la création d'un court-métrage en lien avec le développement durable. Parmi les nouveautés proposées cette année, on trouve :

- La gestion du poulailler (entretien et nourrissage au quotidien des poules, y compris durant le week-end et les vacances, vente des œufs).
- La vie dans l'établissement : un groupe d'élèves organise le parrainage des élèves de 5e année par les élèves de 9e année. Ce parrainage a lieu le premier jour de la rentrée où les grands élèves font visiter le collège aux nouveaux. Il est étendu et prend la forme d'un petit déjeuner organisé par un groupe de l'Agenda 21 pour les parrains et les parrainés à la veille de vacances de Noël. L'objectif de cette action est de favoriser un sentiment d'appartenance à notre école et une meilleure prise en compte des « petits » par les « grands ».
- Ce groupe réfléchit aussi à des activités réunissant les maîtres et les élèves afin de favoriser un bon climat entre les différents acteurs de l'école.
- Le projet multimédia : l'offre multimédia s'est étoffée cette année. En plus de la création d'une publicité permettant de lutter contre les déchets sauvages (anti-littering), les élèves ont créé des affiches de sensibilisation aux économies d'énergie et au gaspillage selon deux techniques différentes, soit en dessin vectoriel, soit en photographie. Le résultat est très probant.



Il reste à ce groupe à voir comment et où ces affiches pourraient être diffusées.

- Un groupe d'élèves s'est aussi intéressé à créer des tests pour permettre à chacun de déterminer quelle sorte de pollueur il est. Ces tests seront affichés dans l'école dans le courant du printemps 2011 afin que chacun puisse les faire.
- L'environnement de l'établissement : un groupe a construit un chemin en plaques de béton allant de la salle des maîtres à la cour afin de rendre cet accès plus pratique et plus praticable par temps de pluie. Ce même groupe a créé un compost pour tous les déchets végétaux de l'école (déchets du jardin, de l'entretien des biotopes, du poulailler...) et le gère.
- Un yearbook est en train de voir le jour dans lequel seront réunies les photos de chaque classe de l'établissement.
- Le projet cabane de jardin suit son cours : la mise à l'enquête a été faite et le groupe attend la fin de la procédure pour commencer les travaux.

Comme les années précédentes, les frais engendrés par ces différents projets sont répartis entre l'enveloppe budgétaire de l'établissement, le budget communal et le compte Agenda 21 géré par l'Association des enseignants de l'ESLM.

Robotique

Durant la semaine choisie pour nos camps de ski, tous les élèves de 8e année ont été initiés à la robotique.

Les concours d'été

La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est déroulée le lundi 6 décembre dans le hall principal de l'établissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable, M. J.-L. Vial. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains.

Sports et culture

Les activités sportives

Les activités sportives extra-muros auxquelles les élèves de l'établissement participent sont organisées à la patinoire (toutes les classes), à la piscine couverte (6^{ème}), à la piscine ouverte (toutes les classes) et sur les terrains extérieurs (Vuagères, Isles, stade de l'USY). L'ESLM est traditionnellement représenté par

des équipes dans le tournoi cantonal de football (garçons et filles), la Journée cantonale de glisse (Alpes) et le tournoi cantonal de volley organisé à Montreux. Tous les élèves prennent part à un camp de ski (5^e, 6^e, 7^e et 9^e) ou un camp sportif d'été (8^e), à des joutes sportives sous la forme d'une journée d'athlétisme et d'une journée de tournois de jeux. Les élèves de 9^{ème} participent en plus à des joutes organisées à la veille des vacances de Noël.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Ces activités sont financées par la Commune (CHF 16.50/élève) et par les parents (CHF 20.-/élève). Les élèves de 8^e et 9^e ont en outre la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans la saison yverdonnoise. Les responsables de ces activités travaillent en collaboration étroite avec les Affaires culturelles, le Groupe Prévention Santé (GPS) et leurs collègues de l'ES F. B. de Felice assumant la même responsabilité.

Les échanges linguistiques

En 2010, l'établissement a organisé le traditionnel échange avec le lycée de Stadthagen. Les Allemands sont venus chez nous en mars et les Yverdonnois se sont rendus en Allemagne en septembre. Tout s'est très bien passé et les contacts avec cette école sont très chaleureux. Le directeur du lycée de Stadthagen a même profité de ses vacances d'été pour passer quelques jours (incognito malheureusement) à Yverdon-les-Bains. Le budget alloué a servi à financer les activités organisées pendant la semaine que les Allemands ont passée à Yverdon-les-Bains ainsi que le déplacement en train des élèves yverdonnois à Stadthagen. De plus, les enseignants désirant organiser un échange peuvent demander un soutien financier comme ce fut le cas avec la 7G3 qui a reçu une aide pour organiser un voyage à Soleure afin d'y rencontrer des élèves suisses allemands.



Conseil des élèves

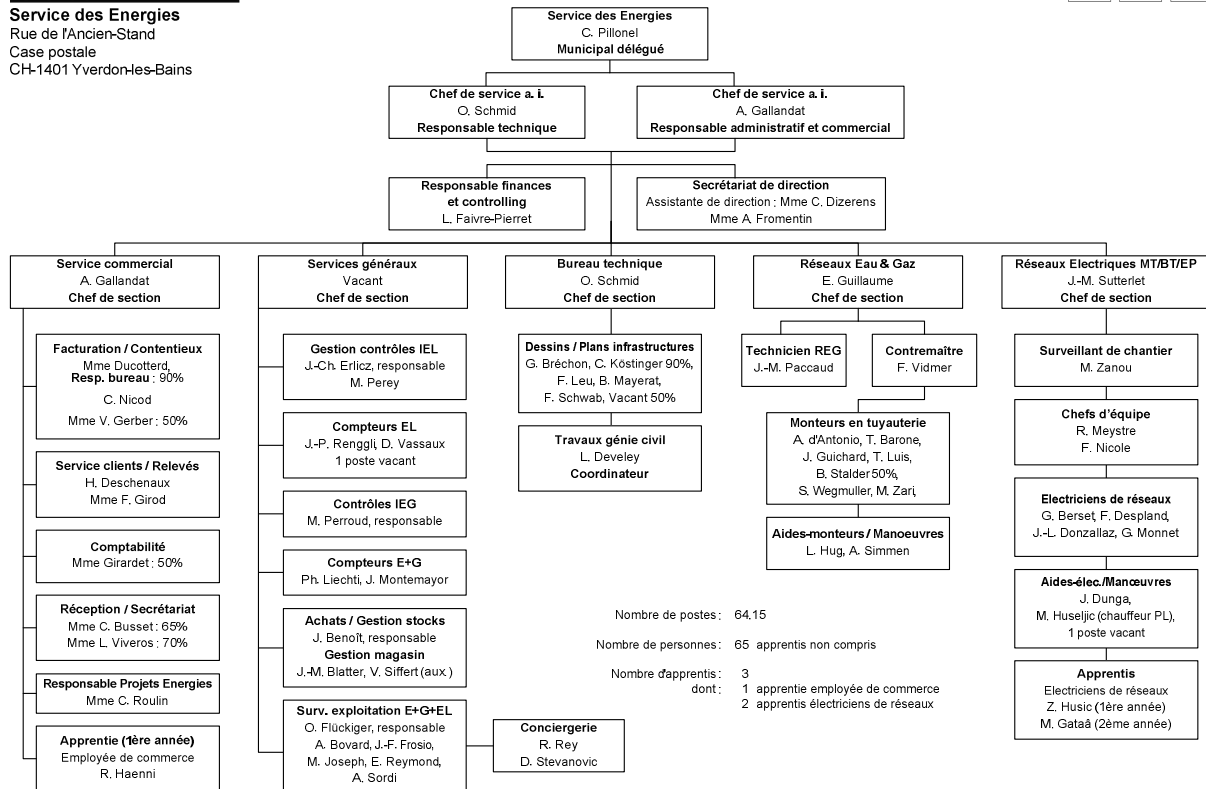
Le Conseil des élèves, qui regroupe les 49 délégués de classe, siège à quatre reprises durant l'année. Il se préoccupe de la vie dans l'établissement (organisation d'événements, lutte contre le vandalisme et les déprédations, climat d'établissement) et, avec l'aide d'enseignants, conduit des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.



DICASTERE DES ENERGIES

MONSIEUR CEDRIC PILLONEL, MUNICIPAL

PRÉAMBULE.....	106
RESSOURCES HUMAINES	106
SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION	107
RÉSEAUX EAU ET GAZ.....	107
EAU.....	108
GAZ NATUREL	110
ELECTRICITÉ.....	112
SERVICES GÉNÉRAUX	115
BUREAU TECHNIQUE	120

Organigramme décembre 2010


PRÉAMBULE

En plus des éléments factuels mentionnés dans ce rapport pour chacune des activités du Service des Energies, certains événements ont plus particulièrement marqué l'année 2010 :

- l'adoption par la Municipalité d'une stratégie pour le SEY qui donne un cadre à la Direction du Service pour conduire ce dernier dans le respect de la volonté politique définie;
- la mise en service du transformateur 125 / 20 kV à la station de Montagny qui améliore sensiblement la sécurité d'approvisionnement de la Ville en électricité;
- la construction et connexion au réseau électrique de la deuxième étape de l'installation photovoltaïque du collège du Cheminet;
- le développement, avec une entreprise locale, du système d'éclairage public dynamique et sa mise en place à la rue du Mujon;

- le passage du fonctionnement de la station de pompage au lac de Grandson en mode « alimentation de secours », en parallèle avec la mise en service de la liaison du réseau d'eau potable de la Ville avec le réseau de Sagenord, respectivement de l'ACRG;
- l'obtention par la Ville du Label « Cité de l'énergie »;
- le démarrage d'une étude conjointe avec la Ville d'Orbe pour la recherche de nouvelles sources d'eau d'importance régionale;
- l'engagement d'une spécialiste de l'énergie comme Responsable Projets Energies, avec comme mission particulière de travailler sur les formes de production d'énergie renouvelable.

RESSOURCES HUMAINES

Septante collaborateurs, dont sept à temps partiel travaillent au SEY dans les domaines techniques et administratifs.

Six collaborateurs ont débuté leur activité au sein du SEY en 2010, un au sein du Groupe



Exploitation, quatre aux Réseaux Eau et Gaz, et un pour le poste de Responsable Projets Energies. Une apprentie a commencé sa carrière professionnelle à la Section commerciale.

Par ailleurs, un employé a changé d'équipe, du Groupe Compteurs électriques, il a rejoint le Groupe Exploitation.

Deux employés ont quitté le Service tandis que deux autres ont fait valoir leur droit à la retraite.

SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION

L'année 2010 a permis de confirmer la bonne maîtrise du SEY de la mise en application des tarifs électriques selon la nouvelle Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEI). Les prix de l'énergie et de l'acheminement ont légèrement diminué et aucun client éligible n'a quitté le SEY pour un fournisseur concurrent.

Les qualités économiques et écologiques du gaz naturel ont convaincu les propriétaires d'utiliser cette énergie pour le chauffage de 30 nouvelles constructions et 56 bâtiments existants, soit un total de 86 édifices. De plus, un propriétaire a choisi d'installer une pompe à chaleur à gaz, nouvelle technologie à disposition. Aucune nouvelle application industrielle n'est à signaler en 2010.

Encore récemment, le seul concurrent important au gaz naturel dans le secteur du chauffage de bâtiments était le mazout. Aujourd'hui, il faut compter avec la pompe à chaleur électrique et le bois. L'obligation pour les nouvelles constructions d'utiliser une part d'énergie renouvelable et les normes actuelles pour l'isolation des bâtiments ont conduit à une diminution de la consommation de gaz. Cette évolution doit être prise en compte lors de l'établissement du budget et des prévisions de consommation pour la souscription auprès de notre fournisseur, la société Gaznat SA.

En 2010, les ventes de gaz naturel carburant ont progressé de 15 %, pourcentage en baisse par rapport à l'année précédente.

La Rencontre du SEY a eu lieu le 22 octobre dans le cadre agréable du Grand Hôtel des Bains. La participation élevée, plus de 80 personnes, n'est pas étrangère à la qualité de l'orateur phare de cette manifestation : Mme Martine Rebetez, climatologue de renommée internationale. Elle a su captiver son auditoire par un exposé sans complaisance de l'influence du réchauffement

climatique sur la sécurité de notre approvisionnement en eau potable. M. Sandro Rosselet, Chef du Service des Travaux et de l'Environnement, est venu présenter l'évolution des techniques d'épuration et la vision de la Ville pour le traitement des eaux usées dans le futur, tandis que M. Cédric Pillonel, Municipal en charge du dicastère des Energies, a exposé l'état de la régionalisation de la distribution de l'eau potable.

Plus de 112'000 factures et 11'300 rappels ont été établis durant l'année. La mise en place d'un logiciel CRM (abréviation anglaise pour Gestion Relations Clients) a permis un suivi des débiteurs plus rigoureux et, ainsi, une diminution des poses de compteurs à prépaiement (10 contre 25 l'an dernier). Le nombre d'interruption d'énergie (505 coupes) pour défaut de paiement reste cependant élevé.

263 compteurs en télérelevé sont actuellement en service, ce qui a permis de réduire le nombre de relevés périodiques manuels de 500 à 450.

Conformément à la législation en vigueur, les clients du SEY ont reçu début juillet, avec leur facture/acompte, les informations relatives au marquage de l'énergie électrique et à la qualité de l'eau potable distribuée. Ces données se trouvent également sur le site Internet www.sey.ch.

Le Service commercial et sa réception ont accueilli 3'000 visiteurs et répondu à 10'743 appels téléphoniques afin de répondre au mieux aux demandes de la clientèle.

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La section « Réseaux Eau et Gaz » (REG) :

- garantit l'acheminement de l'eau de boisson et du gaz jusqu'aux clients finaux yverdonnois;
- assure, conformément aux directives et à la législation en vigueur, la pérennité des réseaux qui lui sont confiés et en assume l'extension. Elle est également responsable de la qualité des informations relatives auxdits réseaux, données nécessaires à leur maintenance et à leur exploitation;
- entretient l'éclairage public au gaz de la rue du Milieu et de la rue du Collège (33 candélabres dans la vieille ville);
- établit les plans directeurs, instruments de pilotage et de planification du



développement de la distribution de l'eau et du gaz;

- collabore aux projets internes et externes touchant ses réseaux et propose à la Municipalité les investissements nécessaires à l'accomplissement de sa mission;
- fournit les données permettant le calcul des taxes de raccordement;
- installe, pour les services communaux ainsi que pour les tiers, les alimentations provisoires lors des chantiers et des manifestations;
- établit, à la demande de particuliers, les branchements relatifs à leur alimentation en eau et en gaz;
- assure un service d'intervention d'urgence 24h/24.

EAU

Contrôle du réseau

La campagne annuelle de recherche systématique des fuites a été entreprise sur l'entier du réseau en partenariat avec l'entreprise spécialisée Corelltec. Elle a permis de détecter cinq fuites dont deux sur des bornes hydrantes coulant en purge. Le volume annuel des pertes d'eau relatif à ces fuites est estimé à 180'000 m³.

Au cours de l'année, 37 ruptures du réseau principal d'eau ont été comptabilisées, dont la majeure partie a nécessité des interventions en urgence. Pour les 129.3 km de réseau principal, l'indice linéaire de réparations de

conduites principales pour fuites ou ruptures s'élève à 0.29 (37/129.3). Cette valeur est 2 fois supérieure à la moyenne suisse (environ 15 fuites par 100 km par an ou un indice de 0.15).

Pour le réseau de défense incendie, 200 bornes hydrantes ont été inspectées et 37 ont été réparées.

Sur les conduites de transport, 14 chambres de vannes ont été contrôlées et entretenues.

Le réseau d'eau de 25 rues a été inspecté et, au besoin, réparé.

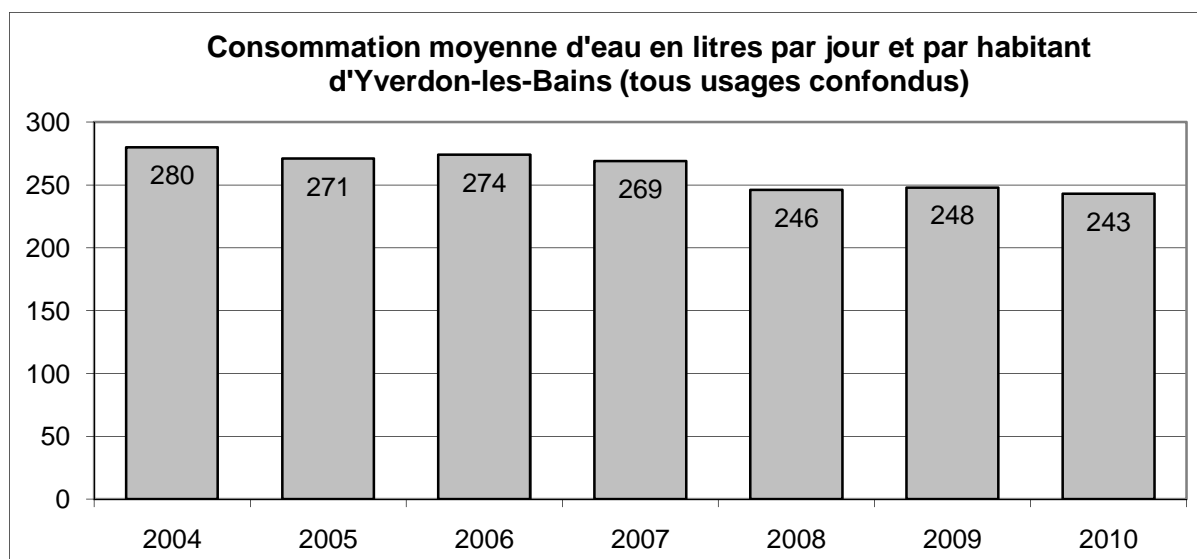
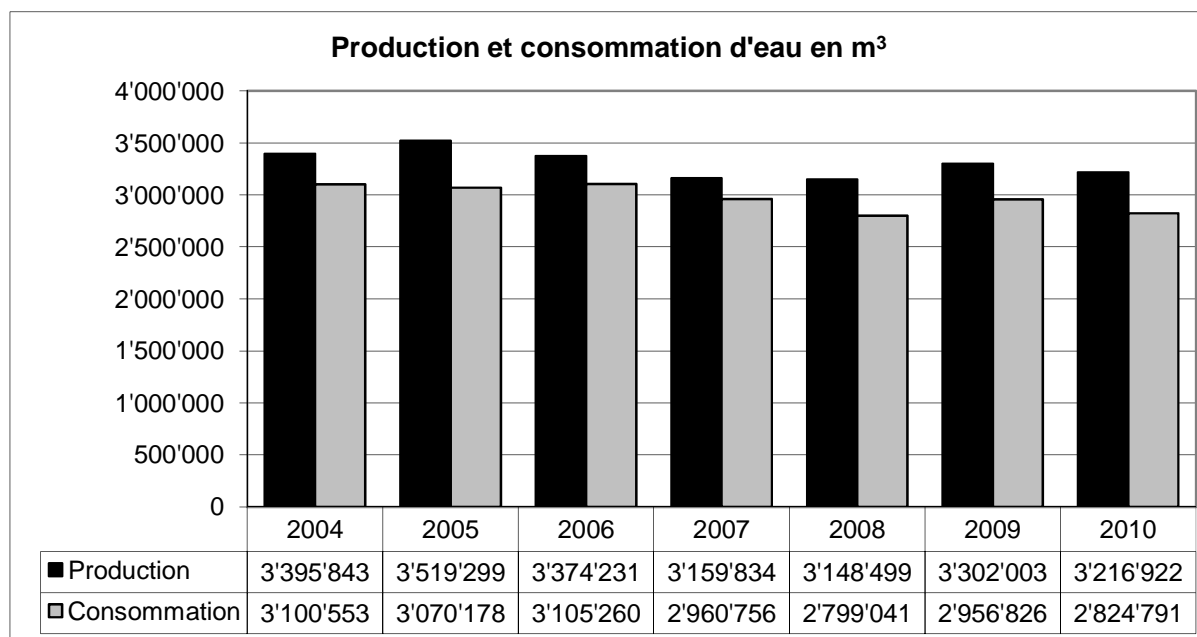
Renouvellement et extension du réseau

Au total, 2'530 m de conduites (820 m de PE (polyéthylène), 1'150 m d'acier et 560 m de fonte) ont été posés pour renouveler le réseau principal de distribution. Les principaux chantiers ont concerné la liaison des réservoirs de Beauregard et du Montéla, le chemin du Vounoz, les ateliers AIT-CFF, le quai des Ateliers, les rues des Uttins, de l'Indépendance et de la Sallaz. Huit nouvelles bornes hydrantes ont été posées.

Le réseau principal s'est étendu de 190 m à l'avenue des Trois Lacs et à la route de Lausanne. Au total, 22 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés.

Le taux de renouvellement des conduites principales de notre réseau est proche de 1.96 % (2'530/129'300x100). Il est, cette année, supérieur au taux moyen standard de 1.5 % (basé sur une durée de vie estimée de 65 ans).

Graphiques et statistiques



Moyenne annuelle suisse : 355 litres

Eau	2010		2009		2008	
	Réseau					
Renouvellement du réseau	2'530	m	1'180	m	465	m
Extension du réseau	190	m	1'000	m	130	m
Taux de renouvellement annuel	1.96	%	0.93	%	0.37	%
Nombre de fuites réparées	37		41		37	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	22		14		18	
Nombre de compteurs	3'292		3'286		3'149	

GAZ NATUREL

Contrôle du réseau

Conformément à la réglementation en vigueur, la recherche des fuites de gaz a été réalisée en partenariat avec une entreprise spécialisée. Les tronçons non accessibles en véhicule ont été contrôlés à pied avec un système de détection et de mesure autonome. Les travaux de localisation de fuites, conduits tout au long de l'année, ont permis de réparer 4 fuites. Le réseau haute pression (exploité jusqu'à 5 bar) a été intégralement inspecté.

Les passages sous voies ont été spécialement contrôlés.

Renouvellement et extension du réseau

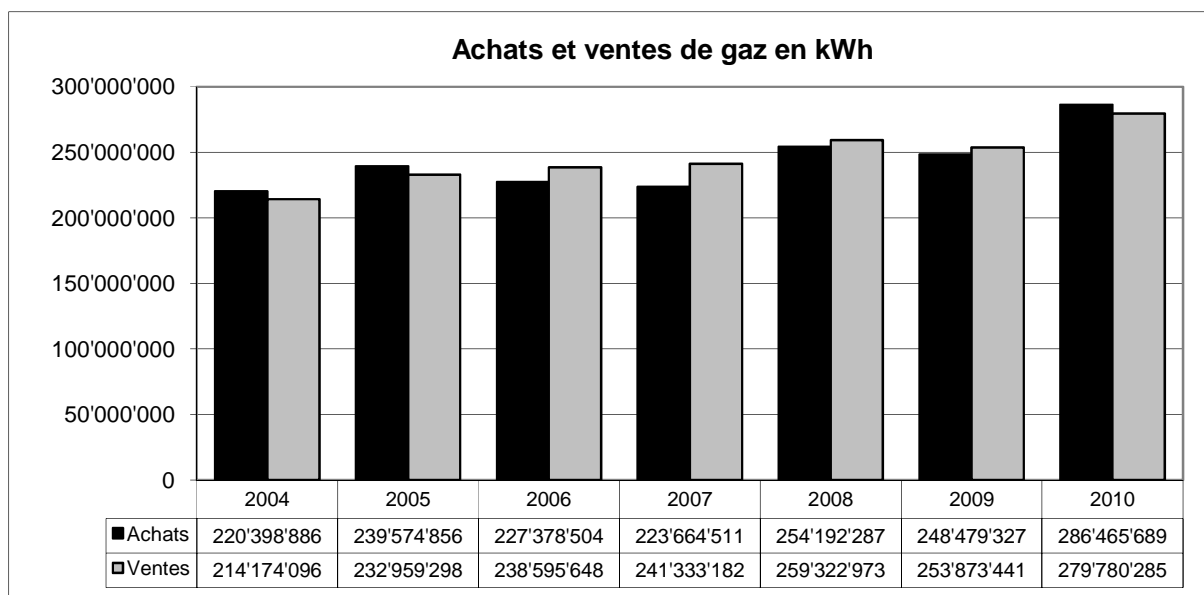
Au total, 900 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posés pour renouveler les réseaux basse et haute pression longs d'environ 122 km.

L'ensemble du réseau s'est étendu de 240 m. Les principaux chantiers ont touché la commune de Grandson ainsi que les rues des Uttins, de l'Indépendance, de la Sallaz et la route de Lausanne.

Au total, 22 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés sur la Commune d'Yverdon-les-Bains et 23 sur les autres communes alimentées.

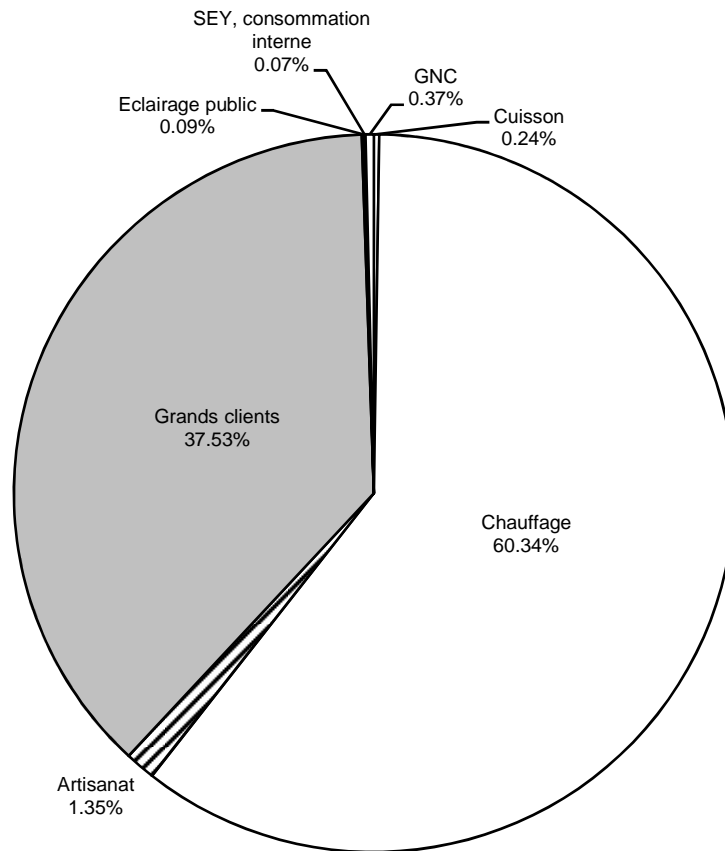
Le taux de renouvellement des conduites s'élève globalement à 0.74 %. Ce taux, qui est à comparer avec le taux moyen standard de 1.5 % (durée de vie estimée à 65 ans), n'est pas suffisant à terme pour assurer la pérennité du réseau de distribution.

Graphiques et statistiques



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1er janvier au 31 décembre.

Consommation de gaz 2010 Répartition par catégorie de clients



GAZ	2010	2009	2008
Nombre de nouveaux branchements réalisés	45	73	72
Nombre de fuites réparées	4	3	12
Renouvellement du réseau BP	700 m	950 m	300 m
Extension du réseau BP	140 m	1'770 m	330 m
Renouvellement du réseau HP	200 m	0 m	300 m
Extension du réseau HP	100 m	860 m	320 m
Taux de renouvellement annuel	0.74 %	0.78 %	0.5 %
Nombre de compteurs	2'852	2'787	2'758

ELECTRICITÉ

Distribution de l'électricité

L'équipe du « Réseau électrique » (REL) a pour mission d'acheminer l'électricité aux clients yverdonnois.

Le REL exploite le réseau électrique et en assure la pérennité par l'entretien, le renouvellement et la planification des extensions, conformément au plan directeur. Son service de piquet peut intervenir 24h/24.

De plus, le REL organise les raccordements électriques provisoires pour les chantiers et les manifestations.

Généralité : ouverture du marché de l'électricité

Le SEY a bien géré l'ouverture du marché de l'électricité. Les mécanismes compliqués de calculs du timbre sont maîtrisés en interne. Malgré l'augmentation du prix de l'énergie sur le marché européen, la facture électrique des clients yverdonnois est restée stable.

Réseau haute tension (HT)

Le transformateur 125 / 20 kV de la station de Montagny a été mis en service début octobre 2010 en collaboration avec des spécialistes de Romande Energie et du Groupe E. L'exploitation de ce nouveau transformateur se fait en collaboration avec Romande Energie.

Actuellement, l'alimentation de la Ville est assurée de la manière suivante : le poste de Montagny est alimenté en 20 kV directement par son nouveau transformateur. Le poste de Pierre-de-Savoie est alimenté en 40 kV par Romande Energie par des câbles souterrains. Chacun des postes peut à lui seul alimenter durablement la Ville. La redondance est donc assurée.

A terme, la tension 40 kV sera supprimée par Romande Energie. Des solutions doivent donc être trouvées pour acheminer l'énergie au poste de Pierre-de-Savoie. La ligne à haute tension qui devait alimenter les CFF et le poste de Pierre-de-Savoie est remise en question suite aux multiples oppositions. D'autres scénarios doivent être envisagés pour le 2^{ème} point d'alimentation de la Ville. L'analyse des besoins montre que le dispositif actuel suffit pour les 5 prochaines années, sous réserve de l'implantation d'un gros consommateur.

Réseau moyenne tension (MT)

Le réseau MT 20 kV n'a subi qu'une coupure de faible importance, le 22 juillet 2010, lors d'un court-circuit sur une cellule à la station Rafour. 1'400 clients ont été privés d'énergie électrique pendant 100 minutes.

Dans son ensemble, ce réseau est assez récent et n'a nécessité aucun renouvellement en 2010, hormis la cellule susmentionnée. Par contre, les développements du côté de Y-Parc et autour du site Leclanché nécessitent la création de nouvelles stations MT-BT.

Réseau basse tension (BT)

Les chantiers des rues des Uttins et de l'Indépendance ainsi que celui du quartier Acacias-Faïencerie ont permis un renouvellement important du réseau BT.

La stratégie appliquée est de relier, par le réseau BT principal, des armoires de distribution. Les bâtiments sont ensuite alimentés « en étoile ». Ce principe est renforcé par l'arrivée de la fibre optique (voir chapitre Fibre optique).

Eclairage public

Le REL gère l'éclairage public. Dans ce domaine, le REL s'engage à optimiser la consommation électrique par diverses mesures. Depuis quelques années, la consommation annuelle reste stable, soit environ 2'100'000 kWh.

La première mesure consiste à enclencher le plus tard et éteindre le plus tôt possible. Avec 4'148 heures d'enclenchement par an, ce sont environ 38 minutes/jour de temps d'enclenchement économisé par rapport à l'aube et au crépuscule. Pour la Ville, cela correspond à environ 90 MWh, respectivement CHF 20'000.-- d'économie de consommation d'électricité.

L'essai d'un éclairage à LED équipé de détecteur de mouvements à la rue du Mujon, appelé « éclairage dynamique », est concluant. L'acceptation par le public est bonne et les mesures effectuées durant l'année confirment des économies d'énergie de plus de 50 %. Les détecteurs disponibles sur le marché ne donnant pas satisfaction, un modèle spécialement adapté est actuellement développé par une entreprise de la place.

Fibre optique (FO)

Il faut distinguer la FTTH (Fibre to the home, soit une FO pour chaque ménage) de la FO communale.

Réseau FTTH

L'étude sur l'opportunité, pour la Ville, d'investir dans un réseau FTTH a été présentée à la Municipalité. Il en ressort que, si les perspectives à long terme semblent montrer que la FO arrivera jusque dans les ménages, le rendement à court et moyen terme reste incertain. Une collaboration avec l'acteur principal du marché qu'est Swisscom est pratiquement incontournable. Des négociations ont donc été entamées avec l'ex-régie fédérale.

La majeure partie des coûts pour la création d'un réseau FO est liée aux travaux de génie civil. En conséquence, le SEY profite des travaux sur le réseau BT pour installer, à moindre frais, des micro-tubes. Ce sont donc actuellement 80 bâtiments abritant 400 ménages qui sont prêts à être câblés.

Réseau FO communal

Ce réseau, partiellement existant, reliera à terme les bâtiments communaux, les installations techniques électriques, de

distribution d'eau et d'assainissement. La reprise du réseau YCOM est complété par le déploiement de FO au PST. Ces FO peuvent être mises à disposition de clients commerciaux ou de particuliers. Les premiers contrats ont été signés. Pour 2010, ils rapportent environ CHF 10'000.-- à la Commune.

Production photovoltaïque

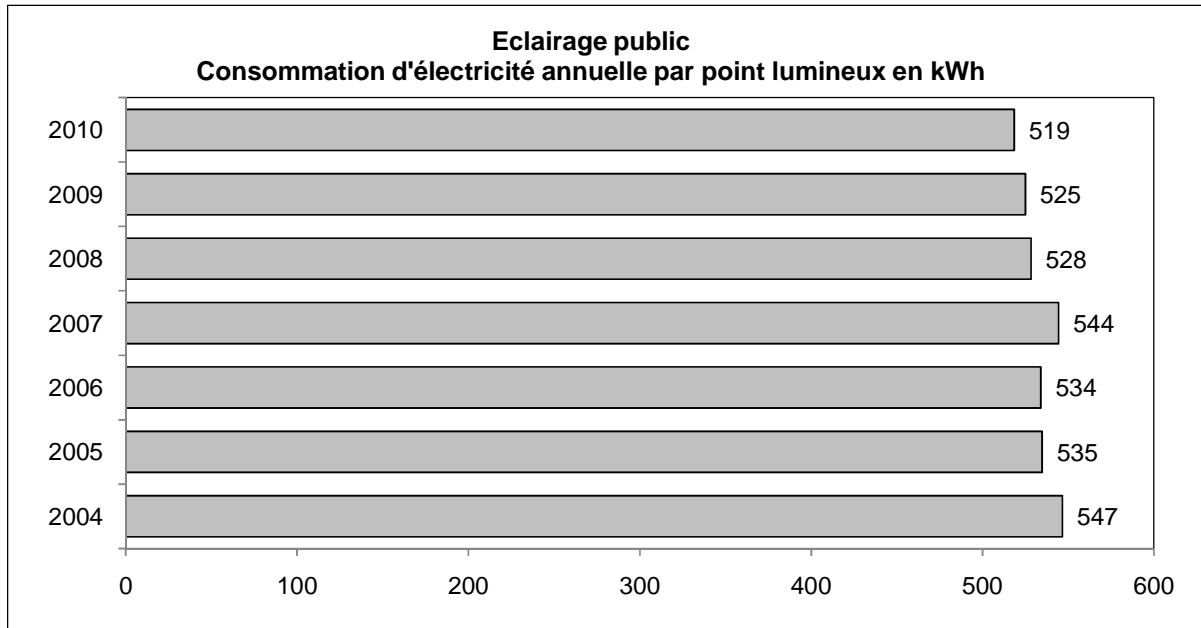
Les deux installations photovoltaïques Y-Parc et Léon-Michaud, mises en service respectivement en 2005 et 2006, ont fonctionné sans incident.

Mi-septembre, des modules supplémentaires sont venus compléter ceux déjà en place sur la toiture du collège du Cheminet. Ces nouveaux capteurs ont une puissance de 33.75 kW. Cette installation a été entièrement réalisée par le personnel du SEY.

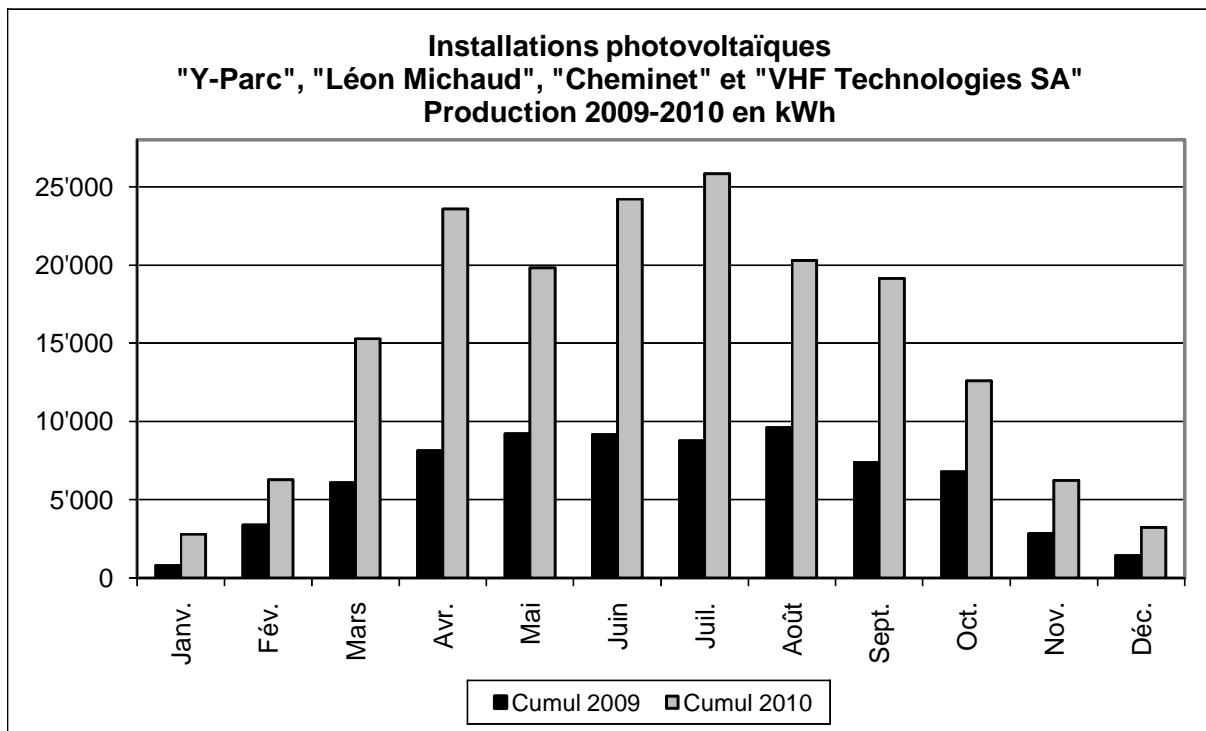
Depuis début 2010, l'installation de la halle de stockage de VHF-Technologies SA complète notre production solaire.

Graphiques et statistiques

Électricité	2010		2009		2008	
Nombre de compteurs	17'200		16'974		16'734	
Renouvellement/entretien réseau BT	2.5	km	0.9	km	1.0	km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0	km	0.0	km	0.0	km
Taux moyen d'entretien des réseaux	1.1	%	0.7	%	0.4	%
Extension réseau BT	0.4	km	0.0	km	0.0	km
Extension réseau MT	0.0	km	0.2	km	0.0	km



Éclairage public	2010		2009		2008	
Renouvellement / Entretien réseau EP	1.3	km	1.5	km	0.5	km
Extension réseau EP	0.5	km	0.0	km	1.0	km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'050		4'000		3'975	
Nombre de candélabres gaz	34		34		33	
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'148	h	4'165	h	4'280	h



Mise en service de l'installation de Y-Parc : février 2005.

Mise en service de l'installation de Léon Michaud : avril 2006.

Mise en service de l'installation du Cheminet : octobre 2009.

Mise en service de l'installation de VHF Technologies SA : décembre 2009.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2009 (kWh)	782	3'362	6'061	8'117	9'204	9'151	8'758	9'593	7'386	6'772	2'819	1'426	73'431
Cumul 2010 (kWh)	2'792	6'272	15'283	23'581	19'825	24'205	25'813	20'294	19'141	12'595	6'227	3'219	179'247

SERVICES GÉNÉRAUX

Depuis la fin de l'année 2009, le poste de responsable des Services généraux (SG) est resté vacant. En effet, le départ du titulaire offrait l'opportunité d'engager une réflexion sur l'organisation du SEY en répartissant les activités de manière différente. La procédure d'engagement du nouveau chef a démarré dans les dernières semaines de l'année et s'achèvera au début de l'année 2011. Dans l'intervalle, les activités dévolues au responsable ont été réparties entre plusieurs personnes.

Le rapport 2009 mentionnait la société CITEG Sàrl, spécialisée dans les contrôles d'installations intérieures. Cette société avait été constituée pour une durée limitée, dans le but de procéder aux nombreux contrôles rendus nécessaires par l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les installations électriques. Cette tâche a été achevée, et le taux d'activité de CITEG Sàrl ne justifiait plus le maintien d'une structure dédiée à cette tâche spécifique. Le solde des activités de CITEG Sàrl ont été transférées à une autre société sœur, Securelec-Vaud SA. Les actionnaires de CITEG Sàrl ont acquis des parts de la société Securelec-Vaud SA.

Quant aux autres activités de contrôle, elles se poursuivent au rythme des projets de constructions, nombreux sur le réseau de distribution électrique du SEY.

Le télérelevé des compteurs est en développement. Le SEY a mis en place un certain nombre d'installations qui fonctionnent à satisfaction. L'avenir de cette nouvelle prestation étant assuré, plusieurs fournisseurs de compteurs proposent des systèmes complets dans un climat de concurrence active.

Eau et Gaz

Afin de pouvoir assumer le suivi des installations intérieures et la gestion des dossiers (modifications et mise en place de nouvelles installations sanitaires), les

installateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'installer aux SG. Seuls les installateurs ayant reçu la concession du SEY sont habilités à formuler une demande d'autorisation d'installer. A fin 2010, le nombre total d'entreprises ayant obtenu la concession eau ou gaz s'élevait à 49. Parmi ces entreprises, 7 ont reçu la concession pour installer l'eau, 11 pour le gaz et 31 entreprises les deux concessions.

Les compteurs, étalonnés par le fabricant et contrôlés par l'Office fédéral de métrologie METAS, font aussi partie des occupations des SG. Si plusieurs compteurs sont installés dans de nouveaux bâtiments, d'autres font l'objet de dépose et de repose afin de subir les contrôles nécessaires et imposés par METAS. Afin de remplacer un nombre important de compteurs gaz à réétalonner, il a été nécessaire d'engager de la main-d'œuvre d'entreprises extérieures au service.

Les SG effectuent aussi des contrôles sur les installations intérieures. Ces contrôles se font obligatoirement lors d'une nouvelle construction, lors du remplacement du compteur eau ou gaz et à la suite d'une modification de l'installation.

Electricité

Les compteurs électriques sont soumis aux directives de l'Office fédéral de métrologie METAS. C'est la raison pour laquelle nos services remplacent périodiquement une partie des compteurs qui se trouvent chez nos clients.

En 2010, nous avons installé 218 nouveaux compteurs suite à de nouvelles constructions et 79 autres suite à des transformations de bâtiments existants.

Le Service des Energies gère un parc de quelque 17'200 compteurs.

En ce qui concerne les installations intérieures, les divers documents à compléter comme les avis d'installations et les contrôles sont régis par l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT). Cette ordonnance, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, est un outil de travail essentiel au sein des SG. C'est

sur la base de cette ordonnance que les propriétaires sont périodiquement appelés à faire contrôler les installations électriques de leurs biens.

Les contrôles périodiques de rattrapage (à la charge du SEY) sont en voie d'achèvement.

En ce qui concerne la libéralisation complète de l'énergie, nos services suivent l'évolution des diverses réglementations ainsi que les différents systèmes qui se développent dans le domaine de la lecture à distance des compteurs.

Achats et gestion du stock

Le stock du Service des Energies, partagé entre le quai de Nogent et l'avenue des Sports, comporte un ensemble d'articles dont le nombre, toutes énergies confondues, s'élève à 3'433 types de pièces.

Cet ensemble est réparti à raison de 636 articles pour l'eau, 373 pour le gaz, 886 articles communs à l'eau-gaz et 1'538 pour ce qui touche à l'électricité. Au 31 décembre 2010, la valeur du stock était de CHF 1'577'979.--. Ce montant est réparti à raison de CHF 712'832.-- pour l'électricité, CHF 537'921.-- pour l'eau, CHF 199'984.-- pour le gaz et CHF 127'242.-- pour le matériel commun eau-gaz.

Logistique et gestion des stocks

Nous avons traité pour cette année 2'026 commandes en relation avec 290 fournisseurs de matériel et de prestations pour un montant total de CHF 4'038'234.--.

Sa fonctionnalité en réseau informatique et l'utilisation des crayons optiques, qui permettent de lire les codes-barres du catalogue des articles, facilitent l'établissement des réservations et des commandes internes aux contremaîtres et aux monteurs des sections Réseau électrique et Réseaux Eau et Gaz.

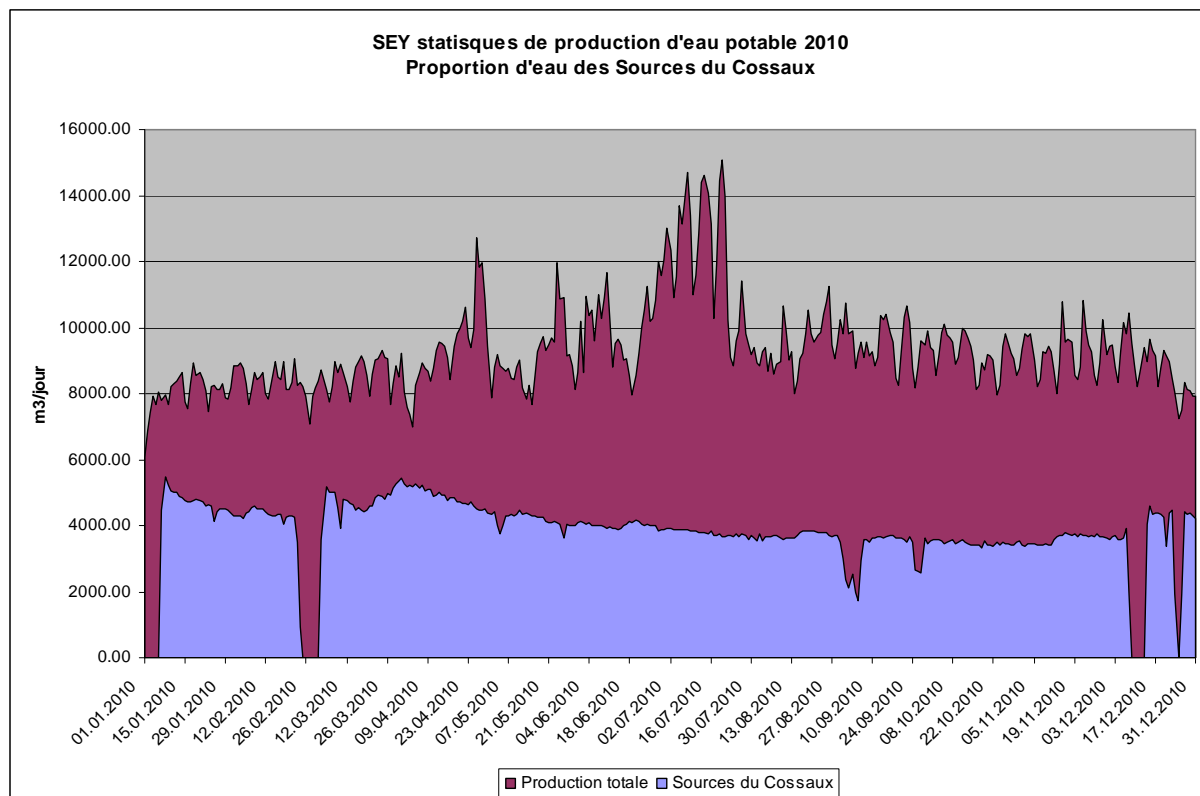
Groupe Exploitation des Services généraux

Exploitation Eau

Production d'eau

En 2010, la production nécessaire à l'approvisionnement d'Yverdon-les-Bains est restée stable.

Les sources du Cossaux ont produit 12 % de plus qu'en 2009, soit un volume utilisable de 1'385'000 m³.



Station de pompage de Bellerive

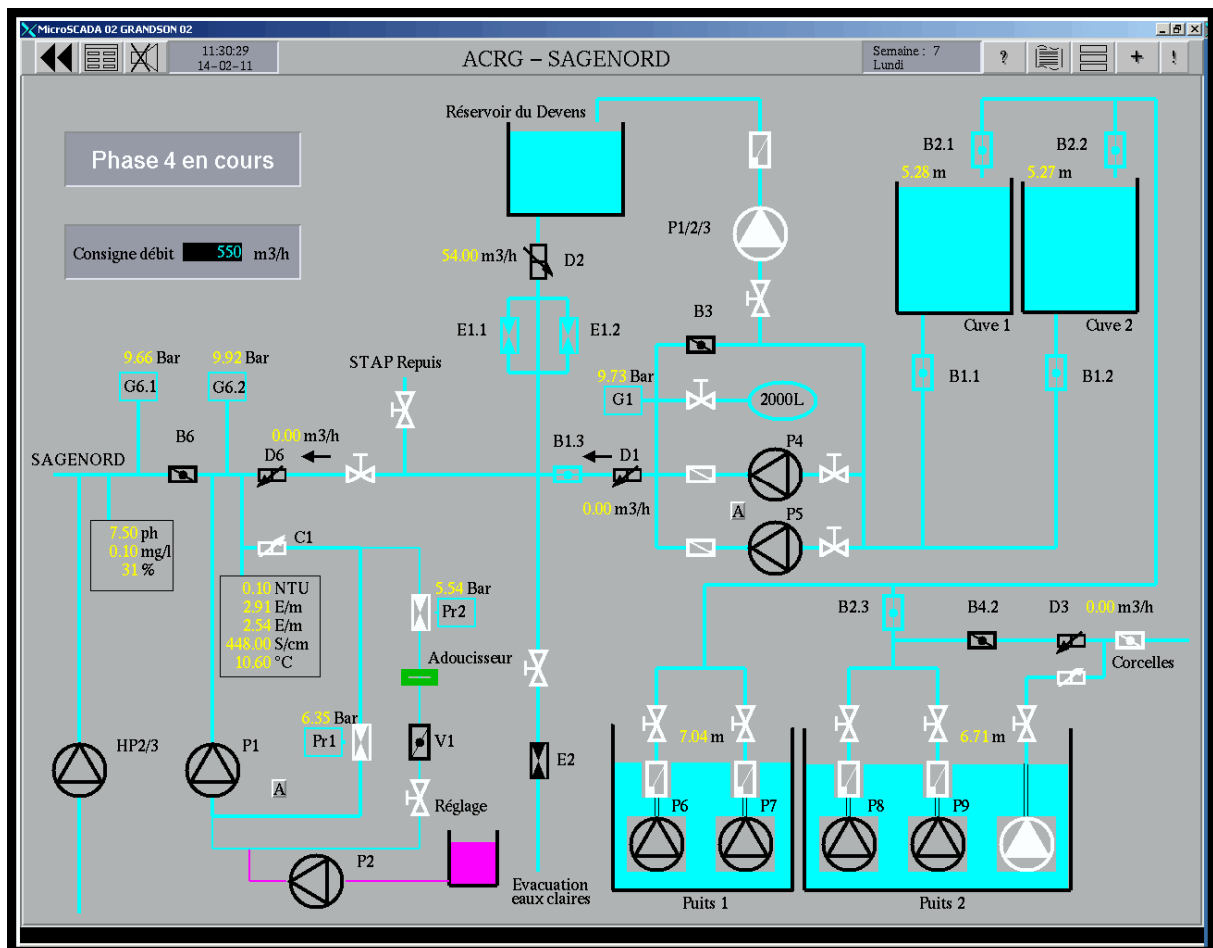
Depuis 65 ans, la station de traitement et de pompage de Bellerive (STAP) produit la plus grande partie des besoins en eau potable de la région. Avec la mise en service, par Sagenord, de l'interconnexion avec le réseau de l'ACRG, la STAP de Bellerive ne produit plus que les 500 m³ quotidiens nécessaires au maintien du bon fonctionnement des installations. Le rôle actuel de la station est de garantir la redondance en cas de problème avec l'approvisionnement depuis Onnens.

Le débit nominal de la station est passé de 550 m³/h à 250 m³/h, ce qui permet des économies sur nos frais d'électricité. Naturellement, en cas de besoin, il est en tout temps possible de retrouver le débit maximum.

Afin de limiter les risques, l'installation de désinfection au chlore gazeux a été remplacée par une installation fonctionnant avec une solution d'hypochlorite de sodium à 13 %.

ACRG - Puits d'Onnens

Le principal projet de l'année 2010 a été la réalisation d'une installation de chloration de « protection de réseau » pour la nouvelle alimentation depuis les puits d'Onnens. Exploité sous mandat de Sagenord, cette nouvelle ressource a été intégrée dans notre système de contrôle commande et autocontrôle. La mise en exploitation officielle a eu lieu le 1^{er} octobre 2010.



Sources du Cossaux

Avec la mise en service de l'approvisionnement par les puits d'Onnens, les défauts de la station de pompage et de traitement des sources se font plus présents. Un remplacement de la station de traitement du Châtelard doit être prévu à moyen terme.

Autocontrôle de la qualité de l'eau

Pour la quatrième année consécutive, les travaux d'analyses ont été confiés au laboratoire d'analyses d'eauservice à Lutry. Dans le cadre de la mise en exploitation des puits d'Onnens, le SEY a pu bénéficier d'un soutien scientifique efficace.

En 2010, nous avons effectué 45 analyses bactériologiques pour le suivi des eaux « brutes », 40 analyses pour le contrôle du bon fonctionnement de nos installations de traitement et 160 prélèvements sur différents points de consommation.

Aucune bactérie d'origine « fécale » (*Escherichia coli* ou Entérocoques) n'a été détectée dans l'eau distribuée. Un seul prélèvement a mis en évidence un léger dépassement des germes aérobies mésophiles avec 344 « unité formant colonie par millilitre » [UFC/ml], la valeur de tolérance étant de 300 UFC/ml. La moyenne des 160 prélèvements est de 13 UFC/ml, soit 23 fois moins que la valeur de tolérance.

Télérelevés

L'exploitation du système de télérelevé s'est passée sans incident. Nous suivons automatiquement la consommation de 64 compteurs. Parmi ces installations, il est possible de connaître les consommations horaires de 62 d'entre-elles. De plus, les données de 28 compteurs sont utilisées pour la facturation.

Exploitation Gaz

Poste de Détente et de Comptage de Pomy

Le Couplage Chaleur Force (CCF), installé en 2007 pour sécuriser l'alimentation électrique du PDC de Pomy, a permis d'injecter sur notre réseau électrique 31'700 kWh.

Poste de Comptage de Vuiteboeuf

Les travaux entrepris en 2009 pour supprimer la poussière de la conduite reliant Yverdon-les-Bains à Vuiteboeuf ont porté leurs fruits. Même si la poussière n'a pas totalement disparu, l'exploitation de la station de comptage de Vuiteboeuf n'a pas nécessité d'intervention particulière.

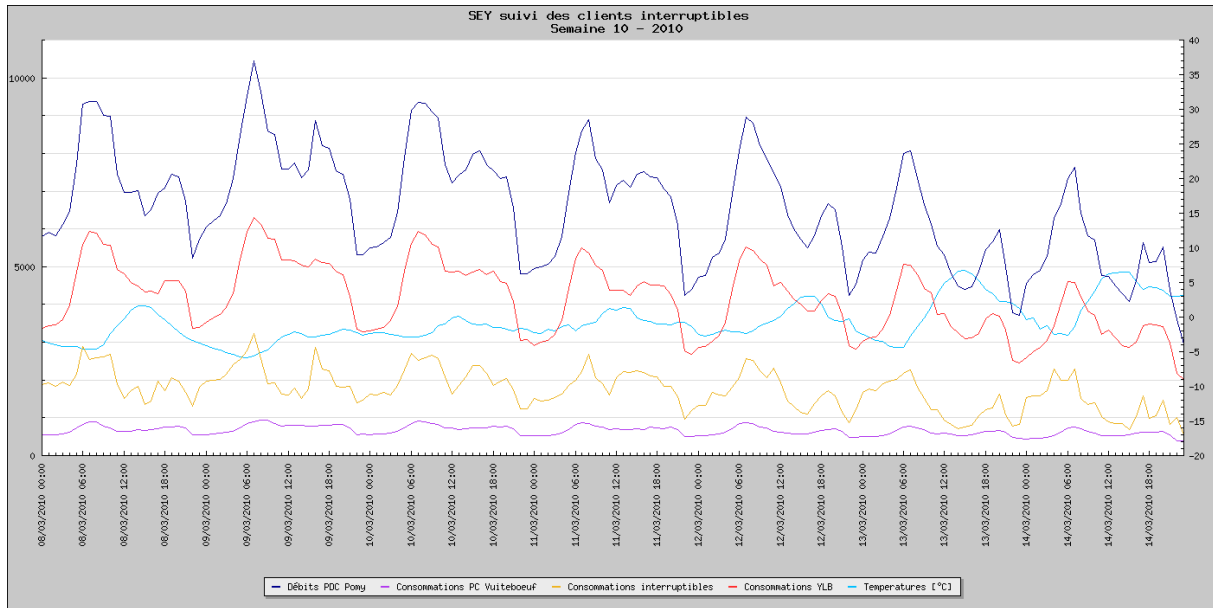
Station de détente Gaz

Actuellement, nous avons 181 stations de détente en service. Chaque année, un contrôle de chaque station est effectué et un test de tous les organes de sécurité est réalisé.

Télérelevés Gaz

Sur les 25 installations interruptibles, 24 sont relevées chaque heure pour obtenir les consommations horaires. Nous suivons heure après heure 98 % de la puissance interruptible. Pour la plupart des installations interruptibles, nous disposons des données horaires depuis le 1^{er} janvier 2007.

Ces données sont très importantes pour la définition de notre souscription auprès de notre fournisseur. Le système mis en place permet de disposer des données horaires nécessaires et notre site Intranet permet de visualiser l'évolution des consommations.



Le système de télérelevé est également utilisé pour le suivi des gros clients et pour la facturation. Aujourd'hui, nous disposons des données de 38 comptages dont 28 utilisables pour la facturation.

Exploitation Electricité

Télérelevés Electricité

En 2010, en fonction des opportunités, nous avons poursuivi l'installation des systèmes de télérelevé de nos compteurs d'électricité. Ces données permettent de diminuer le temps consacré aux relevés mensuels. Nous disposons des données de facturation de :

- 115 compteurs industriels à courbe de charge;
- 92 compteurs ménage et artisanat.



BUREAU TECHNIQUE

L'année 2010 aura été marquée par plusieurs changements importants relatifs aux activités du Bureau technique : le transfert des données du logiciel APIC au nouveau système d'information sur le territoire GEONIS, l'introduction du réseau d'eau de la Commune de Gressy et l'acquisition d'un équipement GPS pour le relevé des ouvrages.

Chantiers

L'année 2010 a été rythmée essentiellement par deux grands chantiers de rénovation : la rue des Uttins, de mars à novembre, et la rue de l'Indépendance, d'avril à décembre. Mais d'autres réalisations ont aussi été engagées :

- route de Lausanne : pose de conduites en attente;
- liaison des réservoirs Montéla - Beaugregard : remplacement de la conduite de transport d'eau (chantier en cours);
- quartier des Acacias - de Félice : remplacement des infrastructures électriques et pose de pré-équipement en fibre optique;
- zone CFF, P+Rail : remplacement du réseau d'eau et défense incendie;
- PST : achèvement de l'équipement de l'extension du parc;
- liaison des réseaux ACRG et Yverdon-les-Bains : construction d'une station de chloration à Grandson.

Projets

- Route de Lausanne : étude de projet pour remplacement complet des conduites.
- Route de Bellevue - chemin de Floreyres : étude de remplacement des conduites liée au projet « Zone 30 ».
- Quartier Coin-de-Terre - William-Barbey - Avenir : étude de renouvellement de l'infrastructure électrique et pré-équipement en fibre optique.

- Rue Kiener et avenue des Trois-Lacs : étude de remplacement et extension des réseaux en liaison avec la construction du centre sportif « Aux Isles ».
- Transport d'eau depuis Grandson : étude de conduite de transport sous-lacustre.

Interventions sur fuites ou pannes

Aucune rupture importante ne s'est produite en 2010, ni sur le réseau d'eau ni sur celui de gaz. Les pannes sur le réseau électrique n'ont pas demandé d'intervention importante de la part de l'entreprise de génie civil.

Cadastre informatique

Le nouveau système d'information sur le territoire GEONIS est entré en service au début de l'année. Actuellement, les données des réseaux eau et gaz ont été introduites. Le réseau électrique sera traité prochainement.

La migration entre l'ancien système et le nouveau a nécessité un important travail de mise à niveau des informations. L'apport d'une employée auxiliaire engagée pour une durée limitée a permis d'avancer dans la saisie des éléments manquants.

En fin d'année, un équipement GPS a été acquis pour compléter le logiciel GEONIS, ce qui va modifier les méthodes de relevé des ouvrages de manière importante.

Le réseau d'eau de la commune de Gressy a été intégré à la base de données dès le printemps 2010.

Autres activités

Parmi les autres activités du Bureau technique, la tenue à jour des droits fonciers a fait l'objet d'une attention soutenue durant l'année 2010. Il est apparu que plusieurs éléments de droit foncier étaient lacunaires et qu'une mise à jour devenait impérative. Ce travail se poursuivra durant les prochaines années.



DICASTERE DE LA POLICE ET SPORTS

**M. JEAN-DANIEL CARRARD,
MUNICIPAL**

SÉCURITÉ PUBLIQUE	122
DIVISION ADMINISTRATIVE	134
STATISTIQUES GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2010	134
CONTRÔLE DES HABITANTS	143
SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS).....	146
SECRÉTARIAT AUX SPORTS.....	152

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police secours

Au 1^{er} janvier 2010, le Corps de police se présente comme suit :

Etat-major

- Le Commandant, Chef de service, Maj Serge Richoz, jusqu'au 31.08.2010
- Le remplaçant du Commandant, Chef du Corps de police, plt Serge Freymond
- L'adjoint du Commandant, adj Gérald Ceppi
- Le responsable de l'unité de proximité, sgtm Jean-Marc Collet

Dès le 1er septembre 2010

- Le Chef de la Sécurité Publique, Chef de service, Cap Pascal Pittet
- Le Chef de la Division administrative, M. Vincent Audemars

Police-secours - brigades d'intervention

Brigade 1	Brigade 2	Brigade 3	Brigade 4	Brigade 5	Unité de proximité
Sgtm Nidegger	Sgtm Bacso	Sgtm Perrin	Sgtm Groux	Sgtm Finger	Sgtm Collet
Sgt Martin	Sgt Gigandet	Sgt Tzaut	Sgt Vuagniaux	Sgt Schweizer	Sgtm Stucky
Brig Paillard	Brig Jeanneret	Sgt Erath	Brig Graber	Brig Mauron	Sgt Paccaud
App Rodriguez	Brig Burnat	app Tesaury	App Mieville	Brig Von Dach	App Junod
Agt Martinelli	App Basile	Agt Fornerod	Agt Hiertzeler	App Hofmann	
Agte Pasquier	Agt Knabenhans	Agt Seewer	Agt Giuliacci	agt Moret	
Agt Grandjean	Agt Holzer		Agt Mauron		

Instructeur scolaire

- Brg Alain Angéloz

Assistants de police

- Yves Carrard – Michel Pierrehumbert – Victorine Deschenaux – Jean-Pierre Gerber

Réceptionnistes – téléphonistes

- Véronique Burnens – Paola Zwahlen – Brigitte Schiller – Margareth Burkhard (50%)

Statistiques générales

Interventions effectuées par les brigades de police-secours

Patrouilles en heures	2010	2009	2008	Dif.
Motorisées	3'533	5'864	7'492	-2'331
Pédestres	1'768	1'991	2'361	-223
Plantons gare	389	463	495	-74
Cyclistes	105	129	28	-24
Equestres	0	47	107	-47

	2010	2009	2008	Diff.
Examens de situation	46	40	74	+6
Plaintes - rapports de constat	722	717	838	+5
Suicides tentatives de	25	22	22	+3

Criminalité	2010	2009	2008	Diff.
Vols avec effraction	262	177	219	+85
Vols simples	164	57	49	+107
Vols à l'étalage	128	124	121	+4
Brigandages	12	14	12	-2
Vols à l'arraché	12	17	9	-5
Vols avec effraction dans voitures	50	40	50	+10
Vols de voitures	7	20	40	-13

Violences / incivilités	2010	2009	2008	Diff.
Incendies	79	66	67	+13
Feux de containers	26	11	9	+15
Mœurs	10	10	21	0
LStup	187	117	136	+70
Voies de fait	59	43	32	+16
Lésions corporelles	16	20	8	-4
Homicides	0	0	0	0

	2010	2009	2008	Diff.
Violences conjugales	54	42	51	+12

Mœurs	2010	2009	2008	Diff.
Contrôles des salons de massages	37	139	120	-102
Infractions à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers	5	5	8	0
Actes d'ordre sexuel	1	2	6	-1
Viols	0	4	4	-4
Exhibitionnistes	5	4	11	+1
Comportements suspects	0	0	1	0
Contrôles Kiosques / commerces / stations articles pornographiques	0	0	0	0
2ème contrôle desdits	0	0	0	0

Dénonciations au RGP	2010	2009	2008	Diff.
Dénonciations	398	474	506	-76

Dénonciations en préfecture	2010	2009	2008	Diff.
Dénonciations	451	457	320	-6

Autres interventions	2010	2009	2008	Diff.
Identifications	1941	1515	1923	+426
Affaires d'animaux	202	168	196	+34
Agressions / brigandages / racket	33	33	32	0
Bagarres	100	95	159	+5
Demandes d'assistance	1294	2092	2'423	-798
Différends entre personnes	39	99	160	-60
Incendies / pollutions / catastrophes	102	66	67	+36
Ivresses au volant / guidon (répression)	152	113	126	+39
Mises en cellules	32	23	26	+9
Mises en box de maintien	454	410	293	+44
Nuisances sonores	357	322	343	+35
Recherches / disparitions / évasions	71	71	65	0
Alarmes (réelles et fausses)	94	73	37	+21
Accidents arrangements	115	69	95	+46
Accidents avec blessés	61	48	54	+13
Accidents dégâts matériel	162	158	132	+4
Accidents avec fuite	109	73	18	+36
Accident avec ivresse	18	2	16	+16
Accident avec ivresse et blessés	0	1	0	0
Rapports préalables	440	164	136	+276
Rapports de renseignements	419	309	249	+110
Dénonciations chiens interdits ou non tenus	39	31	45	+6
Dénonciations circulation adultes	259	296	260	-37
Dénonciations circulation mineurs	68	85	217	-17
Dénonciations fermetures tardives	8	5	2	+3
Dénonciations mictions	45	37	53	+8
Dénonciations nuisances sonores	36	48	62	-12
Dénonciations RP et divers	78	107	140	-29
Dénonciations scandale/bagarres	81	114	109	-33
Dénonciation véhicules sans plaque	32	10	3	+22
Dénonciation à la LStup	216	153	194	+63

Objectifs

- Marquer une présence policière au centre-ville et à la gare
- Intensifier les présences policières préventives aux abords des écoles
- Intensifier les présences policières préventives lors de la fermeture des établissements publics
- Lutter contre les infractions à la Loi fédérale sur les produits stupéfiants sur les sites à risques
- Intensifier les contrôles routiers (jour et nuit) en relation avec la conduite sous l'effet de l'alcool et de produits stupéfiants

Unité de proximité

Les policiers de cette unité ont participé à 327 séances et rencontres diverses avec les concierges, commerçants, associations, institutions et autres partenaires, et 51 dossiers ont été ouverts.

Campagnes diverses (Unité de proximité et Police secours)

Bruit

L'unité de proximité a été engagée au côté de la Police du commerce et du spécialiste antibruit lors de 70 contrôles des établissements publics. 9 avertissements ont été délivrés et 14 dénonciations annoncées pour diverses infractions.

Ces collaborateurs ont également participé à la journée internationale du bruit, qui a eu lieu le 28 mars 2010. Un stand a circulé en ville et tenu les endroits suivants :

- Place Pestalozzi
- Place Bel-Air
- Place de la Gare

Comme l'année précédente, la population intéressée a bénéficié de divers conseils portant sur la protection de l'ouïe et les nuisances sonores provoquées par les véhicules ou le voisinage.

Contrôle de l'état des cycles

Il s'agit d'un contrôle effectué dans tous les collèges de la ville. Les deux-roues qui n'étaient pas conforme à la législation routière ont fait l'objet d'une carte technique invitant le propriétaire à remettre l'engin en état. Sur 413 cycles contrôlés, 61% présentaient des défauts. Relevons qu'à l'occasion de cette campagne, 337 catadioptrés ont été directement posés sur les vélos qui en étaient dépourvus.

Giratoires

Entre le 12 avril et le 12 mai, 10 contrôles ont été faits aux divers giratoires de la ville. A cette occasion, 500 usagers n'ayant pas enclenché l'indicateur de direction droit en quittant l'axe annulaire ont été interceptés. Ils ont tous bénéficié d'un avertissement et un dépliant sur le comportement à adopter dans un giratoire leur a été distribué.

Passages piétons

Durant les mois de mai et juin, 12 actions de prévention ont été menées aux abords de divers passages piétons en notre ville. Elles avaient pour but de sensibiliser les automobilistes et les piétons ayant un comportement inadéquat à l'approche d'un passage pour piétons. Ce sont 250 brochures traitant de cette problématique qui ont été distribuées.

Rentrée scolaire

Lors de la rentrée scolaire du mois d'août, une attention particulière a été apportée vers les écoles et collèges, durant une semaine. Par la suite, cette action de prévention s'est régulièrement poursuivie tout au long de l'année, 2 à 3 fois par semaine.

Cougar

Il s'agit de contrôles de circulation, principalement ciblés sur la conduite sous l'influence de produits stupéfiants et/ou de l'alcool. Durant l'année 2010, ce ne sont pas moins de 1563 conducteurs qui ont été contrôlés, réparti sur 98 périodes de contrôles. Résultat :

- 11 ivresses non qualifiées
- 13 ivresses qualifiées
- 4 conduites sous l'influence de produits stupéfiants
- 6 conduites sous retrait du permis
- 1 conduite sans permis
- 31 infractions à la LCR
- 216 amendes d'ordre ont été délivrées (Natel – ceintures – équipement)
- 45 cartes techniques concernant l'état du véhicule ont été établies

Prévention des délits en milieu scolaire

Le chargé de la prévention des délits en milieu scolaire a visité 20 classes de 6^{ème} année, soit environ 400 élèves. Il a également été sollicité par l'institution Le Repuis pour informer 80 apprenants.

Instructeur scolaire (circulation routière)

Objectifs 2010

- Traversée de la route pour les élèves du CIN et du CYP1
- Cours théoriques pour les élèves du CYP1 et CYP2
- Cours théoriques pour les élèves du secondaire
- Cours pratiques pour les élèves du CYP1 et CYP
- Cours pratiques pour les élèves du secondaire
- Campagnes de sécurité
- Contrôles aux abords des collèges

Enseignements donnés	Elèves concernés	Nbre classes	Nbre élèves
Sécurité et traversée de la route	CIN et CYP1	54	1038
Cours de prévention routière	CYP1 (2P) et CYP2	62	1146
Merle Blanc (distance d'arrêt)	CYP1 (2P et 1-2P)	26	472
Jardin de circulation	CYP" et CYT5	65	1072
Cours de circulation	5 à 9ème	87	1523
Prévention routière (angle mort)	6ème	21	370
	Total	315	5621

Traversée de la route

Tous les élèves du CIN et du CYP1, ont reçu un triangle offert par le TCS ainsi que le calendrier « Faigaffe » fourni par le BPA. Les plus petits ont reçu en outre la brochure « Chère papa, chère maman », à l'intention des parents ainsi que les cahiers à colorier « Faigaffe ».

Des cours identiques ont également été dispensés aux élèves handicapés physiquement de la Fondation Verdeil. Toutefois, il s'agit de cours spécifiques particulièrement adaptés à leurs capacités individuelles.

La traversée de la route a été enseignée à chacun de ces enfants.

Cours CPY 1 et CPY 2

Les élèves du CYP1 ont, en sus, reçu les directives théoriques du comportement piétonnier aux abords de la route et les risques y relatifs.

En outre, ces mêmes enfants ont également appris le comportement des véhicules, lors de

la traditionnelle campagne du « Merle blanc » de l'ACS, qui s'est déroulée du 12 au 23 avril 2010. Lors de cette leçon, les classes sont sensibilisées sur la vitesse des véhicules et leur comportement au freinage, ainsi que sur le port adéquat de la ceinture de sécurité et de l'efficacité du siège pour enfants. Cette année, une explication plus détaillée a été donnée sur ce dernier objet, tant aux élèves qu'aux enseignantes, en raison de la modification de la Loi sur la circulation routière.

Les élèves du CYP2, quant à eux, ont acquis la connaissance des signaux routiers de même que l'équipement obligatoire du vélo, ainsi que du comportement à adopter lors des présélections. Lors de ces leçons tous les élèves reçoivent le jeu « Roulez, Roulez », la traditionnelle brochure des signaux, ainsi que le cahier « Fit à vélo ». De même, ils ont été sensibilisés à l'usage des trottinettes, rollers et planches à roulettes. Il est à relever que de plus en plus d'enseignants travaillent avec ces documents et certains les utilisent dans le cadre d'évaluations.



Cours théoriques pour les élèves du secondaire

Les classes du CYT 5 ont été rendues attentives sur le bon usage des nouvelles formes de mobilité et leurs parents ont été informés à la bonne pratique de ces engins par le dépliant ad hoc du BPA, qui a été distribué par l'intermédiaire de l'agenda scolaire des enfants. De plus, ils ont acquis la connaissance des règles de priorités par la diffusion du cd-rom édité par le TCS, « Coolcycling ». La brochure « La priorité et moi » a été offerte à chaque enfants.

Les classes du CYT6 ont été sensibilisées par le cours « Angle mort », au moyen d'un diaporama. Une démonstration pratique est ensuite effectuée au moyen d'un camion et d'un cycle où ils prennent place à tour de rôle. Un dépliant édité par l'ASTAG leur est remis à tous.

Les élèves de 7^{ème} ont pu évaluer leurs connaissances en matière de circulation routière sur les expériences acquises les années précédentes au moyen du formulaire « Examen pour cyclistes » du TCS. La réglette du TCS leur est offerte.

Leurs congénères de 8^{ème} année ont appris quelles pouvaient être les conséquences d'un accident de circulation. De plus, une explication du Règlement de police, traitant des incivilités, du tabac, des rentrées à 2200, de la fréquentation des établissements publics et des directives de la LADB, a été dispensée. Une annotation dans l'agenda de la prise de connaissance par les parents du dépliant « 10 – 18 ans » éditée par le Service de la Jeunesse, traitant de ces diverses réglementations a été faite.

Pour les classes de 9^{ème} année les problèmes d'alcool liés à la circulation routière ont été abordés, ainsi que les conséquences pénales et civiles, notamment en cas d'accident. Le film du TCS a été présenté à cette occasion. La brochure « Si seulement j'avais su... » du TCS a été distribuée.

Le jardin de circulation est sans conteste le moment la plus attendu pour les classes du CYP2 et du CYT5.

Cette année 1072 élèves ont suivi les cours dispensés sur ce site. Un diaporama adapté à chaque âge leur est présenté. En effet, chaque année, les difficultés sont ainsi augmentées afin qu'en 5^{ème} année ils soient confrontés à toutes les situations rencontrées en notre ville. De plus, la configuration du jardin de circulation elle-même a été modifiée, afin de cerner au plus près les diverses spécificités

rencontrées aux abords des collèges qu'ils fréquentent.

Les résultats ont été excellents et se sont considérablement améliorés par rapport aux années précédentes. Toutefois, nous nous rendons compte que certains élèves de 10, voire 11 ans, n'ont jamais enfourché un vélo. Ceux-ci utilisent quotidiennement la trottinette pour se déplacer et ne connaissent que très peu les règles de circulation.

Les campagnes de prévention

Une trentaine d'affiches « Rentrée scolaire, attention enfants », du BPA ont été apposées à la hauteur de tous les collèges et d'autres endroits de la ville de mi-août à mi-septembre 2009. Cette campagne était appuyée la première semaine par une présence policière à proximité des principaux établissements scolaires ; plusieurs conseils ont été donnés tant aux parents qu'aux élèves. Le dépliant « Rentrée scolaire » était distribué.

Les diverses campagnes d'affichage du BPA ont été suivies tout au long de l'année, telles que « Alcool », « A vos casques », « Vitesse », « Journée de la lumière ».

Cette dernière campagne a été accompagnée du contrôle général des cycles, effectué dans tous les collèges de la ville. Lors de ces contrôles nous relevions, au moyen de fiches techniques, les défauts de chaque engin. Ce ne sont pas moins de 413 cycles qui ont été contrôlés, dont 61% présentait des défauts. Lors de ces contrôles, nous avons apposé 337 catadioptrés blancs ou rouges sur les vélos qui en étaient dépourvus.

La traditionnelle « Foire aux vélos » mise sur pied conjointement par l'ATE, Pro Vélo, la Commission Deux-Roues et Circulation, de notre ville et l'Agenda 21, a eu lieu le samedi 17 avril 2010 ; elle a rencontré un vif succès. Lors de cette manifestation, la prévention routière organisait une vente d'éclairage pour cycles. Pour la modique somme de Frs 5.- le set complet, piles incluses, pouvait être acheté. 179 sets ont été vendus. Un concours était organisé, au moyen des tests cyclistes du TCS, à l'issue duquel vingt casques étaient distribués. Divers conseils ont également été donnés et plus spécifiquement des conseils concernant les sièges d'enfants, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1^{er} avril 2010.

Le 28^{ème} rallye cyclotouriste de la ville d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le samedi 29 août 2009. Cette manifestation, dotée de plus de Frs 10'000.-- de prix a, à nouveau, rencontré un vif succès. En effet, ce ne sont

pas moins de 448 participants qui ont parcouru les chemins bucoliques de la plaine de l'Orbe.

19 mineurs ont été dénoncés en Commission de police pour des infractions relevant de la Loi sur la circulation routière, tandis que 18 l'ont été pour des infractions aux dispositions du Règlement de police. Les premiers ont suivi des cours de prévention routière, tandis que les autres ont été condamnés à des prestations en travail.

Environ nonante heures ont été consacrées aux contrôles des entrées et sorties de classes. Lors de ceux-ci, plusieurs avertissements ont été donnés, tant aux élèves qu'aux parents, au sujet notamment de leur comportement à proximité des collèges. En outre, ces usagers ont pu bénéficier de certains conseils ou recommandations utiles, notamment concernant le stationnement aux abords des écoles, de l'usage de la ceinture de sécurité, des sièges pour enfants, de l'éclairage, etc....

Assistants de police

Leur mission principale porte sur le contrôle du stationnement (3'362 places de parc). Ils sont également régulièrement engagés pour divers travaux, soit :

- Foires et marchés : enlèvement des véhicules gênants, placement des exposants, pointage de la présence des étalagistes
- Entretien des 20 horodateurs à tickets et 42 parcomètres collectifs de types TOM
- Courrier
- Mises en fourrière
- Service de circulation divers en cas de besoin (match – manifestations diverses – accidents etc.)
- Remplacement des patrouilleurs scolaires adultes
- Présence vers les zones scolaires
- Notification des commandements de payer
- Contrôle des dépôts sur la voie publique
- Contrôle des chiens non tenus en laisse ou se trouvant sur des lieux interdits
- Aide à l'intendance/matériel et contrôle des radios police
- Actions de prévention avec l'Unité de proximité

Pour terminer, j'aimerais faire part de ma satisfaction dans les contacts avec les Directions des écoles de notre ville, le corps enseignant et les élèves. En effet, l'ambiance des cours est bonne et le travail effectué me conforte dans mon activité. Par contre, j'ai constaté que dans la rue, aux heures de pointes ou aux changements de collèges, le comportement des usagers de deux-roues, adultes et enfants, est souvent inadéquat.

Il m'est également agréable de relever la collaboration avec les collègues de la brigade de « Prévention routière » de la Gendarmerie ainsi que celle des autres polices municipales du canton. De même, je tiens à remercier les associations telles que TCS, ACS et BPA, ainsi que les Services communaux des Travaux et de l'Environnement, ainsi que des Energies, pour leur précieuse participation et l'intérêt qu'ils apportent à la sécurité routière.

Assistants de police	heures
Contrôle du stationnement	2'417.00
Entretien des horodateurs	714.00
Foires et marchés	111.00
Travaux administratifs	393.00
Actions de prévention	30.00
contrôle chiens	8.00
courrier	106.00
misés en fourrière	10.50
rédactions de rapports	62.00
Zones scolaires	20.15

Manifestations

Le Corps de police a également dû gérer des manifestations qui sont lourdes en heures et présence policière. Nous relevons les plus importantes, à savoir :

Manifestations culturelles

Baleinev – Les Brandons – Les Brandons des Cygnes – Marché de Noël – 1^{er} août – Comptoir Yverdonnois – Abbaye – Braderie – Milices Vaudoises dans le cadre du 750^{ème} – Dimanche sans voiture – Nouvel-an

Manifestations sportives

La Favorite – Walking – Marathon Yverdon-Neuchâtel – Coupe des Bains de hockey sur glace – Coupe du monde de football (écran géant à la patinoire) – course de l'Avant

Fourrière à voitures et bateaux

Fourrière à voitures et bateaux	2010	2009	2008	Diff.
voitures mises en fourrière	71	93	75	-22
voitures rendues	56	82	68	-26
voitures détruites	6	13	10	-7
voitures vendues	0	0	0	0
bateaux mis en fourrière	0	0	0	0
bateau vendu	0	0	0	0
factures établies	21	24	19	-3
parution FAO	2	11	4	-9

Fourrière 2 roues

Gestion de l'information à la réception

- 56 personnes se sont présentées à la réception ou ont avisé téléphoniquement nos services pour signaler la présence d'un engin abandonné sur la voie publique, contre 9 personnes en 2009
- 113 deux-roues ont été ramassés et mis en fourrière, contre 170 en 2009. 55 ont été détruits

Véhicules volés	2010	2009	2008	Diff.
Voitures	7	20	8	-13
Motos	6	3	5	+3
Scooters	14	13	18	+1
Cyclomoteurs	38	27	36	+11
Cycles	321	250	355	+71
Plaques	23	12	12	+11
Remorques	2	0	0	+2
Quadricycles	0	0	0	0

Véhicules retrouvés	2010	2009	2008	Diff.
Voitures	3	13	1	-10
Motos	2	4	1	-2
Scooters	5	8	6	-3
Cyclomoteurs	20	21	21	-1
Cycles	75	42	56	+33
Remorques	0	0	0	0
Plaques	0	4	2	0

Centrale réception

18'784 personnes se sont présentées à la réception du poste de police et 20'978 téléphones ont abouti à la centrale de communication.

Objets perdus/trouvés

11206 (1'202 en 2009) objets perdus ont été rapportés à la réception du poste de police, soit :

- 275 porte-monnaie
- 228 papiers d'identité, permis, cartes bancaires ou autres documents
- 78 téléphones portables
- 75 bijoux divers
- 52 paires de lunettes
- 301 clés
- 197 autres objets, dont du numéraire

Il est à relever que 661 objets ont été rendus à leur légitime propriétaire, dont 96 clés

Formations continues

1'386 heures ont été consacrées à la formation continue, comme suit :

Tir – 2 fois 1 jours

- L'entier du Corps de police uniformé

Formation code de procédures pénales 2011

- L'entier du Corps de police uniformé

Bâton tactique – formation continue

- L'entier des policiers intégrés dans les brigades d'intervention

Téléphone IP

- Sgtn Tibor Bacso
- Mme Margareth Burkhard
- Mme Véronique Burnens
- Sgt Christian Martin
- Brg Eric Mauron
- App Laurent Mieville
- AP Michel Pierrehumbert
- Mme Paola Zwahlen

Prévention scolaire, divers séminaires BPA pour instructeurs de circulation

- Brg Alain Angéloz

Formation à la réparation des parcomètres AURA et ACCENT

- App Yves Carrard
- AP Victorine Deschenaux
- AP Jean-Pierre Gerber
- AP Michel Pierrehumbert

Circulation – OTR et tachygraphes

- Agt Fabrice Fornerod
- Agte Emmanuelle Giuliacci
- Agt David Grandjean
- Agt Jérôme Holzer
- Brg Eric Mauron

Journée pédagogique pour les instructeurs à Savatan

- Agt Fabrice Fornerod
- Agt Steve Knabenhans

Rôle de la police en Prévention et violences conjugales

- Plt Serge Freymond

Cours de conduite I et séminaire

- Brg Fabienne Gigandet

Cours des 18 mois à l'Académie de police

- Agte Emmanuelle Giuliacci
- Agt David Grandjean

Rôle du chef face à ses collaborateurs

- Brg Fabienne Gigandet
- Sgt Christian Martin
- Sgt Laurent Schweizer
- Sgt François Tzaut
- Sgt Stéphane Vuagniaux

Cyclistes de police – formation Bikepatrol

- Agt Julien Moret
- Brg Fabienne Gigandet

Formation instructeur bâton tactique

- Agte Natacha Hiertzeler

Formation pour instructeurs de tir (Amok)

- Sgtn Tibor Bacso
- Sgtn Michael Groux
- Agt Steve Knabenhans
- Agt Fabrice Fornerod

Cours de cadre et formation continue pour enseignants à Savatan

- Agt Steve Knabenhans

Travail des instructeurs

Instruction de tir et TTI pour les aspirants à l'Académie

- Agt Steve Knabenhans

Approche par compétence – observateur

- App Laurent Mieville

Événements internes**Départs – démissions**

Dates	
30.04.2010	L'agent Sébastien Fleury a démissionné pour poursuivre son activité à la police cantonale fribourgeoise
30.04.2010	L'agente Marie Schuwey a démissionné pour poursuivre son activité à la police cantonale fribourgeoise
30.04.2010	L'agent Serge Oulevey a démissionné pour poursuivre son activité à la police Riviera
30.06.2010	L'agente Caroline Struzka a démissionné pour poursuivre son activité à la police cantonale vaudoise
30.06.2010	L'agent Antony Meillaz a démissionné pour continuer son activité à la police municipale de Lausanne
30.09.2010	Le major Serge Richoz, Commandant et Chef de service de la police municipale, a fait valoir son droit à la retraite.

Engagements

Dates	
01.03.2010	les aspirants Jasmin Ademovic - Bemoît Barraud - Thomas Diem - Christophe Gasser - Christophe Panchaud
01.03.2010	M. Yvan Pislser, police du commerce
01.06.2010	Sgtn Cédric Perrin, qui vient de la police cantonale vaudoise
01.06.2010	Brigadier Nicolas Von Dach, qui vient du privé
01.06.2010	Appointé Stéphane Rodriguez, qui vient du privé
01.07.2010	Appointé Vincent Basile, qui vient de la police d'orbe
01.09.2010	Commandant Pascal Pittet, ancien Chef de la formation de base à l'Académie de police de Savatan

Promotions

Sur proposition du Commandant du Corps de police, la Municipalité a promu :

Dates	
01.01.2010	agte Natacha Hiertzeler au grade d'appointée
01.01.2010	agt Vincent Martinelli au grade d'appointé
01.01.2010	brig Fabienne Gigandet au grade de sergent
01.01.2010	Sgtn Jean-Marc Collet au grade d'adjudant
01.01.2010	Cap Pascal Pittet au grade de Major

La Municipalité a promu le Major Pascal Pittet, Chef de la Sécurité publique, au grade de Major.

DIVISION ADMINISTRATIVE

STATISTIQUES GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2010

Gestion des amendes d'ordre

Amendes	2010	2009	Diff.
Amendes d'ordre (A.O.)	22'141	25'110	-2'969
Rappels A.O.	6'917	7'560	-643
* Rappels A.O.(France)	674	0	0
Sentences municipales (A.O.)	1'933	2'140	-207
Sommations (A.O.)	1'340	1'871	-531
Citations	41	52	-11
Poursuites	1'317	1'403	-86
Actes défaut de biens	530	354	176
Transmissions au Juge d'application des peines	337	383	-46
Contraventions commises par des mineurs	54	39	15
Dénonciations au Règlement de police	401	489	-88
Dénonciations sur domaine privé	1'046	941	105
Encaissements amendes d'ordre	1'290'364	1'452'001	-161'637
Encaissements parcomètres	1'879'868	1'809'478	70'390

* Nouvelle rubrique dès 2010

Rapports administratifs

Rapports administratifs	2010	2009	Diff.
Correspondances police administrative et du commerce	3'381	3'089	292
Correspondances amendes d'ordre	1'374	1'437	-63
Total	4'755	4'526	229

Manifestations

Autorisation de manifestations

Autorisations de manifestations	2010	2009	Diff.
Manifestations sportives	65	64	1
Manifestations publiques diverses (soirées, concerts, spectacles, bals, expositions, brocantes, etc.)	324	288	36
Cirques	4	5	-1
Assemblées, réunions	95	110	-15
Total	488	467	21
Billetterie communale			
Nombre de billets vendus	4'637	4'247	390

Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques

Permis temporaires	2010	2009	Diff.
Etablis	175	199	-24
Exonérés de taxe	14	14	0
Total en francs	24'470	21'680	2'790

Banderoles publicitaires

Banderoles publicitaires - Autorisations délivrées	2010	2009	Diff.
Total autorisations délivrées	20	18	2
Taxes d'autorisation encaissées en francs	3'310	3'150	160

Foires, marchés, utilisation du domaine public

Foires

Mois/année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Janvier	48	36	4	15	31	45	39	36	30
Février	31	33	25	18	21	33	35	32	19
Mars	60	72	70	64	27	70	8	55	47
Avril	67	65	80	72	77	78	70	34	82
Mai	72	70	85	84	63	37	76	57	82
Juin	67	70	97	105	83	22	79	90	90
Juillet	80	77	95	94	84	77	72	83	90
Août	60	67	77	84	65	83	67	54	78
Septembre	30	64	64	85	50	54	69	74	73
Octobre	72	70	18	77	85	50	36	66	9
Novembre	34	51	55	17	60	47	45	16	50
Décembre	78	90	68	95	85	81	65	91	66
Moy./année	58	64	62	68	61	56	55	57	60
Total annuel	699	765	738	810	731	677	661	688	716

Marchés

Locations des emplacements	2010	2009	Diff.
marchés (francs)	38'278	37'560	718
foires (francs)	23'550	22'745	805

Utilisation du domaine public

Utilisation du domaine public	2010	2009	Diff.
Stands de prospection	90	129	-39
Stands d'information	85	132	-47
Stands de vente occasionnels aux marchés (caritatifs, écoles etc.)	62	63	-1
Musiciens de rue - autorisations délivrées	25	104	-79
Musiciens de rue - auditions	3	7	-4
Colportage (domaine public)	25	4	21
Journaux, calendriers	1	2	-1
Etalagistes (tableaux, habits, etc.)	135	165	-30
Animations de rue	38	68	-30
Bus d'information	3	5	-2
Fouilles et dépôts sur la voie publique			
Permis de fouilles	112	77	35
Permis de dépôts	55	47	8

La diminution des autorisations délivrées, au niveau des musiciens de rue provient du fait que depuis le 1^{er} juin 2009, ces derniers sont soumis à une prise d'emploi et doivent solliciter une autorisation cantonale pour exercer leur activité.

Commerces soumis à autorisation

Commerces soumis à autorisation	2010	2009	Diff.
Débits à l'emporter au détail	43	44	-1
Commerces d'occasion	10	34	-24
Traiteurs	5	6	-1
Appareils automatiques	244	229	15

Etablissements publics

Permissions accordées

Etablissements publics	2010	2009	Diff.
Permissions de prolongation (nombre)	2'505	2'805	-300
Autorisations animations musicales (nombre)	94	103	-9
Taxes permissions de prolongation en francs	41'475	45'790	-4'315

Licences

Etablissements publics au bénéfice d'une licence	2010	2009	Diff.
Bar à café	4	5	-1
Buvette	11	11	0
Café-bar	7	9	-2
Café-restaurant	73	69	4
Discothèque	2	2	0
Hôtel (fermeture de l'Hôtel de l'Ecusson Vaudois et du Motel des Bains)	7	7	0
Night-club	2	2	0
Salon de jeux	3	4	-1
Tea-room	17	18	-1
Autorisation spéciale	10	9	1
Total établissements publics	136	136	0

Lotos

51 autorisations (68 lotos) selon le système fribourgeois, ont été accordées à la salle de spectacles de la Marive, durant la saison 2009-2010. Le chiffre d'affaires des lotos s'est monté à Fr. 1'211'999.-- soit Fr. 17'823.-- par loto (Fr.18'347.-- en 2008-2009).

La taxe cantonale s'élève à 6 % des recettes brutes. Par contre, la taxe communale a été abandonnée au 1^{er} janvier 2009 au profit de la perception d'un émolument de Fr. 100.-- par loto.

Lotos	Saison 2009-2010	Saison 2008-2009	Diff.
Autorisations accordées	51	53	-2
Chiffre d'affaires brut	1'211'999	1'284'354	-72'355
Location des cartons	6'650	7'500	-850
Taxes communales encaissées (francs)	5'000	28'862	-23'862

Loteries – Tombolas

Avec l'autorisation de la Direction de police, il a été organisé, en 2010 :

Loteries	2010	2009	Diff.
Nombre	3	4	-1
Billets (nombre)	40'500	42'000	-1'500
Recettes brutes (francs)	85'500	93'000	-7'500

Tombolas	2010	2009	Diff.
Nombre de tombolas (autorisations délivrées)	37	31	6
Billets (nombre)	66'200	57'850	8'350
Recettes brutes (francs)	133'700	93'400	40'300
Emolument communal (en francs)	1'400	1'080	320

La taxe communale (6%) a été abandonnée au profit de la perception d'un émolument communal de Fr. 50.--par loto.

Enquêtes administratives

	2010	2009	Diff.
Naturalisations			
Rapports naturalisations ordinaires	116	73	43
Rapports naturalisations facilitées	62	55	7
Rapports naturalisation art. 22-25-53 LDCV	71	91	-20
Service de la population (SPOP)			
Rapports	43	65	-22
Procès-verbaux d'audition	43	59	-16
Office des poursuites			
Rapports notifications impossibles	350	190	160
Contrôle des habitants			
Rapports de dénonciations	0	0	0
Total rapports	614	442	172
Office des poursuites			
Commandements de payer à traiter	8'898	6'755	2'143
Mandats OP	542	759	-217
Conduites OP	51	84	-33
Recherches d'adresses			
Office des impôts	34	60	-26
Contrôle des habitants	64	30	34
Service communal des finances	45	40	5

Retours poste		224	0	224
Total des recherches d'adresses		367	130	237
Encaissements				
* Commandements de payer reçus (francs)	à Fr. 21.--	156'492	125'769	30'723
Mandats OP	à Fr. 25.--	11'575	15'300	-3'725
Conduites OP	à Fr. 50.--	2'550	4'200	-1'650
Total encaissements		170'617	145'269	25'348
Coûts postaux				
Convocations commandements de payer, naturalisation et SPOP	francs	5'991	5'615	376

Signalisation, marquages et aménagements routiers

Principales modifications durant l'année 2010

Nous avons procédé, durant l'année, à la rénovation ou à la pose à neuf de la signalisation endommagée accidentellement, à l'installation de la signalisation des chantiers provisoires et à celle nécessaire au déroulement des nombreuses manifestations, assuré les déviations du trafic, les réservations de places de parc, ainsi que de multiples petites interventions à la demande.

Nous avons également effectué des contrôles de la signalisation des chantiers mise en place par les entreprises ou par les services communaux, ainsi que vérifié les dispositions prises pour la sécurité des dépôts sur la voie publique.

Le marquage a été rafraîchi dans le cadre d'un programme annuel, confié aux entreprises Traceroute, Weber et Road Art.

Aménagements

- Rue du Valentin : création d'une bande longitudinale pour piétons et déplacement des places de parc sur la chaussée, à la hauteur du N°92.
- Rue du Valentin : modification du régime du stationnement, auparavant libre, par introduction d'une limitation de la durée du parage à 90 minutes, sur les places balisées en épi, peu après le débouché de la rue des Chaînettes

Marquages routiers

- Rues Elie-Bertrand, des Acacias, de la Faïencerie : remise neuf du marquage, après la pose du Microsil
- Chemin de Calamin : marquage complet de la rue
- Parc des Moulins : réfection totale
- Avenue de l'Hippodrome : balisage d'une bande longitudinale pour piétons et de places de parc
- Zones 30 km/h : début des travaux de marquage, consécutivement à une remise en état de celles-ci
- Rue des Uttins : marquage alterné à l'essai de places de parc, suite à une réfection de la rue
- Collège des 4 Marronniers : balisage d'une zone réservée aux transporteurs scolaires devant l'établissement
- Castrum : modification de la géométrie du carrefour, par un marquage au sol et la pose de "trafiblocs" afin de modérer le trafic

Suivi des chantiers (pose signalisation)

- Plus de 60 chantiers ont fait l'objet d'un suivi durant l'année

Réparation, rénovation, entretien

- Remplacement de signaux routiers endommagés ou anciens
- Mise en conformité des locaux de la signalisation selon les remarques de la SUVA
- Durant l'hiver : des barrières Vauban, de la signalisation de chantier et routière

Manifestations

Pose des dispositifs (signalisation, Vauban, Fuster), lors des nombreuses manifestations et divers événements organisés dans la localité, dont notamment : fêtes du Castrum, des Brandons, Journée sans auto, Braderie de la Plaine, anniversaire des Milices vaudoises, Helsana Walking Day, Championnat romand de Bicross, Fête de la Musique, exposition internationale d'orchidées, Comptoir du Nord Vaudois, cirque Knie, Championnat suisse de lasers (régates), championnat de doublette (pétanque), 1^{er} Août, etc.

Divers (marquages)

Intervention légères ou totales sur les 50 rues/secteurs suivants :

- Rue de l'Arsenal, quai des Ateliers, avenue des Bains, chemin de Beauregard, chemin de Calamin, rue des Casernes, du Casino, de Chamblon, des Charmilles, du Cheminet, route de Cheseaux, rue des Condémines, du Curtail-Maillet, d'Entremonts, chemin du Fontenay, rue du Four, de Gasparin, avenue Haldimand, rues Henry-Correvon, de l'Hôpital, des Jordils, route de Lausanne, rues du Levant, des Liserons, de la Maison-Rouge, avenue des 4-Marronniers, rues du Midi, de Montagny, des Moulins, de Neuchâtel, d'Orbe, des Pêcheurs, des Philosophes, avenues Pierre-de-Savoie, de la Plage, rue de la Plaine, route de Pomy, rues des Remparts, Roger de Guimps, chemin des Roseyres, rues Saint-Georges, Saint-Roch, nouvelle route de Sainte-Croix, chemins de la Sallaz, de Sous-Bois, avenue des Sports, rue des Uttins, du Valentin, ruelle Vautier, rue J.-A. Venel

Service des taxis

Le 14 juillet 2010, la Municipalité, sur préavis du Service de la police, accordait un permis de taxi à Monsieur Haci ACIG, né le 08.08.1966, ressortissant turc, domicilié rue de la Villette 11 à Yverdon-les-Bains, Ce dernier œuvra comme chauffeur indépendant pour le compte de M. Jean-Daniel Mérillat, titulaire d'une concession de taxi de type A.

Toutefois, pour des raisons administratives, la SUVA lui refusa le statut d'indépendant le 22 décembre 2010 et M. Haci AGIC mit provisoirement fin à son activité de chauffeur de taxi.

Le 11 novembre 2010, M. Nicola VERRATTI, titulaire d'une concession de type A depuis de nombreuses années, annonçait son désir de mettre un terme à sa carrière de chauffeur de taxi, au 31 décembre 2010, pour profiter d'une retraite bien méritée.

Le 31 décembre 2010, M. Jean-Daniel MERILLAT, également titulaire d'une concession de type A, nous faisait part qu'il cessait son activité de chauffeur de taxi, au 31 décembre 20'10.

Ces deux concession de type A, ainsi libérées, sont en cours d'être repourvues, en fonction de la liste d'attente.

Récapitulation

Service des taxis - situation actuelle	
Concessions de type A (avec place de stationnement)	9
Concessions de type B (sans place de stationnement)	8
Chauffeurs auxiliaires	7

Contrôle des champignons (M. Gilbert Brodard- Bourgeois, expert VAPKO)

Marchés et récoltes particulières destinées à la vente dans les restaurants, du mardi 25 janvier au vendredi 24 décembre 2010.

Le contrôleur a vérifié 4'446,050 kg de champignons frais, contre 4'815,850 kg en 2009, soit 369,800 kg de moins.

97 bulletins de contrôle ont été délivrés (129 en 2009). Le choix se composait de 47 espèces (57 l'an dernier) sur les 126 sortes que comprend la liste officielle, qui est très restrictive.

Des champignons séchés ainsi que des conserves au vinaigre ou à l'huile d'olive figuraient également sur les bancs de marché. Nous relevons la présence, à chaque foire, d'un vendeur établi à Couvet (NE) proposant de grandes quantités de champignons séchés. Il vend essentiellement de la morille séchée venant d'à peu près tous les pays du monde, mais en particulier du Canada, du Cachemire et même de Patagonie. Il propose également de la "Verpe de Bohème", champignon ressemblant un peu à la morille. C'est un cryptogame très rare dans nos régions et qui est même interdit de cueillette (Liste rouge de la protection des champignons.)

A l'heure actuelle, la nouvelle loi sur les denrées alimentaires, qui est devenue très permissive concernant les champignons séchés, offre la possibilité de vendre de la poudre de champignons, voire des produits concassés.

18,200 kg de champignons avariés ou piqués de vers (21,500 kg en 2009) ont été retirés, séquestrés et détruits.

Presque la moitié des champignons commercialisés sur les marchés provient de la culture (de Suisse ou de l'étranger). De nouvelles espèces arrivent des pays orientaux, ce qui permet de répondre à la demande, car les champignons sauvages du pays n'y suffisent pas. Il faut relever, à ce sujet, que le peuple suisse est le plus gros consommateur de champignons au monde.

La vente des champignons coupés et mélangés est autorisée depuis 5 ans sous l'appellation "Mélange coupé". Cette façon de procéder place l'expert devant un réel dilemme, le contrôle étant totalement impossible. 214 kg de champignons présentés sous cette forme ont été vendus au marché, en 2010 (contre 297,750 kg en 2009), heureusement sans incident. Ce type de vente est soumis à l'autocontrôle du vendeur, si bien que l'expert n'est nullement concerné, en cas d'accident. En dehors des périodes de grand froid, nous trouvons 2 bancs de champignons le mardi (3 durant le printemps et l'automne) et 1 le samedi (2 durant le printemps et l'automne).

283 contrôles de récoltes particulières ont été effectués au local et au domicile du Préposé, ainsi que sur les 2 marchés hebdomadaires en 2010 (contre 143 l'année dernière).

		2010	2009	Différence
Bons et comestibles	kg	237.300	155.150	82.150
Mauvais et vénéneux, voire quelques mortels, ou ceux contenus dans des cornets plastique	kg	96.300	55.750	40.550
Total des récoltes particulières	kg	333.600	210.900	122.700

Sur le plan mycologique, l'année 2010, fut sensiblement meilleure que 2009. Mais les conditions atmosphériques, sécheresse et bise, limitèrent les poussées de champignons. Toutefois, quelques récoltes intéressantes ont pu être réalisées, surtout durant le mois de septembre et au début du mois d'octobre.

En raison de l'état déplorable de nos forêts depuis l'ouragan "Lothar" et du travail des bûcherons par la suite, nous pouvons évaluer que les 2/3 de nos sites à champignons ont disparu. Constat très amer et peu réjouissant. Environ 200 espèces de cryptogames ont été

dénombrées en 2010, contre 150 l'année précédente.

Le contrôleur déplore, une fois encore, le manque flagrant de précaution, lors de la cueillette (récoltes sales ou mélangées, sporophores souvent arrachés). De plus en plus de personnes ne présentent qu'un seul spécimen de leur récolte, prétendant connaître le reste. Cette manière de procéder est particulièrement dangereuse, car les confusions possibles sont très nombreuses en mycologie. Malgré toutes les recommandations relayées par les médias, certaines récoltes

sont encore contenues dans des cornets en plastique, ce qui conduit malheureusement à l'élimination complète de la cueillette, la fermentation, dans de tels emballages, étant très rapide et dangereuse.

De nombreux autres cryptogames vénéneux, voire pour certains très toxiques, sont régulièrement retirés des récoltes des particuliers, le reste de la marchandise n'en étant nullement altéré. Contrairement à l'an dernier, où aucune récolte ne contenait la mortelle "Amanite phalloïde", 4 cueillettes, cette année, ont dû être complètement détruites, en raison de la présence de ce redoutable champignon.

Par ailleurs, de nombreux champignons non comestibles (âcres, amers, brûlants, trop poivrés, sentant mauvais, etc.) font partie du rebut, tout comme ceux avariés, pourris, moisissés, piqués de vers, trop vieux ou ayant gelé. Toute cette marchandise est rendue à la nature par le contrôleur lui-même, dans un but uniquement écologique.

Nous avons malheureusement enregistré, en 2010, l'empoisonnement de 3 personnes (hommes) mais heureusement sans trop de gravité. Leur cas n'a pas nécessité une hospitalisation, les imprudents consommateurs ayant été quitte pour une nuit de violentes diarrhées et nausées. Il s'agit d'un empoisonnement typique du tube digestif ne laissant par contre aucune séquelle. C'est le Préposé qui a eu à déterminer le champignon responsable, la cueilleuse étant retournée immédiatement sur les lieux de sa trouvaille, où il restait encore quelques spécimens incriminés. Elle a donc pu lui présenter très rapidement le champignon responsable; il s'agissait du méchant "Tricholome tigré" qui heureusement ne tue pas. Deux pièces (entre 50 et 70 gr) avaient suffi à causer cet empoisonnement. La cueilleuse s'était seulement contentée de l'avis et de l'expertise de sa voisine, qui avait confondu le "Clitocybe nébuleux (comestible) avec le "Tricholome tigré".

De nombreux empoisonnements ont été enregistrés au Centre de toxicologie de Zürich (environ 450), mais aucun cas mortel.

Malheureusement, nos élus fédéraux ont exclu les champignons de la Loi sur la santé publique, estimant que s'agissant d'une denrée alimentaire sauvage, il n'y avait plus à légiférer en la matière. Ils s'en remettent dès lors à l'Association privée "Vapko" pour la formation des futurs contrôleurs et aux Cantons, par l'intermédiaire des Laboratoires cantonaux des denrées alimentaires, pour faire perdurer le contrôle des champignons, qui a tout de même été reconnu nécessaire. Cette institution, unique au monde, a fait ses preuves depuis plus de 100 ans en Suisse et suscite l'intérêt de tous nos pays voisins.

Les futurs contrôleurs de champignons n'auront plus droit au "Diplôme Fédéral"; ils porteront dorénavant de titre d' "Expert Vapko" des champignons; le diplôme afférent sera délivré par cette association privée, que Berne a reconnue comme seul organisme officiel de formation; les contrôleurs resteront des agents de la santé publique.

Fréquemment sollicité par des personnes en quête de conseils, de renseignements sur la consommation, la conservation des champignons ou sur la protection de la flore fongique, ce service à la population doit subsister.

Pour ce qui concerne la ville d'Yverdon-les-Bains et ses environs, le local de contrôle se situe aux Anciennes-Casernes (pavillon des officiers) au 1^{er} étage, dans l'une des pièces louée à la Société mycologique du Nord vaudois. Il est ouvert en automne, dès mi-septembre et jusqu'à la fin des poussées fongiques de novembre, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 15h00 à 18h30. Dans les cas urgents, le contrôleur peut être atteint en tout temps à son domicile à Cronay, moyennant un avis téléphonique préalable au 024/ 433.13.78. De plus, il peut être rencontré tous les jours de marché, (mardis et samedis) de 10h00 à 12h00, à proximité des bancs de champignons.

Relevons encore que le préposé la Ville d'Yverdon-les-Bains assure également, depuis 2009, le contrôle des champignons pour la Commune d'Orbe, en raison de la démission de la titulaire du lieu, pour cause de santé.

Service des inhumations

Service des inhumations	2010	2009	Diff.
Dossiers traités (toutes catégories confondues)	660	570	90
Occupation des chambres mortuaires	430	373	57
- Personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	246	208	38
- Personnes domiciliées à l'extérieur	184	165	19
Etablissement de permis d'inhumer - d'incinérer	256	240	16
Cérémonies funèbres à Yverdon-les-Bains	299	253	46
- à la Chapelle du Centre funéraire	256	211	45
- dans d'autres lieux de culte (Temple, St-Pierre, etc.)	43	42	1
Affichage de cartes mortuaires	159	124	35
Soudages	10	6	4
Exhumations de corps	0	0	0
Inhumations à la ligne	39	37	2
Inhumations en concession	4	3	1
Incinérations de personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	215	180	35
Dépôt de cendres au Souvenir/Repos	147	142	5
Dépôt de cendres au Carré des Anges (dès août 2007)	11	7	4
Dépôt de cendres au Columbarium	23	35	-12
Dépôt de cendres en tombe cinéraire	16	11	5
Dépôt de cendres sur tombe existante	23	14	9

Camping des Iris

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, le camping des Iris est placé sous la responsabilité de M. Pierre Moennoz, gérant.

Camping des Iris	2010	2009	Diff.
Nombre de nuitées adultes : tentes	4'242	6'181	-1'939
Nombre de nuitées adultes : caravanes + bus camping	3'399	3'809	-410
Nombre de nuitées enfants (tentes + caravanes)	1'985	2'597	-612
Total des nuitées	9'626	12'587	-2'961
Total des recettes en francs	357'374	390'952	-33'578
Emplacements loués à la saison	175	175	0
Total des nuitées résidents (estimation)	5'000		
(les nuitées des résidents ne sont pas comptabilisées, mais encaissées selon un forfait)			

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total au 31.12.10	Total au 31.12.09	Diff.
Suisses	6'731	8'285	1'435	1'353	17'804	17'469	335
Etrangers Permis B et C	3'920	3'432	957	943	9'252	9'081	171
Total population établie	10'651	11'717	2'392	2'296	27'056	26'550	506
					0	0	
Courte durée (L)	80	32	7	7	126	121	5
Admis provisoires (F)	116	101	25	36	278	273	5
Requérants (N & attest.)	38	23	12	10	83	157	-74
Autres + en suspens	29	25	10	13	77	114	-37
Total étrangers non établis	263	181	54	66	564	665	-101
POPULATION TOTALE	10'914	11'898	2'446	2'362	27'620	27'215	405
Résidences secondaires	156	140	10	10	316	322	-6
POPULATION RESIDENTE	11'070	12'038	2'456	2'372	27'936	27'537	399
Frontaliers	1'159	496			1'655	1'377	278

Commentaire : le chiffre officiel de la population établie, publié par le Service Cantonal de la Statistique, est de 27'070 personnes ; la différence avec le résultat de nos extractions est donc minime.

Mutations enregistrées

	2010	2009
Mariages	185	188
Séparations	110	105
Divorces	119	135
Décès	282	246
Changement de nom *	223	
Naturalisations	286	259
Arrivées et retours	2'683	2'535
Départs	1'824	1'603
Naissances	330	326
Déménagement au sein de la commune	1'961	1'964
Total des mutations	8'003	7'361

Registre des électeurs

Electeurs inscrits / dernier rôle levé de l'année		
	2010	2009
Femmes suisses	7989	7868
Hommes suisses	6422	6365
Femmes étrangères	1950	1886
Hommes étrangers	2294	2211
Total	18655	18330
	2010	2009
Initiatives et référendums contrôlés	18	20
Nombres de signatures validées	4487	4206

Insérer tableau hab32-10

Papiers délivrés

	2010	2009
Cartes d'identité enfants	474	712
Cartes d'identité adultes	876	1'239
Total cartes d'identité	1'350	1'951
Passeports enfants	72	414
Passeports adultes	71	519
Total passeports *	143	933
Bons de réduction Travys **	102	
Attest. de résidence ou d'établissement, cert.vie	2'867	4'976
Attest. de résidence gratuites pour le chômage	1'744	1'735
Attestations de départ	257	186
Demandes de renseignements	4'547	4'092
Permis étrangers délivrés et renouvelés	4'882	4'873
Personnes reçues à nos guichets (y.c. naturalisations)	24'225	26'631

*Tâche reprise par le canton en mars 2010

** Nouvelle tâche depuis décembre 2010

Naturalisations

Secteur des Naturalisations		
	2010	2009
Dossiers déposés	173	126
Dont : procédure ordinaire	76	40
Facilitées et 2ème génération	67	86
Nombre de personnes concernées	229	166
Décisions municipales	123	116
Dossiers traités	261	294

Commentaires

Durant l'année 2010, les opérations liées à l'harmonisation des registres en vue du recensement fédéral ont été menées à bien, grâce à l'engagement de l'ensemble de l'équipe.

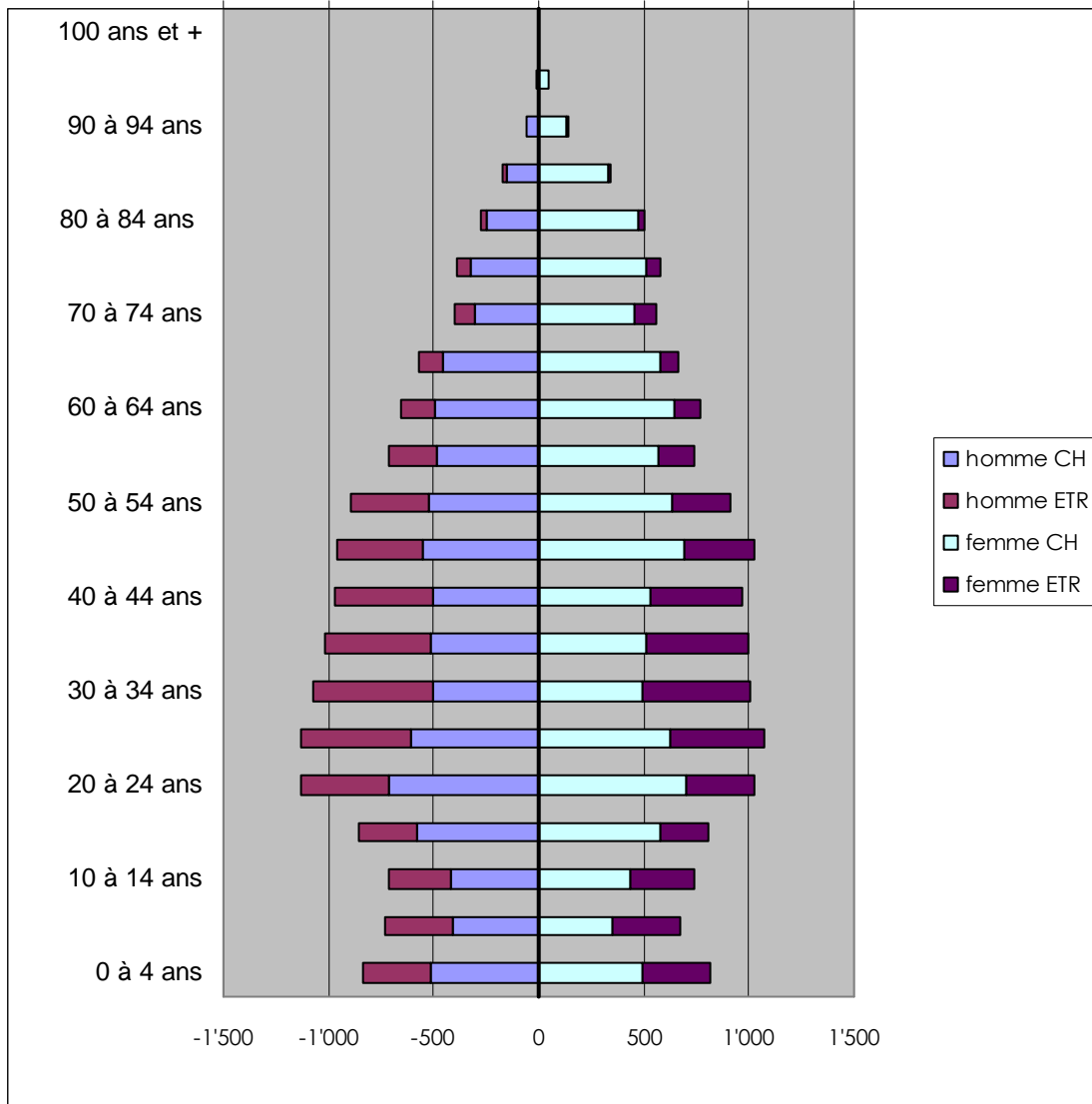
Depuis le mois de mars 2010, les passeports sont biométriques et se font à Lausanne.

Perspectives

Dès janvier 2011, les cartes pour étrangers non européens comportent également les données biométriques, et les intéressés doivent aussi se rendre à Lausanne pour la prise des données.

Les opérations liées à l'Harmonisation des Registres suivent leur cours. La prochaine étape est l'attribution d'un numéro de logement à chaque habitant. Nous mettrons tout en œuvre pour relever ce défi.

Pyramide des âges



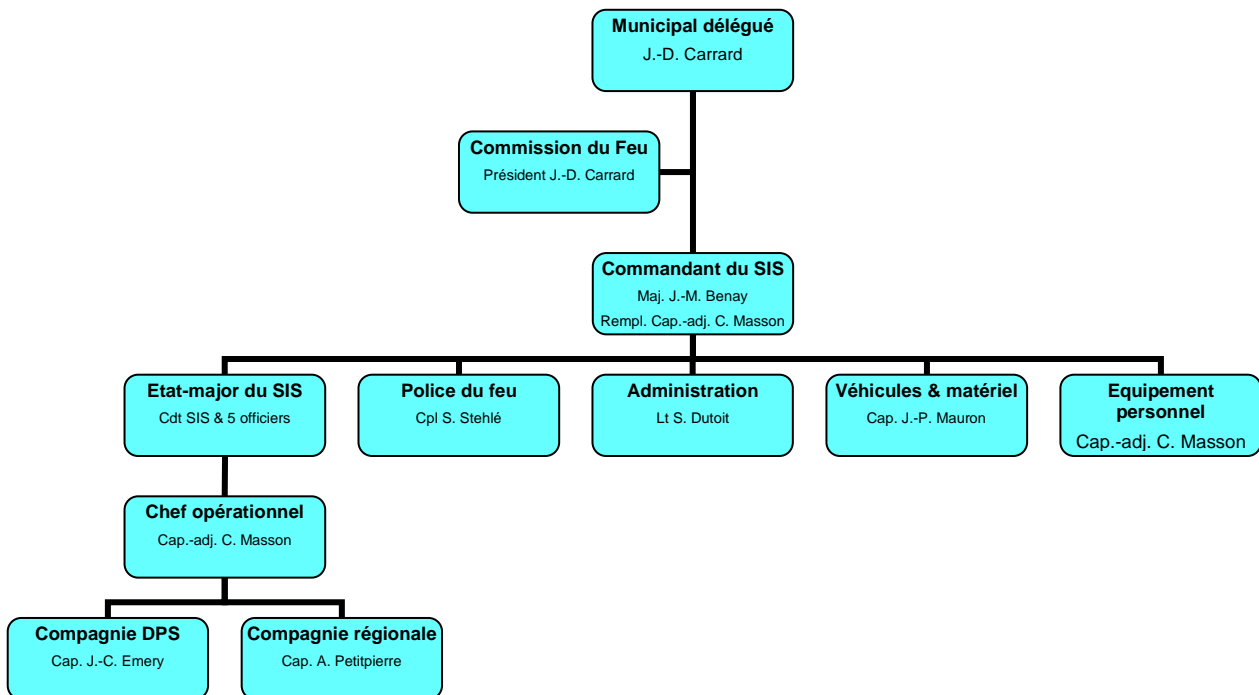
SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS)

Au 1^{er} janvier 2010, le Service Incendie et Secours se présente comme suit :

Etat-Major

- Le Commandant, Chef de service, maj Jean-Michel Benay ;
- Le remplaçant du Commandant et chef opérationnel, cap-adj Christophe Masson ;
- Le quartier-maître, cap Olivier Jaquier ;
- Le responsable du matériel, cap Jean-Paul Mauron ;
- Le responsable de l'instruction ARI, cap Pascal Livet ;
- Le responsable des plans d'interventions, cap Eric Morleo ;
- Secrétariat, app Isabelle Bonhôte.

Organigramme du SIS



Effectif du SIS

Au 1^{er} janvier 2010, l'effectif du bataillon du SIS était de 83 personnes, soit une augmentation de 4 unités par rapport à l'année précédente. Malgré ces petites fluctuations, l'effectif reste stable dans le temps. L'organisation dans laquelle s'intègre cet effectif est la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
Etat-major	6			6
Compagnie DPS	7	11	36	54
Compagnie Régionale	1	3	19	23
Total	14	14	55	83

Rapport d'activités du SIS

Le rapport d'activités du SIS pour l'année 2010 a eu lieu le vendredi 17 décembre à l'Aula Magna en présence des Autorités de la ville et des représentants des instances cantonales.

Commission du Feu

Cette commission est composée de Monsieur Jean-Daniel Carrard, Conseiller Municipal et Président de la Commission, Monsieur Roland Büttiker, Madame Heidi Botteron, Monsieur Pascal Fer, Monsieur Pascal Gafner, Monsieur Walter Müller, Monsieur Etienne Mutrux, Monsieur Roger Randin et de l'Etat-major du SIS. Les PV de séances sont tenus par l'app Isabelle Bonhôte.

Personnel du SIS

Une constante dans le registre des préoccupations est le recrutement du personnel de milice. Toutefois, cette année, sans prétendre à être classée dans les grands millésimes, elle s'est révélée être un bon cru. Un mailing personnel adressé à environ huit-cents habitants de la ville âgés de 21 et 25 ans, un accès aisé sur notre site Internet et un reportage motivant paru dans « La Région », ont déplacé une quarantaine de personnes pour les deux soirées d'information organisées à la caserne du SIS. C'est finalement dix-sept personnes qui seront incorporées au 1er janvier 2011.

L'engagement par la ville d'Yverdon-les-Bains, fin 2009, d'un cinquième sapeur-pompier permanent à temps plein, a démontré tout au

long de cette année le bien-fondé de cette augmentation de personnel permanent. Rapidement intégré, il a, sur le plan administratif, uniformisé et adapté les procédures de facturation, saisie et suivi des rapports d'interventions, mutations dans le fichier du personnel de milice. Sur le plan opérationnel, avec un grade d'officier, il complète efficacement les effectifs pour les alarmes en journée.

Si, en valeur absolue, l'effectif du SIS reste stable d'une année à l'autre, les nouveaux arrivants compensant les départs, l'expérience et la connaissance de l'intervention se perdent. Le développement de la collaboration avec d'autres grands corps est indispensable et à très court terme l'engagement de sapeurs-pompiers permanents supplémentaires est inéluctable.

Parmi d'autres, relevons l'apparition d'une nouvelle directive administrative qui touche aussi bien les sapeurs-pompiers permanents que les miliciens. Le Service des Automobiles et de la Navigation a décidé que les contrôles médicaux pour tous les détenteurs de permis poids lourds seront centralisés dans un centre agréé à Lausanne. Un délai d'une année, pour la mise en œuvre de cette directive, a été demandé est obtenu pour permettre d'étudier la possibilité de concilier ces examens avec les examens sévères pour le service de la protection respiratoire, fait par un autre médecin agréé, et examens qui n'ont pas la même périodicité. La gestion de ces directives relève souvent du casse-tête et engendre des dépenses importantes.

Reste la problématique de la fiscalisation des soldes. Si une solution se profile sur le plan fédéral, il faudra reprendre le sujet sur le plan cantonal.

Le groupe « Matériel »

En complément indispensable aux cinq permanents, nous avons la chance dans notre corps de disposer de personnel compétent et très professionnel et surtout disponible malgré leur statut de milicien. Cette équipe, très dynamique et motivée, nous assure des travaux de modifications d'agencement, de construction, d'entretien, de réparation et de nettoyage.

Quelques chiffres pour les 14 personnes qui composent l'équipe du matériel :

- 1'665 heures pour l'entretien du matériel et du bâtiment, le rétablissement après les exercices et les interventions ;
- 343 heures pour l'entretien et le rétablissement des appareils pour la protection respiratoire, soit 600 appareils traités ;
- 430 heures pour la réparation et les contrôles périodiques des appareils respiratoires du nord du canton ;
- Soit un total de 2'438 heures.

Démissions

En cours d'année et pour le 31 décembre 2010, 8 personnes ont démissionné pour des raisons diverses. Elles représentent env.10 % de l'effectif.

Il s'agit des personnes suivantes:

- Sergent : Jean-Claude Perey ;
- Appointé : Patrick Gosteli ;
- Sapeurs : Laure Leuenberger ; Roberto Dottorello ; Alexandre Ferrara ; Simon Weisflog ; Romain Jaquier
- Recrues : Maude Duvoisin ; Claudie Recordon.

Distinctions pour années de service

Années d'activités	Grades	Noms
• 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaine • Sapeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Julien Verrey • Gianluca Gualerzi • Didier Schmid • David Waekerlin
• 20 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Sergent-major 	<ul style="list-style-type: none"> • Thierry Hofmann
• 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Major 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel Benay

**Promotions sous-officiers avec effet au 1er janvier 2010**

Grades	Noms	Promotions
<ul style="list-style-type: none"> Sapeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Veronica Pereira Christophe Lüthi Ali Maliki Gianluca Gualerzi Paulo Da Silva Olivera 	<ul style="list-style-type: none"> Distinction d'appointé
<ul style="list-style-type: none"> Sapeur Appointés 	<ul style="list-style-type: none"> Christopher Hose Serge Stehlé Laurent Favre 	<ul style="list-style-type: none"> Promu au grade de caporal
<ul style="list-style-type: none"> Sapeur Caporal 	<ul style="list-style-type: none"> Thierry Grünig Eric Stauffer 	<ul style="list-style-type: none"> Promu au grade de sergent

Groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Ce groupe formé de 16 filles et garçons, âgés de 10 à 18 ans, suivent une formation de base de sapeurs-pompiers, formation dispensée le mercredi et le samedi par des officiers et sous-officiers du SIS. Chaque année, une course d'étude est organisée avec ce groupe. Au mois de juin, ils se sont déplacés chez leurs confrères valaisans de Monthey pour y suivre une journée de formation. Début novembre, le groupe s'est déplacé à Pontarlier pour la visite de la nouvelle caserne de nos collègues français.

Régionalisation de la défense incendie

En adoptant, au début de l'année 2010, la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours, le Grand Conseil a ancré deux principes de base. Un service basé essentiellement sur le principe du volontariat et la définition d'un standard cantonal de sécurité. Le principe du volontariat permet de limiter drastiquement les coûts de cette organisation. Selon une projection faite par l'ECA, la professionnalisation des sapeurs-pompiers du canton coûterait environ 10 fois plus cher que le principe du volontariat. Mais le citoyen, quels secours veut-il ? En intervention, confronté à la réalité du terrain, le constat est sans équivoque. Le citoyen veut des secours rapides et performants et ses exigences s'amplifient d'années en années. Pour minimiser les temps de déplacements, de

nouveaux sites équipés de moyens d'intervention ont été désignés dans le cadre du standard cantonal de sécurité. Le matériel est un des éléments nécessaires, mais les ressources humaines, sont, elles, un élément clé. Pour être centre d'intervention régional, il ne suffit pas de le décréter simplement. Les commandants qui m'ont précédé ont mis en place et développé cette culture d'engagement, d'acceptation des contraintes de service, d'esprit de corps, de professionnalisme. Un autre élément clé sont les Autorités, notre Municipalité dont le SIS dépend directement. Le soutien financier, la confiance et la reconnaissance que la Municipalité apporte à son service incendie et secours est aussi une longue tradition. Ce binôme Municipalité/SIS est aujourd'hui très performant. Ne pas le laisser éclater, affirmer vouloir légitimement en garder la maîtrise est une assurance de pérennité non seulement pour la ville, mais aussi pour la région.

Interventions**Changement du mode d'alarme**

Le Centre de traitement des Alarmes a fondamentalement modifié le mode d'alarmer les secours. Auparavant, un ou plusieurs groupes de personnes étaient alarmés pour un événement, feux, accidents, etc. Ces groupes intervenaient avec leurs propres moyens. Si la volonté de diminuer des doublons sur un site intervention est compréhensible, le fait d'alarmer maintenant des moyens issus de diverses casernes, complique considérablement l'organisation des groupes



de personnes. Pour illustration, deux exemples : Un incendie à Rovray. La tonne-pompe et le transport de tuyaux d'Yvonand sont alarmés. L'échelle-auto, le véhicule de protection respiratoire et le véhicule de transmissions d'Yverdon sont alarmés en renfort. Autre exemple : un incendie dans Le Vully : la tonne-pompe d'Avenches est alarmée. L'échelle-auto et le transport de tuyaux de Payerne sont alarmés. Le véhicule de transmissions d'Yverdon est alarmé. A ce stade tout paraît bien organisé. Mais regardons ça de plus près. Pour desservir une échelle-auto il faut : trois personnes, dont au moins deux doivent être chauffeurs poids lourds et machinistes échelle. Pour desservir une tonne-pompe il faut : cinq personnes, dont au moins deux sont chauffeurs poids lourds et machinistes tonne-pompe et trois porteurs d'appareils respiratoires. En ajoutant encore les qualifications pour le personnel qui doit desservir les véhicules pionniers, chimiques, défense contre hydrocarbure, le nombre de combinaisons possibles rivalise avec celui de la loterie à numéros. A la différence près que nous, nous devons toujours jouer la combinaison gagnante. Alors, pour avoir les bonnes personnes, avec le bon véhicule, au bon moment, il faut une organisation rigide et un personnel souple. Notre organisation actuelle doit encore être affinée et optimisée, mais l'incidence contraignante sur les services de piquets est tangible.

Nombre et types d'intervention

Le nombre d'interventions en 2010 est pratiquement égal à celui de l'année passée, soit 460 sorties contre 467 en 2009 et 401 en 2008. Elles représentent un total de 4'509 heures.

207 sorties, soit environ le 45 % des sorties, se sont produites les jours ouvrables entre 7h00 et 18h00.

Les principales activités sont :

- 85 interventions pour des feux dans des bâtiments ;
- 4 interventions pour feux de cheminées ;
- 8 interventions pour feux d'étroubles ou broussailles ;
- 3 interventions pour feux de forêts ;
- 14 interventions pour feux de voitures et véhicules divers ;
- 7 interventions pour feux divers ;
- 3 interventions pour alarmes automatiques avec détection justifiées ;

- 25 interventions pour alarmes automatiques défauts techniques ;
- 47 interventions pour alarmes automatiques ou boutons poussoirs non justifiées ;
- 6 interventions pour incidents techniques ;
- 6 interventions pour désincarcérations et pionnier ;
- 104 interventions pour pollutions et défense contre hydrocarbures ;
- 46 interventions pour le sauvetage de personnes bloquées dans un ascenseur et assistance ;
- 6 interventions pour le sauvetage d'animaux ;
- 62 interventions pour prévention diverses et suite à des intempéries ;
- 34 interventions pour inondations par accidents ou usure ;

Instruction et formation

La compagnie régionale se compose d'une quarantaine de recrues, issues des communes d'Yverdon-les-Bains, Concise, Grandson et Yvonand, qui vont suivre une formation de base pendant deux ans. A la fin de chaque année, un examen pratique et théorique permet d'évaluer le niveau des connaissances de chacun avant d'être incorporé dans la compagnie DPS et les groupes d'alarmes.

Quant au personnel incorporé dans la compagnie DPS, il a entraîné et perfectionné ses connaissances dans les multiples domaines d'interventions : feux d'appartements, de véhicules, incendies de forêts, secours routier et accidents, pollutions et atteintes à l'environnement et accidents impliquant des produits chimiques. Plusieurs heures de formation ont également été dispensées pour se familiariser avec du nouveau matériel.

Les cours de cadres ont été organisés à Yverdon-les-Bains et à Concise. Trois axes principaux lors d'une journée et de deux soirées de formation. Instruction de détail sur les engins de base, engagement des produits mouillant et moussant sur des feux de classes A et B, la donnée d'ordres du chef d'intervention.

Un engagement de grande envergure baptisé « Horus », destiné à entraîner la collaboration entre les partenaires de la chaîne de

sauvetage, a mobilisé environ 200 personnes sur l'ancien site de Dubath SA à la rue Haldimand. L'Armée, la PCi, la Police, les ambulances ont pu tirer de nombreux enseignements au terme de cet exercice pratique et réaliste.

Bilan 2010 : un total de 7'822 heures de formation et cours divers.

Caserne et locaux

Au cours de cette année, nous pouvons citer la réfection et le réagencement de l'atelier matériel, l'achat de diverses machines de travail, l'installation d'un sécheur sur le circuit d'air comprimé. Un nouveau système de lavage à haute pression a également été installé sur notre machine à tuyaux. Ce système avec des buses projetant l'eau à une pression de 90 bars répond pleinement aux exigences actuelles en termes d'économie d'énergie, tant sur la consommation d'eau que d'électricité.

Acquisition de véhicule et matériel

En complément du remplacement courant du matériel, on peut souligner quelques acquisitions particulières :

Le Conseil communal a validé le remplacement de la « Renault 19 », âgée de 21 ans et passablement essoufflée, qui a fait place à une « Volvo V50 ». Véhicule moderne et performant, propulsé par un puissant moteur diesel, il répond parfaitement à nos attentes, autant en tant que véhicule de chef d'intervention, que pour tous nos déplacements quotidiens ainsi que l'utilisation par nos sapeurs pour se rendre aux différents cours cantonaux.

Autre changement important cette année, le remplacement par le SEVEN de notre équipement pour les interventions chimique. Les nouveaux scaphandres, beaucoup plus pratique et plus rapidement engageable, sont du type à usage unique ou jetable. Cette méthode a l'avantage d'un encombrement nettement moins important et ne nécessite plus de contrôle périodique complet de l'enveloppe ou encore un rétablissement conséquent après utilisation.

Du côté du matériel de la protection respiratoire, l'ECA a remplacé cette année toutes nos bouteilles d'air comprimé. Equipée d'un robinet avec une mollette de couleur bleue, atteste que la vanne possède un limiteur de débit. Celui-ci garanti, en cas de

rupture de la vanne, que la bouteille ne devienne un missile incontrôlable et meurtrier, les bouteilles étant remplies a une pression de 300 bars. Une nouvelle tête de contrôle nous a également été livrée. Servant à la vérification du bon fonctionnement de nos appareils après leur utilisation, elle bénéficie de technologie moderne pour un contrôle encore plus précis et performant. Tous nos préposés à l'entretien recevront une formation en début d'année.

Acquisition d'une plaque vibrante pour les interventions DCH sur routes.

Pour anticiper le retrait annoncé pour l'année prochaine des appareils respiratoires de type BG4 (circuit fermé à oxygène), qui seront remplacés par des appareils bi-bouteilles à air comprimé, divers projets d'implantation dans les véhicules sont en cours d'étude. L'instruction et la maintenance devront aussi être adaptées à ces appareils. D'autre part, les véhicules de protection respiratoire qui sont en fin de vie, c'est le cas entre autres pour celui du SIS, ne seront pas remplacés par l'ECA. Le matériel de protection respiratoire sera transporté dès lors dans des remorques. Ce changement fait perdre un confort aux intervenants en leur supprimant un abri pour se changer, subsistances et boissons indispensables. Là encore, le SIS devra adapter ses propres véhicules et son mode de travail à cette nouvelle situation. Il faut aussi remarquer que le remplacement de nos tenues lourdes chimiques par des tenues à usage unique plus confortables et performantes va, dans ce cas, nous simplifier grandement les contrôles, la maintenance et l'intervention.

Police du feu

La police du feu, est de plus en plus sollicitée pour traiter principalement :

- De la sécurité feu, chemins de fuite, évacuation des personnes, respect des exigences AEAI lors de manifestations ;
- Commission de construction, accès aux bâtiments, normes de construction, sécurité feu dans les établissements publics ;
- Visites et contrôles avec la Commission de salubrité.

Il sera certainement nécessaire d'augmenter la capacité de ce poste. Coordonner et renforcer la collaboration avec URBAT.



Activités diverses

Concours de la Fédération Vaudoise à Crissier samedi 1er mai 2010

Pour le SIS, une équipe dans la catégorie « Combiné », sous les ordres du sgt Thierry Marendaz, était engagée.

Le résultat obtenu est :

« Combiné B »

Une 1ère place avec mention « Très bien ».

Félicitations et remerciements à tous les participants et aux officiers qui ont entraîné cette équipe.

Les traditionnels Pique-nique et rallye du SIS

Le dimanche 27 juin était organisé le traditionnel pique-nique et rallye pédestre du SIS. Concocté par M. Pascal Blum ex-président du Conseil communal, c'est plus de 100 personnes qui ont participé à cette journée magnifique. Vingt-trois équipes se sont disputées la très convoitée première place. Au final, c'est l'équipe de la famille Morleo qui remporte le toujours prestigieux 1er prix : l'organisation du rallye 2011. Ce sera le 32ème rallye et le 36ème pique-nique. Félicitations et remerciements à tous.

Téléthon

Le Lt Stéfan Dutoit et le sgtm Thierry Hofmann ont organisé le Téléthon 2010. Une soupe aux pois préparée avec ses complices Patrick Gosteli, Serge Stehlé et Bastien Raymondaz a réchauffé plus d'un passant sur la place Pestalozzi. Diverses actions en ville ont permis de récolter plus de Frs 14'500.--. Un grand merci à tous ces bénévoles et aux généreux donateurs.

Passeport vacances

Pendant les vacances scolaires d'automne, nous accueillons traditionnellement, à la caserne du SIS, une soixantaine d'écoliers dans le cadre de « Passeport vacances ». C'était pour eux l'occasion de découvrir les différentes missions confiées aux sapeurs-pompiers, d'apprendre à éteindre un feu de friteuse, d'assister à la découpe d'une voiture, d'être attentifs à quelques conseils, et terminer cet après-midi par un tour en camion.

A l'horizon de 2011 ?

Une date à retenir. Samedi 8 octobre 2011 à 14h00 sur la place Pestalozzi. « Revue quinquennale du SIS ».

Mais aussi pour 2011, notre organisation associée à notre savoir-faire, nous permettront de faire face aux changements, d'assimiler et de s'adapter à de nouvelles situations. Quant à la population de notre ville et de la région, elle pourra toujours compter sur notre attachement à nos valeurs de sapeurs-pompiers pour répondre en tout temps à ses multiples attentes.

SECRETARIAT AUX SPORTS

Nos activités

En 2010, les activités du secrétariat aux sports peuvent se présenter comme suit :

- Gestion des plannings d'utilisation et entretien des installations :
 - stade municipal
 - patinoire
 - piscine couverte
 - piscine plein air
 - patinoire mobile
- Gestion des plannings d'utilisation des salles de gymnastique et rythmique en dehors des heures scolaires et durant les vacances scolaires ;
- Gestion du bus du secrétariat aux sports mis à la disposition des sociétés sportives et services communaux ;
- Coordination des activités de la commission :
 - de la patinoire-piscines (sociétés principales utilisatrices et entretien)
 - des sports (distribution d'aides financières aux sociétés sportives)
 - du stade (sociétés principales utilisatrices et entretien)
- Coordination des activités du conseil d'administration du Manège et Centre Equestre d'Yverdon-les-Bains SA
- Membre de la commission des Rives du Lac
- Distribution du fonds d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois présentant des résultats significatifs au niveau régional et national



- Organisation et aide à l'organisation :
 - Urban Training
 - Midnight sports
 - 6^{ème} Festival Sportif Yverdonnois incluant la semaine Yverdon Bouge !
 - 6^{ème} camp des jeunes
- Accueil d'équipes étrangères au stade municipal pour des stages d'entraînements. En 2010, R.C. Deportivo La Coruña
- Participation à la mise en place de nouveaux projets :
 - Parcours de Nordic Walking
 - Salle multisports aux Iles
 - Triathlon d'Yverdon-les-Bains
 - Skate Park
 - Piste de BMX
- Participation aux activités de l'association suisse des services des sports (ASSS)

Développement de quelques-unes de nos activités

Fonds d'aide aux jeunes sportifs

Le secrétariat aux sports, grâce au fonds d'aide aux jeunes sportifs a pu soutenir plusieurs jeunes sportifs émérites dont le palmarès national, mais également international est prometteur. En 2010, Sullivan Brunet, jeune coureur de demi-fond, Anthony Dumarteray, joueur de badminton et Sébastien Testuz, duathlonien ont ainsi pu compter sur le soutien du fonds d'aide aux jeunes sportifs.

Urban Training

Urban Trainning est un concept innovant et moderne au cœur de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Encadré par des coaches professionnels, Urban-Training propose un parcours sportif d'une heure en ville et dans ses magnifiques parcs à toutes les personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la ville d'Yverdon-les-Bains et de partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les participants font des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Les yverdonnois ont pu profiter de cette activité durant 1 heure tous les jeudis soirs du 10 juin au 22 septembre.

Midnight Sports

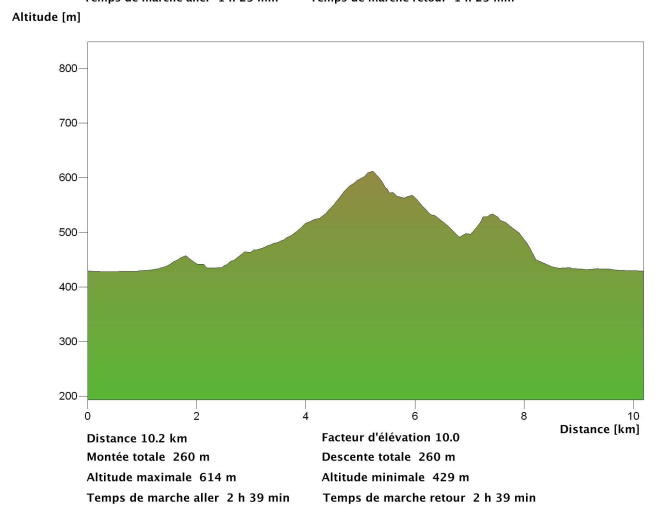
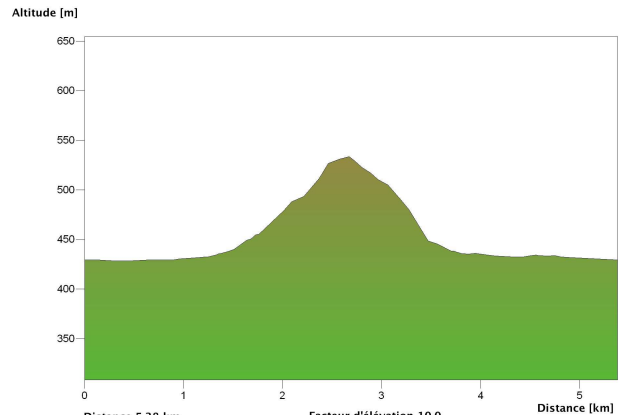
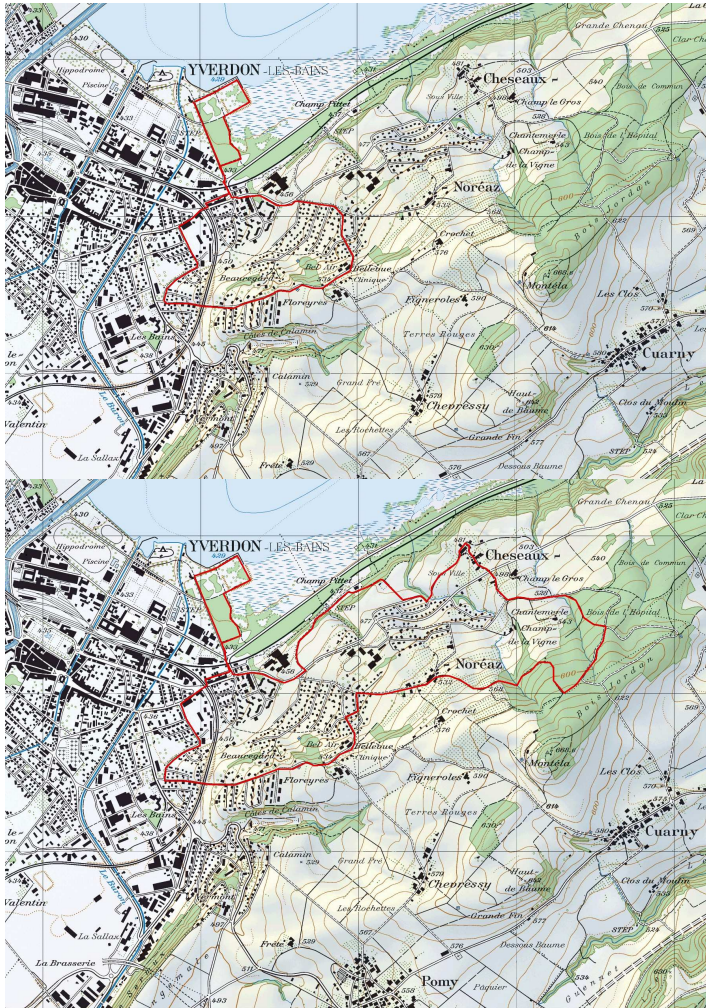
Afin d'offrir des structures d'accueil le samedi soir aux jeunes âgés entre 13 et 18 ans et ainsi leur proposer une alternative à rester dans la rue, l'association Midnight soutenue par le Service des Sports et le Service de l'Education et de la Jeunesse ouvre la salle de gym de la Marive le samedi soir de 20h30 à 23h00 afin d'y pratiquer une multitude de sports proposés, en accord avec les jeunes présents, par les coaches.

Le fil conducteur de ce projet est de responsabiliser un maximum les jeunes en leur permettant de prendre part aux discussions et aux décisions, mais également en leur offrant la possibilité de prendre en main des mini-projets tels que la buvette. Il s'agit d'une activité ouverte à tous les jeunes âgés de 13 à 18 ans.



Parcours de Nordic Walking

Afin de palier à un manque depuis la disparition du parcours santé (vita) au bord du lac, le secrétariat aux sports en collaboration avec la ligue de la santé à développé 2 parcours santé de 5 et 10 km qui verront le jour en mai 2011.



swisstopo Suisse Map © 2005, Office fédéral de topographie, CH-3084 Naters

Skate Park

Les communes d'Yverdon-les-Bains et Grandson ont décidé de s'unir pour soutenir le projet de création d'un Skate Park en collaboration avec l'association Riders in Paradise, association constituée en 2010 pour mener à bien ce projet.

La création du Skate Park sur le terrain des Tuileries de Grandson (entre la STEP et le terrain de football) doit encore passer devant les conseils communaux d'Yverdon-les-Bains et de Grandson pour voir le jour. En cas d'acceptation par ces derniers, les travaux pourront débuter dans le courant du 2ème semestre 2011.

Piste de BMX

En mars 2010, les clubs de BMX d'Yverdon-les-Bains et de Grandson ont décidé de fusionner et de créer BMX Yverdon-Grandson l'association afin d'unir leur force et de développer la piste de BMX déjà existante aux Tuileries de Grandson. L'agrandissement de cette nouvelle piste de BMX aux normes de l'UCI (Union Cycliste Internationale) permettra de répondre à leurs besoins, mais aussi d'accueillir des événements internationaux.

Afin de soutenir ce projet et lui permettre de voir le jour, les communes d'Yverdon-les-Bains et de Grandson ont également décidé de collaborer ensemble. Le conseil communal de Grandson a déjà donné son accord pour l'agrandissement et la mise aux normes de ces installations. Le conseil communal d'Yverdon-les-Bains, quant à lui, prendra une décision lors de sa séance du mois d'avril 2011.

En cas d'acceptation par le conseil communal d'Yverdon-les-Bains, les travaux pourront débuter au début 2011. La piste pourrait ainsi être opérationnelle à la fin du printemps 2011.

Quelques chiffres

Fonds d'aide aux sociétés sportives

12 sociétés sportives yverdonnoises ont bénéficié du fonds afin de les aider à réaliser quelques 22 projets (camps, équipements vestimentaires, matériel) pour un montant total de Frs 39'200.-.

Camps des jeunes

En 2010, le camp des jeunes s'est déroulé du 5 au 9 juillet. Ce ne sont pas moins de 25 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 85 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées par Blaise Brocard, Céline Dupuis et Ornella Dumartheray.

Le BMX et la capoeira sont venus compléter le programme variés de cette semaine sportive.

Festival Sportif Yverdonnois

11 épreuves sportives ainsi que la semaine Yverdon Bouge ont été proposées gratuitement entre le 23 avril et le 28 novembre 2011 à la population d'Yverdon et des environs représentée par quelques 115 citoyens de tout âge.

La patinoire

Ouverture : du 20 juillet 2010 au 12 mars 2011

Les clubs utilisateurs principaux sont le Hockey Club Yverdon-les-Bains et le Club de Patinage Artistique.

En dehors des heures d'utilisation de la glace par ces deux clubs et de celles réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h30 à 16h30), la patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, le HC Dahu, le HC Malley ou encore le Lausanne Vipers.

Fréquentation du public (entrées payantes) :

Publics	Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS	Familles
Entrées	1'316	2'782	454	4'741

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements	Entrées	
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	3'650
	Secondaires	8'459
	CPNV	718
	Gymnase	672
	Passeport découverte	3
	Passeport vacances	42
	Passeport ado	55
	Fondations	644
Arr. Grandson	Primaires	659
	Secondaires	1'135

Plateau du Jorat	Primaires	105
	Secondaires	234
Estavayer		46
Yvonand		249
Echallens		162
Arr. Chavornay		341
Pailly-Bercher		42

La piscine couverte

Les clubs utilisateurs principaux sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le triathlon d'Yverdon-les-Bains.

3 lignes d'eau sont en permanence mises à la disposition du public. Les 3 autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les $\frac{2}{3}$ du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles, le soir et le samedi par des moniteurs qui donnent des cours privés ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, le club de triathlon ou encore la société de sauvetage.

Tableau comparatif (2007-2010) - fréquentation du public (entrées payantes) :

	Adultes	Etu/Al/AVS	Enfants	Total	Moyenne/mois	%
2010 (10.5 mois)	15'996	4'694	8'607	29'297	2'790	+1
2009 (10.5 mois)	15'766	4'531	8'572	28'869	2'750	-15
2008 (10.5 mois)	17'566	5'357	10'931	33'892	3'227	-26
2007 (3mois)	6'508	1'847	4'745	13'100	4'366	

Fréquentation des écoles :

Etablissements		Nbre entrées	Nbre heures
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires - BNN	14'324	540
	Secondaires	2'381	758
	Sport fac. - BNN	510	41
	Sport fac.	675	146
	Gymnase	210	61.5
	Passeport vacances	45	
	Passeport ado	42	
Arr. Grandson	Secondaires	110	9
Thierrens		86	9
Baulmes		80	5.5
Bercher/Pailly		38	1

Vente d'abonnements :

Annuel des 2 piscines	Piscine couverte	12 entrées	Entreprises
127	166	722	1

La piscine plein air

Ouverture : du 8 mai au 5 septembre 2010, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y eu 61 jours de beau temps, 42 jours couverts et 18 jours de pluie.

Fréquentation public (entrées payantes) :

	Journée	Familles	Midi	Soir	Groupes	Total
Enfants	10'983	9'797				20'770
Adultes	9'948	6'611	586	2'305		19'450
Etu/Al/AVS	2'899		49	426	306	3'680

Tableau comparatif (2006-2010) – fréquentation du public (entrées payantes) :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	Moyenne/mois	%
2010	2'975	11'894	26'069	10'238	804	51'980	12'995	-14
2009	7'861	10'244	17'552	23'776	1'198	60'631	15'158	+30
2008	2'380	15'292	16'135	11'905	1'074	46'786	11'697	+10
2007	4'629	10'450	14'623	11'873	726	42'301	10'575	-1
2006	1'272	15'898	21'013	3'049	1'558	42'790	10'698	

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements		Entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	792
	Secondaires	1'649
	CPNV	95
	Gymnase	31
	Fondations	435
Arr. Grandson	Primaires	576
	Secondaires	656
Thierrens		327
Divers		169

Vente d'abonnements :

	Adultes	Etu/Al/AVS	Enfants	Famille		
				adultes	1 à 2 enf.	3 ^{ème} enf.
Saison	19	15	29	5	3	0
12 entrées	56	27	32			

La patinoire mobile

Ouverture : du 3 décembre 2010 au 16 janvier 2011

Pour la 3^{ème} année consécutive, les jeunes et mois jeunes habitants de la capitale du nord vaudois et de ses environs ont eu le loisir de patiner gratuitement durant 39 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi. Ce ne sont pas moins de 3'250 paires de patins qui ont été loués durant cette période.

Stade municipal

Actuellement 2.5 personnes sont employés pour le nettoyage des installations, le marquage des terrains et effectuer les petites réparations.

Ce sont 22 équipes qui utilisent les installations du stade municipal 1 à 6 fois par semaine pour les 11 mois d'activités, ce qui représente environ 60 entraînements par semaine en plus des matchs qui sont programmés durant la semaine et les weekends.



Mise à part l'équipe professionnelle qui s'entraîne le matin et en fin d'après-midi, toutes les équipes utilisent les installations à partir de 16h30 à 22h00 du lundi au vendredi. Le samedi et le dimanche les installations sont ouvertes dès 8h00 et ce jusqu'à 20h00 voir 22h00 en fonction des matchs programmés pour le samedi et jusqu'à 17h00 le dimanche.

Il nous est actuellement impossible avec le nombre de personne rattachée au stade municipal d'avoir toujours un employé sur place jusqu'au départ des équipes 7 jours sur 7. Suite aux demande insistantes du délégué aux sports pour l'augmentation de ressource supplémentaire pour répondre à toutes les attentes des différents utilisateurs, la Municipalité a demandé un audit du stade municipal, les conclusions de cet audit est prévu pour la fin du mois de mars.

Avec la vétusté de nos installations, le nombre d'utilisateur surtout dans le secteur des féminines et la fréquentation toujours croissante du stade municipal, il devient indispensable que l'on puisse bénéficier rapidement et en quantité suffisante de nouveaux vestiaires. Il est aussi indispensable la construction du terrain d'entraînement (côté STEP) en synthétique ainsi que d'un terrain homologué en synthétique

Durant la semaine du 19 au 26 juillet, nous avons reçu le club de 1^{ère} division espagnol du Deportivo la Corogne en camp d'entraînement.

L'entretien des terrains par le service des espaces verts a effectué pour 4'668 heures de prestation sur les différents terrains.

Une convention entre la Municipalité et le FC. Romandie est en cours d'élaboration concernant l'exploitation de la buvette du stade.

Terrain des Iles

4 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Iles Le FC Bosna 2 actifs et une junior et le FC. Centre portugais.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

Tous les terrains sont gérés par le secrétariat aux sports et entretenus par le service des espaces verts de notre ville.



DICASTERE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

**M. MARC-ANDRE BURKHARD,
MUNICIPAL**

GÉNÉRALITÉS	160
BUREAU TECHNIQUE	160
VOIRIE	161
JARDINS	163
STEP	164
GARAGE	166
DOMAINES	167
PLANTAGES	167
VIGNES.....	167
FORÊTS	168
ENVIRONNEMENT.....	169



GÉNÉRALITÉS

L'année 2010 peut être qualifiée d'excellente pour le Service des Travaux et de l'Environnement. En effet, malgré les difficultés liées au départ à la retraite de Monsieur René Grünig, adjoint technique, et la mise en place du remplacement de l'adjoint administratif du service, Monsieur Heinz Gass, la motivation des collaborateurs et l'état d'esprit de tout le service a été très bonne.

Le résultat de l'enquête de satisfaction des collaborateurs de l'administration communale publié au début de l'année 2010, a démontré que les axes mis en place par le service pour valoriser les compétences et les responsabilités de chacun, donnent des résultats très gratifiants pour tous. Il faut encore mentionner que le renouvellement des outils de travail a trouvé un rythme satisfaisant pour que les performances qualitatives et la pénibilité des tâches s'améliorent sans cesse.

Une expérience unique s'est déroulée dans les décors de notre site, la société CAB Production SA a tourné les scènes pour une série télévisée qui parle du monde de la voirie. La série CROM sera diffusée en automne 2011 (13x26') et les décors seront bien connus des collaborateurs qui ont suivis, de manière plus ou moins proche, les péripéties d'Oscar et Tina, les héros de cette histoire.

La planification et la réalisation des projets d'envergure régionale, comme le passage inférieur de la Sallaz, le Pont de Pomy ou la requalification de la Rue de l'Industrie, sont exigeantes en compétences et en temps qu'il faut y consacrer. Le service n'a malheureusement pas trouvé un collaborateur technique pour remplacer Monsieur Vincent Nicolet qui a succédé à Monsieur René Grünig, faute de candidats palpable. Cette carence sur le marché a entraîné du retard sur les prestations qui nous ont été attribuées et s'il n'a pas de solution qui se dessine avant la fin du premier semestre 2011, les dossiers déjà en souffrance vont se multiplier. Une des pistes serait de mieux partager la gestion des projets en phase d'exécution, en fonction des ressources des services techniques (URBAT, SEY) ou revoir la planification générale et les méthodes de travail.

Effectif du service au 31.12.10

81 collaborateurs, 6 auxiliaires, 1 stagiaire, 3 collaborateurs au bénéfice d'une rente AI et 6 apprentis.

L'année 2010 a vu :

- Le départ à la retraite d'un employé
- L'arrivée d'un nouveau collaborateur

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'exécution

- Rue de l'Indépendance : rénovation complète et ouvrages de franchissement du canal Oriental (Pilote STE/BT)
- PI CFF de la Sallaz : mise au gabarit international et création d'un cheminement de mobilité douce (Pilote STE/BT)
- Rue des Uttins : introduction du système séparatif
- Route de Pomy 10 : déplacement du collecteur EC du Vounoz (pilote STE/BT)
- Gainage du collecteur du ruisseau du Vounoz (pilote STE/BT)
- Rue des Clairs-Logis : réparation d'urgence des collecteurs EU+EC
- Promenade Av. des Bains, Chemin des Roses : Aménagement DP 40

Projets en phase d'études

- PS de Pomy : mise à l'enquête et demande de crédit
- Gestion du Patrimoine routier : procédure d'appel d'offre pour les prestations d'ingénierie
- Rue des Mouettes : mise à l'enquête et traitement des oppositions
- Place de rebroussement à la Rue du Couchant : mise à l'enquête
- Goulet de Montagny : amélioration de la circulation piétonne, mise à l'enquête
- Rue des Moulins (limitation de parcage) : étude d'aménagement sommaire de trois zones de tests
- Gainage des collecteurs Clairs-Logis et suite du Vounoz
- Rue des Iles : projet de renouvellement des infrastructures EU et ES
- Fermeture DP 114
- Route de Lausanne et Chemin de la Chèvre : giratoires et mobilité douce
- Collecteurs de concentration du Buron : approche sur la technique d'alésage
- Industrie / Sports : appels d'offres pour les mandataires et demande de crédit
- Modération à la Rue des Philosophes : phase de test et mise à l'enquête des aménagements

- Parking de la Batellerie : proposition d'amélioration légère, étude des coûts
- Avenue Kiener (modération de trafic) : étude des aménagements
- Rue du Midi

Etudes terminées

- Finalisation du PGEE (approbation finale par le canton et demande de subsides)
- Carte des dangers des eaux

VOIRIE

Travaux routiers, réfection de rues

Les Rues de Faïencerie (771 m²), Elie-Bertrand (663 m²), Acacias (867 m²) et De Félice (1'373 m²), réfection avec un microenrobé coulé à froid. Nos équipes de la voirie se sont quant à elles occupées de l'enrobé à chaud (1'090 tonnes et 280 kg) sur les trottoirs des Pré-du-Lac, l'Avenue de

Déchets

Tableau du résultat des collectes par fractions :

	2008			2009			2010			Delta % 08-09
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	155	7'160	7'315	31	7'504	7'535	0	7'678	7'678	1.90%
Compost	562	1'901	2'463	449	1'840	2'289	414	1'664	2'078	-9.21%
Papier	427	1'473	1'900	432	1'441	1'872	468	1'513	1'981	5.79%
Verre	200	734	934	233	725	958	232	763	994	3.80%
Métal	73	18	91	86	43	128	111	65	177	37.81%
Encombrant	306	379	685	379	444	823	480	459	939	14.16%
Total annuel			13'388			13'606			13'848	
Delta % par an			2008	1.63%	2009	1.78%	2010			

l'Hippodrome, le carrefour Roger-de-Guimps/Jordils et les trottoirs Roger-de-Guimps/Kiener.

Le nouveau concept TRAVYS qui a été mis en place, consiste à la pose de bases pour les nouveaux totems, selon les indications du Service de l'Urbanisme, en soixante pièces.

Collecteurs

Suite à un dysfonctionnement sur le collecteur EU et ES de la Rue Clair-Logis, notre équipe GC est intervenue en urgence pour le réhabiliter.

Nettoyages

Un effort tout particulier a été réalisé pour le 750^{ème}, les procédures de contrôle et la documentation des tournées sont en phase d'être formalisées. Suite au préavis PR09.03PR (postulat de Mme Grand), deux Écopoints ont été mis en place en juin et en décembre, pour sensibiliser les piétons au « littering ». Ils ont été baptisés « Hagrid » et « Rodolphe ».

En 2010, le tourisme des déchets s'est institutionnalisé, l'enclave yverdonnoise qui ne taxe pas encore les OMI selon la taxe au sac régionale, agit comme un véritable aspirateur sur les communes voisines. Les entrées de ville et les parkings de longue durée sont les endroits privilégiés pour les resquilleurs. On peut estimer que 300 tonnes de déchets sont dus au tourisme des déchets, hormis ces coûts engendrés, l'image des containers qui débordent est préjudiciable à notre belle ville.

Malgré ce constat déplorable, les Yverdonnois sont conscients des enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets. La quantité globale de déchets est maîtrisée malgré l'augmentation constante de la population (27'620 habitants permanents au 31.12.2010). A noter que le recul du compost est lié à l'année particulièrement sèche, la pluviométrie ayant atteint 672 mm seulement.

L'étude de la composition du sac poubelle Yverdonnois menée par la STRID, montre que le citoyen Yverdonnois joue bien le jeu du tri et que les installations de tri sélectif « fractionné » combinées avec la collecte au porte à porte sont performantes.

Le service a déposé un rapport à la Municipalité concernant l'introduction d'une

taxe causale et la commission du Conseil chargée de l'étude du préavis s'est réunie deux fois en automne.

Divers aménagements et interventions

Interventions spécifiques sur les places de jeux suivantes

Parc Bulet - Rue du Parc Parc des 4 Marronniers - Ecoles des Moulins - Parc des Rives - Parc Japonais - Parc Roger-de-Guimps - Parc Rue de Chamblon - Thièle et Mujon - Plage - Parc des casernes

Ponts et Passerelles

Cure d'Air : dépose de la passerelle provisoire

Neige

Interventions soutenues en janvier, novembre et décembre, 313 tonnes de sel ont été répandus sur les trottoirs, parkings et chaussées. La non-réfection de notre silo à sel nous préterite lors de pénurie. Il est urgent de mettre un place une nouvelle installation.

JARDINS

Plantations

4 Marronniers (parc)	Aesculus flava	1
Av. des Bains (kiosque)	Betula utilis "Dorenbos"	1
Casino	Tilia euchlora	3
Castrum	Taxus bacata (arbre 750 ans)	1
Cygnés (parc)	Abustes divers	15
Haldimand	Celtis australis	5
Midi (parc voitures)	Buxus sempervirens "Rotundifolia"	18
Mujon	Betula pendula	2
Plage	Populus tremula	2
Plage	Alnus glutinosa	2
Plage	Alnus cordata	2
Plage	Alnus x spaethi	2
Plage	Betula pendula	2
Plage	Acer platanoides	2
Plage	Acer campestre	2
Plage	Fraxinus excelsior	2
Plage	Pinus sylvestris	2
Plage	Tilia tomentosa	8
Pré Canal (collège)	Fraxinus ornus	1
Pré Canal (collège)	Celtis australis	1
Près du Lac	Acer platanoides	4
Remparts	Aesculus carnea x Briotii	2
Rives	Populus euramericana	9
Sports	Gleditsia triacanthos "Skiline"	2
William Barbey	Lagerstroemia - Albizia - Davidia	3
	Buxus sempervirens "Rotundifolia"	30

750^{ème}

Dans le cadre des festivités du 750^{ème}, les jardins ont mis en œuvre toutes sortes d'aménagements fleuris à travers la ville. Les rues du centre-ville, à savoir Milieu, Collège, Four et la place Pestalozzi, étaient toutes agrémentées de vasques fleuries suspendues. L'entrée de la patinoire a été décorée lors de l'exposition internationale d'orchidées et l'If offert par la « Flore du Jura » à l'occasion du 750^{ème} a été plantée au Castrum.

Massifs

Les massifs en ville ont tous été renouvelés à l'approche de l'été et dans un thème reflétant le 750^{ème}, à savoir « Massifs à l'ancienne ».

Divers

L'année 2010 a été marquée par de grandes chaleurs et un déficit pluviométrique, particulièrement en été et en automne. Cela a engendré un arrosage important tout au long de cette période.

En 2010, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, quarante décorations florales. Vingt-trois de ces dernières étaient destinées à des sociétés externes à la commune.

La campagne « Biodiversity », qui a pour but de mettre en valeur des sites entretenus de manière extensive, a été mise en place avec l'aide de l'Agenda 21, par des panneaux explicatifs et des dépliants détaillés.

STEP

Tableau de bord

			2006	2007	2008	2009	2010
Volumes	Eaux traitées	m ³	4117611	4202453	3858230	3313474	3'311'605
	Pluie totale	mm	913	1077	925.2	820.9	671.8
	Boues éliminées en t/MS	to	577	589	476	532.7	572.3
	MS moyenne	%	31.34	31.03	29.4	28.8	28.1
Consommables	Floculant	kg	3525	4425	7700	7475	8325
	Chlorure ferrique	L	322000	306000	290383	287367	260'911
Prestations pour tiers	Réception boues petites STEP	to	446	749	835	2448	3020
	Séparateurs à graisse	to	993	1200	1395	1322	1327
	Fosses septiques	to	180	588	373	552	251
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	448900	427053	513131	469795	489'056
	Gaz méthane valorisé	m ³	369778	408479	511117	469236	472'607
	Production électrique	kWh	725958	759253	902006	827368	839'700
Electricité	Consommation totale	kWh	1296750	1397024	1354063	1281199	1'300'548
	Consommation STEP	kWh	1057773	1194468	1156111	1115733	1'131'677
	Consommation STAP	kWh	238977	202556	197952	165466	168'871
	Production CCF	kWh	725958	759253	901261	827368	839'700
	Achats	kWh	570792	638171	324495	336726	489'970
	Retour réseau	kWh	37320	38645	69645	48361	29'122
Indicateurs de performance	m ³ eau traitée / moyenne annuelle	%	109%	112%	103%	88%	88%
	kWh acheté/m ³ eau traitée	kWh	0.14	0.15	0.08	0.10	0.14
	kWh total/m ³ eau traitée	kWh	0.31	0.33	0.35	0.39	0.39
	kWh acheté/t de boues éliminées	kWh	989	1083	682	632	863
	Autonomie électricité %	%	69	64	78	74	67
	L/Chlorure ferrique/m ³ eau traitée	L	0.08	0.07	0.08	0.09	0.08

Projets réalisés

- Pesage camions et facturation online IPS
- Mise en service du logiciel GMAO IPS (Gestion Maintenance Assisté par Ordinateur)
- Couvert du nouveau dessableur
- Raccordement des EU des communes de Gressy et de Cheseaux aux EU de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Audit de surveillance ISO 14001 et préaudit ISO 18001

Améliorations et essais

- Vanne Ecluse Sistag STAP Mujon
- Système Proclean Pompe 1 Mujon, passage des gros déchets
- Changement des vannes écluses bassins biologiques 5 et 6
- Remplacement armoire électrique et sondes du décanteur final 2
- Remplacement Chlorure ferrique par Katafix (déphosphoration)
- Essai de désintégration des boues de digestion

Études de projet et d'amélioration en cours

- Nouveau CCF/Génératrice 100 kW
- Récupération de chaleur sur les EU
- Chauffage des serres avec le surplus de chaleur thermique CCF
- Désintégration des boues de digestion par ultrasons pour augmenter la production de gaz et la siccité des boues
- Concept STEP 2018, nouvelle filière eau avec traitements Micropolluants et traitements des retours
- Récupération des graisses du canal d'entrée
- Système de tamisage des solides et de la matière fécale pour la réception des résidus de curage
- Recertification ISO 14001 et première certification ISO 18001 OHSAS (sécurité et santé)
- Codigestion de l'huile végétale pour augmenter la production de gaz (récupération)
- Plan d'intervention des pompiers sur le site de la STEP

Analyses 2010

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	<=60.00	43.54	139	11	-3
Rendement entrée - sortie	%	>=80.00	90.61	136	11	-7
DB05	mg/l	<=15.00	6.89	138	11	-6
Rendement entrée - sortie	%	>=90.00	95.03	135	11	-5
P tot.	mg/l	<=0.80	0.36	139	11	-5
Rendement entrée - sortie	%	>=80.00	93.80	136	11	-7
COD	mg/l	<=10.00	9.40	137	11	10
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	12.75	140	11	-2
PH sortie	pH	De 6.5 à 8.5	7.60	34		

L'ensemble des analyses montre que le fonctionnement de la Station d'Épuration est performant, le nombre d'analyses en dehors des limites est toujours en dessous de la marge de tolérance.

GARAGE

Nouveaux véhicules

Renouvellement selon le préavis n° PR09.47.PR ; nous avons procédé au remplacement de la première tranche de véhicules, à savoir :

Tracteur J-D 3720, un J-D Gator 6x4, une Opel Combo à gaz, un broyeur, deux Kubota RTV900, un Dumper Nesson 3.5 tonnes, un Piaggio Porter.

Grosses avaries

Camions n° 20, n° 21, n° 24 et le tracteur J-D 4300 des jardins : financement par crédit complémentaire 2^{ème} série, rapport n°28/10.

Rattrapage des avaries au matériel de déneigement dus aux hivers 2009 et début 2010. Le matériel a été particulièrement sollicité. Un aide-mécanicien en mesure ETS, puis sous contrat auxiliaire a dû être affecté au garage pour rattraper le retard.

Formation OACP (ordonnance réglant l'admission des chauffeurs)

20 collaborateurs ont suivi les cours obligatoires pour la conservation du permis professionnel. 2 ont suivi un cours supplémentaire dispensé par les Routiers Suisses, soit : « Tachygraphe et prescription routière » et « comportement et tolérance ».



DOMAINES

Durant l'année 2010, un bail a été renouvelé. En effet, 1.8 poses ont été affectées pour l'implantation d'une compensation forestière au lieu dit «Theilaz» et la surface louée a été réduite dans la même proportion.

PLANTAGES

La commission s'est réunie quatre fois pour inspecter l'état des plantages. A la fin de l'année, elle a attribué des prix à 20 locataires pour l'excellente tenue de leurs parcelles.

36 changements de locataires ont été enregistrés. A la fin de l'année 2010, 28 personnes étaient sur une liste d'attente, 20 locataires ont résilié leurs baux.

Durant la journée « Coup de Balai » du 20 mars, environ 35 tonnes de déchets ont été triés et évacués, s'y ajoute environ 9 tonnes qui sont ramassées annuellement par notre surveillant.

Pour la première fois, notre service a organisé, en collaboration avec la "Flore du Jura", deux cours : « taille des rosiers » et « comment bien jardiner ».

VIGNES

Récolte 2010

La récolte 2010 est marquée par deux événements :

- La vingtième vendange depuis l'acquisition du vignoble par la Ville d'Yverdon-les-Bains; durant tout ce temps, Monsieur Ronald Dagon a œuvré pour entretenir et améliorer la vigne communale, tout en respectant les règles strictes de "Vinatura"
- Grâce au savoir faire de notre vigneron, toute notre récolte 2010 respecte les nouvelles prescriptions en matière de classification et a été classée "Grand Cru"

Cépage	Kg	Degrés Oechslé	Kg/m ³
Chasselas	3'866	80.00°	1.047
Pinot Noir	4'480	97.60°	0.896

La récolte de l'année 2010 est bien supérieure à la moyenne des années passées et a presque atteint le niveau record de l'année 2009.

L'année 2010 se détaille comme suit :

- 3'244 kg de Chasselas à 80.00° Oechslé et 600 Kg de moût à 77.00°, soit un total de 3'866 Kg
- 4'480 kg de Pinot Noir à 97.60° Oechslé, dont 225 Kg ont été pressés en rosé

Les degrés Oechslé du Chasselas et du Pinot Noir sont au dessus de la moyenne de la CVB.

Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

FORÊTS

Les précipitations de neige et les basses températures du début de l'année ont façonné un décor sibérien sur la montagne de la ville. L'été, maussade puis très chaud et sec, a fait craindre une invasion de bostryches, quelques petits foyers ont finalement été observés.

Forêts 2010	Plaine	Ville	Montagne
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale	80 ares	50 ares	- ares
Résineux divers (pins, mélèzes)	800 plants	- plants	- plants
Feuillus divers	150 plants	295 plants	- plants
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt	1224 ares	126 ares	358 ares
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés	8100 m'	200 m'	1300 m'
Entretien des fossés	200 m'	-	3500 m'
Réalisation	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service	Résineux	79 m ³	214 m ³
	Feuillus	108 m ³	119 m ³
Bois de feu	Feuillus	152 m ³	158 m ³
Bois d'industrie	Résineux	51 m ³	- m ³
	Feuillus	58 m ³	- m ³
TOTAL DES BOIS VALORISÉS	1487 m³	448 m³	491 m³

Forêts de Montagne

Soins à la jeune forêt

178 ares de préparation du terrain au rajeunissement ont été traités. Cette opération consiste à amener une lumière suffisante au sol (par fauchage) pour qu'un rajeunissement naturel de qualité se développe. Des soins aux jeunes peuplements (éclaircies de perchis) ont été réalisés sur 180 ares.

Biodiversité

Deux îlots de sénescence ont été créés. Dans ces deux zones on renonce à toute exploitation et les arbres sont laissés jusqu'à leur mort et leur décomposition, recréant ainsi un cycle forestier sans intervention humaine. Ces deux objets seront complétés prochainement par un îlot supplémentaire.

Valorisation de la matière ligneuse

Le bois, matière première renouvelable locale, est produit dans les forêts de la montagne de la ville. Son utilisation sera des plus diverses. Les feuillus seront commercialisés en traverses, bois d'emballage, de menuiserie et bois de feu. Les résineux en bois de charpente, de menuiserie et

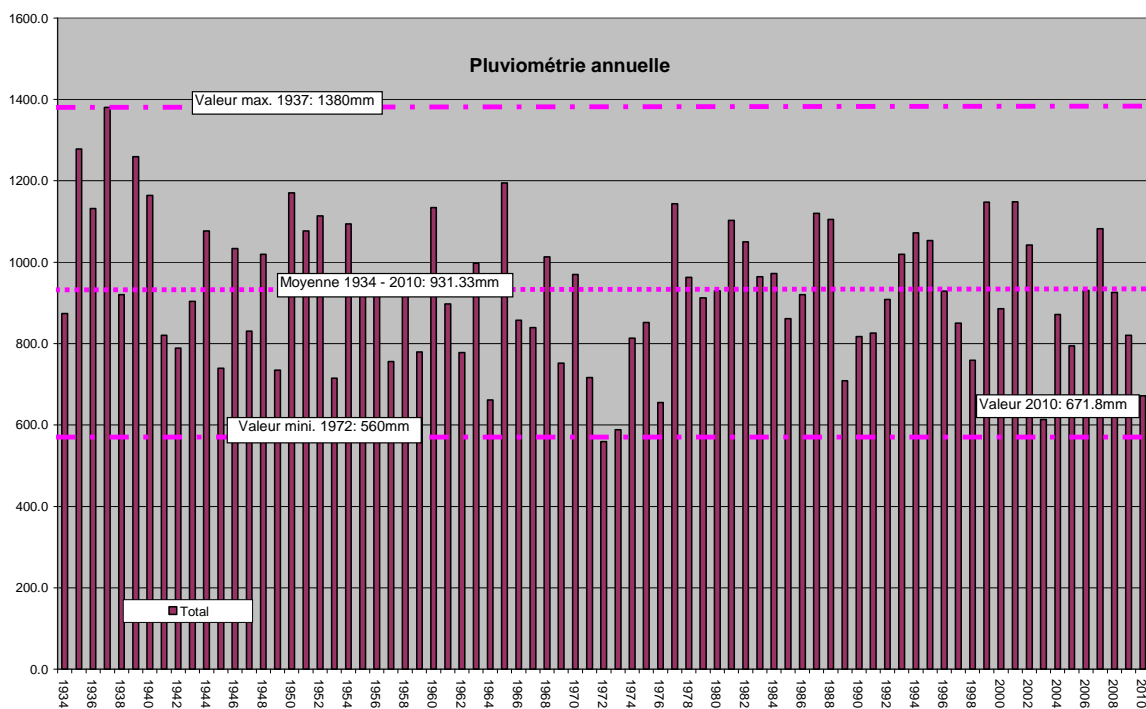
d'industrie. Cette année, 230 m³ de résineux et 280 m³ de feuillus ont été commercialisés. Le bois utilisé comme matériel de construction (poutre, ossature bois, ouvrage...) ne libère pas le Co2 stocké durant sa croissance. Le bois résineux fournissant le plus gros du volume de bois de construction, il est donc indispensable de conserver des forêts capables de le produire.

Gibier

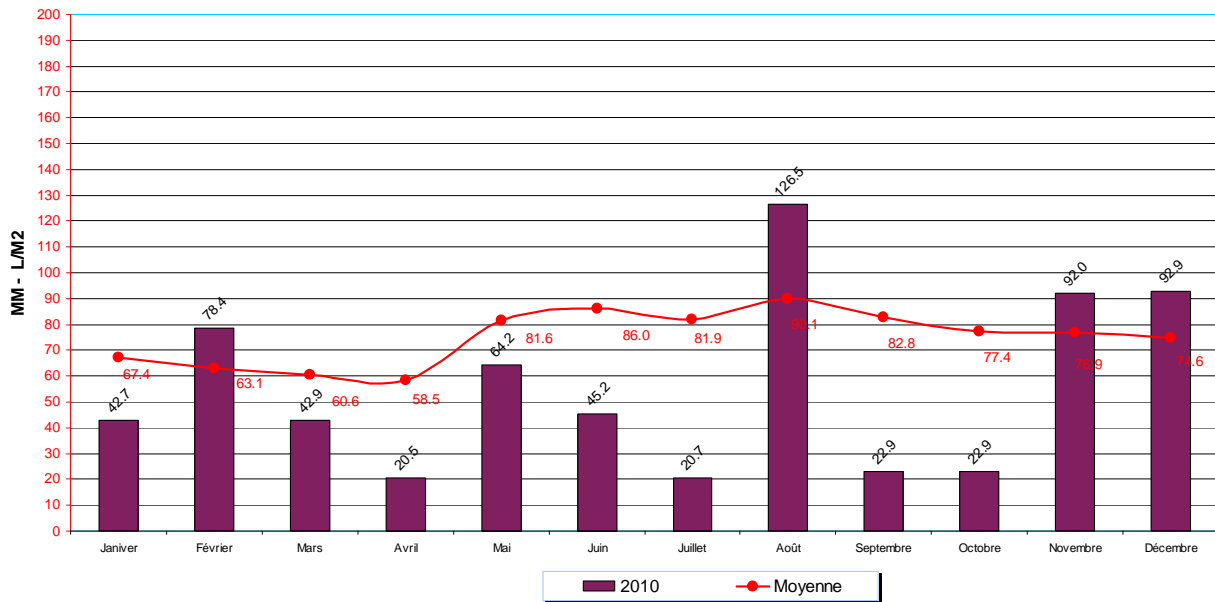
L'abrutissement occasionné par le chevreuil sur le sapin blanc est dommageable au rajeunissement naturel rapide et de qualité. Les cerfs provoquent des dégâts conséquents dans les perchis résineux et sur les jeunes peuplements d'érables.

ENVIRONNEMENT

Graphique des précipitations annuelles de 1934 à 2010



Pluviométrie Station d'Yverdon-les-Bains

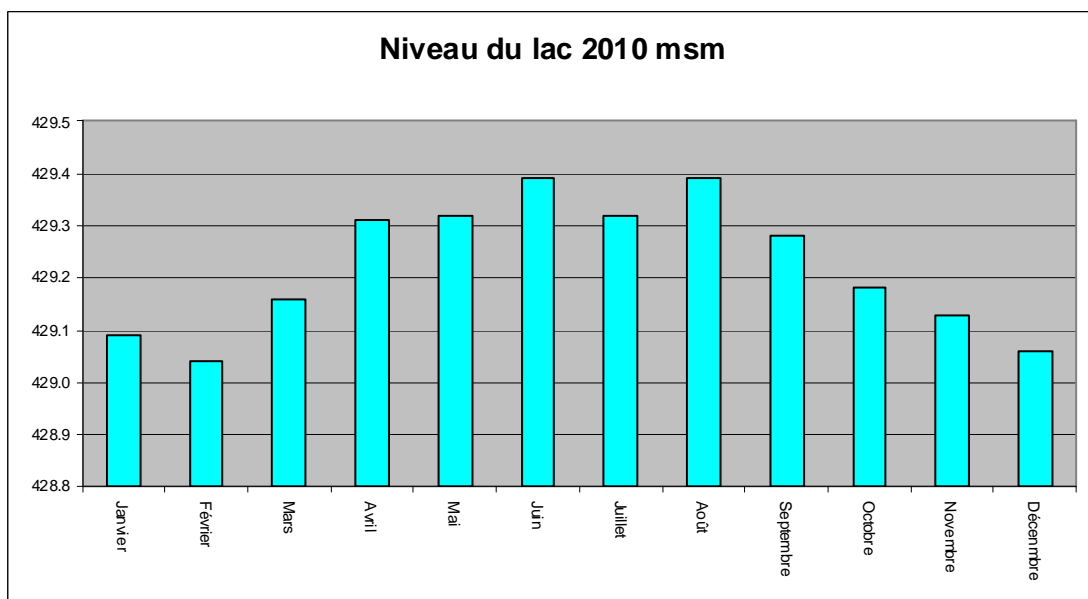


A noter que durant l'année 2010, il est tombé 67 centimètres de neige fraîche, principalement entre janvier et mars, puis entre novembre et décembre.

Niveaux du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.45 le 20 juin 2010
 - Minimum : 428.94 le 31 décembre 2010
 - Moyenne annuelle pondérée : 429.22
- (<http://www.hydrodaten.admin.ch/f/2154.htm>)



Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Service Cantonal de lutte contre les nuisances :

	2010	2009	2008	2007
Température maximum instantanée (moyenne sur 30 minutes)	34.0°C Le 10 juillet	35.6°C le 20 août	32.12°C le 22 juin	30.75°C le 15 juillet
Température minimum instantanée (idem)	-9.5°C Le 30 novembre	-12.7°C le 20 décembre	- 7.02°C le 29 décembre	- 6.79°C le 27 janvier
Température moyenne annuelle pondérée	10.3°C	11.2°C	10.79°C	10.81°C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	22.7 µg /m ³	22.0 µg/ m ³	21.59 µg/ m ³	20.12 µg/ m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	316	207	172	189

En 2010, la station de Curtil-Maillet a été équipée d'un capteur pour les particules fines (PM 10). Cette installation s'est accompagnée d'un plan de mesures qui se déclenche dès que le pic de pollution atteint 120 µgr /m³, comme par exemple lors du jeudi 1^{er} juillet 2010 où le pic de pollution avait atteint 180 µg /m³ en ville d'Yverdon-les-Bains.



DICASTERE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

**M. PAUL ARTHUR TREYVAUD,
MUNICIPAL**

PRÉAMBULE.....	174
URBANISME	175
BÂTIMENTS.....	179
ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	188
POLICE DES CONSTRUCTIONS	190
LA MARIVE.....	192
CONCIERGERIE	192
AGENDA 21	193
ADMINISTRATION	195

PRÉAMBULE

Développement et dynamisme sont les deux mots qui caractérisent Yverdon-les-Bains ces dernières années et particulièrement en 2010. Pour le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, ils se traduisent dans la gestion de projets d'envergure pour adapter les infrastructures, les espaces publics, en bref pour aménager le territoire communal en vue de le préparer à l'augmentation de la population.

L'année a été en outre marquée par le lancement de plusieurs chantiers importants, notamment le Centre sportif Aux Iles, qui prévoit la construction d'une salle de gymnastique triple et d'un bâtiment parascolaire comportant une cantine scolaire et une garderie. La construction du nouveau Conservatoire de Musique du Nord Vaudois et des locaux de La Croquette est un autre chantier significatif du développement de la ville.

Le projet d'agglôY, ouvert il y a quatre ans, arrive au terme de la phase d'études. Les diverses réflexions engagées offrent aujourd'hui aux autorités une vision d'ensemble cohérente. Il sera ainsi possible d'optimiser la mobilité et le stationnement en corrélation avec le développement urbain coordonné. L'introduction de la communauté tarifaire dans le Nord vaudois le 12 décembre 2010, a été un moment décisif dans la mise en œuvre de la nouvelle politique des transports. L'offre à cet égard a été augmentée de 40%. La mise en place des zones 30 Km/h se poursuit. Il s'agit de tranquilliser le trafic dans les quartiers d'habitation, d'augmenter la sécurité et de mieux séparer les trafics de desserte d'un quartier et de transit. Les études en vue de la traversée du centre-ville et la construction d'un parking souterrain ont commencé.

Plusieurs changements sont intervenus parmi les collaboratrices et les collaborateurs d'Urbat. M. François Armada, qui a rejoint le secteur privé, est ici chaleureusement remercié pour tout le travail qu'il a effectué dans la gestion du patrimoine immobilier communal.

L'augmentation et la complexification croissante des dossiers que gère le Service nécessitent une adaptation des ressources à l'évolution des missions et à l'augmentation des sollicitations. Cela induit une charge de travail importante.

Cette année marque également le dernier rapport établi sous la responsabilité de M. Paul-Arthur Treyvaud, qui aura œuvré avec

engagement plus de 21 ans en tant que Municipal délégué du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments.

Au niveau des projets gérés par le service, on retiendra principalement pour les différentes filières :

Urbanisme :

- développement de 40 % de l'offre des transports publics le 12. 12.2010 avec l'introduction de la communauté tarifaire Mobilis ;
- fin des études des concepts liés à agglôY.

Bâtiments :

- début des travaux de rénovation du bâtiment de la rue des Cygnes 10 ;
- changement de responsable de l'entité et regroupement des filières « Gérance communale » et « Bâtiments ».

Adjoint du Chef de service :

- début des travaux du centre sportif aux Iles

Police des constructions :

- engagement d'un nouveau responsable de la Police des constructions.

Agenda 21 :

- lancement du fond communal pour le développement durable.

Effectif du service en 2010

Au 31 décembre 2010, l'effectif du service se présentait comme suit :

- 114 collaborateurs dont 22 auxiliaires et 4 apprenties (employé de commerce, agent d'exploitation, nettoyeur en bâtiment et dessinatrice en bâtiment).

L'année 2010 a vu le départ de M. François Armada, ainsi que le départ à la retraite de :

- M. Philippe Simon, concierge ;
- Mme Janine Bataillard, concierge ;
- M. Georges Nicolet, adjoint technique.

6 nouveaux collaborateurs se sont joints à notre équipe, soit :

- M. Bernard Pascalis, adjoint technique ;
- M. Laurent Thiémard, responsable de la Police des Constructions ;
- M. Nicolas Savoy, concierge ;
- M. Patric Fardel, concierge ;
- M. Herminio Gomes, concierge ;
- Mme Joanne Mueller, concierge.

URBANISME

L'urbanisme, discipline transversale, est désormais placée au cœur des différentes politiques territoriales. Les attentes envers la filière urbanisme en termes de productivité, de compétences et de qualité augmentent donc en conséquence. A côté des « grands projets », la gestion du quotidien n'en a pas moins diminuée et l'Urbanisme tient à rester à l'écoute de la population, des autres services et de la Municipalité.

Études directrices aggroY

Les études aggroY portent sur le territoire de l'agglomération, à savoir 9 communes.

Les concepts aggroY livrés en 2010 :

- concept pour les transports individuels motorisés (TIM) : définit une nouvelle hiérarchie des rues et privilégie l'autoroute pour le transit à travers l'agglomération ;
- concept pour la mobilité douce et le paysage (MD + P) : définit une nouvelle hiérarchie des axes de mobilité douce (piétons et vélos), ainsi que leur typologie (ex. site propre), le tout en lien avec des éléments forts du paysage (alignement d'arbres, fossés, canaux, etc.). Le concept paysage définit aussi des priorités (ex. parcs habités, agriculture, loisirs, nature) ;
- concept pour le stationnement : pose le diagnostic du stationnement en ville d'Yverdon-les-Bains (combien ? qui ? quand ?) et propose 3 scénarios pour la future politique du stationnement ;
- concept pour le transport public (TP) : définit le réseau 2020, dont la première étape a été réalisée avec Mobilis le 12 décembre 2010 avec une augmentation de 40% de l'offre.

Plans directeurs localisés, schémas directeurs et études de faisabilité

Ces études d'urbanisme portent sur des portions importantes du territoire communal, mais de niveau directeur, c'est-à-dire qu'elles ne changent pas encore l'affectation du sol.

Plan directeur localisé Gare-Lac (PDL) : reconversion urbaine et paysagère

Le projet de PDL porte sur les 70 ha compris entre la voie CFF et le lac. Il prévoit une véritable ville nouvelle pour 3'000 habitants et 1'500 emplois. Le PDL a été remis en 2010 au Canton pour examen préalable. Si tout va bien, il sera proposé au Conseil communal pour adoption en 2011.

Étude de faisabilité et d'aménagement du territoire du Coteau Est

L'étude porte sur la création d'un nouveau quartier à haute qualité architecturale et paysagère sur les 14 ha du Coteau Est, qui pourrait accueillir de 1000 à 1200 habitants à l'horizon 2020. L'étude de faisabilité conduite en 2010 et achevée au printemps 2011, a mis en rapport le projet d'urbanisme avec les coûts qu'il engendre notamment pour l'équipement du terrain, mais aussi pour la réalisation de ses espaces publics. A l'issue de cette phase, les propriétaires et la ville définiront une forme de partenariat pour lancer l'étude du plan d'affectation.

Étude de faisabilité et d'aménagement du territoire Clendy-Dessus

Cet espace, compris entre la rue de Clendy et la voie de chemin de fer, fait l'objet d'une étude de faisabilité qui s'est achevée en 2010. Les propriétaires sont maintenant en mesure de décider s'ils souhaitent développer ou non un plan de quartier.

Schéma directeur (masterplan) pour la Traversée du centre

Le périmètre Place d'Armes, Remparts, Quai de la Thièle, Place Bel-Air, rue de Neuchâtel, a fait l'objet d'une étude-test, dans laquelle plusieurs équipes interdisciplinaires ont étudié le réaménagement de l'ensemble, intégrant la création d'un parking sous-terrain à la Place d'Armes. Un masterplan a été validé par la Municipalité en 2010. Ce document décrit les grandes lignes qui orienteront le réaménagement complet de cet espace emblématique d'Yverdon-les-Bains.

Assainissement phonique du réseau routier

Les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. L'étude préliminaire s'est terminée en 2010. Elle constate qu'environ 70% des rues yverdonnoises doivent être assainies. L'étude pour le programme d'assainissement commencera en 2011 mais, certaines mesures sont déjà en cours (ex. mise en place de nouvelles zones 30).

Plans de quartier (PQ) et plans partiels d'affectation (PPA)

Les PQ et les PPA (= un PQ à plus grande échelle) permettent de changer l'affectation d'un secteur de la ville. Par exemple, ils concrétisent un plan directeur localisé quand il en existe un ou affectent une zone agricole à la zone à bâtir ou permettent de revoir l'agencement d'un quartier existant.

PPA du PST

Un parc scientifique n'est pas une zone d'activité ordinaire. C'est pourquoi le nouveau PPA du PST met l'accent sur un programme paysager ambitieux. Deux chantiers occupent l'urbanisme : d'une part la révision du PPA et d'autre part l'équipement du site, dont le chantier a repris fin 2010 et durera jusqu'à fin 2011. La révision du PPA a pris du retard, suite aux diverses demandes des services de l'État dans le cadre de l'étude d'impact nécessaire au projet.



PPA "Aux Parties"

Municipalité et propriétaires se sont mis d'accord pour lancer une procédure de concours portant sur l'urbanisation de ce secteur de 11.5 ha entre l'avenue Kiener et l'autoroute. L'étude comprend aussi le réaménagement complet de l'avenue Kiener en zone de rencontre. La préparation du concours a eu lieu en 2010, l'étude du PPA démarrera début 2012.

PQ Clendy-Dessous

Ce nouveau plan de quartier est entré en vigueur en 2010, suite à l'activation de l'art. 77 LATC.

PQ St-Roch-Haldimand-Industrie

Un concours d'urbanisme, conduit en 2008 avec la collaboration et sur le site des entreprises Carrel SA et Dubath SA, a désigné un lauréat chargé de la planification. En cours.

PQ Fleurettes

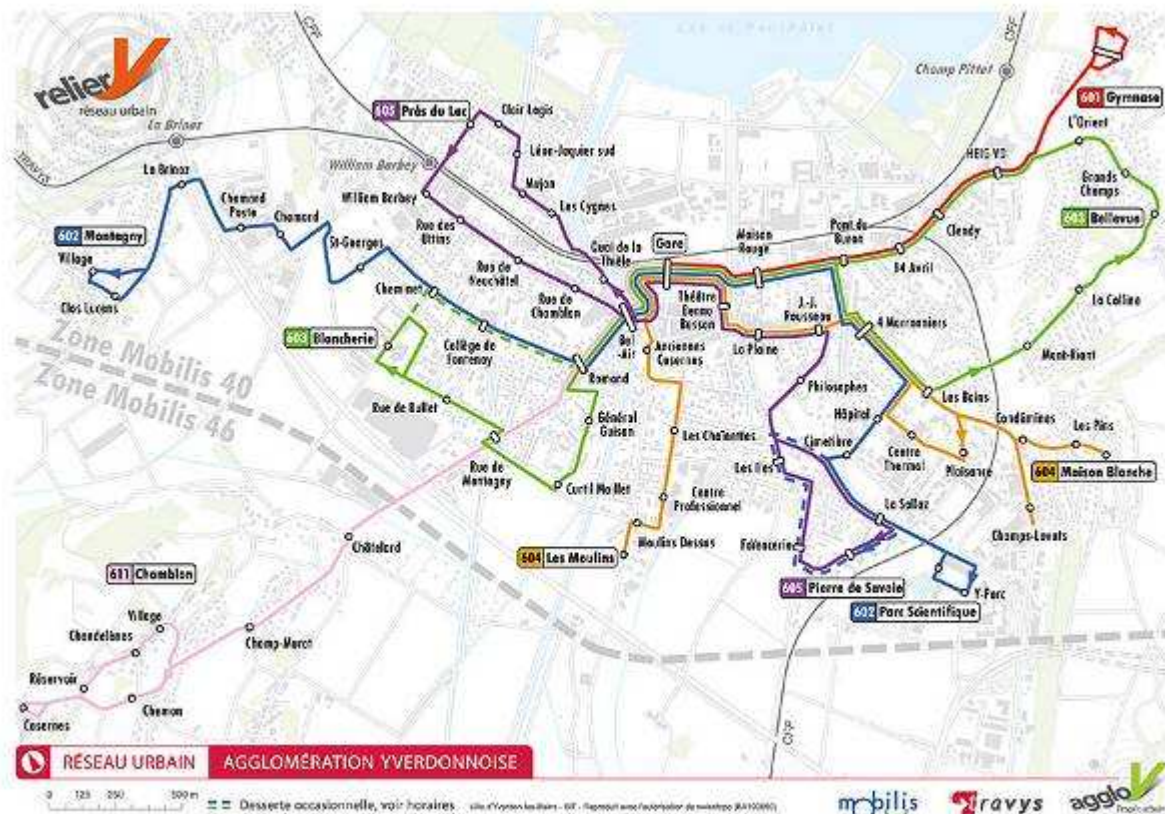
Municipalité et propriétaire se sont mis d'accord pour étudier un petit PQ proche de l'avenue de Grandson, avec pour objectifs de densifier le site et de réaliser des espaces libres de qualité.

Chantiers



Mobilis et mise en œuvre du concept TP 2020 première étape

Gros chantier suivi par Urbanisme en 2010 : rénovation complète du réseau des bus urbains, avec nouveau réseau, définition d'une ligne graphique pour l'aménagement des arrêts et mise en place d'une foule de mesures d'aménagement destinées à garantir les prestations améliorées de TravyS SA (horaires et fréquences). Le délai au 12 décembre 2010 a pu être tenu et a permis d'augmenter de 40% l'offre en transport public.



Réaménagement de la traversée Ouest

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études du lot1 de ce vaste projet ont été conduits dès fin 2010. Les mandats d'études seront adjugés en 2011 (lot 1 = entre Mujon et Roger-de-Guimps).

Réaménagement de la Traversée Nord-Est

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études pour le réaménagement de la rue de l'Industrie ont été conduits en 2010 par STE, en collaboration avec URBAT. Les mandats d'études seront adjugés en 2011.

Axe de mobilité douce le long du Canal Oriental

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études du lot1 de ce vaste projet ont été conduits dès fin 2010. Les mandats d'études seront adjugés en 2011 (lot 1 = entre Château et Place d'Armes).

Parc des Rives du Lac

Les avant-projets, devis et crédits d'investissement pour une nouvelle tranche de travaux ont été conduits en 2010. Le chantier commencera en 2011, comprenant de nouvelles plantations, la réalisation d'un WC et l'aménagement de l'entrée ouest du parc (Nogent).

Parc du Castrum

Les plans d'enquête, l'enquête publique et l'information ont été conduits en 2010. Le début des travaux n'est pas encore fixé. Il dépend en grande partie du chantier de bâtiment privé commencé fin 2010.

Requalification passage inférieur de la Sallaz

Ce projet, piloté par STE et accompagné par URBAT, s'est déroulé en 2010 et se terminera en 2011.

Requalification du chemin des Mouettes

Ce projet, piloté par STE et accompagné par URBAT, devrait commencer en 2011.

Modération ch. de Floreyres et de Bellevue (Zone 30)

Création d'une Z30. Préavis 2010.

Modération goulet de Montagny

Avec la mise en place en 2010 de la première phase du nouveau réseau de bus urbain, le pont de Montagny a été réservé à la circulation des bus. L'étude pour une zone 30 dans tout le quartier est une mesure d'accompagnement qui sera mise en place en 2011, à la demande des habitants.

Modération rue du Buron

L'étude a été lancée en 2010 à la demande des habitants. La réalisation est prévue au plus tôt fin 2011.

Z30 existantes

L'amélioration de toutes les zones 30 existantes a commencé en 2010 et se terminera au printemps 2011.

Compensation forestières du PST

Travaux de plantation terminés en automne 2010. Cette compensation clôt une obligation de compenser un défrichement autorisé au Parc scientifique et technologique Y-Parc en 1994.

Réalisation de stations vélos en libre service

Étudié, réalisé et terminé en 2010.

Vélostation à la gare

Étudié, réalisé et terminé en 2010.



Assainissement phonique des voies CFF

Les CFF ont déposé à l'Office fédéral des transports leur projet d'assainissement phonique fin décembre 2007. La ville a obtenu des mesures paysagères. Le chantier commencera en 2011. Pilotage CFF.

Autres missions

Pour la filière Bâtiments

- Urbanisme veille à une bonne intégration urbanistique et paysagère des projets de nouveaux bâtiments communaux ou de rénovations ;
- étude pour la création d'un parking collectif au PST.

Pour la filière Police des constructions

Urbanisme analyse les demandes de permis de construire, en examinant en particulier la conformité du projet aux documents d'urbanisme, mais aussi les aspects plus proprement urbanistiques, tels que l'intégration au quartier, la qualité des espaces extérieurs, la végétation, les accès, le patrimoine architectural et naturel, etc. Pour des secteurs importants, Urbanisme tente d'établir un dialogue en amont du projet, pour définir des objectifs communs avec les investisseurs.

Politique foncière

URBAT est attentif au marché immobilier et conseille à la Municipalité l'achat de parcelles jugées stratégiques pour les projets de la Ville.

Cette mission pourrait prendre de l'importance à l'avenir.

BÂTIMENTS

La structure de fonctionnement de la filière Bâtiment a été remaniée durant l'année 2010 suite au départ au mois d'octobre de M. François Armada, responsable des Bâtiments. Cet événement a été l'occasion de repenser l'articulation entre la partie Bâtiment, DAO et la Gérance communale.

Ainsi, un regroupement a été effectué sous la responsabilité de M. Fabian Ruga, anciennement en poste à la Gérance communale. La nouvelle filière Bâtiment se compose ainsi de 9 collaborateurs repartis dans trois pôles : « Gestion immobilière », « Gérance communale » et « DAO ». En outre, afin de reprendre une partie des activités de M. Ruga une nouvelle gérante-technicienne a été engagée en la personne de Mme Rebecca Camiolo qui commencera son activité en 2011.

La Gestion immobilière a pour but l'entretien et la mise en valeur du parc immobilier. La « Gérance communale » regroupe les activités liées à la gestion des baux à loyer tandis que le DAO s'occupe de l'établissement et la gestion des plans.

L'objectif de ce regroupement est de permettre une meilleure vision d'ensemble du patrimoine de la Ville et ainsi, mettre l'accent sur le développement durable, la planification à long terme et la gestion financière.

Il faut également relever le fort accroissement de projet en cours et la pression ainsi exercée sur les ressources en personnel. Malgré cela, les évaluations techniques et sécuritaires des bâtiments se sont poursuivies, tant bien que mal, durant l'année, 17 bâtiments ayant été contrôlés.

Gestion immobilière

Études diverses

Valentin 12

Étude de transformation du poste de police suite au départ de la gendarmerie. C'est environ 600 m² supplémentaires qui vont être repris par la Police. Les travaux demandés sont conséquents et pourraient occasionner un coût important.

Collège Léon-Michaud

- Étude pour déplacer la Direction et le secrétariat dans l'ancienne bibliothèque.
- Étude du changement de vitrage sur les façades de la salle de gym.

Écoles de 35 classe à Gare-lac

Suite au rapport sur les « planification scolaires 2020-2030 », les premières études sur l'emplacement des anciens arsenaux ont débutés. Le plan de quartier a été déposé en décembre 2010.

Collège des 4 Marronniers

Étude de création de 6 classes provisoires sous forme de containers.

Temple de Fontenay

A la demande de la paroisse, étude d'agrandissement pour l'aménagement de bureaux et salle de réunion.

SIS

Installation d'une détection incendie, d'un couvert à vélos et scooters, d'aménagements extérieurs, ainsi qu'un local pour le gonflage des bouteilles d'air. Étude terminée en 2010 pour validation en 2011.

Petit Globe

Étude de remplacement des infrastructures extérieures en bois fortement abimées (escalier extérieur, étanchéité parois et fermetures latérales avec structures vitrées ouvrables).

Stade municipal

Poursuite de l'étude concernant l'aménagement de vestiaires et le remplacement des installations.

Buvette Rive du Lac - Petit Globe

Étude de fermeture avec vitrage et protection provisoire contre le vent.

Piscine couverte

Étude de solution pour les problèmes de condensation avec l'ingénieur spécialiste.

Complexe patinoire-piscine

Pré-étude sur l'optimisation énergétique du site avec un ingénieur spécialiste et analyse des travaux à effectuer.

Immeuble Orbe 41

Étude de trois variantes de transformation avec chiffrage et estimation des travaux, suite au dégât d'eau.

Café du Raisin – Haldimand 79

Cahier des charges avec retour des offres pour la démolition du bâtiment.

Crédits d'investissements, réalisations

Pavillon scolaire Aux Iles

La construction du pavillon scolaire Aux Iles s'est terminée à Pâques 2009. La place de jeux, ainsi que la plantation d'arbres, ont été réalisés été 2010. Des problèmes de température dans les salles de classe sont toujours présents et une procédure juridique est en cours.

Dépôt archives et musées

Réalisation d'un dépôt pour les Archives communales, le Musée d'Yverdon et région et la Maison d'Ailleurs, dans une halle industrielle louée, comprenant ~400 m² climatisé au rez-de-chaussée et 400 m² de dépôt au 1^{er} étage.

Sécurité des bâtiments scolaires

Les travaux de la 1^{ère} étape, votés en juillet 2009, ont été réalisés dans les collèges Léon-Michaud, y compris la salle de gym et Pestalozzi. Lancement en 2010 de l'étude de la 2^{ème} étape pour la sécurité dans les autres bâtiments scolaires, plus particulièrement la sécurité incendie et évacuation.

La Marive salle et gymnastique

Achèvement de la phase de réalisation du remplacement de la domotique (variateur sur moteurs primaires de ventilation).

Tribune des Rives du Lac

Achèvement de la phase de réalisation du réaménagement intérieur WC publics et extérieur de la tribune.

Hôtel de Ville

Sécurisation des locaux, détection incendie et divers, phase d'étude, réalisation en 2011.

Immeuble Orbe 41

Préparation de la rénovation intérieure de l'immeuble, réalisation en 2011.

Château

Phase d'étude et préparation du chantier de l'aménagement d'une plate-forme élévatrice, ainsi que l'aménagement de la Place Sud, réalisation en 2011.

Cygnes 10

Début de la phase de réalisation de la transformation intérieure et extérieure de l'immeuble, fin de la réalisation en 2011.



Vue intérieur de Cygnes 10



Vue extérieure de Cygnes 10

Places de jeux HLM

Étude et préparation de la rénovation des places de jeux, réalisation en 2011.

Ancienne Poste 4

Transformation intérieure des locaux au 1er étage et ancien cabinet dentaire pour l'administration de la bibliothèque. Début des travaux de réfection des façades et toiture, installation de chantier et échafaudage avec toiture provisoire. Suite des travaux en 2011.

Complexe patinoire-piscines

Réfection des goulottes du bassin non-nageurs et du bassin plongeur. Transformation des w.-c. du restaurant et rampe d'accès handicapé extérieure. Mise en route de l'étude énergétique et offres pour les goulottes, bassin et toboggan. Travaux en 2011.

Piscine couverte

Ventilation supplémentaire pour la zone de l'entrée et couloir vestiaires, raccordement sur régulation du ventilateur au sous-sol et modification de la ventilation de la zone des bassins.

Nogent 5

Travaux de garanties, factures finales, travaux supplémentaires demandés par la garderie. Suite des travaux en 2011.



Entretien courant des bâtiments communaux

Les travaux ci-dessous ont été exécutés dans le cadre du budget d'entretien annuel.

Le budget comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux, révisions des orgues, horloges monumentales, cloches ;

- la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation suivantes :

Patrimoine HLM

- HLM Léon-Jaquier (96 appartements)
Bétonnage des caves en gravier. Nouvelle signalétique appartements et caves. Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie et dératation. Remplacement de 2 cuisines et réfection des peintures suite au dégât d'eau en toiture (panneaux solaires). Remplacement d'une partie des canalisations EC et drains LJ12. 4 réfections complètes d'appartements, remplacement de 3 frigos et 1 hotte de ventilation.

- HLM Sous-Bois 11-13-15 (30 appartements)

Remplacement des chauffe-eau des immeubles 11 et 13. Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité et serrurerie. Réparations de stores fortement abîmés dans 9 appartements.

- HLM Sous-Bois 17-23 (60 appartements)

Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. Modification de 2 seuils de porte palières pour accès en chaise roulante. 4 réfections complètes d'appartement, remplacement de 3 frigos et 4 hottes de ventilation et réparation de stores fortement abîmés dans 3 appartements. Réparation et modification de la clôture du local à vélos extérieur. Réparation ou remplacement de compteurs d'eau chaude dans 4 appartements.

- HLM Bullet 3 (22 appartements)

Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité et serrurerie. Au 3A, séparation des terrasses du 5ème en serrurerie, en remplacement des plantations. Réfection du marquage du parking, places de parc et numérotation. 1 réfection complète d'appartement, remplacement de 1 frigo et 3 hottes de ventilation et réparation de stores fortement abîmés dans 1 appartement.

Patrimoine financier

- Café de la Grange

Modification de la porte principale. Diverses interventions sanitaires.

- Café du Château

Pose de films sur fenêtres Espace Jules Verne. Diverses interventions sanitaires, chauffage, ventilation et menuiserie.

- L'Escarbille

Remplacement des batteries du système photovoltaïque. Achat de 3 projecteurs à brancher sur génératrice en cas de charge insuffisante sur les batteries. Installation d'une lampe avec détecteur dans le local matériel. Diverses réparations de sanitaire, ferblanterie-couverture et frigo à gaz.

- Ancienne-Poste 2

Diverses interventions sur l'électroménager et les stores.

- Gîte du Passant

Diverses interventions sur l'électroménager, la menuiserie, la serrurerie et les stores. Remplacement d'un frigo. Remplacement d'un store toile sur la terrasse.

- Ancienne-Poste 4

Transformation des anciens locaux de la clinique dentaire scolaire en bureau pour Agglo-Y. Démontage des échafaudages de sécurité. Réfection partielle des moquettes de la bibliothèque. Diverses interventions sur la menuiserie, serrurerie et sanitaire. Remplacement d'une vanne de régulation et remplacement d'un clapet d'air sur la chaudière.

- Pavillons des Rives du Lac

RAS

- Buvette des Rives du Lac

Mise en conformité des installations électriques. Réparations de menuiserie suite à effraction. Installation de bâches transparentes de protection contre le vent (coté lac). Remplacement des fixations bride plastique (type Ligatex) par des courroies trouées en matière synthétique des attaches de toiles en toiture. Diverses interventions sur l'électroménager et hivernage des installations.

- Haldimand 79 – Café du Raisin

Contrôle de l'installation électrique dans 1 appartement. Bâtiment à démolir entre fin 2011 et printemps 2012 (PLQ St-Roch et/ou rue de l'industrie).

- Cure d'Air

Remise aux normes de la place de jeu avec balançoires. Vidange de la fosse à graisse. Réparation des crochets de volets. Réfection des peintures de la cuisine. Diverses interventions de menuiserie, peinture et serrurerie.

- Grandson, locatif Bellerive

2 interventions sur l'électroménager.

- Cygnes 7-9-11

Diverses interventions de menuiserie, chauffage, électricité et ferblanterie.

- Kiosque des Cygnes

A été évacué à la décharge.

- Four 1 – Grenette

Remplacement de la machine à laver V-Zug. Réfection des peintures de l'appartement du 1^{er}, au dessus du restaurant. Diverses interventions d'électricité et de chauffage.

- Four 5

Mise en conformité des installations électriques. Diverses interventions de menuiserie et sur les extincteurs.

- Roger de Guimps 17

Remplacement d'une cuisinière à gaz. Diverses interventions de menuiserie, chauffage et électricité.

- Nogent 5

Partie habitation ; diverses interventions de peinture, carrelage et chauffage. Partie industrielle ; en chantier.

- Jordils 65

Diverses interventions de menuiserie, sanitaire, ferblanterie et peinture.

- Midi 3-5

Détartrage du chauffe-eau. Remplacement d'un verre cassé.

- Neuchâtel 4

4 interventions sur le chauffage, chaudière 2 et radiateurs 2. Diverses interventions d'électricité et électroménager.

- Orbe 41

Taille des haies. Contrôle de présence ou non de mérule. Dégazage citerne.

- Thièle 2 – Horizon jeunes

Remplacement du couloir de ferblanterie en zinc-titane le long de l'immeuble mitoyen. Pose de films de sécurité sur les vitrages de la salle de danse au 1er étage. Pose d'un parquet flottant stratifié dans la salle de danse au 1er étage. Modification des ouvrants de fenêtres dans la salle de danse au 1er étage. Diverses interventions de menuiserie, serrurerie, ferblanterie et électricité.

- Valentin 11

Réfection complète des peintures du local commercial au rez. Modification électrique. Raccordement en eau chaude du lave-main. Étanchement du mur des remontées d'eau capillaire, mur séparant la cage d'escalier et le local commercial au rez. Mise en place d'un crochet de sécurité pour l'accès en toiture. Diverses interventions de menuiserie, chauffage et électroménager.

- Montagne-de-la-Ville

Remplacement des volets et réfection des portes. Travaux à terminer en 2011.

- Patinoire

Système électrique des compresseurs, remplacement de 2 disjoncteurs haute tension avec sécurité. Remplacement de 3 vitrages cassés. Réparation et remise en état d'éclairages de secours. Diverses interventions électriques, serrurerie et ventilation.

- Piscine extérieure

Traitement des infiltrations d'eau dans le local technique. Remplacement d'un servomoteur et de 3 thermostats sur la régulation. Sécurisation des barrières des plongeurs, au dessus de la rampe d'accès au local technique, installation d'une main courante sur l'escalier d'accès au bassin olympique et mise

en place d'un desk en bois sur la plateforme du regard de visite de l'arrosage auto.

- Piscine couverte

Installation d'un luminaire extérieur supplémentaire pour éclairer les escaliers. Installation de plans de voies d'évacuation et sauvetage. Installation de barres d'appuis en inox pour personnes à mobilité réduite dans les douches. Diverses interventions sur les installations sanitaires et chauffage. Remplacement de 2 vitrages coté Lac.

Patrimoine administratif

- Chantier communal

Peinture des structures métalliques du lavage. Contrôle des aéro-chauffeurs.

- Théâtre du Petit-Globe

Interventions de menuiserie.

- Sport 11, Arkina

Divers travaux de sanitaire, chauffage et électricité.

- Otty

Traitement du salpêtre des façades et peinture.

- Anciennes Casernes

Piquage et crépissage de zones des façades. Mise en place de purgeurs aux radiateurs. Réfection partielle des WC de l'immeuble. Remplacement de vitrages cassés. Divers travaux de menuiserie, sanitaire et carrelage.

- TBB

Remplacement du brûleur chaudière. Pose d'un radiateur dans WC handicapé. Réfection des plafonds des loges. Pose d'une boucle inductive à la sonorisation. Réparations diverses, menuiserie, sanitaire, électricité et serrurerie.

- Serres et jardins

Remplacement de la porte de garage. Divers travaux d'électricité et serrurerie. Remplacement de l'écoulement complet de la cuisine. Complément d'alarme.

- Château

Remplacement complet de la conduite à distance du chauffage depuis le collège. Réparation des divers dégâts d'eau dans l'Echandole et le Château. Armoires de rangement pour les concierges. Pose de films anti-UV aux fenêtres. Remplacement du moteur du store intérieur de l'Echandole. Mise en conformité de l'installation électrique de tout l'immeuble. Divers travaux de menuiserie dans l'Echandole et les caves.

- Check-point

Rénovation intérieure complète des locaux, peinture et sols. Remplacement de l'agencement de cuisine.

- Hôtel de Ville

Remplacement partiel d'éclairage de secours. Réfection complète des bureaux du Syndic et Archives communales. Installation d'une sonorisation dans la salle des Débats. Pose de beamers dans les salles de conférences. Rénovation complète de l'ascenseur. Extension du couvert à vélos dans le parking. Divers travaux d'électricité, menuiserie, sanitaire et peinture.

- Kiosque à musique

Matériel pour l'arrosage automatique.

- La Marive

Réfection des murets du parking. Ponçage et vitrification de zones de parquet de la grande salle. Remise à niveau d'une partie des pavés de l'esplanade. Contrôle des cintres et des podiums amovibles. Remplacement partiel d'éclairage de secours. Contrôle et réparation de l'étanchéité toiture.

- Maison d'Ailleurs

Remplacement du revêtement de sol du rez et du 1^{er} étage. Aménagement des bureaux du 1^{er} en un seul local d'exposition, maçonnerie, plâtrerie et peinture complète.

- Pavillon Arkina

Peinture complète de tout le socle du pavillon.

- W.-C. publics et fontaines

Mise en place de portes en inox ainsi que de nombreux travaux de réfection suite à du vandalisme dans certains w.-c.. Divers travaux de carrelage, peinture, serrurerie, électricité et sanitaire. Remplacement complet de la canalisation principale des w.-c. Pont Péclard. Remplacement de l'alimentation d'eau de deux fontaines.

- Kiosque Fallet

Mise en place d'une porte métallique renforcée, suite à une effraction.

- Villa d'Entremonts

Remise en place des éléments ornementaux en pierre du portail d'entrée. Réparation de volets. Divers travaux de peinture (retouches), menuiserie et sanitaire.

- Stand de tir

Remplacement du moteur de la ventilation cuisine. Pose d'une main-courante à l'escalier du sous-sol. Remplacement de cylindres à certaines portes.

- Temple de Fontenay

Traitement de la carbonatation de certaines zones en béton. Entretien de l'orgue. Remplacements de cylindres à certaines portes.

- Temple Pestalozzi

Remplacement de vitraux cassés. Entretien de l'orgue. Remplacement d'un radiateur dans le hall. Ébouage du chauffage. Réparation avec échafaudage de fissures au plafond principal.

- Chapelle des Cygnes

Divers travaux de peinture, serrurerie, électricité et sanitaire.

- Centre funéraire

Divers travaux d'entretien.

- SIS

Armoire anti-feu. Remplacement de la machine à laver les tuyaux. Remplacement de la chaudière et régulation. Contrôle et réparation de l'étanchéité.

- Place de la Gare

Remplacement de vitrages cassés aux abris de bus.

- Colonie Jolie-Brise

Divers travaux d'électricité et sanitaire.

- Colonie Bellevue à Mauborget

Divers travaux de peinture, électricité et sanitaire. Réfection capteurs solaires.

Patrimoine scolaire

Les déprédations causés par des actes de vandalisme, se monte à Frs 90'812.- sur les bâtiments scolaire, soit une augmentation de 12% par rapport à 2009. La majorité des déprédations est faite sur les stores et vitrages en jouant au ballon en dehors des heures d'école.

- Collège Léon-Michaud

Raccordement d'un réseau onduleur alimentant le réseau informatique (sécurité). Contrôle et entretien des toits plats. Sécurisation feu (sonorisation, portes coupe-feu, électricité, etc.). Peintures du couloir des vestiaires et de la salle de gym. Remplacement de 2 rideaux de séparation (3 salles). Fermeture des anciennes portes dans les douches. Remplacement des luminaires. Peintures dans l'appartement du concierge, mise en place de l'éclairage de secours à de Budé.

- Pavillon des Cygnes

Travaux de démolition du bâtiment.

- Collège de Fontenay

Peinture de 2 classes d'appui. Remplacement du faux-plafond et de l'éclairage de la classe 3

et du hall du pavillon. Remplacement de quelques ferrements de la salle de gym 1. Remplacement de verres spéciaux cassés à la salle de gym 2. Remplacement de l'agencement cuisine salle des Maîtres.

- Collège de la Passerelle

Réfection de l'appartement du concierge. Contrôle et entretien des toits plats. Remise en état des pavés sous préau. Remplacement des chasses d'eau des urinoirs de la salle de gym, pose de détecteurs d'éclairage dans les vestiaires et les douches. Réfection des naissances des descentes d'eau pluviale. Retouche ponctuelle et marquage du sol de la salle.

- Collège du Cheminet

Pose d'un faux-plafonds dans la classe ménagère. Suite des réparations des sols des classes et des corridors. Réparation de plusieurs stores et contrôle et entretien des toits plats.

- École des Jordils

Peintures et lustrerie dans la salle des Maîtres au sous-sol. Remplacement des sols par du PVC dans les combles. Remplacement d'une pompe de circulation du chauffage.

- École Aux Iles

Aménagement d'une place de jeux, remplacement du toboggan de la cour.

- Collège des 4 Marronniers

Remplacement des cuvettes de w.-c. dans sanitaires

- Collège de Montagny

Création d'un local pour la photocopieuse des Maîtres, réfection partielle des toits plats, pose de détecteurs d'éclairage dans les vestiaires et douches de la salle de gym, réfection complète de l'isolation aux combles de la villa.

- Collège Pestalozzi

Contrôle de la couverture et toiture, débouchages des conduites d'évacuation dans les cuisines ménagères, contrôle et réglage des portes d'entrée. Sécurisation feu ; sonorisation, portes coupe-feu, électricité, etc. Remplacement du ventilateur d'extraction des fumées, chaudière en toiture. Peintures des fenêtres de l'appartement et des 2 porches d'entrée.

- Collège de la Place d'Armes

Remplacement des sols dans 2 classes par du PVC, de plusieurs lavabos, des fenêtres, des rideaux et des cylindres de toutes les portes. Peinture des plafonds de l'appartement du concierge. Plusieurs réparations du sol de la salle de gym et réparation de fuites d'eau sur le toit plat de la salle.

- École Pré-du-Canal

Remplacement de vitres cassées, contrôle et entretien des toits plats et réparation de la tour à grimper.

- École Près-du-Lac

Remplacement de la régulation du chauffage.

- Pavillon Pierre-de-Savoie

Réfection des joints de fenêtres, des sols du hall d'entrée et pose de 3 bancs en béton dans la cour.

- École de la Villette

Pose de 2 bancs en béton dans la cour, réfection du sol d'entrée, contrôle des installations de douches à la salle de gym, contrôle général des toits plats et remplacement d'une pompe de circulation du chauffage.

- Salle de gym de La Marive

Réfection du carrelage dans les locaux sanitaires, révision des Sanimatic des douches et réparation des fuites d'eau sur le toit plat.

- Colonie Jolie-Brise

Remplacement de 3 portes d'entrée, réfection des sols en PVC, construction d'un couvert à containers en bois, remplacement de la couverture et de la ferblanterie, peinture des façades en bois sur le chalet et la salle de jeux, isolation du plancher des combles des 2 bâtiments, remplacement de la porte accordéon de la salle à manger et remplacement de 2 pompes de relevage des eaux usées.

- Colonie Mauborget

Remise en place des panneaux solaires et peintures des locaux au sous-sol.

- Centre sportif Aux Iles

Réfection des joints de carrelages dans les locaux sanitaires et remplacement des faïences fendues. Importante réparation d'un store métallique de fermeture.

- Locaux archives

Aménagement d'armoires et mobilier de bureau, remplacement des tablettes de fenêtres, adaptation de l'installation électriques.

Gérance communale

L'action de la Gérance communale en 2010 s'est concentrée sur le suivi financier des locataires et le respect des règles de bons voisinages dans les immeubles. Ce suivi, plus strict, entraîne l'envoi régulier de courrier aux locataires et permet une meilleure transparence sur les événements. Il est également intéressant de noter que le nombre

de demande de plan de paiement a nettement diminué dans la 2ème partie de l'année, démontrant peut-être ainsi les résultats du meilleur suivi, bien qu'il faille attendre l'année prochaine afin de confirmer si cette tendance se confirme.

A la suite de nombreux problèmes de squattage de places de parc louées, un contrôle régulier a été mis en place par une société extérieure, afin de garantir une neutralité d'action et d'assurer la protection de nos concierges, ceux-ci étant souvent sujet aux représailles.

L'année 2010 a également été marquée par un fait rare à la Gérance communale, soit l'expulsion d'un locataire suite à de graves problèmes de comportement. Après avoir pris en compte les dangers d'agressions physiques qu'il représentait pour les locataires, une procédure juridique a dû être mise en place.

En outre, nous relevons que la Gérance communale a enregistré en 2010 52 mouvements d'entrées/sorties de locataires (-22% par rapport à 2009), soit :

- 28 (0%) dans les immeubles HLM ;
- 7 (0%) dans les immeubles financiers ;
- 4 (+400%) dans les immeubles administratifs ;
- 0 (0%) dans les cafés-restaurant ;
- 13 (- 60%) dans les places de parc.

Cette relative diminution est due au fort retrait des nouveaux baux pour les places de parc.

La Gérance communale relève toujours une forte demande de logements à bas loyer et il est difficile d'y faire face, l'offre de logement communale étant stable. En effet, la Gérance communale a une longue liste d'attente (~270 candidatures inscrites sur la liste d'attente à fin 2010, dont environ 50% sont à considérer

comme des personnes cherchant activement un logement).

Locations de salles

En 2010 la Ville d'Yverdon-les-Bains a célébré en beauté le 750ème anniversaire de la nouvelle Ville. Nous avons eu le plaisir d'accueillir beaucoup de magnifiques concerts, de nombreuses manifestations, tout cela en sus des locations annuelles régulières.

Les salles Aula Magna, Léon-Michaud et le Temple ont été utilisés pour 149 manifestations (- 9,7%) et ont été occupés 205 jours.

Les locations externes se montent à Frs 31'500.- (+ 4,54%) et Frs 19'200.- (- 20%) pour les utilisations internes.

Les 76 manifestations gratuites accordées (+ 0%) se chiffrent à Frs 17'000.- (+ 8,97%) pour les externes et Frs 7'000.- (+ 75%) pour les internes.

Nos colonies de vacances Jolie Brise et Bellevue ont été louées 26 fois (+ 52,94%) pour un montant total de Frs 32'000.- (+ 35,59%).

Les écoles ont passé 22 semaines dans nos maisons et, comme chaque année, il y avait les camps d'été de la Ville et les enfants de Tchernobyl.

La Cure d'Air et l'Escarbille ont été louées en tout 121 fois (+ 21%), 9 locations de plus que l'année précédente, pour un total de Frs 42'800.- (+ 2,24%).

Comme de coutume, pendant les vacances scolaires d'été, les enfants ont pu profiter du bord du lac, ainsi que les patients de l'hôpital de Chamblon pendant la dernière semaine d'août.

Dessin assisté par ordinateur (DAO)

Le groupe DAO est composé d'une dessinatrice en bâtiment, d'un auxiliaire de dessin et d'une apprentie dessinatrice qui terminera son apprentissage en 2011.

Ce secteur regroupe tout ce qui concerne la gestion des plans (papiers, informatisés, etc..) et le dessin de plans particuliers liés aux projets de rénovation, réfection ou développement du patrimoine immobilier de la Ville.

La mise en œuvre d'un projet appelé « armoire à plan » a eu lieu cette année. Ce système permet, via l'intranet de la Ville, à tous les collaborateurs d'URBAT de pouvoir accéder à un plan d'un bâtiment particulier, d'un étage ou d'une coupe. Un grand nombre de plans sont déjà disponibles mais, la saisie de tous les plans continuera en 2011 et certainement jusqu'en 2012. Il est également prévu d'ouvrir cette prestation à tous les services de l'administration, vraisemblablement vers le milieu de l'année 2011.

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Pour la filière Urbanisme

Planification urbaine ; plans directeurs, d'affectation et de quartier, projets d'aménagements routiers.

En cours d'étude

Avenue des Trois lacs km. 1'500 – 1'900 / liaison Graveline – Roger de Guimps

Le projet a été développé en 2010 suite au crédit d'étude voté fin 2009 par le Conseil communal. Ce projet vise à assurer l'accès au Centre Sportif Aux Iles avec un nouveau pont sur le Canal oriental, développer en parallèle le réseau de mobilité douce et gérer les eaux météoriques en créant un canal.

Agriculteurs yverdonnois

En marge de la politique yverdonnoise initiées en 2007, des contacts ont été établis avec le SDT par un agriculteur désireux d'entreprendre la réalisation d'une centrale de chauffage à bois en zone agricole (au sud de la Ville en bordure, du viaduc autoroutier).

Logements pour étudiants

Poursuite du suivi de ce dossier initié par le Canton de Vaud (DGES). Fin 2010, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains prend la décision de lancer une procédure de concours d'architecture pour les 300 lits à réaliser. En parallèle, les tractations se poursuivent avec les CFF pour acquérir une partie de la parcelle CFF 2233 en bordure des voies.

Projet d'agglomération module VI / accès sud de la Ville

Le module VI (schéma directeur pour le sud de la ville) est validé par la Municipalité puis par le COPIL fin 2010. Ces validations closent cette phase d'étude sans mesure à réaliser dans le cadre du projet d'agglomération.

En procédure

Avenue des Trois Lacs / dommage à l'ouvrage km 0.660 à 0.900

Suite au jugement motivé rendu fin 2009, les contacts ont été poursuivis avec l'entreprise Grisoni Zaugg SA. Un accord est trouvé pour partager les frais de reconstruction de la route : à 50 % pour la commune et à 50 % pour l'entreprise.

Le préavis au Conseil communal est présenté en fin d'année.

Cheminet-Fleurettes / échange de terrains

Après plusieurs années de négociations, discussions avec la Caisse intercommunale de pensions, l'acte notarié est finalement signé pour conclure l'échange de terrain mètre pour mètre.

Études diverses

Signalétique

Suivi du dossier par URBAT en 2010. Il est discuté en particulier du cahier des charges des lauréats et du mandat qui leurs seraient attribués. Impossibilité de suivre ce dossier par manque de temps.

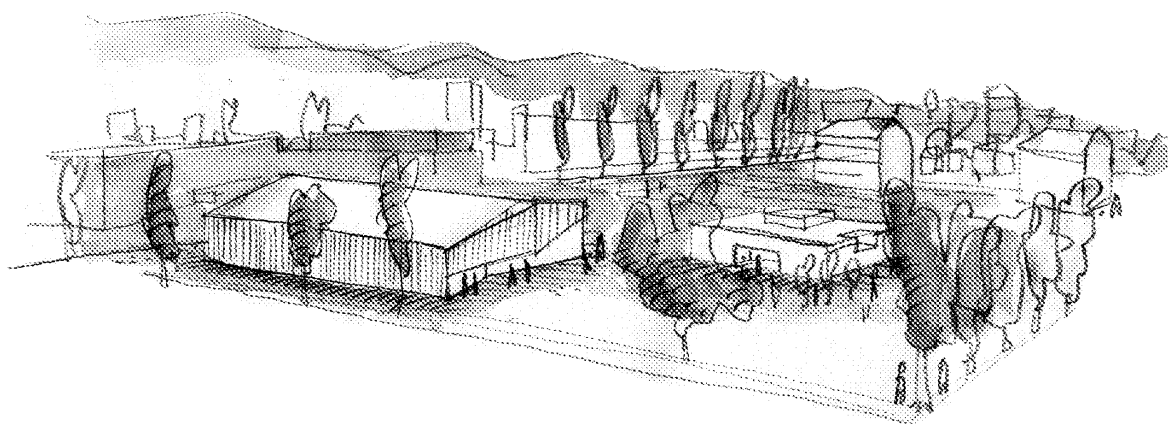
Affichage public

Le nouveau contrat est signé début 2010 avec la SGA.

Pour la filière Bâtiments

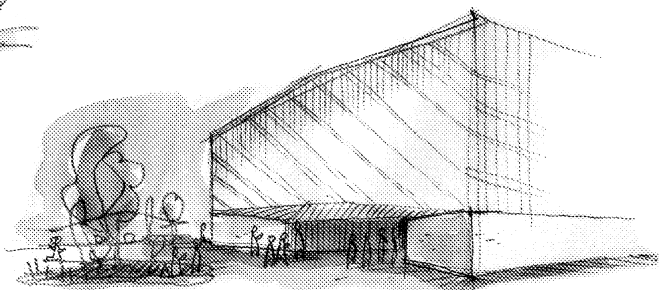
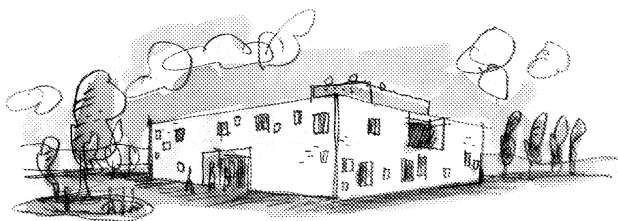
Réalisations

Salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire Aux Iles



Les travaux sont adjugés en février, sous réserve de l'accord du CC. Une procédure de recours est intentée par l'entreprise située au deuxième rang. Cette procédure est abandonnée par le recourant fin avril.

Le crédit d'ouvrage de Frs 25'450'00.- est validé par le Conseil communal le 6 mai. L'organisation de la phase préparatoire du chantier se déroule alors entre mai et août et le chantier débute à la mi-septembre.



Études diverses

Valorisation Anciennes casernes

Le bureau Thibaud Zingg établi une offre pour une expertise visant à définir les potentialités du site des Anciennes casernes. Offre transmise à l'État de Vaud (SIPAL) pour accord de partage des frais.

Valorisation PEP Chamblon Neuchâtel

La Commune mandate le bureau d'architecte Thibaud Zingg suite à un appel d'offres, pour un avant-projet de 15 logements.

L'art. 77 est invoqué pour bloquer le projet d'un promoteur sur la parcelle voisine.

De fait les deux projets sont ainsi en attente.

Autres activités, divers

Patinoire-Piscine / piscine extérieure / procédure / tassements

Procédure en cours. Les mémoires de droit sont déposés le 15 mars 2010. Audience de jugement fixée le 23 juin 2010. Certains allégués n'ayant pas fait l'objet de "preuve par expertise", il est demandé une nouvelle expertise. Expertise reçue fin 2010.

Patinoire-Piscine / piscine couverte / procédure / condensation, sols en carrelages

Procédure entamée contre l'entreprise qui a posé les carrelages des plages qui présentent des défauts. Procédure également engagée contre l'architecte et les mandataires responsables des travaux, pour des problèmes de condensation en toiture et au sous-sol.

Commission Logement

L'adjoint participe à la Commission logement qui planifie la création d'une éventuelle fondation ou coopérative immobilière pour gérer les logements subventionnés. Un préavis est déposé fin 2010 visant à entériner une nouvelle politique avec plusieurs volets. Le site du parking Midi-Roger de Guimps est retenu comme lieu potentiel à la réalisation de logements.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2010 a vu l'arrivée d'un nouveau responsable de la Police des constructions. La

création de ce poste se justifie, entre autre, par l'augmentation de 30% du nombre d'enquêtes publique par rapport à 2009, ainsi qu'à la volonté du service d'améliorer la qualité du contrôle des dossiers toujours plus complexes, autant au moment de la mise à l'enquête publique que du suivi sur le terrain. Le logiciel développé en interne en 2009 pour la Police des constructions est un outil adapté et fiable. Il est totalement opérationnel et est alimenté de manière systématique. Il est toutefois indispensable de continuer à le faire évoluer à l'avenir, afin qu'il puisse répondre à toutes les demandes.

Un certain nombre de changements ont été mis en place fin 2010 dans la filière et se poursuivront en 2011, tel que :

- nouvelle présentation des dossiers d'enquêtes ;
- amélioration du processus de circulation des dossiers d'enquêtes, afin réduire la durée de la procédure ;
- mise en place d'une séance hebdomadaire de la filière afin de distribuer les tâches et assurer leur suivi ;
- mise en place d'un horaire pour le guichet et le téléphone ;
- création d'une nouvelle arborescence informatique ;
- mise en place de nouvelles procédures avec des services extérieurs, notamment la Police du commerce et le Service du logement, afin d'améliorer le suivi des dossiers.

La collaboration avec des bureaux spécialisés pour l'application de la loi sur l'énergie et les contrôles de la sécurité et de l'environnement sur les chantiers, se poursuit et donne entière satisfaction, ainsi que le nouveau partenariat externe avec la société Planair pour assurer le contrôle des ventilations dans les établissements publics

Commissions

La Commission de salubrité a tenu 16 séances. Suite aux rapports transmis à la Municipalité, 75 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, (2009 = 96), divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 43 cas.

La Commission des constructions a tenu 12 séances.

Enquêtes publiques

118 projets ont été soumis à l'enquête publique (2009 = 91), puis examinés par les services communaux et cantonaux, la Commission des constructions et la Municipalité qui se répartissent comme suit :

- 37 projets de constructions, transformations et agrandissements de minimales importances ;
- 24 projets de création de logements, pour un total d'environ 160 unités ;
- 21 projets de constructions, transformations et agrandissements de bâtiments industriels, techniques ou médico-sociaux ;
- 12 projets d'aménagements urbains, mobilité et places de parcs ;
- 7 projets d'aménagement d'installations solaires de plus de 8m² ;
- 7 projets de création d'établissements publics ;
- 7 projets de changement d'affectation ;
- 2 projets de piscines ;
- 1 projet de démolition ;
- 74 permis de construire ont été délivrés (2009 = 72) ;
- 9 permis de construire ont été refusés ;
- 2 projets ont été abandonnés.

Recours

- 8 recours ont été déposés au Cours de droit administratif et public ;
- aucun recours n'a été déposé au Tribunal Fédéral.

Dispenses d'enquête

264 autorisations (2009 = 251) ont été accordées par la Municipalité. Elles se répartissent comme suit :

Arbres

- 46 autorisations d'abattages d'arbres ont été délivrées pour 2010. (2009 = 58).

Teinte des façades

- 57 autorisations de teinte de façades ont été délivrées pour 2010. (2009 = 48).

Procédés de réclame

- 37 autorisations de procédés de réclame ont été délivrées pour 2010. (2009 = 56).

Travaux de minime importance

124 autorisations pour divers travaux de minime importance ont été délivrées pour 2010, qui se répartissent comme suit :

- 41 couverts, cabanons, pergola, verrières, garages, poulailler ;
- 11 modifications de toitures, châssis rampants, lucarnes ;
- 25 modifications extérieures de bâtiments ;
- 4 modifications intérieures de bâtiments ;
- 15 aménagements extérieurs, places de parc ;
- 1 citernes à mazout, pompe à chaleur, éolienne & stockage de gaz ;
- 9 panneaux solaires ;
- 5 changements d'affectation ;
- 2 places containers STE ;
- 2 caissettes à journaux ;
- 1 sculpture ;
- 1 chemin ;
- 1 espace fumeur ;
- 1 mât pour drapeau ;
- 4 barrières ou clôtures ;
- 1 antenne parabole.

Contrôle des citernes

- environ 8 visites d'anciennes et de nouvelles installations ont été effectuées en collaboration avec le Service de l'environnement et de la protection des eaux (SESA) et STE ;
- aucune dénonciation pour non-révision n'a été faite à la préfecture ;
- de plus, aucune autorisation n'a été délivrée pour une nouvelle citerne.

Loi vaudoise sur l'Énergie du 16 mai 2006

- 57 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau Eben Sàrl, dont 48 étaient conformes ;
- 8 chantiers ont été contrôlés par le bureau Gitech Sàrl.

Contrôle des aspects de sécurité et de protection de l'environnement sur les chantiers

294 visites ont été effectuées sur 114 chantiers par le bureau ACTA Conseils Sàrl (2009 = 274), avec le résultat suivant :

- 24 visites n'étaient pas conformes d'un point de vue environnemental (2009 = 11).
- 96 visites n'étaient pas conformes d'un point de la sécurité (2009 = 61).

Autres activités, divers

La Police des constructions est également sollicitée pour la visite de certaines installations de chauffage, en collaboration avec le laboratoire cantonal et les ramoneurs de la place.

Elle contrôle aussi, en collaboration avec le service du feu local, que les normes et les directives de l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA) soient respectées.

Elle vérifie également la mise en œuvre des normes et directives de la SUVA et du BPA, et

s'assure que les contrôles de sécurité sur les chantiers soient effectués.

LA MARIVE

La Marive n'a pas augmenté le chiffre d'affaire de la location, celui-ci ayant diminué de 5.6%. Cette baisse est due à un décroissement des séminaires et congrès. Par contre, le taux d'occupation est resté stable à 50%.

Quelques acquisitions sont venues étoffer et/ou compléter l'éventail de la fiche technique, 10 projecteurs à LED, 1 micro casque et 2 retours haut-parleurs.

La Marive n'a pas participé à la mise en place du nouveau site de la ville et notamment son agenda, ce qui est regrettable. Lors du basculement de celui-ci, les clients de La Marive n'ont pas pu consulter les pages de la salle.

Le site Internet de La Marive (www.lamarive.ch), avec l'identité graphique de la plaquette promotionnelle, est consulté régulièrement par la clientèle fidèle, nouvelle, ainsi que le public. Celui-ci est apprécié pour les informations mis en ligne et est de plus un très bon outil promotionnel pour la salle.

Quelques chiffres clefs arrondis:

	2010	2009	2008
Recettes de locations	320'200.-	340'216.-	348'427.-
Locations internes	16'050.-	15'697.-	15'842.-
Totaux	336'250.-	355'913.-	364'269.-
Écarts/année précédente	-5.6%	-2.3%	+10.2%
Taux d'occupation en jours	185	183	208
En % sur l'année	50.8%	50.2%	56.9%
Nombre de personnes	79'000	-	-

CONCIERGERIE

La filière Conciergerie c'est 70 concierges, plus un apprenti agent d'exploitation et un apprenti nettoyeur en bâtiment, pour une valeur d'environ 35 EPT, dont 18 personnes travaillent à 100%; tout ce personnel est réparti sur 49 bâtiments.

Cette année, l'accent a été mis sur la cohésion de la filière. Dans ce but, deux séances ont été organisées; une pour les concierges des bâtiments scolaires et l'autre pour les concierges des bâtiments administratifs, financiers et HLM. Les thèmes principaux à l'ordre du jour étaient le renfort de la cohésion, l'équipement, les machines, le matériel et les infos diverses. Un pique-nique a également

été organisé, avec succès, pour tout le personnel de conciergerie. Ces expériences seront reconduites les prochaines années.

L'occupation de nos bâtiments scolaires (salles de classes, gym, projection, etc.), est en constante augmentation, c'est pourquoi la planification des travaux, nécessitant l'absence des utilisateurs, devient de plus en plus difficile. Il est à noter que l'utilisation des salles de classe comme réfectoire pose également quelques problèmes au niveau du nettoyage. En effet, les locaux ne sont pas adaptés à cette nouvelle affectation, de plus la fréquence de nettoyage ne correspond pas à une cafétéria. L'évolution de cette situation ne doit pas être sous-estimée.

Cette année est marquée par le départ à la retraite de Monsieur Philippe Simon, concierge

aux colonies de Mauborget et Jolie-Brise en date du 31.03.2010 et celui de Madame Janine Bataillard au 31.12.2010. Nous leur souhaitons une excellente retraite.

Du côté des arrivées, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Patric Fardel, concierge à 100% sur trois sites depuis le 01.01.2010, à Monsieur Herminio Gomes, concierge à 100 % aux colonies du Jura depuis le 01.04.2010, à Madame Joanne Mueller, concierge à 14.55% à la chapelle de cygnes depuis le 17.09.2010 et à Monsieur Nicolas Savoy, concierge à 100% au Collège de Léon-Michaud depuis le 01.10.2010.

Monsieur Yves Linder, concierge au temple de Pestalozzi, est remplacé pendant son congé non payé par Monsieur René Zingre, du 1 juillet 2010 au 30 juin 2011.

Depuis le 1^{er} novembre 2010, nous accueillons un nouvel apprenti « nettoyeur en bâtiment » en partenariat avec l'institution de formation professionnelle spécialisée le Repuis.

AGENDA 21

En se dotant d'un Agenda 21 en 2001, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a souhaité mettre en œuvre le développement durable au niveau communal.

Afin de mettre l'accent sur des thématiques proches de la population et des employés, l'Agenda 21 se concentre depuis 2007 sur les axes de travail suivants : mobilité douce, consommation responsable et administration exemplaire. La déléguée dispose d'un taux d'activité de 80 % pour sensibiliser les yverdonnois aux thématiques précitées et ancrer le développement durable dans l'administration. La Commission Agenda 21 la soutient dans sa mission.

En 2010, afin de remplacer la déléguée à l'Agenda 21 durant son congé maternité, une stagiaire a été engagée à un taux d'activité de 80% durant sept mois. La filière a ainsi pu gérer un plus grand nombre de dossiers.

Le fonds communal pour le développement durable - qui existe depuis le 1^{er} janvier 2010 et est alimenté par une taxe communale sur l'électricité de 0,2 ct/kWh - est géré par l'Agenda 21, en accord avec la Commission Agenda 21 et la Municipalité. En 2010, Frs 230'000.- étaient disponibles.

Commission

La Commission Agenda 21 s'est réunie trois fois en 2010 et a principalement géré le fonds communal pour le développement durable.

Projets

Les projets de l'Agenda 21 se concentrent sur trois axes :

Administration exemplaire

- Organisation de l'action « A vélo au boulot » pour la quatrième année consécutive.

Les employés se regroupent en équipes et viennent à vélo au travail pendant tout le mois de juin. En 2010, un concours photo est organisé sur le thème vélo et travail : dix entreprises yverdonnoises, dont l'administration communale, ont participé, créant ainsi une dynamique positive régionale autour de la mobilité douce.

- Plan de mobilité de l'administration.

En 2010, les mesures concernant la mobilité professionnelle ont été validées par la Municipalité. Celles-ci ont été chiffrées pour l'élaboration d'un préavis au Conseil communal. Finalement, des offres pour la nouvelle flotte de vélos de l'administration ont été demandées aux marchands de la place. Les mesures concernant les déplacements professionnels seront mises en œuvre en 2011. Celles concernant les déplacements pendulaires le seront en 2012.

- Évaluation de projet, selon le développement durable.

L'outil choisi pour l'évaluation des projets soumis au Conseil communal est la boussole 21, outil développé par l'État de Vaud. Les chefs de projets ont été formés à cet outil et dès août 2010, tous les projets de préavis ont été analysés à travers cet outil et cela, en groupe interdisciplinaire. De août à décembre, dix évaluations de projet ont été réalisées en groupes interdisciplinaires et avec l'aide de la boussole 21.

- Développement durable dans les services communaux.

Les services communaux sont encouragés à mener des projets de développement durable. Ceux-ci peuvent être financés via le fonds communal pour le développement durable. En 2010, six projets sont réalisés.

- Achats responsables de la commune.

L'Agenda 21 a choisi de commencer par la thématique « achats informatiques ». Des critères sociaux et environnementaux ont été intégrés dans l'appel d'offre pour le renouvellement des imprimantes de la commune grâce à une collaboration avec l'Office informatique. A l'avenir, une adhésion de la commune au Partenariat pour les achats informatiques romands (PAIR), facilitera cette

prise en compte du développement durable pour ce type d'achats.

Mobilité

- Participation à la bourse aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo, le 17 avril.

L'Agenda 21 tient un stand avec contrôles techniques gratuits pour les vélos et informations sur le développement durable.

- Balades guidées à vélo.

Trois guides de poche sont publiés sur les thématiques suivantes : les fontaines, le livre et le passé industriel à Yverdon-les-Bains. Ceux-ci sont distribués à l'Office du tourisme, entre autres.

- Semaine de la mobilité en septembre 2010.

Coordination des actions et communication sur la semaine.

- Programme « gestion de la mobilité dans les entreprises ».

Ce programme incite les entreprises de la ville à mettre sur pied des plans de mobilité. Neuf entreprises ont été contactées mais aucune n'a initié une telle démarche. Les efforts seront repris en 2011.

- Mobility CarSharing.

Une voiture Mobility CarSharing a pris place sur le parking de l'Hôtel de Ville. Celle-ci est disponible pour tous les abonnés au système de CarSharing.

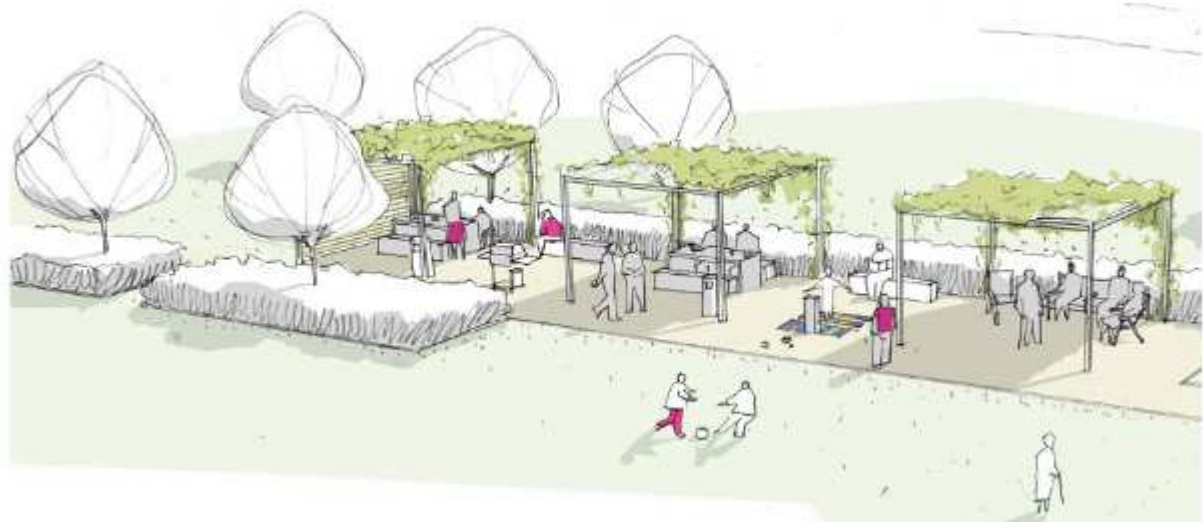
Consommation

- Programme de subvention « bouquet de subventions estivales 2010 ».

Grâce au fonds communal pour le développement durable, des subventions sont accordées aux Yverdonnois-e-s pour l'achat des produits suivants : abonnements demi-tarifs et abonnements généraux CFF, abonnements Travys et CarPostal, abonnements Mobility CarSharing, vélos électriques, vélos pliables et vélos classiques. Le but du programme est d'encourager les habitants faisant l'effort du développement durable.

- Jardins de poche

Les thématiques « consommation de proximité » et « nature en ville » amènent l'Agenda 21 à s'intéresser au projet de Jardins de poche (petit espace public vert de qualité réalisé avec les futurs usagers dans un espace délaissé en ville) proposé par Equiterre. En 2010, la Municipalité ainsi que le Conseil communal ont accepté le projet de jardin de l'architecte-paysagiste et les travaux ont commencé.



Autres activités /divers

- réseau romand des coordinateurs Agenda 21. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau national sur l'évaluation de projets selon le développement durable. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau national sur les indicateurs de développement durable « Cercle indicateurs ». Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- forum du développement durable de l'Office fédéral du développement territorial. Participation aux séances et échanges d'expériences.

ADMINISTRATION

Cette filière s'occupe de toutes les tâches administratives du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments. Son responsable, l'adjoint administratif, deux secrétaires à temps partiel et une apprentie de commerce, assurent le fonctionnement de cette entité centrale, en collaboration avec le Chef de Service. Avec la poursuite de l'augmentation des effectifs dans le Service, elle doit assumer une augmentation importante du nombre de sollicitations.

Elle s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion de la centrale téléphonique, acheminement des appels et renseignements ;
- réception, accueil des clients et renseignements ;
- mise à jour des informations du service sur le site Internet de la Ville ;
- traitement du courrier entrant et sortant ;
- gestion de l'économat des fournitures de bureau ;
- correspondance, établissement des rapports et des préavis, classement des documents ;
- établissement du rapport de gestion ;
- établissement des factures d'émoluments et divers ;
- imputation et saisie des factures fournisseurs pour paiement ;
- gestion du personnel, horaire mobile, planning des absences, formation des apprentis ;
- organisation d'événements ponctuels du Service et du personnel ;
- établissement et supervision du budget annuel ;
- situations périodiques et comparaisons budgétaires des comptes de fonctionnement ;
- situations trimestrielles et suivi des comptes d'investissements ;
- bouclage des comptes, préparations des pièces comptables ;
- établissement des tableaux de répartitions pour la comptabilité analytique ;
- coordination de différentes activités des autres filières ;
- gestion financière pour le projet aggroY.

Années	Rapports	Notes	Lettres
2005	93	42	610
2006	130	52	700
2007	156	57	850
2008	160	53	960
2009	166	45	850
2010	160	47	1040

PROJET D'AGGLOMÉRATION AGGLOY

Suite au dépôt du projet d'agglomération fin 2007 auprès de la Confédération, des études de base ont été initiées dès 2009. Elles sont été poursuivies et validées en 2010 par les partenaires concernés, soit les neuf communes d'AggloY et l'Etat de Vaud. Ces études définissent des concepts stratégiques pour les thématiques suivantes :

- Transports individuels motorisés (TIM)
- Transports publics (TP)
- Mobilité douce (MD) et le paysage
- Stationnement
- Stationnement 2 roues

En parallèle et de manière coordonnée, la majorité des mesures A (2011-2014) ont été développées au stade d'avant-projets, validés par les partenaires. Des secteurs particuliers, tel que la Traversée du centre-ville, Yverdon-sud et Chamard-Châtelard, ont fait l'objet d'études spécifiques.

Dans le domaine des transports publics, une étape majeure a été franchie par la mise en place d'une nouvelle offre (lignes, fréquences,

horaires) sur le réseau urbain, dans le cadre de la communauté tarifaire unique Mobilis.

En vue de renforcer sa présence auprès du public et de présenter ses projets, AggloY a mené deux actions marquantes de communication :

- en mai, création d'un logo AggloY et d'un nouveau site internet et envoi d'une brochure d'information à tous les ménages de l'agglomération ;
- en décembre, mise en service pour une année d'un bus aux couleurs d'AggloY.

L'année 2010 a également été marquée par la création dès le 1^{er} août d'un poste de chef de projet pour le Bureau d'agglomération, fonction assurée de 2008 à 2010 par un bureau privé et désormais occupée par Mme R. Probst Outzinout, géographe. Plate-forme de coordination technique et administrative au service des partenaires, le Bureau d'agglomération a élu domicile au cœur de l'agglomération, soit à la Place de l'Ancienne-Poste 4.



Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 avril 2011, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commissions de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2010, vu le rapport de la commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. von Siebenthal

La Secrétaire :



S. Lacoste

Principales abréviations utilisées

AC	Assurance chômage	OMSV	Office médico-social vaudois
AI	Assurance invalidité	ORCA	Organisation en cas de catastrophe
AFPT	Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie	OSP	Orientation scolaire et professionnelle
APG	Allocation perte de gain	OTTY	Office du tourisme et du Thermalisme
ARFEY	Association restaurant-foyer pour enfants Yverdon	PCi	Protection civile
AVS	Assurance vieillesse et survivants	PV	Petite vitesse (CFF)
AYAPE	Association yverdonnoise pour l'accueil de la petite enfance	RAS	Association pour la régionalisation de l'action sociale
BCV	Banque Cantonale Vaudoise	RC	Ass. responsabilité civile
BVR	Bulletin de versement avec numéro de référence	RH	Ressources humaines
CCP	Compte de chèques postaux	SASH	Services des assurances sociales et de l'hébergement
CIP	Caisse intercommunale de pension	S+E	Solidarité et écologie
CNA	Caisse nationale suisse d'assurances Accidents	SES	Service de l'enseignement spécialisé
CPEV	Caisse de pension de l'Etat de Vaud	SEY	Service des énergies
CPO	Corps de police	SIS	Service d'incendie et de secours
CRA	Centre de rencontre et d'animation	SAS	Service des affaires sociales
CS	Crédit Suisse	SPJ	Service de protection de la jeunesse
CSR	Centre social régional	STE	Service des travaux et environnement
CTG	Comptabilité général	STEP	Station épuration des eaux
CT	Centre thermal	TBB	Théâtre Benno Besson
DSR	Département social romand	TM	Travaux manuels
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie	UBS	Union des banques suisses
EMNV	Ecole de musique du Nord Vaudois	UCV	Union de communes vaudoises
EP	Eclairage public	URBA	Service de l'urbanisme et des bâtiments
EPP	Etabl. primaire Pestalozzi	T	
EPEG	Etabl. primaire Edmond Gilliard	UNI	UNI-POP Université populaire
ESLM	Etabl. secondaire Léon-Michaud	USLY	Union des sociétés locales
ESDF	Etabl. secondaire de Félice	USY	Union sportive yverdonnoise
EU	Eaux usées		
FDS	Fonds		
FG	Frais généraux		
FVE	Fédération vaudoise des entrepreneurs		
GC	Génie civil		
GRF	Grefe municipal		
GRAAP	Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique		
HEIG	Haute école d'ingénierie et de gestion		
JS	Jeunesse et Sport		
LVT	Ligue vaudoise contre la tuberculose		
MO	Main-d'œuvre		